

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES ET DES NOMS DE LIEUX ET DE PERSONNES

CONTENUS

DANS LA GAZETTE DES TRIBUNAUX (9^{me}. ANNÉE JUDICIAIRE).

1^{er}. Novembre 1833 au 31 Octobre 1834.

NOTA. Les dates des jours et des mois qui suivent chaque mot de matière et chaque nom de lieu et de personne, sont celles des numéros de la Gazette où l'on trouve les renseignements que l'on désire sur les matières, les lieux et les personnes qui sont l'objet de la recherche.

A

A... notaire, 29 janv. — Négociant, 15 sept. — Père et fils, 2 juin. — Meurtre, 19 fév. — (Femme), 23 juin. — Religieuse, 29 août. — **Abandon d'enfant.** Lorsqu'une mère abandonne le sien dans le tour d'un hospice, est-elle passible d'une peine si elle ne s'est retirée qu'après s'être assurée qu'il a été recueilli? 8 juin. — D'un enfant dans une hotte, 18 janv. — Aux Tuileries, 14 juillet. — **Abas,** 4 janv. — Abbott (Gilbert), 4 août. — Abdulmaza, 6 juillet. — Abeille, 4 sept. — Aboulem, 1^{er} août. — Abrantès (duchesse d'), 4 nov., 9 mai. — Abrie, 18 août. — **Absence.** V. Douane. — **Absence illégale de son corps.** Quevy, officier, 1^{er} sept. — Defay, lieutenant-colonel, 5 et 9 oct. V. Congé. — **Abus** (Cas d'). V. Culte catholique. — **Abus de blancs-seings.** Gouvernant, 12 avril, 5 juin. — Par un curé, 15 sept. — Des faiblesses de mineur, L., 7 juin. — De confiance, Puy, horloger, 27 nov. — Ragajovics, tailleur, 17 janv. — Abbé Gravel, 16 mars, 27 juin. — Au sujet de prospectus, 22 mars. — Pour un dîner, Armanda (Dlle.), Ponty St-Vincent, 16 avril. — Moulin, employé à l'octroi. — Par des quêtes non autorisées, 2 juin, 2 août. — Henri Coote, 20 juin. — Au sujet de la gravure de la Cinquantaine, Jeannin et Lemercier, 21, 28 et 29 juin. — Renaud, enfant, 21 juin. — Tricotelle, 30 juin. — Delage, notaire, 24, 27 août, 14 sept. — Langhr, menuisier, 29 août. — Mordant (Femme), 10 sept. — Barthoux, commis d'agent de change, et Dreux, agent d'affaires, 18 sept., 30 octobre. — Un commissionnaire de places sur un boni du mont-de-piété, 12 et 20 octobre. — Un ouvrier tailleur, ex-forçat, 22, 30 et 31 octobre. V. Cannes. — **Académie française.** Testament en sa faveur, 5, 23 juillet, 14 août. — **Accouchement.** V. Médecine illégale. — **Achalandage.** V. Fonds de commerce. — **Aché,** 30 déc. — Acquarry, 26 juillet. — **Acquéreur.** Le tiers-acquéreur est-il tenu de payer au-delà de son prix la valeur d'une mitoyenneté et surcharge de mur prise par son vendeur, ou, sauf son recours contre lui, doit-il démolir cette construction? 5 mars. — **Acquiescement.** V. Désistement. — **Acquittement.** V. Appel, Garantie, Pourvoi. — **Acte authentique.** L'inscription de faux est-elle la seule voie possible de l'attaquer, bien qu'il ne s'agisse que du redressement d'une erreur? 7 juillet. — **Sous seing privé:** est-il valable, lorsque signé par les deux parties, bien que non fait double, il est resté dans les mains d'un tiers; qu'il a été déposé chez un notaire, avant exécution, et que l'acte de dépôt a été signifié à la partie qui l'attaque? Est-il au moins un commencement de preuve par écrit? 26 juin. — Interprétation d'acte. V. Testament. — **Acteurs et actrices.** Celui qui a éprouvé une altération dans sa santé, en voyageant pour se mettre à la disposition d'une administration théâtrale, a-t-il droit à une indemnité, encore bien qu'il soit hors d'état de remplir son engagement? 2 avril. V. Billet à ordre, Théâtre. — **Action** (Certificat d'). V. Mine. — **Action Possessoire.** Des constructions faites par celui dont la propriété est traversée par un aqueduc souterrain, peuvent-elles constituer un trouble donnant lieu à cette action de la part du propriétaire chez lequel les eaux sont conduites? 10 janv. — Intention au sujet d'une enseigne, 13 sept. — **Redhibitoire:** celle pour papier d'impression est-elle tardive lorsqu'il s'est écoulé plus de six semaines depuis la livraison? 10 sept. — **Résolutoire:** le vendeur est-il non recevable à l'exercer, soit parce que son créancier aurait exproprié l'acquéreur soumis à cette action; soit parce que ce même vendeur appelé à l'ordre ouvert sur le prix de la chose aurait été forcé de se présenter? 9 octobre. — **Adam,** 22 sept. — Adam (Femme), 26 sept. — Adèle (Dlle.), 8 fév. — Adélaïde (Fille), 29 nov. — **Adjoint.** V. Commune. — **Adjudicataire.** V. Bois, Intervention. — **Adjudication préparatoire.** La fin de non recevoir opposée à celui qui demande la nullité de la procédure postérieure à cette adjudication, et tirée de la présentation de la caution, peut-elle être proposée pour la première fois, sur l'appel du jugement qui a statué sur la demande en nullité? Celui qui demande cette nullité est-il tenu de déposer les titres de la caution qu'il présente pour le paiement des frais de l'incident? 27 juin. — **Administration publique.** Les tribunaux peuvent-ils parfois connaître de ses actes? 20 février. — **Adolphe de,** 25 janvier. — **Adoptions.** Villiers, par madame Herlinson, 2 décembre. — De Cambis, par la duchesse de Melfort, 19 janv. — Désirée Florville, par le sieur Schoën, 15 mars. — Dlle Verrier, par F. Verrier, 20 avril. — Tricot, par Grosjean, 16 juin. — Dlle Crêteville, par Loiselet, 19 juill. — Charles Thierrat de la maison Blanche, par Pierre Thierrat de la maison Blanche. — De Kinkelun, par Pelletan, 3 sept. — A l'audience d'une jeune fille prévenue de vagabondage, 18 oct. — **Adresses.** Est-ce un délit que d'en distribuer sans autorisation sur la voie publique? 7 mai. V. Enseignes. — **Adultère.** Quelques soins donnés par le mari à sa femme pendant son incarcération préalable, peuvent-ils établir une réconciliation? 26 fév. — Lettillon, 17 sept. — Bismont, 14 mai. — Bismont, 18 déc., 8, 10 janv., 22 août. — Biragne (de), 16 janv. — Biret, 26 mars. — Biscornet (Femme), 15 sept. — Bisette, 20 mars, 31 août. — Bisteigne, 23 juillet. — Bitry (Virginie, Vertu), 15 fév. — Bitterlin, 31 mars, 29 juin. — Bizemont (de), 7 juillet. — Bizet. V. Garde nationale. — Bizot, 9 août. — **Blagek** (veuve), 5 juill. — Blaizot, 18 mai. — Blaja, 19 mai. — Blaker, 12 janv. — Blanc, 15 mai. — Blanc, substitut, 30 déc. — Blanc (Eugène), 15, 19, 30, 31 mai. — Blanc (Edmond), 25 nov., 9 déc., 7 avril. — Blanchard, 14 mai. — Blanche fils, 4 juill. — Blanche, soldat, 2 juin. — Blanche, substitut, 12 déc. — Blanchet, avocat-général, 9 juin. — Blanchet, consul, 7 juillet. — Blanchin, 7 mars. — **Blancs-seings** soustraits, 27 fév. V. Abus. — **Blanchisseur.** V. Faillite.

et Sauveur, 17 sept. — Femme Broussard et Mouchet, 20 sept. — Les époux Thiébault et un professeur, 5 oct. — Gagné, 12 oct. — Femme Aubin, 17 oct. — Femme Fauveau, 25 oct. — **Affiches.** Peut-on échapper à l'amende en les imprimant sur papier blanc bariolé de couleurs? 10 avril. — **Quid,** si l'autorité l'a autorisé tacitement, 18 juin. — Arrachées: un vicaire, 26 mai. — Veuve Lhabitant, 1^{er} oct. V. Folle-enchère, Diffamation. — **Affouage.** Les contestations à ce sujet, sont-elles toujours administratives? 8 oct. — **Agasse** (Ve.), 20 janv. — Agathe, 22 juin. — **Agens de change.** Leur syndic a-t-il qualité pour intenter une action judiciaire au nom de sa compagnie? — La convention par laquelle ceux de Paris mettent des fonds en commun, pour aider ceux dont la responsabilité se trouve engagée, est-elle une association commerciale? 10 fév. — Leur charge peut-elle faire la matière d'une société? 7, 19 juillet, 16 oct. — Leurs créanciers pour opération de bourse, peuvent-ils les poursuivre tant qu'ils ne sont pas en faillite? en est-il de même contre leurs bailleurs de fonds? 7 et 19 juillet. — Sont-ils responsables des transferts de rentes faits sur faux extraits de procuration? 6 fév., 29 juin. — Dans les transactions avec leurs clients, ne répondent-ils que de leur identité et capacité? 18 avril. — Leur compagnie est-elle responsable des pertes qu'ils font par des mouvements de bourse, à la suite de changement de gouvernements? affaire Laborie de Campagne: 15 fév., 10, 24 mars, 10 avril. — Sont-ils responsables des infidélités de leurs commis pour de fausses opérations de bourse? 18 sept., 30 oct. — **Quid,** des conseils qu'ils donnent à leurs clients pour acheter ou vendre? 31 oct. — Celui qui, chargé de vendre et de racheter une même quantité de rentes, avait partie des fonds et réalise l'opération, peut-il réclamer en justice le paiement de la différence? Est-ce une dette de jeu? 30 déc. — Ont-ils une action pour les jeux de bourse auxquels ils se sont prêtés? 17 oct. — Les Tribunaux civils sont-ils compétents pour les achats ou ventes qu'ils ont faits pour des non-commerçants? 18 et 28 sept. — Recomposition de leur chambre syndicale, 18 déc. — **Agens de la force publique.** Un tambour-maître de la garde nationale a-t-il cette qualité, notamment pour notifier une citation? 8 mars, 14 nov. — **Agens de police** poursuivis pour procès-verbal mensonger, Piette et son escouade, 22 fév. V. Usurpation de qualité. — **Agier,** 26 juin. — **Agriculture** (Encouragement à l'), 26 juin. — **Aguaço,** 4, 16, 18, 22 août. — Aguesseau (d'), 13 avril. — Aguirre (Francisca), 4 janv., 19 juin, 4 et 5 juillet. — Aguirrevengoa fils, 23 juin. — Aigle mexicain (navire), 10 août. — Aillaud, 3 avril. — Aimé, 4 juillet. — Ajac, 8 décembre. — **Ajournement.** V. Assignation. — **Alaux,** 9 décembre. — Albalatros (navire), 3 fév. — Alharet, 9 juillet. — Alberici, 11 juillet, 15 septembre. — Albert, 4 décembre. — Albouze (ve), 27 juin. — **Alcool.** Celui qui est dénaturé et destiné à la fabrication du vernis, est-il encore une boisson et soumis comme telle aux droits d'entrée? 11 novembre, 15 août. V. Pharmacien. — **Alcide** (Bric), 8 juin. — Alcobert, 14, 15 novembre, 2, 7, 12, 14 décembre, 17 janvier. — Alexandre, 31 mai, 31 août. — Alexandre (Dlle.), 28 juillet. — Alexis, 26 mai. — **Alger** (Régence d'), invoquée à l'audience, 15 mars, organisation de sa justice, 7 juillet, 14, 27 août; 13, 15 et 20 octobre. V. Pourvoi en cassation et au conseil. — **Alibert,** 14 mars, 3 avril. — **Aliénés.** V. Hospices. — **Alignement.** Lorsqu'un édifice qui se trouve dans la zone d'une place de guerre est détruit par le fait du génie et hors le cas de guerre, le propriétaire peut-il le reconstruire? 9 avril. — Les maires peuvent-ils les fixer et les prescrire? 7, 16 et 20 juillet. — Lorsque celui donné par un maire embrasse plusieurs maisons contiguës et qu'il en résulte un avancement sur la voie publique, le ministre peut-il statuer sur les oppositions des tiers et confirmer l'autorisation donnée à ce sujet à un propriétaire? N'est-ce pas le cas de lever un plan et d'en soumettre l'homologation et les discussions au conseil-d'état? 8 août. — Lorsqu'un tribunal condamne pour défaut d'alignement, doit-il ordonner la démolition des constructions? 16 juin. — Procès pour six pouces de terrain, 9 juin. V. Constructions. — **Alimens.** Pétition contre les fraudes employées dans leur composition, 29 mai. V. Contrainte par corps, Etrangers, Pension alimentaire. — **Allan,** 17 janv. — Allard, 17 juillet. — Allardin, 2 janv., 3 sept. — Allé, 30 juin, 12 sept. — Allemaudi père, 19 mai. — Allez (époux), 16, 17 juillet. — **Alliance.** V. Témoin. — **Alluvion.** Le terrain inondé par un fleuve, pendant un certain temps, et découvert ensuite, appartient-il à son ancien propriétaire, au préjudice des droits d'alluvion des propriétaires qui pendant l'inondation se trouvaient riverains du fleuve? 8 fév. — **Almeida** (Duc d'), 14 juin. — Alméras-Latour, 17 octobre. — Aloucle, 14 sept. — Aly, 28 mars. — **Amand,** étudiant, 23 mars. — **Aman** se pour-voit commercialement, 17 novembre. — **Ambassadeurs.** V. Huissier. — **Ambroise,** 26 sept. — Bouquet (femme), 26, 28 juill. — Bourand, 8 août. — Bourbon-Busset (Vicomte de), 4 août. — Bourdeau, député, 25 juin. — Bourdet, 17 mai, 30 août, Bourdier-Moreau, 10 octobre. — Bourdon, 12, 17 fév. — Bouret (Louise), 29 janv. — Bourg, 12 oct. — Bourgade, 24 oct. — Bourguud, 10 mars. — Bourgeois (Anicet), 12 mai. — Bourgeois, horloger, 10 janv. — Bourgeois (vins), 12, 17 mai. — Bourla, 12 mars. — Bourmont (de), 9, 18, 25 avril. — Bournet-Verron, 18 mai. — Bourrier (de), 18 juill. — Boursault, 21 mars. — Boursault, lithographe; 5 sept. — **Bourse.** Doit-on considérer comme jeu, les marchés à terme, sur les effets publics, lorsqu'ils n'ont eu pour objet qu'une opération sur la hausse ou la baisse? 22 juillet. — Entrée de celle de Paris interdite aux dames 1^{er} novembre, 9, 15 août. — Emprunt Guehard et opérations scandaleuses, 23, 31 octobre. — Bâtiment mutilé par un factionnaire, 30 janv., 27 mars. V. Encute.

Amirauté anglaise. Un nouveau tribunal lui est adjoint, 12 janv. — **Amnistie politique.** Réflexions à ce sujet, 22 octobre. — **Amour paternel** (Trait d') dans un incendie, 6 août. — **Amussat.** Docteur, 28 septembre. — **Ancel,** 4 oct. — Ancelle, 24 mai, 1^{er} juin. — Ancelot, 20 nov. — Andlau (baron d'), 27 novembre, 12, 13 sept. — André, avocat, 13 juin. — André et Cottier, 10 mars. — Andrey, 29 décembre. — **Anecdotes** au sujet des mutations de magistrats, 10 nov. — Piron-Potier, Pinson, 23 avril. — Le Chat de Wittington, 18 juin. — Sheridan à la chambre des lords, 5 juillet. — **Anfric.** (Frères), 11 juillet. — Angelotti, 12 janv. — Anger, 4 mai. — Angerville (d'), 4 juillet. — Anglais, 10 septembre. — Anglès, 11 septembre. — **Animaux meubles.** V. Meubles. — **Anna** (Dlle.), 5 octobre. — **Anniversaire** de juillet: hostilité des magistrats d'Aix et de Tarascon, 6 août. — **Anteuil** (commune), 16 août. — Anthoine de St-Joseph, 6, 16 avril. — Anthomarchi, 3 juillet. — Antier, 20, 24 mars. — **Anti-tabac,** 14 juin. — **Antomarchi,** 24 sept. — Antomarchi, 27 sept. — Antony (drame), 2, 16, 30 juin, 7, 14, 17, 18 juillet. — Ansard, 26 décembre, 18 juin. — Anziani (ve), 3 juillet. — **Appel.** Un prévenu acquitté peut-il l'interjeter quant aux motifs du jugement? 18 décembre. — Celui interjeté contre un jugement correctionnel qui n'a prononcé que des peines de simple police, est-il recevable de la part du condamné? 5 mai. — L'art. 449 du Code proc., est-il applicable aux jugemens rendus sur incidents de saisie immobilière? 28 juillet. — Celui d'un jugement de simple police est-il valablement interjeté par sa signification, au procureur du roi du tribunal qui doit en connaître, 21 septembre. — (Délai d'). Pour le faire courir est-il nécessaire que la signification d'un jugement d'ordre soit faite à l'avoué par exploit contenant toutes les formalités de l'art. 61 du Code proc., ou suffit-il d'une simple signification par acte d'avoué à avoué? 11 janv. V. Adjudication préparatoire, Compte-rendu, Degrés, Désistement, Eaux et Forêts, Elections, Exécution provisoire, Garantie, Goutière, Intervention, Opposition, Ordre, Péremption, Poursuite disciplinaire, Saisie immobilière. — **Appointemens.** V. Espagne. — **Apponi** (d'), 4 juillet. — **Apprenti.** En quoi diffère-t-il d'un clerc? 4 mai. V. Enseignes. — **Appropriationnemens.** Contestation avec l'état à ce sujet, 31 mars. — **Aqueduc.** Est-ce une propriété ou une servitude? 10 janv. V. Action possessoire. — **Araveltra,** 13 nov. — **Arbitrage forcé.** Lorsqu'en nommant les arbitres, le tribunal n'a pu statuer sur le mode de recueillir les voix, l'une des parties peut-elle, après ouverture du procès-verbal, mais avant conclusion, faire réparer cette omission? 9 avril. — Faut-il, à peine de nullité du compromis par suite de la sentence arbitrale, que le mandataire de l'une des parties ait un pouvoir spécial à l'effet de compromettre, bien qu'il s'agisse de société commerciale? 14 juin. — **Volontaire:** lorsqu'il a été convenu qu'en cas de discord sur le fond, les deux premiers arbitres s'en adjoindraient un troisième pour la sentence être rendue à la majorité, quelle autorité doit le nommer, s'ils ne s'entendent pas sur ce choix? 25 juin. — Est-ce le président du tribunal civil qui doit rendre l'ordonnance d'exequatur, bien que la contestation soit commerciale? L'incompétence du tribunal de commerce à cet égard peut-elle être proposée pour la fois en première appel, et élevée d'office par le ministère public? En cas d'annulation, la cour doit-elle renvoyer devant le juge compétent, sans statuer par voie d'évocation? 19 oct. — Entre deux communes de la Corse, 20 fév. V. Journaux. — **Arbitre.** Une sentence arbitrale est-elle nulle si le tiers-arbitre a jugé nonobstant l'absence d'un des arbitres divisés qu'il avait en voyage? S'il a conféré avec l'autre, bien qu'il se soit borné à adopter l'un des deux avis? Si l'admission du tiers-arbitre, qui constitue la sentence, est datée d'un lieu autre que celui où le tribunal arbitral a été constitué? Si cette sentence rendue hors du ressort du tribunal y a été déposée à son greffe? 18 janv. — **Juge.** L'avocat qui en a accepté les fonctions peut-il, par sa qualité, refuser de se rendre chez le co-arbitre le plus âgé, et exiger que les réunions aient lieu chez lui? 17, 19, 21, 28 mars, 2 avril. — **Arbre.** Sous la coutume de Paris, le droit de les conserver près de l'héritage voisin pouvait-ils acquérir par une possession de trente ans? Est-ce une servitude dont, sous le code civil, on puisse s'affranchir par une possession également trentenaire? 15 août. — Arbre de la liberté, de Nogent-sur-Marne, 19 juillet. — A Ferney, 21 avril. — **Arcangues** (commune), 15 mai. — Archambault, 24 et 25 juillet. — **Architectes.** V. Poids et Mesures. — **Archives** pillées à l'île Bourbon, 27 mars. V. Cour des comptes. — **Ardillon** père, 10 juill. — Ardant (Paul), 21 avril. — Argent (marquis d'), 16 août. — Argout (d'), 6 avril. — Arklais (comte d'), 30 août. — Arnaud, 28 février. — **Armes.** Danger de les laisser aux militaires hors du service, 6 janv. — Accidens causés par leur usage, 3, 16 mai, 18 sept. — Découverte importante à Bordeaux 10, 13, 20 sept. — Tout Français a-t-il le droit d'en porter sans permission? 8 fév. — Les actions de canaux déclarés inessibles et insaisissables par une loi, si ce n'est pour créances privilégiées, peuvent-elles être déléguées avec subrogation dans ces privilèges, lorsqu'il est reconnu que leur prix a réellement servi à payer ces créanciers? 12 fév. — Est-ce au conseil de préfecture à statuer sur l'action en dommages, intentée par des riverains à des concessionnaires lorsqu'il est achevé? 2, 3 août. — Un entrepreneur de travaux publics à qui il est imposé d'amener ses matériaux par un canal désigné, en doit-il supporter les droits de passage? 6 oct. — Affaire de celui d'Orléans, du Loing et de l'Essonne, 28 déc., 11 janv., 12 fév. — Canal du midi. V. Société. — **Canapé,** 9 avril. — **Canard** déposé au greffe, 8 oct. — **Candidature.** Lettre sur celle d'un avocat à une place de juge 10 nov. — **Canet** des Aulnois, 30 janv.

mais que l'arrêt en a fait une question de droit, doit-il nécessairement statuer sur ce point? 16 mai. — Celui qui admet une possession sur ce qu'elle résulte des titres produits, enquête et contre-enquête, est-il suffisamment motivé? 16 août. — Lorsqu'une cour est saisie d'une difficulté relative à l'exécution d'un arrêt infirmatif, peut-elle y ajouter une clause pénale? 29 août. V. Cassation, Partage, Signification.

Arrêts de Préfecture. Lorsqu'on attaque celui d'un conseil de préfecture devant le conseil-d'état pour incompétence et mal jugé au fond, y a-t-il lieu à surseoir à son exécution? 30 déc. — Ceux des préfets, en conseil, rendus dans les limites de leur compétence, peuvent-ils être déférés directement au conseil-d'état sans avoir été soumis à la sanction du ministre? 12 mars.

Arrestations d'un grand nombre de malfaiteurs à la Courtille, 13, 15, 17, 31 mars; 3 avril. — Préventive. V. Erreurs. — Illégaux ou arbitraires. Le juge qui l'a ordonnée est-il passible de dommages-intérêts? 20 fév. — Ballantine, juge anglais, 20 fév. — Labrière à Bordeaux, 26, 27 fév.; 1er, 28 mars; 6 juin, 4, 15 sept. — Pour une amende de police, 19 mars. — Raynal, maire, 26 mars. — Mauffort, 13 mars. — Sur un navire, Armange, Duillhot, 4 août.

Arrhes. V. Mariage. Arrière de Paris. V. Entrepreneur. Arrighi, avocat, 20 sept. Arrosemment de route. Les contrats à ce sujet sont-ils de la compétence administrative? 20 oct.

Artaud, 31 août. Artillerie. Des officiers de marine peuvent-ils y être incorporés? Incarcération d'officiers à ce sujet, 6 janv.

Artilleurs. V. Garde nationale. Artzinska, 3 fév.

Asile (droit d'). Jurisprudence suisse, 28 juin. Asnières (d') de la. Châtagnier, 29 mars.

Asphyxie d'un homme dans un four à chaux, 20 oct.

Assassinats (Commis ou tentés). Pestel, 2 nov. — Lemoine (révélation), 18 nov. — Jean Peny, âgé de 10 ans, 21 nov. — Denorius (menaces), 29 nov. — Gavioli, 8 déc. — Lambert, ibid. — Durand (de l'amant de sa femme), 9 déc. — Michon, 23 déc. — Thibeau-deau (suivi d'incendie), 29 décembre. — Bugnot, l'agoude, Nègre, Bois, et Dejouy dit Vicary, 4 janv. — Drouin-Lambert, 5 janv. — 7 février. — Face — Gasnier et Py, militaires, 6 janv. — De Colatigny au pays Basque, ibid. — Vandevonne, 13 janvier. — Eyssartier, dit Bijourjou, 14 janv. — Frédiani, 18 janv. — Barthaut, 20 janv. — P..., ancien huissier, 23 janv. — Moulinier, 24 janv., 3 sept. — Rousseau, caporal sapeur, 24 janv., 25, 30 juin. — Liénard dit le grand Bon-Dieu, 30 janvier. — Pourchat et Blanchet, 31 janv. — Padzierski, 2 fév. — Legeuvre, 7 fév. — Femme et fille Hébert, 17 fév. — Perrot et femme et fille Lima-set, 19 fév. — Un artiller, 26 fév. — Lenglet père, 3 mars. — Flageol, Guédec, Mollet, Française et Landille, 3, 6 mars. — Simon Violet, 6 mars. — Freyssengeas, 8 mars, 2 mai. — Lousteau (au Mont-St.-Michel), 10 mars. — Un cocher de cabriolet, 13 mars. — Femme Haré, — Rochet et Bouey, 14 mars. — Epoux Pourchas, 20 mars. — St. Roman. — Mouton (de l'amant de sa femme), 24 mars. — J. Hugon (de son fils), 26 mars. — Moulouck-Forar. — Coulson (sur l'Alexander), 28 mars. — Un marchand de chiffons (d'une fermière), 30 mars. — Viennet ou Viannet, 31 mars, 7 avril. — Un musicien du 9e léger, 5 avril. — Loubier, garde-chiourme, 5 avril, 11, 15 septembre. — Simonin, soldat, 10 avril. — Violet, 18, avril. — David, 21 avril. — Geronimi et Negroni. — Bertrand et Rougout, 25 avril. — Devaux, mendiant, Legrand, garde champêtre, et les époux l'Hoste 28 avril. — Rose, garçon de ferme, 19 mai. — Guitard, dit Seurin, Durand (Pierre), 23 mai. — Sabine Brésillon (pour un charivari), 25 mai. — Fray, hussard, 26 mai. — Forget, soldat, 9 juin. — Femme Larcher (de son amant), 19 juin. — Marsiliu Nicolai et Grigi, 3 juillet. — P. Noël, italien, 11 juillet, 15, 20 sept. — Cateland, 10 juillet. — Beau et Chagnaud. — Dietler, ancien gendarme, 27 juillet. — Honorine Pelois (de deux enfants), 28 juillet. — Treneuil, 30 juillet. — Lamondès, 1er août. — Chaîne (pour de l'eau), 6 août. — Cresp (d'une prétendue sorcière), 8 août. — Fille et femme Magne, 14 août. — Choffron, herboriste, 18 août. — James dit Passarel, 20 août. — Mariana, Sébastien et Francisco de Paula, 24 août. — Studer, 27 août. — Durand (menace), 28 août. — Rochan dit Choriat. — Leguay et Homo, 30 août. — Carré père, 4 sept. — Pallinacci, Cajutucoli et Lexcia. — Quille Casanova et Conti. — B... sergent de marine, 6 sept. — Un vigneron de Lestiac, 8 sept. — Epoux Bernazel et Bétalioulou, 12 sept. — Launay dit Morillon (de ses deux enfants), 15, 21 septembre. — Epoux Jourdan, 17 sept. — Antomarelli dit Galocchlo. — Paul Negroni (du frère d'un brigand). — Gony, portefaix. — Ver-Sel, voilier. — Nouvet, cultivateur, 24 sept. — Deveau, 25 sept. — Vercasson, 26 sept. — Bouchot, 27 sept. — Berge, sous-officier, 28 sept. — Suzarrini (par méprise), 29 septembre. — Demetrius Friciaceff. — Fansti, 2 octobre. — Soloniac et ve Gaugiran (par étouffement), 4 octobre. — Colonna, 11 octobre. — Durive, monomane, 19 octobre. — Lévêque, 22 octobre. — De Pontalba, père, 23, 24 octobre. — M... (de son oncle pour adultère), 26 octobre. — D'un enfant à Carvin, 13 nov. — De Fualdès (nouveaux détails), 15 nov. — D'un oncle à Sens, 25 novembre. — D'un aubergiste et de sa servante, à Livarot, 4 décembre. — Du sieur Guibert, 9, 11 décembre, 5 janv., 1er mai. — A Saint-Germain, par un tourneur en chaises, 15 décembre. — A Hasparen, pays basque, 18 décembre. — De deux époux sexagénaires, à Montmédy, projet contre le roi, révélation d'un fou, 26 décembre. — Prétendus offres, dans ce but, 23 fév. — Prémisé par la découverte d'un crâne, à Dunckerque, 28 décembre. — A Nonant, 30 janvier. — D'une préposée à la vente du timbre, 24 janv. — D'une fille enceinte, à Vendin, 27, 29 janvier. — En mer, par des nègres réunis sur un vaisseau, 29 janv. — D'un coïtroyeur, à Nancy, 30 janv. — Des époux Coutand, à Gailhac, 1er fév. — De la veuve Crépin, 13 fév. — D'une fermière, par un boléux, 14 février. — Du sieur A..., aux Champs-Elysées, 19 fév. — A la suite d'une vision, 23 fév. — De la famille Nazet, 27 fév. — D'un garde-champêtre par un aubergiste, 28 fév. — D'un enfant de 8 ans, à Varès, 1er mars. — De l'élève Cambay, 3, 7, 8, 9 mars, 22 mai. — Du sieur Mazet, pour politique, à Cette, 7 mars. — D'un garde forestier, 10 mars. — (Prétendu) du docteur Lafon, 13, 17 mars. — D'un lieutenant par son capitaine, 31 mars. — Du sieur Pelet, 2 avril. — Des époux Gressien, 3, 4, 6, 13, 18, 19, 24, 25 avril; 22 mai. — D'un vouturier par sa maîtresse. — De son jeune maître par une servante, 3 mai. — Du sieur Beaumez, 28 mai. — A Hasparen, d'après la découverte d'un cadavre mutilé, 2 juin. — Au hameau de la Filole, 22 juin. — A Alger (mesures préventives), 7 juillet. — D'un propriétaire, d'une femme et de deux enfants dans le département de l'Eure, 9 juillet. — Du sieur Sallet, 15 sept. — De deux gardes champêtres, 24 sept. — Des époux Vassal, 2 octobre. — A Cette, dans une maison publique, 8, 10 octobre. — D'un sablonnier de Villeurbane, 13 octobre. — Du sieur Duoullé, à Lalande, 24 oct. — Entre époux : un fermier de Habershausen (fanatisme religieux), 18 nov. — Vincent, 8 décembre. — Lematre, 9 déc., 6, 28 mars. — Gour, maître de danse, 11 décembre. — Bonneville, 19 décembre. — Cosson, 20, 25 décembre. — Dumesnil, fils d'un juge-de-peace, 6 janv., 1er juin. — A la Mi-Voie près Rouen, 10 janv. — Bertrand-Subra, 17 janv. — Geberdingen, 25 janv. — A Ingouville, 3 mars. — Femme Joyeux et les époux Martin, 17 mars. — Marinier, mendiant, 11 avril. — Bernard Moncassin, 11 mai. — Borgetti, 3 juillet. — Delestre, 24, 25 juillet. — Bouquet, 26, 28 juillet. — Hours, dit Brutus. — Marguerite, cordonnier, 28 juillet. — Un forçat évadé, à St.-Sauveur-des-Landes, 6 août. — Oudin, sa famille et ses domestiques, 1er, 5, 15, 25 septembre. — Gaspard, 19 sept. — Pujot, 22 septembre. — Entre époux à l'étranger : Une femme de Niederredern, 7 avril. — Thonus, en Belgique, 28 avril, 4 octobre. — Assassinats en pays étrangers : Angleterre : Naylor, Fisher, ouvrier, envers un manufacturier, 1er novembre. — O'Neill, Vitou et Melchla (victime enterrée dans un sac de cuir), 7 nov. — Famille Finegan, écossais, 9 novembre. — D'un fermier irlandais, 5 décembre. — Dean, 25 décembre, 17 janvier. — Ward, dans un

hôpital, 3 fév. — Des deux domestiques du sieur Hussay, 13 mars. — Wright, employé des dîmes, 31 mars. — De deux associés-Ribbonsmen pour parjure, 10 avril. — John Martin, 29 mai. — Steinburge (de sa concubine et de ses enfants), 14, 15, 18 sept.; 6, 29 octobre. — Allemagne: Bingé, Schwarz, Berker, Hemmerich, détenus, à Mayence, 1er janv. — De Gaspard Hauser, 1er, 5 janv.; 3, 8 mars; 9 juin, 11 sept. — Assassinat inventé par le journal. La Cour d'assises, 19, 22 mai. — Welter, curé, à Bade, 19, 29 septembre. — De Riesau, instituteur, à Hambourg, comparé à Steinburge, 29 octobre. — En Belgique: de la domestique du vicair de Ste.-Gudule, 14 novembre. — De la famille Buck, 5 avril. — Cambie, de Croote et Landrie, 28 mai. — Grésouil, 7 sept. — En Espagne, Uriarte, au Col-de-Balaguer, 13, 15 novembre. — En Italie, du directeur de la police de Parme, 10 fév. — Basaruni (ses enfants), 3 juillet. — D'une servante par son maître, à Lucerne, 24 mars. V. Chouannerie, Empoisonnements, Exécutions, Fratricide, Homicide, Meurtre, Meurs, Corses, Parricide, Vision.

Assignation. Est-elle nulle si le nom de la partie requérante y est mal indiqué, lorsque les copies de titres transcrites en tête le contiennent exactement? 2 mai. — A bref délai; est-elle nulle si, donnée par un autre huissier que celui commis, elle est remise au défendeur? 12 fév. V. Défaut, Profit joint, Hospices.

Assises (Cours d'). Un président de chambre peut-il y présider? 16 nov. — Un avocat peut-il y être appelé comme assesseur? Le peut-il sans qu'on ait constaté l'empêchement des membres du tribunal? Dans quel ordre peut-il être appelé? 25 avril. — Le juge qui a dirigé l'instruction d'un affaire, peut-il y siéger lorsqu'il s'agit de la juger? 30 mai. — Peut-on y remettre les causes au lendemain, en cas d'absence de témoin, et non à une session postérieure? 15 août. — Réflexion au sujet de celles de l'Aisne, 25 mai. — Sa vacance à Paris pendant les fêtes de juillet, 14 juillet. V. Identité.

Associations illégales. Annonce d'une loi et texte du projet, 24, 26 fév. — Société Raspail, 15 nov. — Société dans le département des Pyrénées-Orientales et à Estagel, 12 mai. — De l'union, à Cette, 14 mai. — Lacade et Pourriac, 25 mai. — Castel, serrurier, 29 mai. — Des amis du peuple, à Rouen, 14, 22, 23, 28 juin; 5, 20 juillet; 1er sept. — Brocardet (procès-verbal d'une séance), 9 juillet. — Des muetteuses à Lyon, 22 oct. — En Angleterre, de la tête de mort; Lovelesse frères, Stanfield et autres, 21, 26 mars, 19, 21 avril. — Des Ribbonsmen, 21 avril. — Immorale à Rouen, 22, 26 mai, 31 août, 7 sept.

Assommeurs. Prémisés lancés sur le peuple par la police, 24 fév., 8, 10 mars.

Assurance contre la grêle. Les frais et amendes dus par l'assuré à défaut de paiement de primes, sont-ils privilégiés dans la contribution ouverte sur lui? 24 avril. — Contre l'incendie: La compagnie peut-elle encore après l'expertise du sinistre, choisir entre son paiement ou la reconstruction? 8 déc. — L'indemnité de l'assuré ne doit-elle être que de la perte réelle justifiée par lui, ou de l'évaluation donnée dans la police aux objets assurés, sous la seule déduction des objets sauvés? Cette évaluation peut-elle servir de base pour apprécier la valeur des objets assurés, et fixer l'étendue des pertes? 14 mars. — Celle faite par une compagnie à primes d'objets déjà assurés par une compagnie mutuelle qui défend les réassurances, est-elle une garantie contre l'insolvabilité de la compagnie mutuelle? résonne-t-elle au contraire le premier contrat? 15 août. — Maritime: Par le fait de l'abandon du navire, les assureurs sont-ils mis au lieu et place de l'assuré? 4 sept. — Lorsque le contrat a été formé entre étrangers et en pays étranger, mais pour compte de qui il appartient, le propriétaire du navire, peut-il, s'il est Français, traduire les assureurs devant les tribunaux français? 29 sept. V. Courtier.

Athénor, substitut, 10 août. Attentat à la pudeur et à la morale publique: Bonchereau, instituteur, 24 nov. — Boyard, instituteur, 20 janv. — Brulez, instituteur, 15 mars. — Jean Eyquem, envers une vieille femme, 16 mars. — Envers la dame d'un cabinet de lecture, 25 avril. — Virginité, vertu Quatresous, 9 juin. — S..., curé à Pont-sur-Fonne, 10 juill. — Plelan, frère de l'école chrétienne, 5 sept. V. Outrage. — Des 5 et 6 juin: Tison, 8 mars. — Bastide, 20, 26 avril. — Bocquin, 19 mai. — Contre la sûreté de l'état. V. Complot. — Contre des sentinelles, à Bourg, 5 mai. — A Lyon, 21 mai. — Contre le presbytère d'Arcangues, 15 mai.

Atroupemens. A Paris (1re application de la loi), 8, 9 mars. — A Lyon, 9 mars. — A Beaune, 3 avril. — A Méze, 14 mai. V. Communions, Coalition d'ouvriers.

Aubé, 17 mai. — Aubé de Bracquemont, 26 janv.

Aubergiste. Est-il, dans tous les cas, responsable des vols commis chez lui? 25 nov. — Suffit-il, pour cela, d'articuler ce fait, sans le prouver? 27, 30 août. — Sont-ils présumés légalement débiter des boissons et liqueurs? 15 août.

Aubert, grainetier, 3 mai. — Aubert, lithographe, 5 sept. — Aubert, propriétaire, 18 sept. — Aubert, restaurateur, 1er, 26 mai. — Aubert, salinier, 7 sept. — Aubin, 9 avril. — Aubry, 4 mai. — Aubry, juge, 18 août. — Aubry, tonnelier, 18 oct. — Aubry (Veuve), 21 avril. — Aubusson Soubrebot, 24 mars. — Audat, 26 janv.

Audience solennelle. Lorsque les chambres civile et correctionnelle doivent composer, qu'à la première se trouve neuf membres et quatre à la seconde, faut-il pour compléter cette dernière, appeler trois conseillers, ou un seul de la chambre d'accusation? 30 déc. — V. Séparation de corps.

Audiffret (comte d'), 21 mars. Audonnet, 27 sept. — Audoussot, 20 juin. — Audry, 20 sept. — Auerbacher, 10 juill. — Auge, 28 mars. — Augéy-Dufresse, 22 janv. — Augier, 14, 22 juin. — Augier (Marthe), 7 sept. — Augier (Victor), 24 nov. — Auguste, 14 juill. — Augustin, médecin, 3, 4 août. — Aulagnier, 15 oct. — Aulard, 26 juin. — Aulmois (des), 30 janv. — Aumont (duc d'), 9 déc. — Aumont-Thiéville, 30 avril. — Aunay, 17 oct. — Auran, 19 mai. — Auvray (époux), 8 oct. — Auxion, 31 mai.

Aval. V. Cautionnement.

Avancement d'hoirie. V. Donation.

Avarie. Cause de mort, au Canada, 8 fév.

Avaries. Celles souffertes par les voiles et le gouvernail d'un navire sont-elles simples et à la charge de l'armateur? 4 sept. — Les réparations faites à un navire par suite de relâche pour voie d'eau et qui sont considérées par la loi comme avaries particulières, peuvent-elles être regardées comme grosses ou communes, lorsqu'elles ont eu lieu après relâche, délibéré par l'équipage, dans l'intérêt du salut commun et du navire et des marchandises? 5 mars.

Aveu judiciaire. Peut-on se prévaloir, en cassation, de celui fait en première instance, lorsqu'on n'y a point eu égard, et qu'en appel le bénéficiaire n'en a point excipé? 14 nov. — Lorsqu'un assigné en reddition de comptes, prétend être créancier au lieu d'être débiteur, ses registres peuvent-ils, en vertu de l'indivisibilité de l'aveu judiciaire, non-seulement prouver sa libération, mais sa créance? 4 janv.

Aveugles (jeunes). V. Legs.

Avoca (de), 6 avril.

Avocat. Depuis 1830, les tribunaux doivent-ils, continuer à remplir les fonctions de conseil de discipline, lorsque leur nombre n'est que de cinq ou au-dessous; ces fonctions n'appartiennent-elles pas aujourd'hui à chaque barreau quel que soit le nombre de ses membres? 29 janv., 22 juin. — N'y a-t-il que ceux inscrits au tableau de l'ordre qui aient droit à concourir à l'élection du conseil de discipline? Le procureur-général peut-il d'office et hors la présence de ce conseil, demander l'annulation d'une élection où cette condition n'aurait pas été observée? 21, 23 mars, 6 juin. — Peut-on leur déférer le serment décisive, pour attester la remise à leurs clients de pièces de procès qu'on leur a confiées? Quid, si l'avocat demande judiciairement le paiement de ses honoraires? Les tribunaux où les conseils de discipline sont-ils compétents pour statuer à cet égard? 22 mars. — Celui qui est suspendu par arrêt d'une autre Cour que celle où il exerce, peut-il continuer ses fonctions devant cette dernière? 28 fév. — Est-ce correctionnellement qu'il peut être poursuivi, pour un compte-rendu d'audience, dans un journal? 24, 27 mars. — Peut-on prendre encore cette qualité quand on a été rayé du ta-

bleau, même sur sa demande? 27 avril. — Peuvent-ils encourir une suspension pour avoir soutenu et imprimé avec trop d'ardeur les intérêts de leurs clients? 6 sept. — Sont-ils forcés de saluer les procureurs du Roi? 3 sept. — Refus de serment du barreau de Colmar, 13 nov. — Protestation de celui de Valenciennes, contre un discours du procureur du Roi, 10 nov. — Ouverture des conférences à Paris. Discours de M^e Parquin, 29 nov. — Nomination des secrétaires, 6 déc. — Abstention de visite au premier président, 5 janv. — Délibération au sujet de l'affaire de M^e Parquin, 24, 25, 27 juill., 14 août. — Sa réélection, 30 juillet, 4 août. — Visite à M^e Parquin, 2 août. — Clôture des conférences et banquet, 8, 9 août. — Choix de deux stagiaires pour deux discours, 11, 18 août. — Elections générales à Paris, 15, 22, 23 août. — A Rouen, 27 août. — A Toulouse, 30 août. — A Grenoble, 31 août. — A Orléans, 1er sept. — A Aix, 6 sept. — A Bourges, 6 janv., 8 sept. — A Châteaoux, 14 avril. — Voyage national, 30 nov. — Avocats désertant une défense à Rouen, en garde juin. — Différence entre les avocats anglais et français, 22, 23, 24, 7 nov., 20 août. — Avocats Belges: Election à Bruxelles du conseil de discipline, 23 janv. — Résolution de ce barreau sur quelques illégalités de l'administration au sujet du séjour des étrangers en Belgique, 1er mai. — Refus d'un avocat de juger au nom de Léopold, 25 juin. — Réquisition de serment, 16 juill. V. Arbitre-Juge, Octroi, Poursuite disciplinaire, Préfet, Réprimande, Avortement. Paulonie Lahoudic, 2 mars. — Bertrand et Layant, vétérinaires, 26 mars. — Femme Bournet, 22 juin. — Marie, servante par une sage-femme, 20 octobre. — A Marseille, 30 octobre.

Avoués. Cens reçus depuis 1812 peuvent-ils plaider les affaires sommaires dans lesquelles ils occupent? Les avocats peuvent-ils intervenir dans ce débat sans se faire assister d'un avoué? 13 janvier. — Hommage rendu par un client, 16 janvier. — Anomalie à leur sujet dans la loi départementale, 5 mars. — Election de leur Chambre à Paris, au Tribunal et à la Cour, 4 novembre, 31 août, 3 septembre. — Avoués Belges. Plainte de ceux d'Anvers contre un journal, 31 mars. — Nomination à Bruxelles d'un autre que l'acquéreur de la charge, 28 août. V. Copie de pièces, Enregistrement, Octroi, Office et Officier ministériel, Outrage, Patente, Préfet, Procédure, Procureur, Tarif, Vente d'étude. Avril, 13 août. — Aymé, 14 février. — Aynée, 6, 7 septembre. — Azevedo (d'), 10 avril.

B.

B... curé vendéen, 16 décembre. — B..., abus à son préjudice, 8 fév. — B... (Théodore), 26 avril. — B... (comtesse), 15 mars. — B... (époux), 2 juin. — B..., notaire, 19 juin. — B..., huissier, 4 juillet. — B... (femme), de Limoges, 6 juillet. — B..., instituteur, 17 juillet. — B... (baronne de), 21, 26 juillet. — B..., commis-voyageur, 27 juillet. — B..., inspecteur de l'Université, 22 août. — B... (femme), 10 octobre. — Babin, 24 août. — Bacosse, (Jeanne), 5 avril. — Bacquey (femme), 16 mars. — Badin, 8 octobre. — Badouix, 7 avril.

Bagnes. Travail à leur sujet, 9 février.

Bagration (princesse de), 3 avril.

Bail. Celui d'un bien communal, dressé par un maire, est-il un acte administratif ayant force exécutoire? 7 décembre. — Le bailleur doit-il indemnité au preneur pour les cas fortuits extraordinaires qui mettent obstacle à sa paisible jouissance? 13 mars. — Y a-t-il lieu à le résilier, si au lieu d'une menuiserie ordinaire on établit une fabrique de cerceaux? 7 avril. — L'interdiction d'y céder son droit, comprend-elle aussi celle de sous-louer? 22 août. — Comment doit être interprétée la clause suivante: « Le locataire fera placer une grille autre que celle actuelle, avec faculté, à l'expiration du bail, ou de la laisser, ou de remettre, en la retirant, une somme de... au propriétaire? » 12 sept. — La connaissance de ceux passés par une administration publique, est-elle de la compétence des Tribunaux? 4 oct. — Résiliation demandée à cause d'une affiche et d'un article de journal, 8 janv. V. Loyer. — Emphytéotique. V. Enregistrement.

Bailey (John), 3 fév. — Baillet, 8 oct. — Baillet, 27 janv.

Bailleur de fonds. V. Agent-de-change, Cautionnement.

Bailiff, 3 oct. — Bailliot, fille, 23 avril, 9 mai. — Bailly, 20 avril. — Bailly, détenu pour dettes, 9 nov. — Bailly (femme), 26 février.

Bains à l'eau courante. Submersion d'un clerc de notaire, 17, 21 juillet. — Autres accidents, 29, 30 juin.

Bajalot, 8 septembre.

Bals. Peut-on en ouvrir publiquement sans autorisation préalable? 8 nov. — Suffit-il d'avertir l'autorité? 11 janv. — Bal de M. Gisque, 7 mars. — Bals masqués de l'empereur de Russie, 10 novembre. — Empêchés pendant le carême, 21 fév. V. Théâtre.

Balayage. Celui de la voie publique est-il une charge de la propriété ou de l'habitation? 14 fév., 19 mars, 30 mai, 24 oct.

Balbon, curé, 2 février.

Baliveau, 31 janv. — Ballet, 14 fév. — Balloffet-Boutillon, 8, août. — Balla, 25 nov. — Balme-Dugaret, 8, 14 sept. — Balmerly, 5 oct. — Balzac (De), 6 septembre.

Ban (Rupture de). Celui qui l'a rompu avant le nouveau Code pénal, et qui a été emprisonné administrativement, peut-il être mis en liberté par une Chambre de mise en accusation, 9 novembre.

V. Surveillance, Vagabondage. (Faits). — Isnard, 21 nov. — Blanchard, 9 nov. — Dermonon-Anet, 5 déc. — Morel, 30 déc. — Fille Toutin, 29 janvier. — Un ouvrier laborieux de Rouen, 19 fév. — Simas, 1er mai. — Barbe, Huart, 28 mai. — Pizieux, 29 mai. — Royer, fille-mère, 27 juin. — Robin, Martin et fille Dard, 29 juin. — Leclair, prêtre, 3 juillet. — Monigon, 4 juillet. — Desjardins, 11 septembre. — D..., vagabond, poète, 29 sept. — Verrier (par méprise), 2 oct. — Gauthier Carté, se disant comte de la Lourdaye, voyageur légitimiste, 11 octobre.

Bancel, 14 juin. — Banchereau-Lagrange, 9 juin.

Banck-Notes: de Mèlignan et autres, 31 janv., 1er fév., 22 mars, 6 juillet.

Banque. V. Jeu de bourse.

Banque de France. Est-elle responsable des faux transferts faits au sujet de ses actions? 29 juin. — Affaire Laffitte, 16, 17, 18 nov. — De prévoyance, 29 décembre.

Banqueroute. Préparation d'une nouvelle loi, 2 déc. — Fraudeuse: Gasteau, agent d'affaires, 9 mai. — Femme Broye, 4 août. — Epoux Notheisen, 1er oct. — Vouthier fils et ses commis, 2, 4, 5, 26 octobre.

Banquet des Nantais à MM. Laffitte et Odilon Barrot, 19, 24 oct.

Bans (de), 11 sept. — Bapaunie-Lefebvre, 23, 30 juin, 6 juillet.

Roptème refusé en Belgique, 22 octobre.

Bara, 23 nov. — Baraduc, 5 déc. — Baragnon, 18 juillet.

Baraterie: L... R... et le capitaine Dini, 10 mars, 21 mai.

Baratte, 24 fév. — Barba, 30 avril; 7, 8 mai; 15, 29 juin; 3 juill. — Barbé-Marbois, 6, 20 avril. — Barbé-Zurcher et compagnie, 2 avril. — Barbereau, 10 sept. — Barbary, 19 juin. — Barbet (Henri), 5 janvier. — Barbier, frères, 7 sept. — Barbier, juge, 30 déc. — Barbier-Duffay, 12 mars. — Barbotan, 7 mai. — Barbou-Desconrrières, 16 août. — Bardet-Trochon, 18 avril. — Bardoux, 3 juill. — Baretja, 22 nov. — Barge (Marie), 5 juin. — Barillot, 23 juin. — Bariton, 18 sept. — Barive, 16 janvier. — Barlatier, 20 juin. — Barnet, 18 nov. — Barolet (Dlle.), 30 août. — Baron, 30 mai. — Baron, paveur, 31 oct. — Barrau (de), 22 janv. — Barraut, 7, 19 juill. — Barre, notaire, 20 nov. — Barré, 20 mars. — Barré, épicière, 10 nov. — Barré-Bertery, 22 mai.

Barreau. Réflexions sur son indépendance, 5 décembre.

Barrois, libraire, 14 mars. — Barrois, vins, 8 novembre, 11 janvier. — Barrot (Odilon), 25 juin, 4 sept., 6, 19, 24 octobre. — Baruel, 19 mars. — Barry, 24 mars. — Barthe, 6, 7, 12, 23 avril, 20 sept. — Barthélemy, 14, 17 mai. — Barthélemy, président, 12

décembre. — Barthélemy (hérniers), 9 avril. — Barthez, 24 sept. — Bartholot, 25 juin. — Barthoux, 18 sept., 30 octobre. — Barcolé, 6 octobre. — Baruch-Kalhm, 21 juin.

Basque (Pays). Scènes de violence, 30 décembre. V. *Rixes*.

Basse, 16 octobre. — Bastard de l'Etang, 13 septembre. — Bastien, 17 avril, 4 mai. — Bastien (Nicolas), 18 août. — Bastien (époux), 5 janv. — Bataille, 7 avril, 30 juillet. — Bathie, 4 juillet. — Bates (William), 10 mars. — Batur, 23 février. — Baucher-Doplessis, 12 sept. — Baudeau, 21 décembre. — Baudeloque, 8 janv. — Baudet, 14 mars. — Baudet, 19 juin. — Baudin frères, 17 décembre. — Baudoin, 30 juin. — Baudouin, 22 novembre. — Baudot (de), 4 juillet, 4 sept. — Baudouin, aubergiste, 15 août. — Baudouin, greffier, 13 juillet. — Baudry, 5 mars, 19 juin. — Baumlin, 30 décembre. — Baune, 1^{er}, 11 janv. — Baugier, 4 janv.

Bavière (Royaume). V. Protestations.

Bavoux, 5 février, 27 octobre; Bayard, lithographe, 5 sept.; Bayard (Maurice), 3, 5 octobre. — Bayan (époux), 17, 19 janv. — Bayeux, 4, 7 sept.

Bayonnette tombée dans un parterre, 4 juillet.

Baziers, 1^{er} mai, 29 août. — Bazile, 11 juil. — Bazin, 6 fév. — **B... Mutilation de la statue d'une vierge,** 5 mars. — Beaucé-Porro, 8 fév. — Beaugrand, 20 fév. — Beaujois, 5 janv. — Beuzem, 28 mai. — Beaumont, dit Richard, 3, 12, 19, 24 avril. — Beaumont (de), 17 juillet. — Beaumoulin, 16 octobre. — Beaurepaire, 31 août. — Beaume, 18 août. — Beauvau (princesse de), 23 août. — Bechet, 7 dé cembre, 5, 14 mars. — Becker, 10 nov., 4 mai. — Bedel, 20, 26 a ril. — Bedlington, 25 nov. — Béguignot, 30 juin. — Béguin-Billecoq, 2 avril. — Béhague (de), 5 mars. — Behr, 10 août. — Belamont, 2 août. — Belgiojoso (princesse de), 2 octobre. — Belh..., 26 mars. — Belin, 12 mai. — Belin-Leprieur, 16 août. — Bellan, 16 juillet. — Bellat, 27 juillet. — Bellefonds, 30 août. — Bellet, 17, 29 mai. — Bellier, 29 juin, 3 septembre. — Bellile, 17 juin. — Belliol, 30 août. — Belloni-Prat, 22 juin. — Bellot-Desminières, 4 juillet. — Belniss, 5 juillet. — Belot de Granville, 27 avril. — Benard, 29 décembre. — Bénard (Henri), 17 juillet. — Bénard (Estampes), 30 août, 5 sept. — Bénard ou Bernard, blanchisseur, 26 juin. — Bénard, porteur d'eau, 20 novembre. — Benai, 2 avril. — Benazet, 23 décembre.

Bénéfice d'inventaire. Lorsqu'une succession est acceptée à ce titre au nom de quelque mineur, cela suffit-il, pour que le sort des créanciers de cette succession soit fixé, et qu'ils ne puissent acquérir d'hypothèque sur la part des majeurs héritiers purs et simples? Ces derniers peuvent-ils consentir hypothèque sur leurs parts, à leurs créanciers, au préjudice de ceux de la succession? 11 décembre.

Benech, 7 mars. — Benezech, 9 mai. — Benit, 24 mai. — Benoist, négociant, 29 juin. — Benoit, traiteur, 19 juin. — Benoit (Bois), 8 sept.

Béranger (de), 25 octobre. — Bérard, 17 décembre, 1^{er} janv. 28 février. — Bérat, 8 fév. — Beraud, 30 juillet. — Béraux (femme), 19, 21 avril. — Berchut, 28, 30 août. — Béranger, 10 sept. — Béranger, député, 25 juin. — Berger, 9 juin. — Berger (Antoine et Zoé), 23 mai. — Berger (commis), 28 novembre. — Bergerat, 7 décembre. — Bergeret (fille), 13 janv. — Bergeron, 20 mars. — Bergeron, président, 30 mai. — Bergeron (Dlle.), 9 juin. — Bergier, 3 mars. — Bergensoni, 6 mars. — Bergue (prince de), 13 août. — Bernadac, 10 fév. — Bernard, 24 mai. — Bernard, banquier, 10 sept. — Bernard, bijoutier, 15 mai. — Bernard, forgeron, 22 septembre. — Bernard de Manchamps, 10 novembre. — Bernardy, 12 mai. — Bernaux 5 sept. — Berot, 24 janv. — Berret, 9 décembre. — Berry (duc de), 2, 5, 9, 10 oct. — Berry (duchesse de), 11 novembre, 22, 24 février. — Berryer, père, 28 fév. — Berryer, fils, 9, 25, 26 juin, 23 août. — Bert, procureur du roi, 10 août. — Bert, juge-de-peace, 23 oct. — Berthault, 22 octobre. — Bertheux (de), 20, 23 juin. — Berthier, 8 août. — Berthois (baron de), 23 juillet, 14 août. — Berthonneau, 16 février. — Berthin, 21 nov. — Berthin (veuve), 3 avril. — Bertinot, 5 décembre. — Bertolotto, 22 novembre. — Bertou, 24 janv. — Bertorat, 25 octobre. — Bertrand, 29 janv. — Bertrand, général, 30 avril, 4, 27 sept. — Bertrand, juge, 7 juin. — Bertrand (vins), 29 octobre. — Berville, 6 30 avril, 1^{er}, 9 mai. — Bessier (femme), 7 décembre. — Bessières, député, 25 juin. — Bessières, ouvrier, 16 juin. — Besson, 20 juin. — Besson, huissier, 9 avril. — Besson, préfet, 7 juillet. — Besson, savetier, 29 août. — Besson, substitut, 23 octobre. — Bessy, 10 juillet. — Betford (veuve), 24 avril. — Bettinger, 7 novembre. — Bettoni (Nicolo), *E Soci*, 13 sept. — Bezmon, 24 août.

Bian, 24 mars. — Bibi (Victoire), dite la dame de Pique, 27 juin. — Bichebois (Dlle.), 6 juillet. — Bichet, 26 sept. — Bichon (Rose), 27 juin. — Bidard, 14 mars. — Bidault, 2 mai, 30 juin, 4, 12 juillet. — Bidolet (Julie), 14 sept.

Biens communaux. V. Domicile.

Bidville (De), 23 janv.

Bigamie. — Lifon, 23 mai. — Epoux Bertonet, 5, 11 sept. — Gaillard, 8 sept.

Bigillon, 15 nov., 10 août. — Bignot (Claudine), 14 fév. — Bigot, 18 nov. — Bigot (fille), 26 fév. — Bijou (femme), 2 oct.

Bijoutier aidant un jeune voleur à prendre un état, 9 décembre. — *En faux. V. Pente.*

Billard, 26 mai. — Bilin-Bilot, 19 sept. — Billard, 8 décembre. — Billard-Devaux, 30 octobre. — Billet, 10 juillet.

Billet à ordre. Peut-il être valablement passé devant notaire? **Hypothèque** qui y est stipulée est-elle transmissible par endossement, de telle sorte qu'on ne puisse opposer au porteur aucun paiement ou compensation dont-il ne serait pas averti par son titre? 11 décembre. — Quand le souscripteur n'est pas commerçant et qu'il ne constate pas une opération de commerce, peut-on le considérer comme *lettre-de-change*, s'il indique un autre lieu pour le paiement, 25 janvier. — Ceux signés par une *actrice mineure* sont-ils valables? 24, 26 fév. — Lorsqu'il n'exprime pas une cause commerciale, le tribunal de commerce est-il néanmoins *compétent*, s'il y a endosseurs commerçants? 27 mars. — *Quid*, de ceux souscrits par un directeur de *journal*, si la cause n'y est point exprimée? 6 avril. — Lorsque des héritiers y contestent la *signature* de leur auteur, peut-on les forcer au paiement sans ordonner une *vérification d'écriture*? 25 juillet. — Celui qui porte une signature *sociale*, peut-il n'être pas reconnu s'il n'a pas été souscrit pour les besoins de la société? 6 septembre. — Son porteur par *endossement postérieur à l'échéance* est-il passible de toutes les exceptions que le souscripteur peut opposer au cédant? 22 octobre. — La bonne foi du tiers-porteur suffit-elle pour que celui qui le lui a transmis, ne le rembourse qu'après jugement sur *faux principal* qu'il sollicite au sujet de cette obligation? 24 octobre. V. *Courtier de commerce, Failli, Faillite, Lettre-de-change, prescription, Protet.*

Billet de banque d'Angleterre. Singulier débat au sujet de sa perte, 22 août.

Billets de spectacle, périmés et vendus pour bons, 28 mars.

Billey, commune; 2 juillet, 18 sept. — Binet, 14 mai. — Bioche, 18 déc., 8, 10 janv., 22 août. — Biragne (de), 16 janv. — Biret, 26 mars. — Biscornet (Femme), 15 sept. — Bissette, 20 mars, 31 août. — Bisteigne, 23 juillet. — Bitry (Virginie, Vertu), 15 fév. — Bitterlin, 31 mars, 29 juin. — Bizemont (de), 7 juillet. — Bizet. V. *Garde nationale.* — Bizot, 9 août.

Blagek (veuve), 5 juillet. — Blaizot, 18 mai. — Blaja, 19 mai. — Blaker, 12 janv. — Blanc, 15 mai. — Blanc, substitut, 30 déc. — Blanc (Eugène), 15, 19, 30, 31 mai. — Blanc (Edmond), 25 nov., 9 déc., 7 avril. — Blanchard, 14 mai. — Blanche fils, 4 juil. — Blanche, soldat, 2 juil. — Blanche, substitut, 12 déc. — Blanchet, avocat-général, 9 juin. — Blanchet, consul, 7 juillet. — Blanchin, 7 mars.

Blancs-seings soustraits, 27 fév. V. *Abus.*

Blanchisseur. V. Faillite.

Blasco (Femme), 22 janv. — Blavier, 30 mai. — Blavignac, 18 avril. — Blaye (Dlle), 26 fév.

Blayes (Citadelle de), 1^{er}, 2, 5, 6 janv., 3, 4 avril.

Blé. Peut-il encore être soumis à un impôt? 6 mars.

Blégnés (Femme), 17 mars. — Blévery, 31 août. — Blesson, 27 août.

Blessures graves, par un domestique fou, 24 mars. — Avec de l'eau forte; G..., médecin, 9 avril. — Vincent; douanier, 17 avril. — Michel Colonna. — Boursier, pied-bot, 9 juin. — Martin, docteur, 9 juillet. — Troc (Vins), 10 juillet. — Cabis, lancier, 11 juillet. — Delalonde, dit Cannibal, 24 juil. — Gauthier, conseiller municipal, et sa fille, 16 août. — Femme Lemaire, 27 août. — Veuve Bernard, 28 nov. — Une ouvreuse de loges, 1^{er} janv. — Des détenus au mont St-Michel, 2, 20 janv. — Envers son père; Poudelet, 9 janv. — Braün, soldat, 15 janv. — Juillot, 16 janv. — Avec de l'eau bouillante, 18 janv. — Lafontaine, 20 janv. — Demarest, 25 janv. — Calfin, 19 fév. — Un soldat à son major, 23 fév. — Grosdoigt, 3 mars. — Avec de l'eau forte par une maîtresse délaissée, 3 mars. — Entre frères à Verdun, 29 janv. — Portier, couvreur, 30 août. — Dubocq, époux Tassot, 4 sept. — Martin, monomane, 6 sept. — L..., maître de forges, 15 sept. — Siméon et Coignard. — Le couvreur, 20 sept. — Samuel Banzet, 21 sept. — Nicolas Bras. — Un inconnu envers une dame de Montpellier, 26 sept. — Patrognon, égoutier, 28 sept. — A coups de bouteilles, par amour; Aufray, 5 oct. — Lemoine-Herbant, 8 oct. — Ferdinand Goupil, 17 oct. — Monnier, 19 oct. — Dubourg, 22 oct. — B..., jeune Belge à Reims, 30 oct. — *Entre époux*, Bossier, 7 déc. — Saleur, 18 janv. — Luc, 7 mars. — *Par imprudence et négligence*: un cavalier à un enfant, 5 avril. — Avec son cheval, Dufresse, 6 juillet. — Renaudin, inspecteur de police, 17 avril. — Un charretier envers un vieillard, 29 juin. — Leloup, postillon, 22 janv. — Un cocher de cabriolet envers un joueur de violon, 24 sept. — Un marchand de vins, 22 oct. — Par explosion de bombes en Belgique, 9, 10 oct. V. *Recrutement, Voies de fait.*

Bloc frères, 18 sept. — Blondeau, publiciste, 15 fév., 22 mai, 4 août. — Blondel, 19 juillet. — Blondin frères, 22 mai. — Bloomfield (Ellen), 1^{er} nov. — Blosset, 26 sept.

Bo... Mutilation d'une statue de vierge, 5 mars. — Boake, 28 juil. — Bobot, 1^{er}, 26 mai. — Bocage, 8 mars. — Bodin, 29 janv. — Bodle (George), 24 nov. — Boem, 2 fév. — Bohéas, 24 sept. — Bohy, 21 sept. — Boileux, 8 août. — Boimot (Veuve), 25 juil. — Bois (époux), 14 nov.

Bois à brûler. Ordonnance de police à ce sujet, 10 oct. V. *Chantier, Faillite.*

Bois et forêts. Les adjudicataires des coupes qui n'ont pas fait dresser procès-verbal des délits qui y ont été commis, en sont-ils de droit présumés auteurs ou complices? 18 nov. — Y a-t-il lieu à prononcer autant d'amendes qu'un délinquant porte de fagots? ou doit-on entendre par charge non un fagot, mais la quantité de bois proportionnée aux forces du porteur? 27 fév. — Lorsque des habitants font paître des troupeaux dans un bois communal en vertu de décisions administratives, non revêtues de la sanction Royale, peuvent-ils être acquittés par suite de leur *bonne foi*? 10 mars. — Ceux qui cessent de faire partie du domaine public, doivent-ils être cotisés comme les autres bois de la commune? 18 juin. — Dévastation de ceux de Gigean et Balarnac, 14 mai. V. *Procès-verbal, Usage.*

Boisseau, propriétaire, 2 août. — Boisseau, avoué, 2 janv. — Boissière, 27 nov. — Boissieux, 25 mai. — Boisson, 7 juillet.

Boissons falsifiées. Dunan, médecin, et Jarsaillan, 14 mai. — Autre fait, 30 mai. V. *Alcool, Contributions indirectes.*

Boiteau, 17, 18 mai. — Boitel, 12 mai, 9, 27 juillet, 31 août, 19, 20 sept. — Boiteux, 8 mai, 16 oct. — Boloix, 28 fév.

Bombe introduite chez un marchand de meubles, 3 avril. V. *Blessures par imprudence.*

Bompard, 9 juin.

Bon ou approuvé. V. Cautionnement.

Bonafont, 8 oct. — Bonamy, 6 sept. — Bonaparte (Madame Lætitia), 7, 29 juin. — Boncenne, doyen de la faculté de droit de Poitiers, 23 avril. — Boncenne, substitut, 30 déc. — Bonchamp (de), 17 oct. — Boudoit, 23 mai. — Bondy (Vicome de), 16 avril. — Bone, 25 juin. — Bonin, 2, 8, 25 déc. — Bonnaire, 25 oct. — Bonnaire (de), 21 mai. — Bonnard (Femme), 4 août. — Bonneau, 6, 7 sept. — Bonneau, abbé, 10 août. — Bonneau, nourrice, 28 nov.

Bonne foi. V. Bois et Forêts, Cartes à jouer.

Bonnefoy-Desaulnay, 5 mai. — Bonnefond de Lavialle, 10 juil. — Bonnejean, 4 mai. — Bonnet, 26 sept. — Bonnet, chirurgien, 7 mai, 9 juin. — Bonnet, conseiller, 28 fév. — Bonnet (Succession), 6, 15, 20, 29 mars. — Bonnet-Desmaisons, 27 août. — Bonneville (Femme), 19 déc. — Bonvallet, 22 juin. — Boivoisin (Femme), 14 août. — Bony, 28 nov., 14 mars, 8, 15 sept. — Bony (Comtesse de), 1^{er} mars. — Boode, 16 janv., 15 mai. — Booth, 28 août. — Borda, 13 déc. — Bordeaux (Duc de), 22 fév., 11 juil., 13 août. — *Bordeaux*, ville, 5 fév., 24, 28, 29 mars. — Bordes (Femme), 28 juil. — Bordet, 10 août. — Bordier (Jean), 2 oct. — Bordier (Femme), 11 sept. — Bordigné (de), 25 janv., 13 août. — Bordin, 17 sept. — Borel, 30 déc., 25, 26 juillet. — Borghèse (Princesse de), 7, 29 juil. — Borghetti (Femme), 3 juil. — Borie, aîné, 6 fév. — Borie (Femme), 9 mai. — Borne, 17 mars. — Borot, 19 mai. — Bortherel, 24 oct. — Bory (Veuve), 4 sept. — Boscarey (Femme), 19 mars. — Bosco, 30 juil. — Bosquillon de Fontenay, 10, 20 nov. — Bossé, 2 oct. — Botherel (Vicome de), 14, 16 juin, 8 oct. — Bottin, 29 oct. — Botton, 23 août. — Bouard, 27 janv. — Boubée de Brouqueus, 17 juil. — Boubers (Comte de), 30 juin. — Bouchard (Femme), 27 sept. — Boucher, 8 déc. — Boucher, employé, 28 avril. — Boucher (Héritiers), 6 avril. — Boucher-Lemaistre, 25 nov., 26 déc.

Bouchers (faux poids et viandes insalubres), 19 déc.; 14, 28 fév.; 2 juillet, 15 oct. — A *Charleville*, 11 janv. — Vente de chien pour du mouton, 18 juil. V. *Aliments, Oetroi, Boucherie.*

Boucherie. Le pouvoir exécutif peut-il réglementer ce commerce au point de contraindre les garçons étaliers, qui s'établissent, à n'établir qu'à une certaine distance du maître qu'ils ont quitté? 28 septembre.

Bouchet, 16 mai, 22 juin. — Bouchot, 27 sept. — Boudet, 29, 30 juin; 15 sept. — Boudin, 2 fév. — Boudinot, 31 janv. — Boudon, 7 juin. — Boudousquié, 26 juil. — Boué, 15 nov. — Bouffay, 22 oct. — Bouffiers, 17 mars. — Bougel, 25 sept. — Bongenet, 19 avril. — Bouilhac, 14 août. — Bouillier, 12, 13 déc. — Bouillon (Duc de), 4, 27 août. — Boulanger, avocat, 27 nov., 8 janv., 22 août. — Boulanger, procureur du roi, 26 déc.

Boulangers. En matière de contravention dans le poids des pains, sont-ce les art. 479 et 480, ou 471 et 474 du Code pénal, qu'il faut leur appliquer? 27 mars. — Le maître est-il responsable du pain sans poids que son employé vend hors de la maison? 4 mai. — Poursuites pour contraventions, 13, 17, 29 nov.; 6, 19, 30 déc., 15, 22, 23, 27 janv.; 1^{er}, 7, 14, 24, 26 fév.; 6, 14, 20, 21, 24, 27 mars; 18, 20, 27 avril; 3, 4, 30 mai; 1^{er}, 5, 9 juin; 2, 16 juil.; 1^{er}, 21 août; 4, 13 sept.; 5, 15, 27 oct. V. *Aliments.*

Boulay, 21 mai. — Boulay, graveur, 19 oct. — Boulay (époux), 28 nov. — Boulay de la Meurthe, 22 janv. — Boulenger, 6 juin. — Boulestreau, 19 octobre. — Boulie (De la), 26 juin. — Boule, 26 mai. — Bouquet, 26 sept. — Bouquet (femme), 26, 28 juil. — Bourand, 8 août. — Bourbon-Busset (Vicome de), 4 août. — Bourdeau, député, 25 juin. — Bourdet, 17 mai, 30 août, Bourdier-Moreau, 10 octobre. — Bourdon, 12, 17 fév. — Bouré (Louise), 29 janv. — Bourg, 12 oct. — Bourgade, 24 oct. — Bourgain, 10 mars. — Bourgeois (Anicet), 12 mai. — Bourgeois, horloger, 10 janv. — Bourgeois (vins), 12, 17 mai. — Bourla, 12 mars. — Bourmont (de), 9, 18, 25 avril. — Bournet-Verron, 18 mai. — Bourrier, 18 juil. — Boursault, 21 mars. — Boursault, lithographe; 5 sept.

Bourse. Doit-on considérer comme *jeu*, les *marchés à terme*, sur les effets publics, lorsqu'ils n'ont eu pour objet qu'une opération sur la hausse ou la baisse? 2 juillet. — Entrée de celle de Paris interdite aux dames 1^{er} novembre, 9, 15 août. — Emprunt Guehard et opérations scandaleuses, 23, 31 octobre. — Bâtiment mutilé par un factionnaire, 30 janv., 27 mars. V. *Emeute.*

Bourse commune. V. Société.

Boury, architecte, 28 fév. — Boutsier-Larrien, 13 fév. — Bousat, 4 sept. — Bousquet, 26 décembre, 29 juin. — Bousquie, 15 novembre. — Boutefoy, 27 novembre. — Bouteillon, 16 août. — Bouthier, 26 juin. — Bouthonay et Ce., 8 juin. — Boutigny, 25 juin. — Boutin (bois), 5 sept. — Boutin (époux), 19 juin. — Boutin, juge, 19 fév.

Boutique (Tenue et fermeture). V. *Procès-verbal.*

Bouvery, 28 août. — Bouvier, 10 août. — Bounzain, 2 juillet. — Bowler, 10 mars. — Boyd, 4 juillet. — Boyer, 18 août. — Boyer, médecin, 22 juin. — Boyer, procureur du roi, 9 février.

Bracciano (Duc de), 26 février. — Brachet (marie), 28 sept.

Braconnage. Gamblin et Lumière, 31 mai. — Gabriel, 16 août.

Brambilla (Dlle.), 7 novembre. — Brandebourg, 20 mars. — **Brangue,** commune, 27 août. — Braquemari, 6 octobre. — Brasseur-Roi, drame, 15 mars, 19 avril, 7, 21 mai. — Braun, 6, 26 oct. — Braux, 11 juillet. — Bravard, 8, 25 novembre. — **Bray-en-Cinglais,** commune, 16 fév. — Bréard, 15 novembre. — Bréban (Dlle.), 9 novembre. — Brechet, 9 décembre, 6 janv. — Brechet et Lesueur, 28 mars. — Brée, 27 juin. — Breffort, 27 juillet, 2 août, 26 septembre. — Brégé, 23 novembre. — Brennan (Anne), 8 fév. — Brenner, 7 juin. — Brent (Daniel), 4 juillet. — Bresson, 21 mai, 13 juin. — Breteinstein, 22 fév. — Brethous de la Serre, 18 mai. — Bretille, 6 décembre, 21 juin. — Breton, 11 juillet, 6 septembre, 13 oct. — Breton; garde, 6 janv.

Brevet d'invention. Celui d'une méthode pour l'enseignement peut-il être l'objet d'une cession? 14 juin. V. *Contrefaçon.*

Briant-Durocher, 26 avril. — Brickstock, 1^{er} mai. — Bridoux, 7 fév., 6 avril. — Brière de Valigny, 1^{er}, 6, 7 novembre. — Briffault, 12 déc., 18 juillet.

Brigand fameux arrêté à Milan, 19 déc.

Brigandage dans les montagnes de l'Ouest, 17 fév.

Brigand, 13 fév. — Briggs, 9 mai. — Brillantais (de la), 10 janv. — Brillé, 31 mars. — Brillot, 19 juillet. — Brincard, 22 septembre. — Briois (de), 18 juin. — Briolay, 8 sept. — Briqueville, député, 15 septembre. — Briqueville (madame de), 30 août.

Bris de clôture. A Nogent-sur-Marne, pour l'arbre de la liberté, 19 juillet. — Par un gendre chez son beau-père, 8 août.

Brisbarre, 10 nov. — Brisseaud, 23 mai. — Brives, ville, 7 sept. — Brivois, 23 fév. — Brixi, 6 sept.

Brocantiers en contravention, 28 fév.

Brocard, 7 juillet. — Brodat, 14 juillet. — Broglie (duc de), 22 sept. — Broguis, 29 mars. — Broissin, 3 août. — Broix (de), 25 janv. — Brolemann, 31 mars. — Broniot, 29 janv. — Bronzac, 23 août. — Brosset, 24 fév. — Brosson, frères, 1^{er} mai. — Brotier, 16 juin. — Brouchon, 10 novembre. — Brougham, 30 juin, 2, 4, 5 juillet. — Broussais (Casimir), 5 juillet. — Broussard, 20 septembre. — Brousse, 9 avril. — Brown, 20 oct. — Broyard, 30 mars. — Broye, 22 oct. — Bruce (William), 23 janv. — Brugnot (ve), 14 août. — Brullée, 8 janv., 5 mai. — Bran, 18, 28 sept. — Brune, maréchal de France, 7, 8 septembre. — Brunel, 19 sept. — Brunet, 9 mai, 12 septembre. — Brunet (Aristide), 25 oct. — Brunot-Ewbank, 7 mars. — Brunswick (duc de), 27 nov., 1^{er}, 2, 26 fév.; 2 août, 3 avril, 12, 13 septembre; 19 octobre. — *Bruzelles*, ville, 4 janv.

Buchez, 18 décembre, 17 mars. — Buchot, 1^{er}, 10, 20 nov. — Buchoz-Hilton, 31 août. — Buck (de), 5 avril. — Budan, 1^{er} août.

Budget des communes. V. Pensions.

Buffet, 9 mars. — Bugle, 28 juillet. — Bugni, 11 octobre. — Buidé, 5 sept. — Buisson, maire, 23 avril. — Buisson (femme), 21 mars. — Burdet, 23 octobre. — Bureau-Véritas, 21 avril. — Bureaux, 10 fév. — Burg, bijoutier, 2 août. — Burkner (John), 6 juin. — Burnet, 18 avril. — Burridge, 10 nov. — Butor, 12 avril. — Butel, 23 nov. — Buzelin frères, 25 sept.

C.

C... (Abus à son préjudice), 8 fév. — C..., ex-agent-de-change, 19 mars. — C... (Bois), 5 mai. — C..., employé, 12, 18 mai. — C..., étranger (Différent avec un oiseleur), 17 avril. — C... (Epoux), 16 août. — C... (Marquis de), 26 juin. — C..., demoiselle espagnole, 5 janv. — C... (Veuve, née Mori), 27 août. — C... (Madame de), 16 avril. — Cabane, 14 juin. — Cabanon (Veuve), 31 mai. — Cabaret, 9 juillet.

Cabaretiers bruxellois condamnés pour fausses mesures, 1^{er} janv.

Cabet, 23, 24, 25 janv.; 3 fév., 1^{er}, 3, 22, 24 mars; 7 sept. — Cabial, 19 sept. — Cabit, 19 juillet. — Cabockin (Veuve), 26 janv. — Cabrol, 7 fév. — Cabure, 29 janv. — Caacult, 22 nov.

Cadastre. Les réclamations relatives aux évaluations et à la classification cadastrales doivent-elles être soumises à la vérification d'experts? 11 mai.

Cadavres humains mis dans le commerce, 8, 14 sept. — Découvert à Marseille et attribué à une famille dont un membre avait disparu, 14 sept. — Conservé dans un sac par un ami, 16 oct.

Cadière, 2 août. — Cadien, 4 juil. — Caën (Ory), 21 sept. — Cagnin, 2 avril. — Cagnard, 15 sept. — Cahen, 13 mars. — Cahière-Alleau, 10 janv. — Cai, 30 janv. — Caille, 14 mars. — Caillet, 20 janv., 14 juillet. — Caillou, 1^{er} août.

Caisse hypothécaire. Ses opérations peuvent-elles être annulées, comme entachées d'usure? 28 mai, 18 juin, 30 juil., 7 sept. — *Quid*, de la stipulation par laquelle, en cas d'expropriation du détenteur de l'immeuble avant le remboursement du prêt, elle se réserve pour indemnité le paiement de deux des annuités non encore échues? 7 sept. — Un notaire, parent ou allié, au degré prohibé, d'un membre de sa chambre, peut-il recevoir un acte, ou ce membre a stipulé pour la société en vertu de son mandat? *Quid*, si le notaire est lui-même actionnaire? 7 sept.

Caisse de révérence. V. Pension.

Caissier. V. Faillite.

Callaut, 23 mai. — Calby (Femme), 14 sept. — Caldagnès, 5 janv. — Callandreau, 24 mars. — Callandreau (Femme), 25 mai. — Callendau, 21 mai. — Calmet (Dom), 4 oct.

Calonnie. Cambridge, 20 fév. — Un portier et une fiutière, 3 août.

Cambay, 3, 7, 8, 9 mars; 22 mai. — Cambiat, 8 déc. — Cambridge (Duc de), 1^{er}, 2 fév.; 3 avril, 2 août. — Camille, Gorre, Daux et Cie, 2 avril. — Camin, 10 fév. — Camoin, 28 août. — Campagnole, 4 juillet. — Campana (Angélique), 29 sept. — Campbell, 23 oct. — Campels, 7 mai. — Camper, 23 oct. — Camus-Catheux, 10 nov. — Camus-Romagny, 30 déc.

Canal Canaux. Lorsqu'une action en *dommage* par suite d'une concession peut donner lieu à l'interprétation d'actes administratifs, les tribunaux doivent-ils se déclarer *incompétents*, ou surseoir jusqu'à ce que l'autorité ait interprété ces actes? 28 déc., 11 janv. — L'état doit-il les frais d'un projet lorsqu'il s'est réservé une *condition potestative* qui ne se réalise pas? 8 fév. — Les actions de canaux déclarés inaccessibles et insaisissables par une loi, si ce n'est pour créanciers privilégiés, peuvent-elles être déléguées avec subrogation dans ces privilèges, lorsqu'il est reconnu que leur prix a réellement servi à payer ces créanciers? 12 fév. — Est-ce au conseil de préfecture à statuer sur l'action en *dommages*, intentée par des riverains à des concessionnaires lorsqu'il est achevé? 2, 3 août. — Un entrepreneur de *travaux publics* à qui il est imposé d'amener ses matériaux par un canal désigné, en doit-il supporter les droits de passage? 6 oct. — Affaire de celui d'Orléans, du Loing et de l'Essonne, 28 déc., 11 janv., 12 fév. — Canal du midi. V. *Société.*

Canaple, 9 avril.

Canard déposé au greffe, 8 oct.

Candidature. Lettres sur celle d'un avocat à une place de juge 10 nov.

Canet des Aulnois, 30 janv.

Cannes. Ceux qui, à la porte d'établissements publics, les abandonnent à la foi publique, peuvent-ils poursuivre, en abus de confiance, les préposés du dépôt, si ces derniers, les ayant retrouvés chez eux, ne les retrouvent pas toutes? 19 juill. V. *Armes prohibées*.

Cannibale anglais mangeant la langue de son adversaire, 2 juill.

Cannizzaro de Wimbledon (Comte de), 20, 21 juin. — Canon V. *Communes*.

Capelle, 3 juill. — Capet, 27 nov. — Capcy, 2 janv. — Capin, 9 mai. — Capin, président, 15 nov. — Capin, procureur-général, 21 mai.

Capitaine, 30 mars, 3 avril.

Capitaine de vaisseau. Celui qui avant de prendre charge n'a pas fait visiter son navire, est-il, par cela seul, responsable de tous les événements, sans pouvoir prouver que le sinistre a été le résultat de la force majeure? 25 avril. — Un capitaine reçu peut-il être mis sur un navire marchand, comme porteur d'expédition seulement, et placé sous le commandement d'un capitaine non reçu, sans porter atteinte à l'ordre public? Le capitaine reçu qui, par son refus d'obéir, a empêché le navire d'arriver à sa destination, doit-il des dommages-intérêts? 8 juill. V. *Prêt à la grosse*.

Cappe, 15 mars, 1^{er}, 5 juill.; 7 août, 19, 23 oct. — Cappon, 22 sept. — Caquot, 11 nov. — Carboneau, 11 juill. — Carboneau, 18 avril. — Carcassonne, 10 nov. — Carcel, 2 juillet.

Carence (Procès-verbal de). V. *Jugement*.

Carenet, 17 mars. — Carion (Veuve), 3 août. — Carlier, 29 déc. — Carlisle (Richard), 29 oct. — Carlos (Don), 16, 17, 18 juill., 10 sept. — Caro, 9 fév. — Carol, 3 mars. — Caroline (Dlle), 25 juill. — Caron, coiffeur, 20 mars. — Caron, colonel, 24 avril. — Carou, juge, 26 avril. — Caron, négociant, 24 oct. — Caron (Vins), 30 mars. — Caron-Vitel, 16 août. — Carondelet (Marquis de), 13 nov. — Carondelet, général, 17 sept. — Carots, 8 oct. — Carouget (Femme), 15, 22 fév. — Carré, colonel, 26 juill. — Carrel (Armand), 18, 19 juill.; 4, 5, 10 sept.; 6 oct. — Carrère, 7 nov., 16 oct. — Carrié de Boissy, 30 mai. — Carrier, 4 oct. — Carrol, 2 fév.

Cartes à jouer. Le voiturier qui est porteur de fausses, peut-il être relaxé sur sa bonne foi, surtout si elles lui ont été remises sous une dénomination mensongère? 14 sept. — *Biscuités*. V. *Escroqueries*.

Carton, 21 nov., 5 sept.

Cartouches découvertes à Bayonne, 5 mai.

Carulli (Ferdinando), 6 août. — Casalta, 2 oct.

Caserne. V. *Impôts*.

Cassagne, 10 août. — Cassagne, 1^{er}, 4 nov. — Cassau, (de), 30 déc.

Cassation. Une citation erronée dans un arrêt peut-elle y donner lieu? 28 août.

Cassé, coiffeur, 21, 26 juill. — Castagner (Veuve), 19 juill. — Castaing, juge, 23 oct. — Castejon, 10 sept. — Castel, 4, 12 juill. — Castellau, 7 mai. — Castellane, 20 juill. — Castellane (Comte de), 7 mai. — Castellini, 3 sept. — Castille (Baron de), 25 avril. — Castery, 5 fév.

Castro par une femme envers son mari, 14, 17 juill.

Catelin, 13 août. — Catelin (Femme), 29 août. — Cathrein, 25 août. — Caubert (Femme), 7 juill. — Caullet, 9, 12 mai. — Caumartin, 10 nov., 25 juill.

Cause grasse. L'hermaphrodite, 22 fév.

Caussidière, 1^{er} mai. — Caucunay-Epinay, 6 janv.

Cauton. V. *Adjudication préparatoire, Lettre-de-change, Surenchérisseur*.

Cautonnement civil. Celui donné sous la forme d'un endossement, causé valeur en garantie, doit-il être considéré comme un aval et dans ce cas la caution est-elle passible de la contrainte de corps? 7 mars. — Sous l'ancienne législation, celui donné dans une lettre missive, devait-il être revêtu du bon ou approuvé, pour être valable? 10 avril. — Le bailleur de fonds qui l'a fourni en demeure-t-il toujours propriétaire, de telle sorte que le créancier du titulaire de la charge dont il répond, ne puisse pas confondre cette somme dans une contribution ouverte à leur requête? 20 juill. — Celui du commis d'une maison de commerce doit-il être affecté au paiement des tiers, victimes de ses infidélités, par privilège à ses autres créanciers? 21 mars. V. *Notaire*.

Cautonnement de journaux. Est-il attaché à la personne du gérant ou à l'entreprise elle-même? 7 déc. — Les rentes sur l'état, qui en forment l'importance, peuvent-elles, lorsque le journal est en faillite, être saisies par les syndics au profit de la masse, quoiqu'elles appartiennent à un tiers? 31 août. — Peut-on y soumettre, comme périodiques, ainsi qu'à la déclaration préalable (s'ils sont criés) des écrits publiés à des intervalles inégaux, avec annonce expresse qu'on ne suivra aucune régularité de publication? 3 fév. — *Quid*, si ces écrits ont toujours de nouveaux titres, et qu'on ne fait pas d'abonnement? 13 avril. — Le fait de défaut de cautionnement pour un journal jugé politique, doit-il être poursuivi contre le propriétaire ou le gérant de l'entreprise, quand ce dernier n'est pas connu par une déclaration régulière? 21 mai. — Un journal peut-il publier tous les dimanches un supplément sans fournir un cautionnement spécial pour cet objet? 31 mai. — *Journaux poursuivis de ce chef*: Le *Bons Sens*, 31 mai. — *Les Cancans*, 13 avril. — *La Chronique*, 28 déc. — *Le Conciliateur*, 14 nov., 15, 28 déc. — *La Dominicale*, 22 mars, 16 mai. — *L'Écho de la Fabrique*, 26 mai. — *L'Extra Muros*, 23, 19, 24 oct. — *La Gazette de Franche-Comté*, 7 déc. — *La Gazette des Ecoles*, 31 août. — *Le Légitimiste*, 31 août, 12 oct. — *Le Télégraphe*, 27 août. — *Tisiphone*, 31 mai.

Cauvet, 16 mai. — Cavailhon, 30 déc. — Cavailhon (veuve), 27 avril. — *Cavailhon*, commune, 23 mai. — Cavelan, 31 mai. — Caveret, 10 juillet. — Cayla, 20 nov. — Cayot (Dlle.), 13 juillet, 9 août. — Cazac, 7 déc. — Cazalet, 30 juillet. — Cazavant, 23 octobre. — Caze, 26 janv. — Cazier, 21 avril.

Cecconi, 25 nov., 5 fév., 30 mai, 6 juillet.

Cédules hypothécaires d'Espagne. Celles données par le roi Joseph, en récompense à des officiers français, doivent-elles être acquittées par la France? 22 nov., 2, 8, 25 déc.

Celen (Henri), 26 déc. — Celery (Joseph), 25 nov. — Cellery, 24 mars. — Cellières, 27 août. — Censter, 24 sept.

Censure, d'un membre du ministère public à Atkirch, 7 nov. — Littéraire et théâtrale. V. *Imprimeur et Théâtre*.

Cercueils. V. *Bail*.

Certificat remarquable: Morgen, médecin, 20, 23 nov.

Césaire, 13, 14 sept. — Césarini (duc), 26 fév. — Cès-Caupène (baron de), 28 février, 15 mars, 23 avril, 7, 21 mai.

Cession de part ou d'intérêt social. V. *Enregistrement*.

Cessionnaire. V. *Femme mariée*.

Ch... et Ce., 15 sept. — Chabannaux, 7 juin. — Chabannes (marquis de), 7 mai. — Chabert, 19 mars. — Chabert (femme), 2 nov. — Chabrilan (de), 30 oct. — Chabrol (de), 24 avril. — Chabrol de Volvic, 2, 5, 9, 10 octobre. — Chagot, 4, 16, 18, 22 août.

Chaîne de condamnés. Départs de Bicêtre, 24 avril, 22 sept. — Voyage, 30 juillet, 3, 20 août.

Chaix-d'Est-Ange, 24 sept. — Chaline, 20 juillet. — Chalon, 30, déc., 28 août. — Chaltas, 27 novembre, 26 fév.; 12, 13 sept.; 19 oct. — Chaman, 18 juill. — Chambon (de), 17 juillet.

Chambord (Domaine). Le gouvernement peut-il le séquestrer sur le duc de Bordeaux? 22 fév.

Chambre de commerce de Paris. Elections, 22 déc. — Chambre des députés; ordonnance de convocation et observations à ce sujet, 2, 3 juillet. — Des députés de Bavière; résolutions au sujet de plusieurs membres frappés d'incapacité provisoire, 29 mars. — *Des Pairs*: nomination de vice-présidents, 22 sept. — des *Procuradores*: poursuites contre un journal, 8 octobre.

Chameau, 31 janv. — Chameron, 19 juill. — Chamerot, 9 mai, 5 juillet, 1^{er} octobre. — Chamot, 12 fév. — Champeaux (femme), 23 mai. — Champès, 24 mai. — Champet (veuve), 25 nov. — Championnière, 12 fév. — Champrosay, 18, 22 déc. — Champrosay, 3 avril, Champrosay, 30 août. — Chancel, 14 fév.

Chancellerie anglaise. Modification de ses statuts, 12 janv.

Chandelles (fabricants de). V. *Epiciers*.

Chanial, 22 sept. — Chanoine, 11 avril.

Chansons séditieuses. V. *Chant, Cris séditieux*.

Chant du départ. Est-il historique ou séditieux? 14 août.

Chanteurs non autorisés. Joly, 16 avril. — Femme Cahigné, 1^{er} mai. — Epony François, 3 mai. — Deroussel; Esteta, Tournour, Lebréf, Taillan, 4 mai. — Observations à ce sujet, 7 mai.

Chantiers de bois à brûler. Observations sur leur établissement dans un quartier de Paris, 12 janv.

Chanpie, 25 oct. — Chantrier, 22 juin. — Chapelle, 12 mars. — Chapman (femme), 1^{er} fév. — Chapon-Dabit, 15 fév. — Chapoumière, 8 oct. — Chapoteau (Dlle), 8 mars. — Chapel (William), 6 juin. — Chapsal, 16 août, 14 sept. — Charamaule, 25 septembre.

Charcutiers (Faux poix, viande insalubre), 15 janv., 14 juin, 2 juillet, 13 sept.

Chardin-Hadaneourt, 18 avril. — Chardon, 23 mai. — Char-dot, 17, 19 janv.

Chargement. Le prix des marchandises qui composent celui d'un navire, doit-il, pour allouer une indemnité, être réglé d'après leur valeur au départ ou au débarquement? 4 sept.

Charivari. Celui donné à un député est-il un délit politique de la compétence du jury? 6 janv., 23 fév., 7 mai. — *Des députés*: Joubert, 11 nov., 30 déc., 6 janv., 23 fév., 7 mai. — Salvaudy, 4 déc. — Quénaut, 15 sept. — Au député de Caen, 2, 11 juillet. — A celui de Marseille, 2 juillet. — *Particuliers*: à une jeune fille près Rouen, 4 nov. — A une fille-mère, 17, 18 déc. — Pour un mariage, et dispersé par un curé, 27 nov. — Par un ex-curé à Haussez, 16 juillet. — A Formery, au mariage d'un vieillard, 11 octobre. — Dirigé par le charivari, 27 fév.

Charles X, 25 nov., 17 janv., 24 fév., 2, 13 avril. — Charlet, 26 juillet. — Charlet, capitaine de vaisseau, 8 juin. — Charlier (veuve), 31 mai. — Charlot, 7 mars. — Charlot, juge, 24 mars. — Charlot, notaire, 5 fév., 24 août. — Charost, 16 août. — Charpentier, 21 mars. — Charpentier, courtier, 8 juin. — Charpentier, libraire, 3 avril, 7, 8 mai, 15, 29 juin, 3 juillet. — Charraud, 17, 18 avril.

Charrettes. Contrevenon pour défaut de plaques à Londres, 20 juin. — Chartiers; abandon de voitures, 15 octobre.

Charrier, 16 fév. — Charron, noyé en voulant sauver deux enfants, 2 octobre. — Charton (Dlle.), 9, 28 avril. — Chartrey, 9 janv. — Chartron, 9 avril. — Chassaigue, 22 octobre. — Chassau, 25 janvier.

Chasse. Le décret de 1812 est-il inconstitutionnel? 30 déc. — Peut-on s'y livrer en tous temps dans une propriété, close de murs ou de haies? 1^{er} nov. — *Quid*, si la clôture n'est point partout en bon état? 12 oct. — *Quid*, si l'on n'a point de port-d'arme? 17 janv. — *Quid*, sur un chemin, lorsqu'on y attend le gibier, qu'on fait rabattre? 17 fév. — *Quid*, sur des terres ensemencées, même en payant indemnité? 16 juillet. — Celle au marais est-elle permise en tous temps? 16 octobre. — Celui qui donne à loyer un terrain pour cet usage, est-il tenu de l'engiboyer? 23 oct. — Le propriétaire qui, dans un bail, ne se la réserve pas expressément, est-il censé l'avoir aliénée au profit du fermier? 30 oct. — Un garde ne peut-il dresser de procès-verbaux valables que dans les lieux soumis à sa surveillance? 23 octobre. — Les peines de la récidive en cette matière peuvent-elles être appliquées lorsque les premiers faits remontent à plus de deux ans? 25 juillet. — Y a-t-il prescription légale de ce délit, si l'autorité néglige d'en poursuivre la répression dans le mois? 16 oct. — (Délits): Revel, 18 déc. — Largentier, garde champêtre, 23 fév. — Hewet, gentilhomme anglais, 8 sept. — Un garde particulier, 16 octobre. — Deux dames à Chartres, 30 octobre. — Des curés en Belgique, 15 sept. — Poursuite de chasseurs à Amaloux, 26 sept. — à Carquefou, 29 sept. — A la Grande Evernière, 5 oct. — Chasseur renversé par un cerf blessé, 25 oct. — Avis à ce sujet de l'administration du Timbre à Limerick, 18 août. V. *Poudrière*.

Chasse de St-Vincent-de-Paul, 24 mars.

Chasteau-Dubreuil, 3 mars. — Chastel, colonel, 15, 19 mai; 17 oct. — Chataigneraie (de la), 29 mars, 9 avril. — Chataignier, 3 août. — Chateau, 28 juill. — Chateau (Femme), 25 nov.

Château Royal. V. *Elections*.

Chateaubourg (Femme), 28 déc. — Chateaubriant (de), 22 déc. — 5 janv., 18 juill. — Châtel, abbé, 21 avril. — Chatelin, 11 oct. — Chatillon, 10 fév., 17 juill. — Chatillon (Veuve), 2 oct. — *Chatillon-sur-Loire* (commune), 9 août. — Chatur-Lafosse, 2, 11 juillet.

Chats. Vente de chats écorchés, femme Lepage, 1^{er} nov. — Etranglés par un chien de vidangeur, 16 août. — Chat à qui l'on fait observer le vendredi, 20 janv. — Chat de Wittington, 18 juill.

Chattelmann, 24 nov. — Chaucha, 22 janv. — Chaudot, 23 nov., 4, 16, 18, 22 août. — Chauffour, 26 oct. — Chaunin, 28 mars. — Chaussecourte, 5 juin. — Chausson (Louise), 22 juill. — Chavardet, 16 janv. — Chauveau (Ad.), avocat, 9, 19 janv.; 27 fév., 30 oct. — Chauvenet (de), 26 janv. — Chauvet, 7 août. — Chauvière, 23 mars. — Chazel (Femme), 30 juill. — Chazot, 23 oct. — Chegaray, 19, 20, 21 avril.

Chemins vicinaux. L'administration peut-elle rechercher leurs anciennes limites? Peut-elle empêcher de diminuer ceux qui ont plus de six mètres de largeur? 16 août. — *De fer*: de Roanne, 30 janv. — De la Loire, 2 juin, 3 juill. V. *Société*.

Chemineau, 14 mars. — Cheneveux, 21 nov. — Chenu de Pierry, 27 août. — Chéron, 23 avril. — Chermout (de), 23 fév. — Chéry, 8 déc., 18 mai. — Chesneau, 24 sept. — Chetard, 12 déc. — *Cheval-Blanc* (commune), 23 mai.

Cheval abandonné après un accident, 16 juin. — Dont on coupe les jarrets par vengeance, 6 août. — Incendié, 13 sept. V. *Meurtre, Vice rédhibitoire, Chevaux-inmeubles*. V. *Théâtre*.

Chevalier, limonadier, 19 fév. — Chevalier, St-Simonien, 12 mars. — Chevalier, dit Rembelli, 23 juill. — Chevalier (Femme), 27 nov. — Chevallier, époux, 12 fév. — Chevallier, juge, 28 août. — Chevaussat, 9 août. — Chevillotte, 11 nov. — Chevreau, 14 fév. — Chevrier, 21 nov. — *Chevry* (commune), 16 août. — Cheynet, 20 juin. — Chichon, 9 nov.

Chien. Mémoire de soins donnés à un malade, 21 mars. — Patricien dans un puits, 25 juin. — Tué pour une poule, 11 juill. — Vendu comme du mouton, 18 juill. — Etrangleur de chats, 16 août. — *De chasse*, assassiné, 9 mars. — Donné à l'essai et perdu, 12 mars. V. *Poies de fait*.

Chiésu, 18 juill. — Chilhaut de la Rigaudie, 1^{er} nov., 2 déc., 21 mai. — Chiora, 30 juill.

Chiqueurs tachant les vêtements des dames, 22 sept.

Chirard, 23 fév. — Chiret (Veuve), 25 avril.

Choléra. V. *Moines*.

Chollet (Vins), 19 juill. — Chopin, 7 juill. — Choppart, 2 janv.

Choriste. V. *Théâtre*.

Chose jugée. V. *Emigrés, Garde nationale, Opposition*.

Chouannerie. Bourasseau, 8 nov. — Soulard, 13 nov. — Barboteau, 22 nov., 18 janv., 14 fév. — Borderon, 22 nov. — Bouchard, 29 nov. — Dénéchaire, 11 déc. — Poulin, Huet et Louis, 9, 14, 15, 19 déc.; 1^{er}, 11, 31 janv.; 3, 14, 16 fév. — Mandart, 23 déc., 5 mars, 6 avril; 25, 28, 29, 31 août. — Charette, dit Gaspard, de Kersabiec et autres, 22 déc., 23 janv. — Larochejacquin, 29 déc. — Ory, 17 janv. — Certereau, 17 janv., 22 fév. — Robert, 20 janv., 5, 16 mars. — Veuve Goussin (Recel), 22 janv. — Loiseau et Fallour, 25 janv. — Le Divateh père, 7 fév. — Héranut, 24 fév. — Courant, 27 fév. — Ouffray père, Boissy, La Morinière et autres, 5 mars. — De Bourmont fils, de Coislin fils et Terrien, dit Cœur-de-Lion, 7 mars. — Le Morel de Melrand, 21 mars. — Martineau, 22 mars, 15 mai. — Femme Hoedé (Recel), 27 mars. — Gauthier, percepteur, 23 mars. — Foucherot et Bichon, 6 avril. — De Bourmont père, 9 avril. — Loyant (Recel), 21 avril. — De Bordigou fils, Ollivier et Clément Lesray, 21 mars. — Chabin et Bouvet, 3 mai. — Germain, René, Breton, 5, 30 mai, 11 août. — François Haye, 5 mai. — Saru, Lardoux et Guerrier, 9 mai. — Jamain et Gréllon. — Prévot, Révail et autres. — Audion. — Larchevêque, déserteur. — Moudra frères. — Herbreteau. — Coutanceau Trotin et Joll. — Dubin et Du-

rand — Bonnecour et Robin. — Chassériau, Jamain et autres. — Brthy, 15 mai. — Evenot, 26 mai. — Menézo, 2 juin. — Jean Martin. — Belliard, 7 juin. — Sauvêtre et Brégeon, 16 juin. — Barreau, 15 mai, 2 août. — Giraud et Jamain, 3 août. — Bouvet, 15 août, 18 sept. — Verger, 30 août. — De Cheigné, 31 août. — 14 septembre. — Beillaud, Martin et Hamond, 25, 27, 28, 29 sept. — Les capitaines Sans-Gêne et Sans-Peur. — Julien Franchet, 2 oct. — De Caqueray, Belon et Maupont, 6, 11 oct. — Rousseau de Moulfrand, 16 oct. — François Bourou, 15 mai et 30 oct. — De Clahat, 30 oct. — Epoux Bastard (Dénonciation calomnieuse), 2 nov. — Poursuite de deux gendarmes à Chemillé, 1^{er} nov. — Prison de Beauvoir, 8 nov. — Attaque d'une diligence à Carquefou, 17 nov. — Du courrier de Ploërmel, 12 mars. — De la diligence d'Angers, 11 août. — Vol dans la forêt de Rouxière, 11 nov. — *Assassins*, des sieurs Ménard et Martin, 13 nov. — Du sieur Marion, 719 du Loiret, 6 déc. — Reddition de Réfractaires. — Poursuite de sept autres, 17 déc. — *Violences* chez le maire de Vallet, 23 déc. — A Vandrennes, 2 fév. — Envers le sieur Tellier, juge de paix, 3 fév. — A Barèze, 13 fév. — Envers les sieurs Charrier et Berthonneau, 16 fév. — A Durial, 26 fév. — Envers un cultivateur d'Elven, 4 avril. — Envers un habitant de la Mostière, 1^{er} août. — Envers un procureur du roi, 15 sept. — Envers la ferme de la Mostière, et à Allaire. — Evasion de deux réfractaires arrachés aux Gendarmes, 7 août. — *Dommages-intérêts* demandés contre des gendarmes, 3 fév. — *Mancœuvres* des légitimistes aux assises de Bourbon-Vendée, 15 mai. — Privilèges des chouans au bagne, 17 fév., 12 mars. — Recherches à Paris de deux contumaces, 15 oct. — Manière d'envisager la chouannerie de la *Gazette du Midi*, 1^{er} janv. — Insuffisance des mesures du gouvernement, 22 janv. — État actuel de la Vendée, 3 août. V. *Cris séditieux, Commutation de peines, Exécution, Journal-Quotidienne*.

Choumaré, 2, 21 déc., 11 janv. — Choupot, 28 août. — Chrétien, 15 mars, 15 juin. — Chaffart (Femme), 19 mars.

Chute d'un maçon du haut d'un échafaudage, 6 oct.

Cicéron, avocat, 9, 27 juill.; 31 août, 19, 20 sept. — Cimetière (Amand), 3 mai.

Cimetière. Peut-on s'opposer à son établissement, quand il n'est pas à la distance légale? Est-ce le Conseil-d'Etat qui est compétent à cet effet? 5 déc. — Est-ce au maire ou au curé qu'en appartient l'administration, 22 fév. V. *Emeute*.

Circumstances atténuantes. La Cour doit-elle soumettre au jury celles qui peuvent se rattacher à chaque question? 24 nov. — Les jurés peuvent-ils en déclarer lorsqu'ils ne sont pas appelés à s'en expliquer? 2, 17 janv. — Doivent-ils alors être renvoyés dans leur chambre pour régulariser leur réponse? 27 avril. — *Quid*, si avertis légalement à ce sujet, ils oublient d'y répondre, 4, 6 janv. — Doivent-ils exprimer à quelle majorité ils les reconnaissent? 17 janv. — Peuvent-ils, à cet égard, modifier leur réponse par des suppléments? 22 fév. — Lorsqu'ils ne déclarent pas à quel fait ils les appliquent, leur réponse les embrasse-t-elles toutes? 23 avril. — *Les conseils de guerre maritimes* peuvent-ils en reconnaître? 12 avril. — Peut-on les appliquer à des contraventions prévues par des lois spéciales en matière de débit de vins, par exemple? 16 mai, 28 juin. — Admises pour la première fois en faveur d'un parricide, 18 déc. V. *Jury criminel*.

Circulaire du procureur-général de Paris, 20 juill. — Ministérielle. V. *Armes, Imprimeur*.

Cissé, 3 juillet.

Citation (Assignment), V. *Douane, Garde nationale*.

Citation erronée (Allegation). V. *Cassation*.

Citoyen. Peut-on se qualifier ainsi en justice? 16 avril.

Clare, apprenti, 19 sept. — Clapernou. V. *Law*. — Claude, curé, 14 fév.

Clause pénale. V. *Arrêt-Résolutoire*. V. *Exécution provisoire*. — *Révocatoire*. V. *Testament*.

Clausel, maréchal de France, 25 sept. — Claverie, 9 déc. — Cleenswerch, 23 janv. — Clemançon, 1^{er} sept. — Clément, avocat, 17 oct. — Clément frères, 20 juill. — Clément, conseiller de préfecture, 23 oct. — Clément (Femme), 4 avril. — Clément de Grandprey, 1^{er} oct. — Clémambault, 5, 10 juill. — Clerc, imprimeur, 19 oct. — Clerc-Lasalle, 12 déc. — Clérisse, 11 sept. — Clermont-Tonnerre, 18 juill. — Clérot, 1^{er} juin. — Clesse (Fille), 25 juill.

Clientelle d'un avocat anglais interceptée, 19 janv.

Cluquet, 10 avril. — Clongenson, 1^{er} déc. — Clotier de Bessey, 2 janv. — Clouseau (baron de), 29 mars, 1^{er} mai. — Clotier, 25 nov.

Clôtures. V. *Possession annuelle*.

Clonet, 2 juin, 7 juill. — Clugny (Dlle), 3 août.

Coalition commerciale. Faut-il pour qu'elle existe, non seulement qu'il ait monopole, mais qu'on ait opéré une hausse ou une baisse de prix? (Commissaires de roulage), 1^{er}, 2 fév. — De négociants Lyonnais pour hausser le prix du sel, 7 mars. — *Coalition d'ouvriers*: des bijoutiers, 14, 18 nov.; 11 janv., 24 fév. — Des bouchers, 11 nov. — Des boulangers, 4, 11, 14, 15 nov.; 8, 9, 12 fév.; 9 mars. — Des cambreurs, 1^{er}, 2 déc. — Des charbonniers d'Anzin, 21 déc. — Des chandeliers, 29 déc. — Des charpentiers, 17 nov. — Des chaudronniers, 25 janv. — Des ciseleurs, 27 nov. — Des cordiers, 12 janv. — Cordonniers de St-Etienne, 8 mai. — Des conturiers de Vauvray, 25 nov. — Des dorures sur bois, 23 mai. — Des épingliers, 4 août. — Des fileurs de Louviers, 19 déc. — De Paris, 1^{er} janv. — De Reims, 1^{er}, 4, 8 sept. — En Angleterre, 4 août. — Des fondeurs en caractère, 14, 17 nov. — Des imprimeurs en calicots, en Angleterre, 10 mars. — Des layetiers, 15, 16, 18 nov. — Des menuisiers à Genève, 19 janv. — Des porcelainiers, 8 mars. — Des selliers, 8 janv. — Des écuriers à Angers, 16 juill. — Des tailleurs d'habits, de Charleville et Mezières, 17 juill. — De Dax, 20 déc. — De Metz, 8 janv. — De Rouen, 15, 22 nov.; 2, 23, 24, 26, 27, 28, 29, 30 nov.; 2, 4, 8, 9, 14, 15, 21, 22, 28, 29, 30, 31 déc.; 23, 24, 26 janv. — De Tours, 22 juill. — De Genève, 28 nov. — De Londres, 11 mai. — Des tailleurs de pierres, 3 août. — Des teinturiers, à Lyon, 9 mai. — Des tourneurs de chaises, 10 janv. — D'ouvriers, en général, à Lyon, 19, 21, 24, 26, 27 fév.; 1^{er} mars, 25 avril. — A Marseille, contre les ouvriers Génois, 11 déc. — A Montpellier, 5 fév. — A Puteaux, 20 avril. — *Provocation*: La société des droits de l'homme, 26, 27, 28, 30 avril; 9, 12, 13 juin, 5 sept., 10, 11 oct. — Observations sur les coalitions, 20 nov. V. *Atroupemens, Emeutes, Collision, Insurrection, rassemblements*.

Cocard nationale insultée. Souchon et Macary, soldats, 20 nov. V. *Comédien*.

Cochon de Lapparant, 22 mai. — Cocu, prêtre, 7 juill. — Coculey, 28 mai.

Code pénal prussien substitué aux lois françaises dans les Provinces Rhénanes, 2 nov. — Code pénal militaire, en Saxe et en Belgique, 12 janv. — Code rural, 25 sept. — *Codification* des lois aux Etats-Unis, 12 janv.

Cœur du premier grenadier de France, 5 juill.

Cœuret, 8 juill. — Cœuret de St-Georges, 20 nov. — Coffiniers, 9 janv., 30 oct. — Cognac, 30 juill. — Cognet, 6 janv. — Cohen, journaliste anglais, 22 nov. — Coisne, 25, 31 août. — Coissieu, 16 juill. — Colasse, 5 juill. — Colatey, 6 janv. — Colaud (Comte), 15 oct. — Colin, commis-aire de police, 20 oct. — Colin, juge, 4 juillet. — Colin, procureur du roi, 21 mai. Colin (Femme), 23 fév., 9 mars. — Collard, 24 sept., 23 oct. — Colleau, 4 oct. — Collate, 3 oct. — Collin, agent de remplacement, 6 fév. — Collin, chapelier, 2 août. — Colliot, 17 fév.

Collision à la Martinique, 5 avril. V. *Insurrection*.

Collocation. V. *Femme mariée, Hypothèque*.

Collot, 17 mars. — Colmet-d'Age, 31 août. — Colombel, 14 mai. — Colquet (Femme), 20 déc.

Colon, disparu à Cayenne, 4 juill.

Colons (indemnité des). Le légataire sous bénéfice d'inventaire ne doit-il compte aux créanciers de son auteur que du dixième de l'indemnité? 25 déc. — Le légataire particulier n'a-t-il droit qu'au dixième de son legs, bien que la succession soit bénéficiaire et que

Corréjoles, 15 oct. — Corréze (femme), 22 juin.
Corruption de fonctionnaires par une entreprise de jeux, 4 janvier.
Corsange, 7 fév. — Corvaisier, 12 fév. — Couvisart, 1^{er} janv. — Cossin, 15 septembre. — Cossou (femme), 20 décembre. — Cosa (marquis de), 24 janvier. — Coste, 20 janv., 18, 20 sept. — Coste, avocat, 8, 14 fév. — Costes, 2 avril. — Cotelle, 1^{er} fév., 9 août. — Cotte (de), 30 janvier, 1^{er} septembre. — Cottin (Etienne), 23 janvier. — Cottin, gendarme, 11 août.
Coucher. Celui ordinaire du délit, lorsqu'il paraît somptueux au créancier saisissant, peut-il être remplacé par un autre? 10 novembre.
Couchies, 22 août. — **Coucy-le-Château**, commune, 25 janv. — Coudère de St.-Léger, 23 février. — Couguet, 28 avril. — Congouille, 8 fév. — Couillaud, 20 septembre. — Coulmann, 5 février. — Coulon, ancien soldat, 24 mai. — Coulon (de), 12 septembre. — Coulouier, 5 octobre. — Coupelle, 14 juillet. — Courbonne (de), 21 novembre, 1^{er}, 5 janv. — Courcelles, 21, 25 novembre. — Courdaja, 19, 20 janvier. — Courtaigne, 25, 27 juin.
Courte-paille, pour découvrir un voleur, 17 novembre.
Courier (Paul, Louis), 22 mai. — Cournot, 21 mars.
Cour d'assises. Condamnation par police d'audience, 11 nov. — Misérable état de celle de Melun, 22 novembre. — Placement d'un tableau de la justice à Paris, 2 août. — De cassation: Rentrées, 2, 8 novembre. — Discours au roi des Belges, 1^{er} nov. — Visite, 9 novembre. — Restauration, 2 novembre. — Adresse du nouvel an au roi, 4 janvier. — Incident causé par deux vieillards, 16 mai. — Pose du portrait de Napoléon, 15 septembre. — Indication de sa rentrée et de son arrière, 24, 30 octobre. **V. Défense**.
Des comptes: audience de rentrée, 2 novembre. — Adresse du nouvel an, 4 janvier. — Exécution des ordonnances des 9 juillet et 26 novembre 1826, 27 mars. — Comptes des travaux trimestriels, 6 avril, 13 juillet. — Remise de son rapport au roi, 20 avril. — Chambre des vacations, 11 août. — Ordonnance sur ses archives, 27 août. — Mémoire de M. Maffioli, sur ses appointements, 10 septembre.
Cours royaux. Un arrêt qui déclare qu'un conseiller attaché à la chambre correctionnelle a été appelé à la chambre civile, en remplacement d'un membre légalement empêché, constate-t-il suffisamment que les membres de la chambre d'accusation, que la loi appelle au 1^{er} ordre, sont ceux auxquels s'applique l'empêchement? 8 fév. — Pour compléter la chambre des appels de police correctionnelle, on peut-on appeler un membre de la chambre des mises en accusation sans observer l'ordre d'ancienneté que dans le cas où la cour d'assises tient sa session? 22 septembre. — Commentent-elles un excès de pouvoir en fixant une résidence d'huissier contrairement aux tribunaux de 1^{re} instance? 13 fév. — **V. Roulement**. — **Cours royaux**. Rentrées: Agen, 13 novembre. — Aix (messe du St.-Esprit), 14 novembre. — Protestation contre une nomination, 2 fév. — Arrière de ses affaires, 23 fév. — Demande d'une chambre temporaire, 22 mars. — Amiens, rentrée, 22 novembre. — Etat de son rôle, 24 janv. — Angers, rentrée, 13 novembre. — Bastia, adresse sur les événements de Lyon et de Paris, 8 mai. — De Caen, 7 novembre. — Colmar, 13 novembre. — Douai, 16 novembre. — Lyon (messe du St.-Esprit), 21 novembre. — Montpellier, 13 novembre. — Paris, 4 et 16 novembre. Adresse du nouvel an, 4 janvier. — Roulement, 16, 18 août. — Ordre des audiences des vacations, 1^{er} septembre. — Pau (retrée), 13 novembre. — Poitiers, 4 décembre. — Rennes, 14 novembre. — Rouen, 7 nov. — Toulouse, 11 novembre. — **Cour des pairs**. Sa constitution, 16, 17, 18, 19, 21, 23 avril; 2, 11 mai; 20, 22 octobre. — Cours étrangères. **V. Etats pontificaux**.
Courte clandestin. Rouy, Corby et autres, 29 décembre, 1^{er} janv., 5 fév. 12 et 13 avril. — A Bruxelles, 1^{er} et 4 janv. — L'arrêt en cette matière doit-il constater, le lieu et la date des délits, sous peine de nullité? Le juge d'instruction a-t-il pu ordonner des visites domiciliaires, et examiner les livres des négociants pour constater ce délit? 13 avril.
Courtier d'assurance. Celui qui, au lieu de faire souscrire la police, par des assureurs de la place, se procure des signatures d'une place étrangère est-il commissionnaire pour compte, et, à ce titre, responsable du droit de ristourne en cas de résiliation du contrat par le fait de l'assuré? 21 avril.
Courtiers de commerce. Les billets qu'il souscrit ne sont-ils de la compétence consulaire qu'autant qu'ils ont pour cause une opération commerciale? 18 déc. — Leur chambre syndicale peut-elle être reçue comme partie civile, sur les poursuites exercées contre des courtiers qui auraient enfreint les devoirs de leur profession? Lui appartient-il, en statuant sur une plainte, d'examiner la qualité de la partie civile et de la déclarer non recevable? 30 août. **V. Gourmet-Piqueur**. — **Courtiers maritimes**. **V. Société**.
Cousin, négociant, 31 mars. — Cousin (époux), 28 juillet. — Cousin (Elisa), 23 oct. — Cousin (femme), 23 février, 9 mars. — Coutard, 4 août. — Coutard (comte), 30 avril, 23 juin, 25, 28 août. — Coutaud (époux), 1^{er} fév. — Couteleux, 28 sept. — Coutelette, 20 sept.
Coutellerie. **V. Contrefaçon**.
Couthon, 13 novembre. — Couthois (Dlle.), 9 juin. — Couture, 5 février. — Couturier, 26 fév. — Couturier, boulanger, 26 mai, 13 juillet.
Couturières. Sont-elles sujettes à patente? 10 août.
Couvert. **V. Pillage**.
Cramer, 3 oct. — Crane (Daniel), 31 mars.
Crépaud, accusateur, 26 sept., 17 oct.
Créponne-Duillard, 10 août. — Crauby (Rosa) 8 janvier. — Crawford, 17 juillet.
Créance. **V. Legs**.
Créancier. Celui qui se sert d'un titre ou pacte de famille, qu'il s'est procuré par indélicatesse, peut-il être forcé à le restituer avec dommages-intérêts? 12 fév. **V. Emigrés, Femme mariée, Travaux publics**. — **Créancier d'associé**. **V. Société**. — **De Faillite**. **V. Privilège, Tierce-opposition**. — **Hypothécaire**. **V. Folle enchère, Tierce opposition**. — **De femme mariée**. **V. Indivision**.
Crémieux, avocat, 25 nov., 23 déc., 19 sept., 24 oct. — Crépin (ve), 13 fév. — Crépu, 21 avril. — Crescrot, 18 oct. — Creton, 7 juillet. — Creusot (société du), 14 avril, 28 juin, 4, 16, 18, 22, août. — Crevet (veuve), 13 janvier. — Crevou (Dlle.), 15 octobre.
Crieurs publics. Sur le refus de visa du commissaire de police, peuvent-ils, sans contravention, distribuer leurs imprimés? Le commissaire est-il juge de ce fait? 23, 24 nov., 19 janv. — Est-ce contrevenir à la loi que de nommer le rédacteur du journal crié? 1^{er} fév. — La distribution d'un journal, sur la voie publique, sans l'annoncer, est-elle un délit? 9 mars. — **Quid**, au fond d'une allée ou sous une porte-cochère? 21, 23 mars, 20 juin. — **Quid**, dans une boutique, une cour, ou l'intérieur d'une maison? 5 mai, 1^{er}, 5, 20 juin, 3, 15 août, 2 oct. — **Quid**, d'une distribution sans bande à domicile? 31 mars. — **Quid**, si le porteur entre de boutique en boutique? 30 juin, 4 juillet. — **Quid**, s'il offre chez un commissaire de police? 3 juillet. — **Quid**, s'il fait signe aux gens qui sont aux fenêtres? 5 juin. — **Quid**, s'il indique sur ses doigts, le prix de ses papiers? 29 mars. — **Quid**, s'il porte un costume particulier? 7 avril. — 20 juin. — **Quid**, s'il porte un écriteau qui annonce plus que le titre du journal? 30 avril. — **Quid**, s'il porte ce titre sur son chapeau? 6, 15 juin, 4 juillet, 15, 22, 24 août. — **Quid**, si l'on ne distribue que des adresses? 6 juillet. — Le tribunal de simple police peut-il connaître de leurs contraventions à la loi de 1834? 30 mai, 6 juin. **V. Adresses, Cautionnement, Timbre**. — **Poursuites**. — Bourguignon à Caen, 26 fév. — Millevoyer, 13 mars. — Maniez, 14 mars. — Delaquit, — Cochery. — Bertrand. — Souillat, 21 mars. — Delente et Marie, 23 mars. — Hartmann et Marlier, 29 mars, 3 avril. — Houzé, à Lille, 7, 19 avril. — Delion. — Tilly, 16 avril. — Bondry et Maurat, 19 avril. — Adam, Gaillard, Geotillon et Gosselin, 30 avril. — Théodore

et fille Sainsart, 1^{er} mai. — Blondeau et Ruel, 5 mai. — Mercier, 11 mai. — Deux enfans, 14 mai. — Lecomte, 5 juin. — Boulais, Renaud et Deshayes, 20 juin, 4 juillet. — Ruffin, caporal de la garde nationale, 9 juin. — Leauté, 30 juin, 22, 24 août. — Picardat, 3 juillet. — Cayette, 3 août. — Douze porteurs du Bon Dieu, 3 août. — Duriez, 22, 24 août. — Brunswick, 6 juillet.
Crillon, 16 oct.
Crime. **V. Ministère public**.
Cris séditeux. Par des chouans à Maulevrier, 1^{er} nov. — De St.-Cyr et d'Auteuil, 4 nov. — Souchon et Macary, soldats, 20 nov. — Prodhommé. — Lefrère. — Leroy, 9 nov. — Lormier, ex-piqueur, 28 nov. — Lechevaucher, 20 déc. — Véry, 8 janv. — Chauvière, 5 fév. — Soyez, 10 mars. — Chéron, 24 mars. — A Bordeaux, 19 avril. — A Pertuis, 2 mai. — Gauthier de la Rosière, 4 mai. — Lelarge, soldat, 22 mai. — Tilkin, Bianchi, Lhéritier, Baraquin et Delahodde, 25 mai. — Dugrospré, ciseleur, 31 mai. — Maxence — Job, Bonnet. — Mayer, soldat, 9 juill. — Joelin, 11 juill. — Gruslin, 26 juill. — Jeanneret, ex-garde municipal. — Sevestre, 27 juill. — Jeanville, 28 juill. — Matay et Havellet. — Mussart, Delraize et Nicaise, 30 juill. — Alexis Dupont, 1^{er} août. — Albaret, 10 août. — Colon-1 Chastel, 1^{er} sept. **V. Inscription et Propos**.
Critique. **V. Journaux**.
Crochard, 5, 26 mars. — Croiseau, 20 sept. — Croissant, 24 oct. — Cromières (Anne), 9 mai. — Crosnier, 20, 28 juin, 9, 22 août. — Crosnier, lithographe, 5 sept. — Croiz, 3 sept. — Crouzet, 9 juill. — Cuichet, 4 déc.
Crucifix rétablis dans quelques tribunaux, 18 août.
Crutwel, 19 janv. — Cuiseux (Henriette), 18 sept., 30 oct.
Cuisiniers Lyonnais. Repas de corps, 31 mars.
Cuissa, 5 sept. — Culot, 25 janv.
Culte catholique. L'interruption de ses cérémonies par des injures du prêtre officiant, constitue-t-elle un délit ou un cas d'abus? Le procès-verbal du maire, peut-il, à ce sujet, tenir lieu de la plainte exigée par la loi de 1819? 23 juin. — Troubles apportés par un chantre à Gonnevillle. — (Frais de). **V. Contributions communales**. — Non autorisé. Peut-on prêter sa maison pour son exercice? 24 nov. **V. Eglise catholique française**. — **Israélite**: Est-il autorisé à Bruxelles et peut-on, sans délit, y troubler ses exercices? 3 fév., 4 janv.
Cumul. **V. Pension de retraite**.
Cuoq, 26 fév.
Curage de rivière. **V. Servitude**.
Curateur. **V. Mort-civile**.
Cures. Les deux cures d'Hausses, 16 juillet. **V. Abus de Blanc-seing, Charivari, Ecole**.
Curmer, 8 mars. — Curzay (de), 24, 28, 29 mars. — Cuvillier, 8 déc. — Cuvilliez, 25 mai.
D
D..., médecin, 22 déc., 2 juill. — **D...**, bijoutier, 30 mai. — **D...**, notaire, 19 juin. — **D...**, huissier, 4 juill. — **D...** père et fils, cultivateur et monomane, 17 juill. — **D...** sergent-major, 6 sept. — **D...** (Julie), 3 mars. — **D...** (sœur), religieuse, 29 août. — **D...** veuve **V...**, 30 août. — **Dahadié** (veuve), 18 avril. — **Dabancourt** (veuve), 29 déc. — **Daga**, 5 juill. — **Dagaillet**, 31 janv. — **Dagues-Dubois**, 15 et 29 mars. — **Daiguy**, 7 déc. — **Daiguzou**, 18 janv. — **Dalbery** (duc de), 27 janv. — **Dalmas** (de), 17 fév., 31 mars. — **Dambry**, 26 janv. — **Dameuve**, 1^{er}, 10 nov. — **Damiette** (Fille), 28 fév. — **Dampbernet**, 12 fév., 13 juin. — **Dampierre** (marquise de), 7 juill. — **Danchel**, 20 nov. — **Dandrieux**, 12 sept. — **Dandrillon**, 4, 12 oct. — **Dauganx**, 22 juin. — **Dangerville**, 27 nov. — **Danicau**, 25 avril. — **Danse**, 30 juin. — **Danse**, vice-président, 19 mai.
Danse immorale et indécente. Charles, Auguste et Agnès, 5 déc. — **Aux Variétés**, 8, 20 janv. — Un garçon coiffeur, 19 mars. — A la barrière du Maine, 10 août. — Azema, étudiant, 11 sept.
Dantant, notaire, 4 mai. — **Danvers**, 18, 28 sept. — **Danzel** (Femme), 8 mai. — **Darbois**, 16 avril. — **Darcel**, 5 mai. — **Dardel**, 5 sept. — **Dardennes**, 24 mars. — **Dardoise**, 19 mars. — **Dardodes**, 31 mars, 7 juin. — **Darrimajou**, 11 nov. — **Darte**, 27 janv. — **Dartigaux**, 13 oct. — **Dartois**, 22 nov. — **Dassy-Desmarçais**, 12 avril. — **Daubigny** (comte), 13 août. — **Dauvant** (de), 25 mai, 26 juin. — **Dauphin**, 6 août. — **Dauriac** (Marianne), 6 août. — **Dausse**, 24 mars. — **Dautel**, 31 mars. — **Dautreyant** (femme), 26 avril. — **Dauxert**, 2 mai. — **Davelouis**, 17 oct. — **Daverdy**, 11 nov. — **Davenish**, 5 fév. — **Daverton**, 27 août. — **Davia**, 12 mars, 7 avril. — **David**, acteur, 28 avril. — **David**, forestier, 31 mai. — **Davies**, 15 fév. — **Davin**, 3 avril. — **Daviot**, 8 août. — **Dawes**, 21 mars. — **Daygrand**, 4 août.
Dean (Sarah), 25 déc., 17 janv.
Debauche (excitation à la). Faut-il qu'il y ait habitude? 25 sept. — Une vieille femme, 20 sept. — Espinaud, 25 sept. — Vente d'objets de débauche, 6 déc.
Debaudre, 14 nov. — **Debelleyne**, 6, 13 déc. — **Debergue** (Henri) et Cie, 6, 7 sept. — **Debois**, 2 août. — **Debordès**, 23 nov. — **Debroux** (Femme), 5 avril. — **Decauville**, 28 juill. — **Decazes** (Duc), 4 janv., 3, 22 sept.
Dechéance. Peut-on en frapper les réclamations de fournitures militaires faites en 1815 sur la réquisition d'un maire, pour n'avoir pas été présentée à la commission départementale en 1816? 8 sept. **V. Confit, Corps francs, Elections, Emigrés, Rentes sur l'état**.
Déclaration. **V. Imprimeurs**. — **Préalable des crieurs**. **V. Cautionnement**.
Decoufflet, 10 sept., 18 oct. — **Decourt**, 5 mars. — **Decourrant**, 6 avril. — **Decollard**, 19 juill.
Décret. Celui qui homologue un traité d'intérêt public, ne régle-t-il que les droits des parties y dénommées, lorsqu'il y a des réserves à l'égard de celles qui n'y ont pas figuré? Ecartier son interprétation à l'égard de ces dernières, est-ce un acte administratif? 27 août.
Decrusy, 31 mars. — **Dedonvre**, 23 oct.
Défaut. Un prévenu peut-il faire défaut lorsque après la formation du jury, il a déclaré ses noms, et que le président a rappelé l'article 311 du code d'instruction criminelle au défenseur? 9 nov. — **Défaut profit joint**: doit-on observer le délai de huitaine pour les réassignations données à sa suite? 28 juill. **V. Contrainte par corps, Jugement**.
Defay, 9 mai. — **Defay**, lieutenant-colonel, 9 oct.
Défense. Le premier président peut-il accorder des défenses avant la distribution de l'affaire? 26 mars. — **Défense criminelle**: un prévenu peut-il la présenter en vers? Est-ce contrevenir à la loi que de lui refuser cette faculté? 10 avril, 14 juin, 21 sept. — Lorsque dans un procès-verbal d'audience on a qualifié la défense d'accusation, par erreur, y a-t-il lieu à cassation? 16 oct. — Accusé d'incendie sans défenseur, 9 juillet. — Rapport d'un arrêt, à la Cour de cassation, pour entendre une défense, 19 sept.
Defitte (Femme), 2 août. — **Defontaine**, 9 juill. — **Deforget**, 28 mai. — **Defos-Le Theuille**, 1^{er} mai. — **Defoy**, 11 mai. — **Defrance**, 6 août. — **Degand**, 18, 23 oct.
Degradation de monument public à Amiens. Victor, 29 sept. — **Militaire**; Laignon. — Guichard, 9 nov. **V. Garde nationale**.
Degrain, 24 mars. — **Degrain**, 23 janv.
Degrés de juridiction. Peut-il se plaindre de leur violation, celui qui, devant la Cour, a conclu au fond, sur l'appel d'un jugement exceptionnel? 18 janv.
Dehaes, 19 mai. — **Dehays**, 30 oct. — **Déhé**, Cayet, 28 mars. — **Deherain**, 16 avril. — **Dehodenq**, 23 nov., 25 oct.
Dej..., 16 avril. — **Dejean**, 20 mars. — **Dejean**, propriétaire, 29 juin. — **Dejazet** (Virginie), 10, 11 sept. — **Dela**, 24 mai. — **Delachenal**, 30 déc. — **Delacour**, 19 mai. — **Delacroix** (Femme), 21 avril. — **Delaforge**, 11 avril. — **Delafosse**, 18 mai. — **Delagrangé**, 9 déc., 19 mai. — **Delahaie**, 4 juill. — **Delahaye**, conseiller, 6, 16 avril. — **Delahabe**, jugé-de-peace, 16 nov. — **Delahaye** (Dlle), 30 août.
Délai. Un préfet qui se marie doit-il en obtenir un pour plaider? 3 mars. **V. Appel, Défaut profit-joint, Terme**. — **Bref délai**. **V. Assignation**.

Delalaire, 23 août. — **Delalazement**, 28 sept. — **Delalain**, 23 mars, 16 août. — **Delalande**, 15 sept. — **Delamarre** (Femme et fils), 6 janv. — **Delamarre** (Héritiers), 17 oct. — **Delamotte**, 7 juill. — **De-laourain**, 18 avril. — **Delapalme**, avocat-général, 4 janv. — **De-laparte**, notaire, 1^{er} fév., 6 juill. — **Delaplace**, 30 déc., 20 janv. — **Delaporte**, banquier, 15 janv. — **Delaporte**, chanteur, 3 fév. — **Delarivière** (Femme), 12 mars. — **Delaroché**, 3 fév. — **Delarue**, 17, 8 oct. — **Delataste**, 12 fév. — **Delatoré** (Femme), 24 janv. — **Delatre**, 27 mars, 24 avril. — **Delannay**, 8 mars. — **Delavalle** (Hortense), 30 août. — **Delbourg**, 18 août. — **Delcamp**, 24 mars. — **Delchecque**, 7 déc. — **Delcluse**, 11 mai.
Délégation. **V. Elections**.
Delente, 23 nov. — **Deleplanque** (Dame), 2 avril. — **Delespaul**, 6 juill., 15 août. — **Delessert** et Co., 3 fév. — **Delestre** (Femme), 24, lillo, 6 avril. — **Delisle**, 5 janv., 2 oct. — **Delisle**, batonnier, 23 nov. **V. Circonstances atténuantes, Injures, Tribunaux maritimes**.
Delivrance (Demande en). **V. Donation, Legs**.
Delmas (Femme), 29 oct. — **Delort**, 6 août, 19 sept. — **Deloy**, 2 juill. — **Delorme**, 18 mai. — **Delorme**, négociant, 11 janv., 6 fév. — **Delpit**, 30 juill., 18 août, 27 oct. — **Delpuech**, 18 mai, 30 juill. — **Delpuech-Despinassous**, 24 mars. — **Delsait**, 11 mai. — **Delsol**, 14 nov. — **Delsuc-des-Rosiers**, 7 déc. — **Deluc**, 9 juill. — **Delville** (Veuve), 23 juill. — **Dégulleim**, 22 fév.
Demande judiciaire. **V. Hospices**.
Demaine, 29 mai. — **Demangeat**, 9, 23 fév., 9 mars. — **Demarçay**, 28 fév. — **Demay**, 14 mars.
Demence. Les Cours Royales sont-elles juges souveraines de la péni-tence des faits tendant à l'établissement d'un individu qui aurait donné pouvoir de vendre ses biens? 28 août.
Démianay, 19 déc., 21 mai, 13 juill., 17, 20, 21, 22, 29 sept. — **Demiau**, 25, 26 juill. — **Démillière**, 15 sept. — **Demidoff**, 16 janv. — **Demidoff** (Comte), 28 juin. — **Demidoff** (Héritiers), 27 fév., 16 mai.
Demoiselles. Bande destructrice de bestiaux, 28 juill.
Démolitions. Le délai accordé pour les enlever commença-t-il à courir du jour où le préfet remet l'adjudication à l'entrepreneur? 13 août. — Lorsqu'elle a lieu dans la zone d'un place de guerre par le fait des travaux du génie militaire, peut-il s'opposer à la reconstruction? 23 août. — Le propriétaire autorisé à surélever sa maison d'un étage en attique ou mansarde, au-dessus de l'entablement, peut-il être contraint de la démolir s'il la fait construire en pierre, au lieu de pans de bois? 25 août. — Le gouvernement peut-il procéder à celle d'un monument élevé sur une place publique par une société à ce-làcément autorisée? 2 oct. **V. Alignement, Domaine engagé, Place de guerre, Vente**.
Denongest (Cécile), 27 juill. — **Denain**, 13 déc. — **Denambrière**, 7 mai. — **Dengler**, 12 fév. — **Denglien**, 10 sept. — **Denis** (Epoux), 12 fév., 13 juin. — **Denis-Lallemand**, 30 mai. — **Denman** (Anne), 28 août. — **Denoël**, 14 fév.
Dénouciation calomnieuse. Lorsqu'elle a lieu contre un administrateur, les tribunaux peuvent-ils condamner, sans qu'au préalable, l'autorité administrative n'ait statué sur la fausseté ou l'absence des preuves de faits dénoncés; le nouveau Code pénal a-t-il abrogé, en ce cas, la peine de l'interdiction des droits civils, civiques et de famille, de la loi de 1819? 8 déc. — Celle renfermée dans un mémoire par un avocat est-elle de la compétence correctionnelle? 6 avril. — **Cheneveux**, 21 nov. — **Femme Dupont**, 23 fév. — **Deux avocats** contre un procureur du roi, 6 avril. **V. Maître**.
Denoncourt, 24 oct.
Départemens. **V. Fournitures**.
Depayre, 10 avril.
Dépens. Lorsqu'une administration publique défend devant le Conseil d'Etat par l'intermédiaire d'un avocat, un arrêté qui lui est favorable, son adversaire doit-il être condamné aux dépens en cas de maintien? 18 janv. **V. Communauté, Partie civile**.
Depire, 7 mai.
Depit amoureux. A Londres, entre un opticien et une jeune fille, 1^{er} nov.
Depontèves-d'Amivat, 21 fév. — **Depoilly**, 18 juill.
Déportation. Aperçu de la Nouvelle-Galle, 27 juin.
Dépositaire. **V. Gardien**.
Deposition écrite. Lorsqu'elle a été lue à l'audience et qu'une addition au procès-verbal, porte que cette lecture a été faite à titre de renseignement, cette addition constitue-t-elle une nullité? 11 janv. **V. Copie, Témoignage**.
Dépot. **V. Emigrés, Imprimeur, Notaire**.
Deprolot, 13 août.
Dequevauvilliers (Femme), 17 mars.
Derains, 26 déc. — **Dereberque**, 5 sept. — **Dereure**, 7 mars. — **Deribes**, 3 oct. — **Derieux** (Dlle), 28 sept., 15 oct. — **Derlude** (Femme), 30 août. — **Deroin**, 26 mars. — **Derois**, 3 oct. — **Deroisin**, 10 janv. — **Derosse**, 19 mai. — **Desambeuf** (Femme), 10 fév. — **Desangles**, 6 août.
Désaveu de paternité. Lorsque pour intenter cette action, le conseil de famille refuse de nommer le tuteur ad hoc, le tribunal peut-il le nommer d'office? 26 juin.
Desbancs, 2 janvier, 7 septembre. — **Desbarres**, 4 janvier, 19 juin. — **Deschamps**, bottier, 15 mars. — **Deschamps**, propriétaire, 11 juillet. — **Deschandcliez**, 4 avril. — **Deschos**, 30 avril. — **Descolins**, 31 mars, 29 juin. — **Descolins**, 26 janvier. — **Deserre**, 27 août.
Désertion. Les peines applicables au militaire qui emmène son cheval, sont-elles applicables aux Gendarmes? 4 janvier. — L'absence d'un camp d'instruction doit-elle être assimilée à celle d'un camp de sûreté générale? 30 octobre. — **Le loc**, gendarme belge, 4 janvier. — **Amphoux**, mat-lot, 23 mars. — **Buissonneau**, 8 mai. — **Massonniery**, 17 mai. — **Chapus**, 31 mai. — **Un sous-officier**, 22 juin. — **Fouché**, matelot, 19 juin. — **Hauvin**, lancier, 19 juillet. — **Valleé**, jeune soldat dégoûté, 13 juillet. — **Bas**, 21 juill. — **Valade**, 28 juillet. — **Recel** par une paysanne de Pontivy, 1^{er} août. — **Karp**, 31 août, 16 octobre. — **Lamoureux**, 10 octobre, Sohn, 15 octobre. — **Viger**, 15 octobre. — **Jacquinet**, 18 octobre. — **Racinet** et **Barry**, 25 octobre. — **Gachet**, 30 octobre. **V. Absence illégale, Congé, Garde civile**.
Desessart, 4 juillet. — **Desfontaines**, 25 décembre. — **Desforget**, 13 mars. — **Desfourneaux**, 2 juillet. — **Desgodins**, 10 août. — **Desgroites**, 28 juillet. — **Deshayes**, 19 mars.
Deshérence. **V. Etrangers, Succession**.
Deshommes, 8 juill.
Désistement. Celui pur et simple de l'appel constitue-t-il au profit de l'intimé un droit acquis à l'acquiescement au jugement, de telle sorte que l'opposant ne puisse plus le restituer à l'acte d'appel seulement? 11 janvier. — Celui d'un pouvoir en matière criminelle doit-il être déposé avant le rapport? 9 octobre. **V. Poursuite**.
Desjardins, 19 janvier, 2 août. — **Deslandes** (Martin), 10 mars, 31 août, 1^{er} octobre. — **Deslandes** (Martin), 10 mars. — **Desmaisons**, 5 septembre. — **Desmarres** (femme), 14 février. — **Desmarres**, négociant, 4 juillet. — **Desmarrets** (demoiselle), 30 janv. — **Desmazures**, 28 juillet. — **Desmolle** fils, 22 août. — **Des-mortiers**, 2 novembre, 27 juin. — **Desmortiers**, procureur du Roi, 6, 7, 8 décembre. — **Desmoullins** (Gamelle), 14 mai. — **Desmoullins**, 23 octobre. — **Desnoyers** (femme), 23 janvier. — **Desobry**, 23 juin. — **Desonait**, 23 octobre. — **Desons** (femme), 12 mars. — **Desparbès** de Lussan, 24 octobre. — **Despatys** fils, 28 avril, 7 mai. — **Despine** (femme), 16 janvier, 27 février, 16 mai. — **Despingre** (Henriette), 27 août. — **Despourrin**, 27 août. — **Despreaux**, Saint-Sauveur, 12 mars. — **Desprès**, 22 janvier, 13 avril. — **Desprez**, banquier, 27 février. — **Desprez**, huissard, 19 juin. — **Dessault**, 15 septembre. — **Dessertaux**, 11 avril.
Dessins sur étoffes. **V. Contrefaçon**.
Dessommes, 28 novembre.
Destination de père de famille. **V. Servitude**.

Destouy, 20 août.
 Destruction de granges et de bestiaux par une bande de demoiselles, 28 juillet.
 Desvareannes, 11 août. — Detape, 26 décembre, 18 juin. — Detouche, 10 octobre. — Detourbet, 2 avril.
 Détournement de mineure. Lorsque l'accusé principal l'a épousée, le bénéfice de ce mariage profite-t-il au complice? 27 mars. — D'un enfant: femme Baudot, 19 juin. V. *Saisie immobilière*.
 Detroyat, 7 septembre. — Dutoyot (veuve), 7, 11 septembre.
 Dettes. Dômes pour dettes transférés à Paris dans une nouvelle prison, 24, 30 janvier. V. *Communauté*.
 Dévastation de propriétés par des militaires, 4 octobre.
 Devaux, cuisinier, 19 mai. — Devaux, garde national, 2 juillet. — Devaux (du Cher), 26 juin. — Devaux (Ch) et C^e, 29 septembre. — Devenet, 30 mai. — Devienne, 19 mai. — Devèze-Biron, 26 avril. — Devercy et C^e, 23 avril. — Devillers, 13 nov. — Devis, 11 mai.
 Devineresse (la) et la planète, 25 oct.
 Devis. L'administration peut-elle revenir sur des décomptes approuvés, et payés en partie, à un entrepreneur, sous le prétexte de l'application d'une clause incomplète du devis, d'où il résulterait double emploi? Peut-elle s'appuyer à cet effet sur une minute raturée et informée? 20 nov.
 Devisme, 9 novembre. — Devigny, 20 novembre. — Dextre, 25 juillet. — Dibdin (Sarah), 6 mars. — Diday, 31 janv. — Didier, 7 avril. 30 juillet. 3 août. — Didier, agent de change, 22 mai, 2 juillet, 18 septembre, 30 oct. — Diebolt, 25 juillet. — Dieux, 19 juin. — Diez, 12 avril, 5 juin.
 Diffamation. Lorsqu'elle s'adresse à un fonctionnaire public, à l'occasion de ses fonctions, peut-il ne se plaindre que comme simple citoyen, au correctionnel, et priver ainsi son adversaire du jury et de la preuve des faits diffamatoires? 27 février. — Peut-on la voir dans une inculpation envers un garde national au moment et au sujet des élections? 30 avril, 16 mai. — *Quid*, en matière d'élection de députés? 3 sept., 11 oct. — Lorsque dans une poursuite sur ce chef, le fait est qualifié d'injure, le tribunal correctionnel juge-t-il en dernier ressort? 11 juillet. — Sa poursuite correctionnelle se prescrit-elle par six mois? *Quid* de la poursuite civile? 27 juillet. — Celle commise par voie de la presse envers un témoin à raison de sa déposition est-elle de la compétence des cours d'assises ou des tribunaux correctionnels? Quand le ministère public agit point par citation directe, est-il nécessaire qu'il y ait saisie de l'écrit incriminé? 10 août. — Existe-t-elle dans le fait d'afficher avec la qualification de justice criminelle, un jugement de police correctionnelle? 31 août. — Sévérité du jury anglais, 26 déc. — Envers un maire par un conseiller municipal, 13 janv. — Petitjean, 23 fév. — Marcet, 27 fév. — Envers une garde malade, 23 avril. — Envers le préfet de police: le *Messager*, 11 mai. — Hunzinger, 5 juin. — Envers un vieux soldat par trois jeunes ouvriers, 27 juin. — Femme Darian, 11 juillet. — De la *Quotidienne*, contre la maison de Fontevault, 10 août. — Lisette, 31 août. — Entre anglais; John, 31 août. — Arsène et Pierre Jouet, curé et vicaire, 16 oct. — Chaltas, 27 nov., 26 fév., 12, 13 sept., 19 oct. V. *Injures, Journaux*.
 Digue, 22 mars. — Dilban, 9 juin. — Dillon, 30 mars. — Dillmann, 26 oct.
 Dînes. Insurrection à leur sujet en Angleterre, 21 mars.
 Dinant (Dlle.), 26 oct. — Dincher, 31 janv.
 Diner chez M. le garde des sceaux, 4, 5 déc. — Chez M. Debelley, 6, 7, 8, 9 déc. V. *Escoquerie*.
 Dionis, 30 juin. — Diot, orfèvre, 19 sept.
 Diplôme. V. *Médecine*.
 Dirba, 13 nov. — Disberger, 26 oct.
 Discernement. Les dispositions légales qui le concernent, peuvent-elles s'appliquer à des vieillards? 10 sept.
 Disney, 2 février.
 Disparition d'une modiste, 15 mai.
 Divorce. Proposition bavoux, 5, 23, 24 février. — Demandé aux Etats-Unis par un mari battu, 16 août. V. *Séparation de corps*.
 Dix contre un. Escoquerie, 2, 28 mai.
 Dodelin, 1^{er} mai. — Dodun de Keroman, 19 septembre. — Dofroy (femme), 10 novembre. — Doissac, commune, 7 déc. — Doisteau, 12 janv. — Dolivier (D^e.), 4 octobre. — Doloret, 31 octobre.
 Domaine. Le domaine peut-il s'emparer d'un château distraité de la liste civile qui lui était donné à une condition qu'il ne peut pas remplir? Les tribunaux ordinaires sont-ils compétents pour apprécier ce contrat? 8 janv., 20 mars. V. *Terres vaines et vagues*.
 — *Domaine engagé*: La loi qui prononce la révocation de toutes les aliénations du domaine de l'état, s'applique-t-elle aux biens qui n'ont pas été expressément incorporés au domaine du roi, et administrés pendant dix ans par ses officiers? 6 mars. — La condition de *démolir* exigée par la loi de l'an VII, peut-elle être supplée par équivalence? 2 avril. V. *Mémoire*.
 Domény de Rienzi, 25 mai.
 Domestique. V. *Maitre*.
 Domicile. Les conseils de préfecture sont-ils compétents pour décider si un particulier est domicilié ou non dans une commune, et a droit à la jouissance des biens communaux? 13 fév. — *Conjugal*: La femme qui ne veut pas le réintégrer, peut-elle y être forcée par la saisie arrêt de ses revenus? 27 mars. — Violation de celui du gérant du *Mercur* *Séguin*: Frédéric David, 9 oct. V. *Conseil de famille, Elections, Etrangers, Garde nationale*.
 Dominica, 30 juillet.
 Dommages-intérêts. Une commune peut-elle en avoir à un particulier à cause de la destination donnée à une place publique contiguë à sa propriété pour les exécutions capitales? Les tribunaux ordinaires sont-ils compétents pour juger cette difficulté? 15 janv. — Ceux demandés à une commune par le voisin de travaux d'utilité publique et à cause de ces travaux est-elle une question de propriété dont les tribunaux puissent connaître, et qui ne peut leur être enlevée par un *confit* administratif? 30 juin, 11 sept. — Lorsquelqu'un a été fusillé et dénoncé et poursuivi comme voleur, peut-il en demander tant contre celui qui a déposé la plainte, que contre celui qui l'a ordonnée? 10 fév. — Peut-il en être dû à la partie civile par un prévenu acquitté: Arrestations arbitraires, 26 mars: Coups et blessures, 26 mars, 16 avril. — En est-il dû par celui qui, à son insu, s'est rendu complice d'un délit? 28 juin. — Un français peut-il en demander contre le consul de sa nation, pour n'être point intervenu dans un procès qu'il avait à soutenir à l'étranger contre sa femme? Le Conseil d'Etat est-il compétent soit pour les allouer, ou pour autoriser des poursuites en France, contre le consul? 7 juillet. — Cette action peut-elle être admise après une action publique pour meurtre, contre un accusé qui a été acquitté? 4 septembre. — Demandés pour des haricots, 10 novembre. — Par les propriétaires voisins d'un pharmacien en Angleterre, 3 mai. — Pour un tableau du Poussin, 17 mai. — Par un locataire pour changement d'un jardin, 22 juin. — Pour vol d'un trésor, 28 juillet. — En Angleterre, pour inexécution d'une promesse de mariage, 28 août. — Pour destruction d'une échoppe de savetier, 29 août. — Pour avoir décacheté une lettre, 10 septembre, 18 octobre. V. *Canaux, Capitaine de vaisseau, Contumax, Créancier, Garde du commerce, Gendarme, Hermaphrodite, Journaux, Musique, Notaire, Partie civile, Pourvoi, Prédication, Préjudice, Prime, Rente viagère, Témoins, Vol*.
 Domont, 10 sept.
 Don Manuel. Celui énoncé dans un contrat de mariage, mais non stipulé entre le fils donataire et le père donateur, qui n'a compari que pour donner son agrément au mariage, est-il passible du droit proportionnel établi pour les transmissions entre vif de biens meubles? 23 avril. — Allégué par un curé, 10 sept. V. *Donation*.
 Donation. Le don manuel est-il consommé par le dessaisissement

du donateur et l'appropriation du donataire? *Quid*, d'un établissement public lorsque l'autorisation n'intervient qu'après le décès du donateur? 19 décembre. — Peut-on considérer comme telle une reconnaissance, sous seing privé, dont la cause est reconnue fautive par le porteur, lorsque le souscripteur l'accuse seulement d'être le résultat de l'impunité? 24 avril. — L'enfant donataire par avancement d'hoirie, et qui renonce à la succession, doit-il imputer le don qu'il retient, d'abord sur la réserve légale, ensuite sur la quotité disponible? 25 avril. — Une femme peut-elle pendant son mariage accepter valablement celle qui lui a été faite antérieurement, qui a été exécutée et sur laquelle on a transigé? 12 mai. — La mère donatrice avec son mari peut-elle être tenue à sa part, envers sa fille donataire, si elle a renoncé à la communauté? 22 mai. — Celle d'une rente viagère faite dans un contrat de mariage à une femme en cas de survie, est-elle une donation irrévocable, ou une libéralité à cause de mort à laquelle on ne puisse appliquer la loi de 1816? 31 mai. — Celle entre époux faite pendant le mariage, des biens du donataire au jour de son décès, est-elle sujette à la demande en délivrance? Lorsqu'elle contient disposition d'objets mobiliers, doit-elle être accompagnée d'un état estimatif? 15 octobre. V. *Donation, Don manuel, Dot, Pacte de famille, Portion disponible, Rapport, Rente, Tribunaux*.
 Dondo, 27 nov. — Donneau, 26 mars. — Dore (héritiers), 27 août. — Dorey, 20 janvier. — Dorleucourt, 20 octobre. — Doreuil, 21 novembre, 25 déc., 1^{er}, 5, 25, 27 janv. — Doussay (Roux dit), 17 mai. — Dosne, 12 janvier, 4, 16, 18, 22 août.
 Dot. La femme mariée sous le régime dotal peut-elle être tenue sur ses biens dotaux soit des conséquences d'une addition d'héritité, soit des dépens prononcés contre elle à cette occasion? 8 mars. — Peut-elle après sa séparation de biens, aiéner la totalité de ses revenus dotaux? 21 mars. — Comment doit-on interpréter la clause par laquelle des père et mère ont doté l'enfant commun par moitié et en avancement d'hoirie sur leur succession future, sous la condition que la totalité de la dot sera imputée sur la succession du prémourant? 16 août. V. *Rapport*.
 Dotation. La loi de l'an IX, sur l'extinction des pensions, s'applique-t-elle à celles créées par la loi de 1821 au profit des propriétaires des dotalités, alors qu'au une notification n'a été faite aux titulaires? 31 mars. — *Impériales*. Sont-elles de droit reversibles aux veuves des titulaires, mortes sans postérité, lorsque notamment elles ont été concédées avant le décret de 1812? ne faut-il pas à ces veuves une concession nouvelle? 27 sept.
 Douane. La loi de l'an VII en disant qu'en l'absence du prévenu, la copie de la saisie avec citation sera affichée à la porte du bureau de la douane, doit-elle s'entendre de l'absence du bureau? 1^{er} janv. V. *Contrebande*.
 Douanier. Peut-il tirer sur des contrebandiers qui fuient sans résistance? 17 avril.
 Douesnel-Duboscq, 9 mai. — Douiteau, 14 mars. — Doulet (Femme), 27 oct. — Doux (Dile), 15 juin. — Doumenjon, 10 août. — Doumerc, 31 mars. — Dournel, 20 juin. — Doury, 9 mars. — Doussot, 3, 15 sept. — Doyen, 23 janv. — Drague, 9 oct. — Drake (Stéphan), 3 sept. — Dramard, 22 janv., 13 août.
 Drapeau. Le fait d'arborer en Belgique celui de la Hollande, de la part d'un navire étranger est-il un crime? 11 sept. — *Drapeau national*, déclaré sur la tombe de son père par une jeune fille exaspérée, 22 janv. — Mutilé par un coup de fusil, 7 juill. — *Séditieux*. Elie Viard, 26, 27 janv. — Prémsumé tel, 25 mai.
 Drauld, 9, 26, 27 juin. — Dreux, 10 mars. — Dreux, agent d'affaires, 18 sept. — Driant, 18 janv. — Drieufrères, 19 oct. — Driou, 18 juill. — Drivet, 24 mars.
 Droit commercial. Ouverture de son cours à Paris, 8 nov. — Russe (Corps du), projet de traduction française, 12 janv. — Faculté de droit de Toulouse, 21 nov.
 Droits civils. V. *Dénonciation calomnieuse*.
 Dromery, 18, 22 déc. — Drouet, 12 mars. — Drouet, 26 sept. — Drouet d'Erlon, 21 sept. — Drouet, 21 avril. — Dronin (Femme), 14 juin. — Dubois (Abraham), 17 nov.; 28 juin. — Dubois, 11 nov. — Dubois-Daniel, 12 fév.; 13 juin. — Dubois de la Villerabel, 26 avril. — Dubois (De St.-Mandé), 30 mai; 20 juill. — Dubois de Chamant, 18 juill. — Dubois (Félix), 26 juill. — Dubois, propriétaire, 2 août. — Dubois (Simon), 1^{er} août. — Dubois, président, 28 fév. — Dubois et Dufour, 8 fév. — Dubois, 18 janv. — Dubost, 28 déc., 22 juin. — Dubouchage (Vicente), 16, 18 avril. — Dubouyau, 2 fév. — Dubreuil, architecte, 20 janv. — Dubreuil, juge, 28 août. — Dubuisson, 8 oct. — Ducasse, 17 oct. — Ducauroy, 19 janv. — Duchachoi, 14 juill. — Duchaine, 24 mai. — Duchamp, frères, 31 mars. — Duchamp, 5 juin. — Duchâteau, esclave, 27 juill. — Duchâtel, 6, 25 avril. — Duchâtelet, 5, 20 juin. — Duchâteulier, 16 janv., 14 juin. — Duchesne, maréchal ferrant, 15 janv. — Duchesne, négociant, 9 juill. — Duchesne, juge-de-peace, 19, 25 juill.; 27 août. — Duchesnoy, 10 janv. — Ducis, 21 mars. — Duclaud, juge, 10 janv. — Duclaud, substitut, 18 juill. — Duclos, graveur, 17 nov. — Duclos (Bois), 18 nov. — Duclos (Vins), 2 juill. — Duclos-Berville, 3 fév. — Duclos-Lange, 13 juin. — Ducluzeau (Femme), 25 mai. — Ducoing, 28 sept. — Duclombard, 15 oct. — Ducommun, 14 juill. — Ducreux, 15, 22 sept. — Duding, 23 fév.
 Ducl. Est-il un fait punissable? 4, 11 janv., 23 avril. — *Quid*, comme cause de blessures? 24 fév. — Un conseiller peut-il, sans déroger, se battre avec un juge-de-peace? 3 et 7 avril. — A Anvers, Koelmann et Planq, 11 janv., 23 avril. — A l'épée entre deux irlandais, 8 janv. — Siresme et de Loucelle, 20 janv. — Dulong et Bugeaud, députés, 30, 31 janv.; 2 fév. — Kock filset D..., en Belgique, 23 avril. — De Village, Maurice et Martin, 18 mai — Manuel et Dumoreau-Cinti, 5 juin. — Gravel, substitut, et Honorati, 2, 5 juill. — Duel anglais, John, sergent, et Tom, 2 juill. — De R... et de Ch..., 5 juill. — De F... et de B..., 5 juill. — Deux étudiants (intervention d'un ecclésiastique), 7 juill. — Debergue et Aymé, 6, 8 sept. — Cicéron et Bissette, 10 sept. — Entre deux officiers à Brest, 24 sept. — B..., officier, et de W..., 29 sept. — Sans-témoin: Wattebau et Lethuillier, 1^{er}, 18, 22, 26, 27 oct. — A Oran, Thorigny et Laguerre, 1^{er} oct. — Un aide-de-camp et un capitaine polonais, 1^{er} oct. — En Belgique: Thierry et Dungehoff, 10 oct. — Entre journalistes et littérateurs: Fougereux de Campignolle, et le rédacteur du *Mémorial de la Scarpe*, 3, 7 avril. — Robertson et May, 29 juin. — Entre deux journalistes à Madrid, 27 sept. — Bouillet et Rubel, gérant de la *Gazette d'Auvergne*, 4 oct. — Laurent et de Josselin, rédacteur de la *Gazette du Périgord*, 5 oct. — Edgard Ney et Petitjean-Montbelair, journaliste, 6 oct. — Alexandre Dumas et Gaillardet, 23 oct. — Bohain et Feuillide, 23 oct. — Mesures prises en Saxe, à l'égard des étudiants, 12 janv. — Loi en Hanovre à ce sujet, 8 août. — Provocation d'un officier envers les promeneurs du Palais-Royal, 31 août.
 Dufau, 13 oct. — Dufaire, 30 mars. — Dufaux (ve.), 27 sept. — Duffours, 8 mai. — Dufort, (femme), 30 mai. — Dufougereais, 21, 28, 29 juin. — Dufour, 21 avril. — Dufour, horloger, 8 oct. — Dufour, chef temporel de l'église française, 9 nov. — Dufour, propriétaire, 2 fév. — Dufour, médecin, 3 avril. — Dufour de Berthe, 26 sept. — Dufour de Rochefort, 10 janv. — Dufène, 20 juin. — Dufresne (Olivier), 18, 21 sept. — Dugabé, 27 juin; 12 sept. — Dugas-Vialis, 10 juillet. — Dugue, jugé, 31 janv.; 2 mars. — Duguet-Lestrade, 12 fév. — Dugny (Dlle.), 28 déc. — Duguy, 19 fév. — Duhaill, 25 sept. — Dujairey, 5 fév.; 4 mai. — Dulac, 13 juillet. — Dulau, 4 août. — Duleynet, 27 juin. — Duliège, 24 mars. — Dulong, notaire, 15 sept. — Dulong (famille), de la Bohalle, 13 juillet. — Duloccon, 16 janv. — Dumaire, 12 septembre. — Dumangeat, 14 mars. — Dumarest (Dlle), 2 juin; 3 juillet. — Dumas, 5 mars; 16 juin. — Dumas (Alexandre), 29 déc.; 30 avril; 7, 8, 17, 31 mai; 2, 15, 16, 29, 30 juin; 3, 7, 14, 17, 18 juillet; 4 sept. — Dumas, prévôt d'études, 21, 27 nov.; 28 décembre. — Dumayet, 3 oct. — Dumemoir (Ve.), 27 mars. — Dumensil, commis, 20 oct. — Dumensil (femme), 6 janv.; 1^{er} juin. — Duminy, 27 fév. — Dumont, juge, 31 janv.; 2 mars. — Dumout, propriétaire, 8 fév. — Dumoulin, 19, 20, 23

fév. — Ducombe (Lord), 15 fév. — Dunmore (comte), 3 oct. — Du n., 19 janv. — Dunoyer, 14 sept. — Duollé, 24 oct. — Duperré, 26 juin, 10 août. — Dupin, procureur général, 17 nov.; 7, 8 déc.; 26 janv.; 2 mai; 25 juin, 8 août. — Dupin, procureur du roi, 4 sept. — Duplan, 2, 14 juillet. — Duplessis, 19 avril. — Duplessis-Mornay, 20, 24 oct. — Dupont (Ch.), avocat, 24 avril. — Dupont (Henri), 1^{er} août. — Dupont (femme), 23 fév. — Dupont de l'Eure, 6 mars. — Dupont et Muller, 23 avril. — Duportail, 13 nov. — Dupré, 1^{er} oct. — Dupré, cultivateur, 21 juillet. — Dupré, serrurier, 16, 21 juillet. — Dupuget, 2 janv. — Dupuis, juge, 10 janv. — Dupuis (Madeleine), 20 oct. — Dupuy-et, 16, 17 juill. — Duquesne, 26 sept. — Durac de Lassalle, 30 mars. — Durand, 5 juin; 17, 19 oct. — Durand, abbé, 18 juillet. — Durand, 23 mars; 6 avril; 21, 25 mai. — Durand, Hussard, 5 déc. — Durand et fils, 7 sept. — Durand (femme), 23 avril. — Durand et Barnier, 18 juillet. — Durand, St.-Amand, 6 avril. — Durantin, 27 nov. — Duranton, 28 fév. — Duret, 26 déc. — Duret, juge, 24 mars. — Durlof, 26 oct. — Duronnet, 30 juin. — Daronseray, 17 janv. — Duroure (baronne), 25 avril. — Duroy (femme), 13 avril. — Duraillis, 11 janv. — Dutartre, 24 sept. — Duterme, 18 août. — Dutreilh, 15 juin, 17, 25 sept.; 5 oct. — Dutrône, 5 juin, 7 sept. — Dutronquet (Alzire), 5 janv. — Duval, 25 sept., 8 oct. — Duval, sourd-muet, 16 juin. — Duval (ve), 7 juin. — Duval-Lecamus, 21 juin. — Duval de Ruggle, 21 nov. — Duveau, 20 mars. — Duverdy, avocat, 1^{er} nov. — Duverdy, fabricant, 15 août. — Duverger, 20, 30 déc. — Duvergier, avocat, 19 janv.; 7 mai; 25, 27 avril. — Duvernois, 27 août. — Duvier (femme), 9 fév. — Du vignau, 18 août.

E.

E... (les deux) méprise conjugale, 16 mai. — E..., institution, 17 juillet. — Eagle, 17 fév.
 Eau (cours d'), le possesseur du trop plein d'une fontaine peut-il se plaindre au possesseur d'une prise d'eau dans le canal qui l'alimente, si le jugement reconnaît qu'elle ne lui porte aucun préjudice? 14 novembre. — L'exception adoptée par les lois abolitives des droits féodaux en faveur des moulins des anciens seigneurs, s'étend-t-elle aux cours d'eau qui les alimentent, de telle sorte que ces cours d'eau aient pu continuer à être enlevés aux autres riverains? 30 juillet. V. *Action possessoire, Rivière, Eau et forêts*: Sous l'ordonnance de 1669 en était-il de même qu'aujourd'hui, quant aux délais d'appel pour les sentences des maîtres, rendues en chambre du conseil ou prononcées en audience publique? 16 août. — Eau transportée aux Batignolles, 10 nov. — Eau ménagère sur la voie publique, 9 juin. — Voie d'eau. V. *Navire, Eau salée, Sel, Eau de cologne*. Cause de mort, 21, 27 nov., 28 décembre. — Eau corrosive; aspersion: Ve l'habitant, 1^{er} octobre. — Eau-de-vie: Cause de la mort d'un enfant, 23 juillet. V. *Pharmacien*.
 Ebischer, 24 septembre. — Echalie, 23 fév. — Echaux (comte d'), 5 mai.
 Echoppe. V. *Dommages-intérêts*.
 Ecole. Est-ce en tenir une que d'apprendre, dans son domicile, à lire à cinq enfants? 1^{er} fév. — L'autorité peut-elle refuser arbitrairement le certificat qu'on lui demande pour en ouvrir une? 3 avril. — Les curés peuvent-ils sans autorisation, tenir des manèges canteries? 4 juin, 3 août, 5, 20 septembre. V. *Instituteur, Ecole chrétienne*: Les frères qui ont reçu pour logement des bâtimens du département, peuvent-ils être forcés de les rendre à la ville? 6 janv. V. *Contribution personnelle*. — Ecole clandestine: Brise-doux, chanteur, 2, 23 fév. — Hénault, 2 fév. — Ecoles cléricales: Sont elles soumises à l'autorisation du grand maître de l'université 19, 25 décembre. — Ecoles de droit: Nombre des étudiants à Paris, 23 novembre. — Erection d'une chaire de droit constitutionnel, 25 août. — concours à Strasbourg, 21 décembre. — A Poitiers, 16 juillet. V. *Instruction publique*. — Ecole centrale des arts et manufactures: 10, 11, 30 octobre. — Ecole de natation. V. *Bains*.
 Ecot, 20 mars.
 Ecorts séditieux jetés dans les rues, 10 nov.
 Ecriture (Vérification d'). V. *Billet à ordre*.
 Edet, 2 oct. — Egans (George), 28 juillet.
 Eglise. V. *Contribution communale*.
 Eglise catholique française. Son chef temporel peut-il être mis en faillite? 9 novembre. — *Quid*, de celui qui s'est chargé à forfait des frais de ce nouveau culte? 21 avril. — Documents sur son spirituel et son temporel, 21 avril. — Troubles à Morzeuil, 5 avril.
 Eichtal (Adolphe d'), 30 juillet.
 Elargissement. V. *Contrainte par corps*.
 Elbée (d'), 20 avril. — Elboef (duchesse d'), 8 fév.
 Elections à la chambre des députés. Ne peut-on se faire inscrire sur la liste des électeurs que lorsqu'on a vingt-cinq ans accomplis avant sa clôture? 30 nov. — Celui qui sur la liste du 15 août a été rayé comme décédé dans l'année, et qui a laissé passer le 30 septembre, sans réclamer, peut-il encore demander utilement sa réintégration? 10 janv., 15 août. — L'électeur qui, dans le cours de l'année, avant l'époque de la révision des listes, déclare son changement de domicile, peut-il être admis à voter dans son nouvel arrondissement, s'il ne s'est pas écoulé six mois depuis cette déclaration et avant la clôture de la liste? 14 mai. — L'électeur rayé peut-il se pourvoir devant la cour, tant que l'arrêté de radiation ne lui est pas notifié? Le commandé par coutumace qui se représente dans les cinq années et qui est acquitté, fait-il tomber par là toutes ses incapacités, et par suite doit-il être réintégré sur la liste? 4 juillet. — Celui qui se présente pour la première fois comme électeur, peut-il sur sa simple demande être inscrit sur la liste de la situation de ses biens, sans une double déclaration de transport de domicile? 27 oct. — Le commandant d'un château dépendant de la liste civile, peut-il se prévaloir pour son cens électoral, des contributions des portes et fenêtres de la partie de la maison royale qu'il habite? *Quid*, de sa contribution mobilière? 31 oct. — La cour peut-elle prononcer sur le recours direct d'un électeur lorsque le préfet n'a pas statué sur cet objet, en conseil de préfecture? 14 mai. — Le prodigue à qui on a donné un conseil judiciaire, peut-il se présenter seul devant la cour, pour faire statuer sur une difficulté électorale? 30 janvier. — Contestation de la qualité des frères Thayer, 23 novembre. — Révision des listes, 4 oct. — Vacance des tribunaux à cause des élections, 22 juin. — Affaire Lhenreux, 12, 14 mai. — Contestation au sujet du serment: Marchal, juge, 14, 18 juin. — Elections aux conseils de départemens et d'arrondissements: Les délégations de contributions sont-elles admissibles en cette matière? 22 janv.; 18 avril. — Cette délégation peut-elle comprendre les biens dont la mère n'est qu'usufruitière, et tous ses enfants propriétaires? 11 janv.; 10 avril. — Un électeur peut-il y critiquer le cens d'un éligible, après la clôture des listes? 11 janv.; 10 avril. — Celui qui au moment des élections, n'est plus propriétaire dans le département, mais y paie encore pour l'année courante, un cens suffisant, et ce, par suite d'une clause de son contrat de vente, peut-il encore y être élu? 17 déc.; 1^{er} janv. — *Quid*, d'un inspecteur des contributions directes? Peut-on le nommer dans un département autre que celui où il exerce? Quelle autorité est compétente pour décider cette question? 10 janv. — Les contributions en vertu desquelles on a été porté sur la liste, peuvent-elles être contestées? qui doit faire la preuve que l'élu n'y a pas droit? Les cinq centimes des frais d'avertissement doivent-ils être compris dans le cens? *Quid*, des sommes payées pour le garde-champêtre et l'instituteur? La possession annuelle est-elle suffisamment établie par des certificats de maire, le paiement des contributions, ou un certificat de notoriété? Les contributions de portes et fenêtres doivent-elles être comptées au propriétaire, encore bien que sa maison soit habitée par charité? Les effets d'un partage remontent-ils au jour où l'indivision a commencé? 18 avril. — Un individu né en Corse,

d'un père né aussi dans ce pays, peut-il être écarté comme étranger, si personne nement il a toujours été considéré comme français, s'il en a rempli toutes les obligations et notamment celles du recrutement? *Quid*, si l'étranger ne s'appuie pour voter que sur une résidence de plus de 40 ans? 9 juin. — Celui qui a été condamné pour *escroquerie*, peut-il être inscrit sur ces listes? 29 août. — Dans quel délai doit être formé le *recours au Conseil d'Etat*, contre les arrêtés des conseils de préfecture? 15 mai. — Ce *recours* doit-il être formé par l'intermédiaire d'un avocat aux conseils, et suffit-il que la signature du requérant soit certifiée par le sous-préfet? 13 juin. — L'appel devant un préfet *incompétent* à raison de la matière, relève-t-il de la *déchéance encourue*, celui qui n'a pas fait appel dans les dix jours devant le tribunal civil? 29 mai. — Le préfet peut-il convoquer les assemblées électorales dans une localité qui n'est pas le chef-lieu d'une commune? 30 mai. — Le *serment* prescrit par la loi de 1830, doit-il être prêté purement et simplement sans restriction ni réserves? 16 juin. — Les électeurs réunis pour l'élection du conseil général, peuvent-ils, sans nouveau *serment*, procéder à celles des conseillers d'arrondissement? 4 oct. — Le procès-verbal des séances, doit-il, à peine de nullité, énoncer qu'un des scrutateurs a pris successivement chaque bulletin, l'a déplié et l'a remis au président qui, après lecture à haute voix, l'a passé à un autre scrutateur? 27 avril. — Est-ce d'après le nombre des votans, ou d'après celui des votes exprimés que la majorité doit être déterminée? 23 juin. — Lorsque le procès-verbal ne constate pas que les bulletins ont été brûlés, la preuve peut-elle en être faite par témoins? 22 oct. — Le préfet qui a saisi le conseil de préfecture du jugement de la nullité d'opérations électorales, peut-il y siéger comme juge? 20 juin. — Les arrêtés des conseils de préfecture qui ont été annulés, peuvent-ils être attaqués devant le Conseil d'Etat par des électeurs qui n'étaient point parties dans ces décisions? 3 août. — Validité de l'élection du sieur Malet, attaquée pour inobservation de délai dans le prononcé de l'arrêté de préfecture à son sujet? 18 juin. — Contestation de celle du sieur Barré-Bertery, au profit de M. de Runigny. 22 mai. V. *Diffamation, Tribunal de commerce, Avocat. — Elections anglaises*: Brigues, corruption et parjure, 15 fév. V. *Rixes, Emeute*.

Elève. V. Apprenti, Enseigne.

Elie, bijoutier, 24 oct. — *Elie*, garde national, 18 avril.

Emanicipation d'esclaves. V. Pillage, Emeute.

Embarquement frauduleux de passagers, 25 janv.; 5 déc.

Embauchage, à Nancy, 24 avril.

Emblèmes séditions. Buchoz-Hilton, 31 août.

Emeute. Lorsque les sommations ont été faites sans tambour ou trompe, et que l'impossibilité de s'en servir n'est pas constatée, les personnes saisies doivent-elles être renvoyées? Une cour a-t-elle pu prononcer cet acquiescement par le motif que les prévenus n'avaient pas intention d'insulter aux lois? 18 mai. — Emeute de vigneron, à Colmar, 2, 4, 7 nov.; 2, 4, 5, 6 janv. — A Parme, 25 nov. — A Lisieux, 18 déc. — A S.-nonnes, 28 nov. — A Montpellier, 29 déc.; 10 janv. — A Lagon, pour le mur du cimetière, 4 janv.; 9 fév.; 18 mai. — A Colombe et Genevilliers, pour un batardeau, 9 janv. — A l'hospice de Lyon, chez les fous, 2 fév. — A St-Etienne, 26, 27 fév.; 7 avril. — A St-Quentin, pour un instituteur, 5 mars. — A Marseille, contre les droits réunis, 5 mars. — A Colombiers, pour un missionnaire, 6 mars. — A Hentreville, pour une porte du cimetière, 24 mars. — A Lodève, 3 avril. — De femmes malades à l'hôpital de Blois, 14 avril. — D'unionistes en Angleterre, 21, 26, 28 avril. — A Aix, 30 avril. — A Gènes, pour la fête des bergers, 15 mai. — A Ferney-Voltaire, 11, 15, 19, 30, 31 mai. — Des femmes de Tourville et de Mont-St-Aignan, pour la vente de biens communaux, 6 juillet. — A St-Alban, dissoute par l'offre d'une bourse, 1er août. — A Agy, 3 sept. — A Clarenzac, pour les journées de juillet, 8 oct. — A Guichen, pour vente de biens communaux, 24 oct. — A Amiens, pour clôture d'une rue, 22 sept. — A Philadelphie, et aux filles Anglaises pour émancipation d'esclaves, 8 sept. — Dans un temple en Angleterre, pour l'élection d'un ministre, 23 oct. — A la bourse de Paris, pour les rentes espagnoles, 3 oct. — V. *Attentat, Coalition, Commune, Insurrection, Meurtre, Rassemblement, Travaux publics*.

Emerantine, 28 mai.

Emigrés (Indemnité des). Lorsque la nationalité d'une partie qui y a droit a été contestée devant la commission, pouvait-on rejeter la demande avant que les tribunaux aient prononcé sur cette question? Peut-on dans ce cas opposer à l'indemnitaire, la déchéance de la loi de 1832? 13 nov. — Les françaises qui ont épousé des étrangers avant le 1er avril 1814 y ont-elles droit? 27 nov. — Par quelle autorité doit-elle être liquidée lorsque le Conseil d'Etat annule le travail de la commission dissoute? 2 nov.; 10 fév. — La réclamation du légataire universel a-t-elle conservé les droits des héritiers qui n'ayant fait réduire le legs qu'après le délai de déchéance n'ont pas pu faire valoir leurs droits plutôt? 7 décembre. — Lorsqu'un créancier a formé une demande pour son débiteur, conserve-t-il par là les droits des autres créanciers qui n'ont formé qu'opposition? ces derniers sont-ils alors habiles à réclamer la liquidation en leur nom, après l'expiration des délais? 2 janv. — Lorsque l'état a confisqué, entre les biens propres du mari, les acquêts de sa communauté, que la femme a racheté sa moitié, et n'opéré compensation avec l'état pour ce que cette communauté lui devait, l'état a-t-il payé la dette de l'emigré et peut-il l'imputer sur son indemnité? 8 janv. — Lorsque celui qui a formé une demande à raison d'un domaine, a pris la qualité de créancier du propriétaire, et qu'un jugement attribue ce domaine à une autre personne dont le demandeur est légataire universel, la première demande a-t-elle conservé les droits à l'indemnité? 11 janv. — Une transaction de 1809 entre des héritiers d'emigrés, a-t-elle pu servir de base au règlement de leurs droits au sujet de la remise des biens en 1814, et de l'indemnité de 1825? 23 janv. — Le réclamant est-il déchu, si au lieu de produire un acte de décès, il rapporte un jugement ou ce décès est relaté? le créancier qui a produit avant le 1er juillet 1832, le jugement qui le subroge aux droits de l'emigré, est-il déchu s'il n'a pu acquiescer *autorité de chose jugée* que quelques jours après? 23 janv. — Lorsque la réclamation a été adressée à un autre préfet que celui de la situation des biens, y a-t-il déchéance faute d'une nouvelle réclamation dans le délai légal auprès du préfet compétent? 24 janv. — Le fait de l'inscription sur la liste des émigrés, suffit-il pour rendre l'inscrit incapable de recueillir les successions qui lui sont échues pendant son inscription, quoique l'émigration puisse être contestée? — Un *pacte de famille* passé entre lui, sa femme et ses enfants, mais non exécuté, peut-il être invoqué par ses créanciers qui n'y ont pas figurés, comme une reconnaissance de leurs droits? 12 fév. — La prescription a-t-elle couru contre leurs créanciers pendant l'émigration? a-t-elle été suspendue par le dépôt du titre à l'exécution duquel l'emigré n'était tenu que comme héritier de l'obligé, sans produire les actes qui établissent cette qualité? 7 mars. — En cette matière, le Conseil d'Etat doit-il respecter l'autorité de la chose jugée résultant d'un arrêt de cour royale? Les héritiers de l'emigré sont-ils comme lui obligés de produire l'acte de notoriété prescrit par la loi de 1825? 24 avril. V. *Légitime*.

Emiliani (époux), 8 décembre.

Emphytéose. V. Enregistrement.

Employés supprimés. V. Pension.

Empoisonnement. Charmette, dit Jean Legros, 9 novembre. — Cousté, 11 novembre. — Femme Poirier, 8 janvier. — De son père, Stratal, 19 janvier. — Prémuré, du curé de Bayes, 6, 7, 15 février. — Ledoux et fille Perrot, 2 février. — Margailan, 3 avril. — Buchollo, médecin, 21 mai, 4, 5, 6 juin, 11, 14, 16, 21, 23 juillet. — Bretty, 6 juillet. — Un médiant à la Bechelle, 13 juillet. — Zélie Péjac, 6, 11 août. — Huard, 16 octobre. — En Angleterre. John Bodle, 24 novembre. — Par une mère sur elle et ses enfants: Marie Holland, 23 mars. — A Bologne, par jalousie, 28 décembre. — *Entre époux*. Femme Darimajou, veuve Inglaiz, Daviau, dit Cousté, 11 novembre. — Ledentu, 29 novembre. — Femme Cruchet,

4 décembre. — De Broix, 25 janvier. — Femme Bazin et Chausse, 6 février. — Saraman et Anne Broquère, 13 mars. — Femme Lambert et son père, 17, 28 mars. — Marie Pacory, femme Piron, 9 mai. — Rézoul, 30 juillet. — Femme Ducreux, 15, 22 septembre. — Une femme d'Aglaun, 9 octobre. — En Belgique. De Broux, 5 avril. *Emprunts espagnols. V. Emeute.*

Enault, 21 janvier. — Encelain, 13 février.

Enchères. Est-ce y apporter des entraves que de refuser de payer 5 centimes réclamés par les commissaires-priseurs? 17 octobre. — Entraves apportées à Guiches à celles de biens communaux, 24 octobre.

Enchère (Folle). Les placards qui l'annoncent doivent-ils être imprimés à peine de nullité? 21 février. — Lorsqu'un co-propriétaire est devenu adjudicataire d'un immeuble indivis, et que sur la folle-enchère poursuivie contre lui, l'autre co-propriétaire a acheté l'immeuble, le fol-enchérisseur doit-il la moitié de la différence qui existe entre son prix et celui de la seconde adjudication? 16 janvier. — Une sur-enchère est-elle recevable sur une adjudication faite par suite d'une revente à folle-enchère? Le dixième en sus du prix principal doit-il être calculé sur le prix d'adjudication sur folle-enchère, ou sur celui de la première adjudication? 7 juin. — Un créancier hypothécaire peut-il réclamer de l'adjudicataire les intérêts du total de son bordereau jusqu'au jour du paiement définitif, ou seulement les intérêts de sa créance primitive? 2 juillet.

Endossement. V. Billet à ordre, Cautionnement, Lettre de change.

Endosseur. V. Contrainte par corps.

Enfant naturel. Peut-il par son refus s'affranchir de la réduction autorisée par l'art. 761 du Code civil? 7 juillet. — *Enfant à deux pères*. Peut-on prouver qu'il est naturel? 6 décembre, 21 juin. — Ecrasé par une porte, 29 juin. — Exposé par une sage-femme (femme Grand-Perrier), 21 décembre. V. *Femme mariée.*

Suppressions. Ce crime est-il punissable lors même que l'enfant était mort, au moment où il a été commis? 6 septembre. — L'abbé Laussen, 19 mars. — Une paysanne Picarde, 24 avril. — *Supposition*: Athélie, Vorbe, couturière, 5 avril. V. *Détournement, Enlèvement, Donation, Légitimation, Paternité. — Enfant trouvé. V. Escroquerie.*

English (David), 28 août. — Enjubault, 21 mai.

Enlèvement de mineurs. Pochon, 28 mai. — Paganini, 3, 4, 7 juillet. — D'un enfant dans un champ, 15 sept. — D'une jeune corse: Galocchio, 24 septembre. — D'une jeune fille des Pyrénées par un brigadier d'artillerie, 30 juillet. — Arsegnet, 6 août. — De la première amoureuse d'Alençon par un artiste du même théâtre, 20 déc.; 15 janv. — D'un professeur, 22 déc. — De nègres, et combat entre leurs propriétaires en Amérique, 28 août. — D'une femme par deux huissiers, en Belgique, 7, 11 sept. V. *Détournement.*

Enregistrement. L'estimation de la nue propriété d'un immeuble loué par bail emphytéotique et dont on vend ensuite la nue propriété, doit-elle pour la perception des droits être faite en ayant égard au défaut de jouissance? 28 nov. — La loi qui réduit à un droit fixe, celui des prêts sur consignation de marchandises, fonds publics, etc. n'est-elle applicable qu'aux commerçants? 29 mars. — Peut-il être fait usage en France d'un jugement rendu en pays étranger sans qu'il soit soumis au droit proportionnel? 16 avril. — Le transport d'actions d'une société en commandite pour l'élevation d'un nouveau quartier dans une ville est-il passible du droit de cinquante centimes ou de 2 fr. p. o/o? 9 juillet. — Son administration peut-elle sans nullité, se faire représenter en justice par un *avoué*? 16, 17 juillet. — Doit-on un double droit pour une lettre contenant vente, si elle n'a pas été présentée en temps utile et si elle se forme que simple élément de preuve? — Y a-t-il lieu au droit proportionnel sur le prix d'une vente mobilière, lorsque consentie à deux personnes, une seule réclame, l'exécution pour la moitié? 3 sept. — Le droit pour la cession que fait un associé de sa part dans l'adjudication d'une entreprise, est-il celui d'une cession de marché, ou celui de celle d'un simple intérêt? 7 sept. — La régie peut-elle solliciter un jugement contre un débiteur qui n'a pas formé opposition à sa contrainte; et ce, par le motif qu'elle veut prendre hypothèque, puisque ce débiteur n'a pas de meubles saisissables? 20 sept. — Observations à l'occasion des actes sous seing-privé produits en justice? 10 mars; 5 mai. — Circulaire du ministre à ce sujet, 7, 9 juin. V. *Conventions verbales, Don manuel, Legs, Lettre de change, Mutation, Notaire, Officier ministériel, Prescription, Vente.*

Enseigne. Peut-on la placer de manière à empêcher la fermeture de serriennes, posées pendant qu'on la restaurait? 21 déc. — Celui qui a été successivement apprenti et ouvrier d'un fabricant, peut-il s'y annoncer comme son élève, ainsi que sur ses adresses? 4 mai. — Comment doit-elle représenter une ruche? 15 sept. — Contestation pour celle du grand Mogol, 10 oct. V. *Action possessoire, Usurpation.*

Entrepreneur. Celui qui a reçu des valeurs de l'arrière, le paiement des travaux qu'il a faits pour la ville de Paris, peut-il réclamer une indemnité pour la perte de la négociation? 25 nov. — Celui de subsistances peut-il demander en justice ordinaire, le remboursement d'avances faites à un fournisseur? *Quid*, de la demande de ce dernier à l'égard de l'entrepreneur? 22 oct. V. *Intérêt, Travaux publics.*

Envoi en possession. V. Utilité publique.

Epee d'honneur du duc de Bordeaux, 13 août.

Epernay, ville, 3, 6 sept.

Epiciers (faux poids), 19 déc.; 15, 22, 23, 27, 29 janv.; 1er, 3, fév.; 20, 27 avril; 3, 4 mai; 2 juil.; 4 sept. — Epicier volé et pris pour le voleur, 16 août.

Equilibristes homicides, 16, 18 août.

Equipement. Effets détruits: Bougard, 20 octobre. V. *Guerre d'Espagne.*

Erreurs dans des arrestations. Verrier, 2 oct. — Fe. Leroy. — Une marchande de fleurs, 4 oct.

Errias, 2 oct. — Errington, 28 mars.

Esclaves. V. Poursuites.

Escoriosa, 13 nov.

Escrime. Arrêté pris en Lombardie à ce sujet, 13 sept.

Escroqueries. Pérol et femme Aguirre, 14 nov. — Filles Janet et Attrat, 30 nov. — Guibert et Ferlus, 5, 12 déc.; 5 janv.; 1er, 28 mai; 28 août. — Vassarotti. — Fille Lelong, 8 déc. — Un faux postillon ou commissionnaire, 1, 2, 5 janv. — Le baron Boucher-Duplessis. — La brigade des grands faiseurs, 12 janv. — Lambert, 15 janv.; 3 avril. — Lecharpentier, 23 janv. — Landrin, 27 janv. — Envers le sieur R..., bijoutier, 29 janv. — Robiquet, Lefebvre et Pernot, 2 fév. — De billets de banque, 6 fév. — Une fausse sœur de Saint-Charles, 10 fév. — Un commis voyageur, 14 fév. — Fleury (billets de concert), 17 fév. — Rigardot, visiteur d'hospices, 5 fév. — Coreau (mariage chimérique), 23 fév. — Poner et Gasai, officiers espagnols, 24 fév. — Rousset (d'un cheval et d'un cabriolet), 5 mars. — Envers un houlanger père d'un marchand de vins, 5 mars. — Par sommation épistolaire envers un procureur du roi, 28 fév.; 6 mars. — Envers un jeune commissionnaire. — D'ogons brûlés, 7 mars. — Brugère, 12 mars. — Envers des officiers, 15 mars. — Astier, chef de sociétés d'ouvriers, 16 mars. — L'abbé Gravel, 16 mars; 27 juin. — Chez une marchande de bois. — Par marchandises prétendues achetées, 19 mars. — Envers la faillite Guébin, Delorme et Mignon. — Quête à domicile, L., D., 23 mars. — Suzanne Herbez se disant veuve d'Abdulla-Kan, 10, 17 avril. — Ravise Billot et consors, par société de commerce, 18 avril. — Delestable, se disant comte de Monferré, 16 avril; 21 mai. — Gasteau et Lamoureux, 20 avril. — Borcier et Motin (un cabriolet), 20 avril. — Deux jeunes gens en feignant une immersion et un sauvetage, 26 avril. — Luette et Marteau (charriage), 27 avril. — D'une voiture envers un marchand de bois, 3 mai. — Un professeur de latin, 23 mai. — Petier (cartes bisautées), 7 mai. — Jourgon, 9 mai. — Schweitzer, sergent de ligne, 14 mai. — Plumet, prestidigitateur, 24 mai. — Un renégat,

— Femme Aussler, parente de toutes les nourrices. — Envers les hospices de Rodez, 28 mai. — Mardochée, Moïse, au sujet du vol mis du sieur Hoyan, 2 juin. — R..., commis, 30 mai. — Le com. — Chez un horloger, 7 juin. — Rollac et Bapatime, 23, 30 juin. — Fontaine et ve. Sallois (dépôt de cautionnement), 23 juin; 25 août. — L'abbé Barutti, 25 juin. — Pianquet et femme Esrault, 28 juin. — Magnin de Cesseray (cautionnement), 27 juil. — Envers une veuve des affaires d'avril. — En arrêtant les passans Au billard à Montpellier, 19 juillet. — Un amant marié, 13 juil. — Au jeu de la dame de cœur; Riche et Roux, 9 août. — Envers des curés et des confesseurs, 14 août. — Envers un horloger, Le Rouget et le Balafre, 3 septembre. — Topin, 4 sept. — Maire (recrutement), 5 sept. — Ogé (recrutement), 16 mars. — Dausage, 7 sept. — David et ve. Ducros, 11 sept. — Simon, à Brest, 19 sept. — Cain Cerf, Friboing, Veins et femme Lévi, à septembre, 25 octobre. — Comte de Cisterna, 27 sept.; 20 et Chignard, 2 oct. — Au moyen d'un faux diamant, 6 oct. — A oct. — Dufour et Pligny, 12 oct. — Vautier, à Caen, 15 oct. — Boll, militaire retraité, 17 oct. — Envers des restaurateurs, Tre soldats du 3^e, 6 juillet. — Isaac, Cornwel, à Londres, 15 fév. — Par un prétendu chinois, 28 nov. — Une fausse dame de charité, 29 déc. — Chartris, Wallace-Mac-Grégor, 23 janv. — Hewson, maçon, 28 janv. — En Belgique. Druze, sous divers noms. — Pendant le spectacle à Bruxelles, 13 fév. — Daner, se disant comte de Montigny, correspondant avec Paris, 17 fév.; 5 avril. V. *Elections, Jeux prohibés, Recrutement, Revendication, Sorcellerie, Vol à l'Américaine.*

Esnard, 23 avril. — Espagne (comte d'), 14 nov.

Espagne (Royaume), ses employés français, sous le règne de Napoléon, peuvent-ils se faire payer leur arriéré par la France? 15 octobre.

Esparbès de Lusson (d'), 30 juillet. — Espinaï (d'), Saint-Leu (femme), 24 avril. — Est (baron d'), 29 nov.; 13, 23 juillet. — Este (d'), 3 octobre. — Ewans, 17 fév.

Etablissement insalubre. Son transport est-il soumis à une autorisation spéciale, comme sa création? 16 juin. — Public. V. *Legs, Seminaire.*

Etat civil. Quand ses actes sont mensongers, des parens collatéraux, ont-ils action pour les faire réformer, quoiqu'il ne résulte pas de cette rectification un intérêt pécuniaire? 21 avril. — Laccration d'actes: Epoux Chaussecourte, 5 juin. — Mariette, 15 juin. V. *Etranger, Naissance.*

Etat (question d'), Jules-Marck, 30 août. — Au sujet de l'hérédité du trône de Hanovre, 3 oct. — (Supposition et suppression). Saint-Maurice, 19 mars. — Athélie-Vorbe, couturière, 5 avril. V. *Etranger, Naissance.* — (Possession). V. *Paternité, Saur.*

Etats pontificaux. Leur organisation judiciaire, 11, 14 sept.

Eteules. V. Ratelage.

Etienne, député, 7 juil. — Etienne, étudiant, 11 janvier. — Etienne, propriétaire, 8 août.

Etranger. La caution *judicatum solvi* peut-elle être exigée d'étranger à étranger? Cette demande exceptionnelle est-elle une instance particulière sur laquelle, il peut être statué sans attendre l'expiration du délai de réassignation, donnée à des défaillans dans l'instance principale? 2 août. — *Quid*, des étrangers de la Sardaigne? 29 mars; 3 avril. — Des étrangers peuvent-ils plaider en France sur une réclamation d'état, lorsque cette action se trouve jointe à une rectification d'acte de l'état civil reçu en France? 16 mai. Peuvent-ils, dans un intérêt privé, contester la qualité de leur adversaire, jouissant, de fait, de la qualité de français? L'acceptation d'un titre honorifique et la prestation d'un serment, en conséquence, peuvent-elles faire perdre cette qualité? 16 mai. — Lorsqu'ils décèdent en France sans héritiers, ni enfans naturels, ni conjoints, l'état leur succède-t-il? 15 nov. — Lorsqu'ils n'ont pas obtenu de lettre de naturalisation ou l'autorisation de s'établir en France, peut-on les expulser administrativement, du territoire? *Quid*, si une de ces ordonnances a été rendue, mais non publiée? Ces questions sont-elles de la compétence des tribunaux ordinaires? 11 janv.; 13, 26 mars. — Celui qui réside en France, ne justifie d'aucun autre domicile, peut-il y être assigné pour obligations réclamées par des français? 3 fév. — *Quid*, pour une obligation étrangère, contractée envers un français non résident en France? 3 avril. — *Quid*, si cet étranger a déjà, pour cet objet, été cité devant un tribunal étranger? 31 mai. — L'individu né en France d'un père devenu français par la réunion de son pays à la France, et qui, après sa disjonction, n'a pas cessé de résider en France, où il est établi, a-t-il conservé sa qualité de français, et est-il sujet à la loi du recrutement? 4 avril, 25 juillet. — Celui qui, sans autorisation, a établi sa résidence en France, peut-il, après le temps déterminé par la loi, réclamer la qualité de français? 5 mai. — L'étranger peut-il être condamné en France à payer une pension alimentaire à des mineurs, ses enfans naturels? *Quid*, du dépôt du capital représentant cette pension? 14 juin. — *Quid*, si cette pension est réclamée par sa femme, 16 janv.; 28 juin, 14 sept. — Un roi étranger peut-il en cette qualité plaider en France, ou il n'est pas reconnu comme tel par le gouvernement? 13 juillet. — Un français ne peut-il perdre cette qualité que dans les cas prévus et dans les formes voulues par les lois françaises? 31 mai. — Messrs pris en Belgique à leur sujet, 1er mai. V. *Assurance maritime, Contrainte par corps, Elections, Faillite, Garde nationale, Liberté individuelle, Mariage, Minorité, Naissance, Nationalité, Prescription, Séparation de corps, Succession. — Pays étranger. V. Mort civile.*

Etudiants, nombre de ceux de Munich et de Dorpat, 12 janv. V. *Duel.*

Eudbert, 5 déc. — Eugénie, couturière, 6 juillet. — Euzière, 30 déc.; 26 janv.

Evasions, et tentative de ce fait: de Caqueray et de la Serrie, 7 nov. — A Périgueux: Saliac et Bellingard, 13 nov. — Blanconnet, Nicou et Mennet, 29 nov. — Tandé, 11 déc. — Pierre Dupin, 20 janv. — Cartereau, 10 fév. — De Brest: J. B. Hot, 13 fév. — Chylinski et Voynasinski. — De Clairvaux: Chadrin, 24 fév. — Faucon, 11 mai. — Moneu-e, lancier, 25 juin. — Duhem, dit Péronet, 12 juillet; 3 sept. — Bergerand, 3 août. — Charpentier, 3 août; 15 oct. — Deux choux arrachés aux gendarmes, 7 août. — A Marseille, 20 sept. — A Langon: Duverger, Ferrage et Bonin, 2 oct. — De gardes nationaux à Bordeaux, 3 oct. — De l'Abbaye: Picard, 11, 13 oct. — Famille Nathan, 20 juillet. — En Angleterre: John Kempster, dit Emerton, 20 avril. — A Genève: Pradel, 21 mai.

Evaux, 30 juillet. — Evillard, 9 nov.

Evêque. V. Outrage.

Eviction. Après une adjudication sur saisie immobilière, l'adjudicataire évincé en vertu de l'article 731 du C. p. a-t-il une action en garantie, contre le créancier poursuivant? 26 sept.

Evocation. V. Arbitrage.

Evard, mercier, 14 sept.

Excès de pouvoir. V. Cour royale, Huissier.

Exécuteurs des hautes œuvres. Observations sur leur remplacement, 2 juillet.

Exécution de jugement. Celle provisoire d'un jugement peut-elle être demandée pour la première fois en appel? Peut-elle y être ordonnée s'il s'agit d'une clause résolutoire insérée dans un acte authentique? 20 oct. V. *Arrêt, Opposition. — D'un contrat. V. Référé.*

Exécutions capitales. A Vannes: Hervis, 16 déc. — A St-Brieuc, Gouchon, 22 déc. — A Niort: Desèyres, choux, 28 déc. — Poullain et Louis dit Bouin, choux, 31 janv.; 3, 9, 10, 12, 15, 16, 19, 22 fév.; 19 mars. — Loubiers, garde chiourme, 11, 15

sept. — Pierre Noël, 15, 20 sept. — A Caen, fille Hébert, 22 oct. — A St-Flour, empressement scandaleux, 20 oct. — Opposition de la ville de Dieppe, 11 oct. — A Oran, Gaillard, soldat, 17 oct. — En Angleterre: Georges King, 15 mars. — Robert Brigstock, 3 mai. — A Bade, Welte, curé, 19, 29 sept. — A Bologne: une jeune femme pour empoisonnement, 28 déc. — En Italie: Basaruni, 3 juillet. — En Espagne: Romagosa, 5 oct. — Lopez, Solorzano, dit l'Oiseleur, 24 fév. — Le brigadier Armencha, 28 avril. — En Piémont: Volonteri, piémontais et Borel, français, 26 fév. — En Suisse: à Motiers-Travers, 5 juillet. — Au Caire: trois faux monnoyeurs; singulière grâce; incarcération de l'exécuteur, 14 mai. — De la peine du fouet en Angleterre, 3 mai. V. *Dommages-intérêts*.

Exequatur (Ordonnance d'). V. *Arbitrage*.
Exercice. V. *Garde nationale*.
Exhérédation. Est-elle nulle si le testament qui la contient est annulé pour une cause de substitution? 12 fév.

Exhibition en Angleterre de la Maison de l'assassin Steimburge, 6 octobre.
Exhumation d'anciens tombeaux à l'église Sainte-Marie à Paris, 27 octobre.

Expéditeur. V. *Marchandises*.
Expertise. Lorsqu'elle n'est pas formellement ordonnée par la loi, ou demandée par les parties, une cour pour s'éclairer peut-elle nommer qu'un seul expert au lieu de trois? 17 juillet. V. *Jury d'indemnité*.

Exploit (Visa d'). V. *Communes*.
Exposition. Une Cour d'Assises peut-elle en dispenser un condamné pour faux? 17 janv. — Robert et Bastien, 27 nov. — A Nantes, Cosson, Guindor, Pondelet, de Rézé, de Kersabiec et de Biré, 30 déc. — Huet, chouan, 24, 28 fév. — François Gonel, 17 mars. — A Riom, refus d'un patient d'y marcher, 18 oct. — A St-Flour, Carbonnel, Mestre et Fournier, 20 oct. — En Belgique, Garot, Godin, Evaux et autres, 22 oct. V. *Faux*.

Expropriation. Les poursuites commencées à la requête d'un créancier hypothécaire, sur les immeubles d'une succession pendant les délais pour faire inventaire et délibérer, peuvent-elles être continuées contre l'héritier bénéficiaire, même quand il a fait des diligences pour parvenir à leur vente? peuvent-elles être suspendues pendant un délai suffisant pour opérer cette vente? 29 nov. — Scandaleuse à Altkirch, 26 déc. — Pour 62 fr., 9 janv. — Pour 11 fr., 20 janv. V. *Jury d'indemnité*, *Saisie immobilière*, *Utilité publique*.

Extorsions de signatures et d'engagemens: à la suite d'un rendez-vous d'amour, 3 mai. — Envers un curé: Thierry, Boulanger, 26 mai. — Envers un curé: femme Duclos, 6 oct. — B..., médecin, 2 juin. — Epoux Nantais, 16, 19 oct. — A Londres, (singuliers incidents) Edwards, dit W. Heath, 17, 21, 24, 25 mai; 4 juin, 20 juillet, 6, 16 août.

Extradition. Est-elle un acte diplomatique qui échappe à l'examen des Tribunaux? 18 oct. V. *Recel*.
 E) *mard*, (1^{er}) 24 avril. — Héraud, 26 fév.

F.

F... (De), marquis espagnol, 4 janv. — Fabas de Mautort, 12 sep. — Fabien, 14 mars. — Fagot, 27 sep. — Fabre, 27 août. — Fabre (Jules), 17, 24, 27 mars; 26 mai. — Fabre (Epoux), 3 août. — Fabregat, 15 août. — Fabreguettes, 26 oct. — Fabri, 1^{er} mai.

Fabricant. Le Tribunal de Commerce peut-il connaître des actions de leurs ouvriers contre eux, à raison de leurs engagemens réciproques? 9 avril. — Condamné à une indemnité pour admission d'un apprenti non libéré, 2 août. V. *Livret*, *Contributions foncières*.

Fabrique d'Eglise. V. *Legs*, *Presbytères*.
 Fabry, 10 juillet. — Fabvre, 24 mai. — Facien, 16 mars.
Factums sédicious jetés dans les rues, 10 nov.
 Faguet-Chezeau, 18 janvier.

Failli. Les billets qu'il a souscrits au profit d'un créancier pour supplément de dividende, sont-ils nuls, ou leur échéance doit-elle être reportée après les délais de sa libération par suite du concordat? 7 mars. — Celui qui, condamné comme banqueroutier simple à la requête de ses créanciers, est en suite de sa peine recommandé par eux pour paiement de leurs frais? peut-il obtenir sa liberté provisoire s'il a été condamné à plus de six mois de prison et s'il justifie de son insolvabilité? Cette insolvabilité est-elle suffisamment établie par un certificat d'indigence? 2 avril.

Faillite. Les associés d'un Journal qui ont pris part à sa gestion, peuvent-ils être enveloppés, comme solidaires, dans sa faillite? 5 fév. — Peut-on refuser les meubles nécessaires à l'usage de leurs personnes, à des faillites qui ont pris la fuite sans donner aucun renseignement à leurs créanciers, lorsqu'on ne leur a accordé qu'un contrat d'union? 12 mars. — Une seconde faillite peut-elle être déclarée contre la même personne avant que la première ait été terminée? Le négociant acquéreur de bien pendant sa faillite, peut-il les transférer en tout ou partie, à un créancier postérieur à sa faillite, pour se libérer envers lui? 30 mars. — Le failli peut-il y former opposition, lorsqu'elle a été prononcée sur sa propre déclaration? Dans tous les cas cette opposition ne devrait-elle pas être formée dans le délai de la loi? lorsqu'il y a eu nomination de syndics, cette faillite ne peut-elle plus cesser que dans les formes voulues par la loi? Ne serait-ce pas une demande détournée de réhabilitation? 18 sep. — L'admission d'un compte courant au passif, implique-t-elle la reconnaissance des divers titres qui y sont mentionnés, encore bien qu'ils n'aient pas été l'objet d'une mention spéciale sur le bilan? Lorsqu'un billet à ordre est admis dans la faillite d'un des endosseurs, cette admission arrête-t-elle la prescription de cinq ans contre les autres obligés? Le souscripteur est-il tenu au paiement de ce titre pendant trente ans à compter de cette admission? 15 sep. — Lorsqu'une créance a été admise au passif, le procès-verbal qui en est dressé dispense-t-il le créancier de représenter plus tard le titre original, si les syndics définitifs contestent cette créance? 9 juillet. — Quelques créanciers de la masse peuvent-ils intervenir pour la défense de leurs intérêts personnels dans une instance intentée ou soutenue par le syndicat provisoire? 14 mai. — Le créancier inscrit au bilan, mais qui n'a été ni vérifié ni affirmé, peut-il former opposition au concordat? 26 juin. — Le vendeur non payé des ustensiles qui servent à l'exploitation d'une fabrique, y a-t-il privilège sur le prix de ces objets? 12 mars. — Les privilèges de l'art. 2101, Code civil, sont-ils applicables en cette matière lorsque le débiteur est vivant? *Quid*, des médecins pour leurs honoraires de la dernière maladie du failli? *Quid*, des pharmaciens, du marchand de bois, pour celui de la cuisine; du marchand de vin; du blanchisseur, pour le linge resté entre ses mains? des commis? 14 mars. — Le porteur d'une lettre-de-change, peut-il y exercer son privilège sur la provision, si, dans une délibération de créanciers, il a consenti à une réduction sur la créance formant cette provision et qu'ainsi réduite, il en a laissé opérer le paiement sans opposition? peut-il exciper de ce qu'à cette délibération le failli n'était pas présent? Une telle délibération est-elle valable quoique prise à la majorité numérique des créanciers seulement? 19 oct. — Le syndic définitif est-il responsable des détournemens commis par le caissier? Si ce syndic, avant ordonnancement d'une répartition à reçu du caissier le dividende afférent à sa créance, doit-il le rapporter à la masse en cas de déficit à la caisse? si le caissier a employé des fonds de la faillite à son usage personnel, en doit-il l'intérêt, et à partir de quelle époque? 26 mars. — Celle prononcée en pays étranger, contre un étranger, empêche-t-elle ses créanciers français de le poursuivre individuellement en France? 29 sep. — Observations sur celles de l'année, 24 août. V. *Agent-de-change*, *Cautionnement*, *Concordat*, *Contrat d'union*, *Eglise française*, *Failli*, *Fonds de commerce*, *Garde nationale*, *Lettre-de-change*,

Liquidation, *Loyer*, *Notaire*, *Pensionnat*, *Privilège mobilier*, *Faillites* (Déclaration de) V. à la fin de table.

Faivre, 19 sep. — Falaise, ville, 19 juillet. — Fallières, 30 déc. — Falquet de Planta, 9 mai. — Famin, 7 mars.

Fanatisme religieux. V. *Pillages*.
 Fanière, 24 oct. Fanti (Demoiselle), 2 avril. — Fanton, 23 avril. — Fanty, 1^{er} août. — Farges, 28 juin.

Farines. V. *Blés*, *Grains*, *Octroi*.
 Fariot (Femme), 20 nov. — Farmain, 11 août. — Fatôme, 25 janv. — Fatout, 18 mai, 30 juin. — Faucher, 16 nov. — Faucond, 17 nov. — Faure, 28 mars, 21 avril. — Fauveau, 25 oct. — Fauvel, 16 juin. — Fauvelet, 6 avril.

Faux (Inscription, incident civil). Lorsque l'inscription contre un procès-verbal de douane n'a pas été faite au plus tard à l'audience indiquée par la sommation de comparaître, le prévenu doit-il en être déclaré déchu, quoiqu'il fût absent au moment de la signification de cette citation? 3 septembre. — Succession de Vrigny, 12 février, 13 juin. V. *Acte authentique*.

Faux, par supposition de personnes. Pour remplacement militaire: Brémont, Pascal et Félicien; 22 mars, 7 juin, 2 mai. — Dans une donation: Godin et Robinet frères, 3 août. — Gaillard, 8 septembre. — Ricot, 22 juin. — Existe-t-il de la part d'un remplaçant par le seul fait de son inscription sur les cadres de l'armée, sous le nom de son mandant, sans écriture ni signature de sa part? 7 juin.

Faux. En est-ce un que de reblanchir du vieux papier tumbé? 26 juin, 12 juillet.

Faux authentique et public (Poursuites). Veuve Renault, 6 novembre. — Epoux Denis, médecin, 20 novembre. — Louis Sibout, 12 décembre. — Spinola, 12, 13 janvier; 20 février. — Inuez, remplaçant, 16 janvier. — Crouillebois et Nerrères, 6 mars. — Gastreau, homme d'affaires, 12, 16, 20 avril. — Veuve Froger et Desroches, 15 mai. — Buchillot, médecin, 21 mai, 4, 5, 6, juin; 11, 14, 16, 21, 23 juillet. — Hirtz-Lazare (billets de loterie), 2 août. — Charlot, notaire, 24 août. — Thounelin, employé à la marine; Vautier et Desprez, 15, 20, 26 septembre; 2 octobre. — Jos., Guibert, pour remplacement, 18 septembre. — (Idem) Arsonneau, 27 septembre. — Dans un contrat de mariage par un notaire et un magistrat, 23 octobre. — *Faux commercial*. En quoi consiste ce faux? (affaire P... T...), 24 novembre. — Deminannay et consors, 19 décembre, 21 mai, 13 juillet, 17, 20, 21, 22, 29 septembre. — Un prétendu commis-voyageur, 10 janvier. — Bousquet, 17 janv. — Un sourd-muet, 19 janvier. — De Méliguan et autres (bank-notes), 31 janvier, 1^{er} février, 22 mars, 6 juillet. — Baggianotti, colonel espagnol, 22 février. — Millaud, 5 juin. — Cateher, décoré de juillet, 15 juin. — Wagner et fille Cotard, 19 juin. — Dubois, 14 juillet. — Veuve Samson et son fils, 11 août. — Femme Garcin, 7 septembre. — Ricard, 8 septembre. — Un cuisinier de Bordeaux, 10 septembre. — Dufay, 22 octobre. — Hommage, soldat, 25 octobre. — V. *Billet à ordre*. — *Faux en écriture privée*. Delfau, porteur d'eau, 1^{er} novembre. — Labrevoy, instituteur, 21 novembre. — Femme Camp et fille Fontenay, 28 novembre. — Vassalotti, 8 décembre. — Epoux Baudouin, 13 décembre. — Un officier de santé et son fils, 25 janvier. — Joly, remplaçant, 6 février. — Godet, 8 fév. — Vincent, 29 mars. — Sixte, Charles Paris, 8 mai. — Fargin, notaire, 9, 12 mai. — Envers un usurier, 20 juillet. — Fille Dubois, 6 août. — Fausse démission de député, 28 août. — Goulikis et Tricotel (billets de spectacle), 1^{er}; 12 septembre. — Delécluse, carabinier, 26 septembre. — Comte de Cisterna (en Suisse), 27 septembre, 8 octobre. — Pétard (dénoncé par son père), 5 octobre. — Barbe, neveu, 6 octobre. — Dufour et Pligny, 12 octobre. — Duplessis, comte de Mongelas, 20, 24 octobre. V. *Exposition*, *Passeport*, *Registre*, *Responsabilité*.

Faveur. Celle du prince peut-elle faire l'objet d'un contrat, et peut-il y autoriser? 17, 19 janvier.

Favrat, 31 mars. — Favre, 26 février, 8 mars. — Favre (époux), 16 janvier. — Favre-Bonnel, 22 mai. — Favrol, 5 décembre. — Fayard et Desouches, 5 septembre. — Fayet, 16 janvier, 23, 24 août. — Fayolle, 24 octobre. — Féat, 20 avril. — Fedrit-Rigas, 6 juillet. — Félicité et Fortuné (la), navire, 10 juillet. — Feltis, 1^{er} septembre.

Femme mariée. Peut-elle, sans autorisation, reconnaître un enfant naturel? 6 février. — *Quid*, pour ses dépenses de toilette? 2 janv., 28 juin. — Quoique non séparée de biens, son créancier ou cessionnaire peut-il, du chef de cette dernière, demander à être colloqué dans un ordre ouvert sur le mari, pour le montant de sa créance et des intérêts, bien qu'aucune inscription n'ait été prise pour ces intérêts? 30 mars. — La garantie d'une vente consentie solidairement par elle avec son mari, ne peut-elle être invoquée contre l'inscription hypothécaire de la femme que par l'acquéreur, partie dans le contrat, et non par les porteurs de cessions du prix, consenties par le mari seul? 2 avril. V. *Domicile conjugal*, *Donation*, *Dot*, *Indivision*, *Séparation de biens*, *Hypothèque légale*, *Atandon d'enfant*, *Obligations*.

Femme (la), le mari et l'amant, 22 mai.
 Fénelon (marquis de), 17 octobre.
 Féodalité. V. *Eaux*.

Féraud (femme), 4 août. — Féré, 25 juin. — Ferey, conseiller, 2, 10 août. — Fériat, 14 février. — Ferluc, 9, 11 décembre; 5 janv., 1^{er}, 28 mai, 28 août.

Fermiers poursuivis pour faux poids, 15 octobre.
 Féron (femme), 9 novembre. — Férot, 4 octobre. — Ferradou, 28 février. — Ferrant, 17 juillet. — Ferré, 7 juillet. — Ferré, 4 mai. — Ferret, 16 août, 16 octobre. — Ferri, 3 juillet. — Ferrier, 30 décembre, 7 juin. — Ferrière, 16 janv. — Fry, 30 décembre.

Fête du Roi. V. *Tribunal*. — *Fête légale*. V. *Conseil de préfecture*, *Protêt*, *Réméré*.
 Feux de Saint-Jean à Cambrai, 10 juillet.

Fey, juge, 12 septembre.
 Fièvres. Le préfet de police peut-il déléguer le droit de les ouvrir à une certaine classe de personnes? 6 décembre. — Arrêté pour un blason fleurdelysé, 4 avril.

Fillon, 19 juin. — Fichet, 25 mai, 7 août. — Fielding, 21 mai. — Fiereck, 4 juillet. — Filhon, 25 octobre. — Filhou, 27 août. — Fillean, 30 mai.

Filles publiques. Leurs maisons sont-elles des établissemens de commerce? 6 avril, 24 mai.
 Filtre. V. *Prisons*.

Finck, 28 mars. — Finegan (famille), 9 novembre. — Finet, 23 avril.
 Fissure. Combien vaut cette opération? 22 juin.

Fitz, 1^{er} mai. — Fitz-Gérald, 25 novembre. — Fitz-James (duc de), 16 novembre, 16 février. — Fitz-James fils, 4 décembre, 19 avril. — Fix (Marie-Anne), 25 juillet.

Flamant, 28 juin. — Flamant père et fils, 28 février. — Flandin, 17 novembre.
 Flans, ou rondelles d'argent, découverts par un fossayer anglais, 24 décembre.

Fauvant, 17 octobre. — Flayolle, 30 avril. — Fleischmann, 28 juin. — Flers (marquis de), 20 mars. — Flechelle, 15 novembre. — Flarent, 28 mai. — Fleuriot, 19 juillet. — Fleury, ex-avocat, 20 novembre. — Fleury, garde national, 19 avril. — Fleury, notaire, 10 janvier. — Fleury, substitut, 27 août. — Flich, 9 juin. — Floquet, 11 avril. — Elornee, 9 janv. — Fly, 19 juillet.

Foelix, avocat, 22 juin.
 Fatus, retiré de la Seine, 6 sept. — Trouvé près d'une borne, 6 oct.

Fogg (Femme), 9 avril.
 Foi et hommage. Les reconnaissances de cet acte peuvent-elles dispenser une commune de représenter le titre primordial des biens qu'elle possède? 16 août.

Foin, 22 oct. — Foisset, 8 août.
 Folie, simulée par un militaire, 29 mars.
 Folle-enchère. V. *Enchère* (Folle).

Folleville (de), 11 oct. — Folliet, 3 mars. — Folmont (de), 12 sept.

Fonctions publiques. V. *Usurpation*.
 Fonctionnaire publique. V. *Outrages*.

Fonds de commerce. Est-ce un objet mobilier sur lequel le vendeur, en cas de faillite de l'acheteur, puisse exercer le privilège de l'article 2102 Code civ.? — *Quid*, pour le prix des objets mobiliers, qu'il lui a vendus en même temps? 5, 6 déc.; 19 fév., 12 mars. — Celui d'une faillite peut-il être mis en vente par les syndics provisoires, avant concordat ou contrat d'union? 14 fév. — Sa vente est-elle un acte de commerce qui rende compétent le tribunal consulaire? 18 avril. V. *Liquidation*, *Mariage*, *Société*.

Fonds de l'état distraits. Dumoulin, capitaine, 19, 20, 23 fév.
 Fondeur. V. *Statue*.

Fonrouge, 22 déc. — Fontaine (Jean), 28 avril. — Fontaine (Dlle), 9 oct. — Fontanil, 5 juill. — Fontaille, 15 sept. — Fontellas (Marquis de), 19 juin. — Fontenelle (Julia de), 11 juill., 6 août, 1^{er}, 13 oct. — Fontenit, 2 août. — Foodsham, 17 avril. — Forbes, 23 mars. — Forcade de la Roquette, 8 mai.

Force exécutoire. V. *Bail*.
 Forcioli, 27 août.

Forclusion. Application du règlement de 1738 aux productions tardives près la Cour de cassation, 20 août.

Forénois, 10 fév. — Forest (Robert); 9 juin. — Forestier, 9 nov.
 Forêts. V. *Bois*, *Eaux* et *Forêts*.

Forrage, 6 oct. — Forni, 6 mars. — Forqueray, 6 fév. — Forst, 19 juin. — Fort, 3 mars. — Fortin, 23 août. — Fortoul, 22 mars.

Forêts détachés. Indemnités réclamées, 22 déc., 13 janv. — Desobry, 23 juin.

Poster, 27 oct. — Foucard (Femme), 25 juin. — Foucard, professeur, 19 juill., 9 août. — Foucart (époux), 2 août. — Foucault (Femme de), 10 fév. — Foucault, huissier, 15, 16, 22 déc. — Foucault, tuteur, 5 juin. — Fouché, 12 déc. — Foucher, colonel, 24 oct. — Foucher (Victor), 14 juill., 24 oct. — Foucher (Veuve), 11 août.

Fouet. Infligé par une femme jalouse à sa rivale, 10 nov. — Même scène à Marseille, 7 sept. — Par un curé à une écolière de 17 ans, 28 déc. — Pétition en Angleterre, sur son usage, dans les punitions militaires, 14 août.

Fould et Fould-oppenheim, 29 nov., 1^{er} déc., 13, 14, 25 juill.; 4, 16, 18, 22 août. — Foulon, 30 mars. — Fouque, 2 mai. — Fouquet, juge, 15 fév. — Fouquet, maçon, 1^{er} août. — Fourcade, 4 nov. — Fourret, 11 août. — Fourgoux (Femme), 18 avril. — Fournays, 2 juill. — Fournier, juge, 26 juin. — Fournier, libraire, 6 sept. — Fournier, négociant, 17 oct. — Fournier (héritiers), 3 oct. — Fournier (Femme), 16 août. — Fournier (Dlle), 27 janv. — Fournier de St-Amand, 15 nov. — Fournier-Verneuil, 28, 30 août; 5, 14, 18, 25 sept.

Fournitures militaires. Celles faites aux armées étrangères pendant leur séjour en France, sont-elles à la charge de l'état, ou des départemens où elles ont eu lieu; ou enfin doivent-elles être mises à la charge des puissances étrangères elles-mêmes? Le département représenté par son préfet autorisé, peut-il former opposition à une ordonnance contentieuse qui a mis cette dette à sa charge? Le ministre de l'intérieur consulté sur le pourvoi, représente-t-il le département? 10 juill. — Ceux qui ont soustrait pour celles d'Espagne, sans l'intervention de l'administration de la guerre, ont-ils une action contre cette administration, surtout s'ils ont succédé à un entrepreneur particulier qui avait traité avec le gouvernement sous le cautionnement d'Ouvrard? 14 août. V. *Commune*, *Déchéance*, *Entrepreneur*, *Soumission*.

Fourrages de l'état. La présence du sous-intendant est-elle indispensable pour constater son défaut de poids? 6 déc.

Fourrier, 28 août.
 Fous. V. *Emeute*.

Foussier, avoué, 29 nov.
 Fraigneau, abbé, 19 déc.

Frais Quoique l'officier ministériel n'habite plus l'arrondissement, peut-il encore y poursuivre ses clients qui lui ont souscrits des obligations pour frais et honoraires, sans qu'on puisse leur opposer la novation? 21 avril. — Le juge commissaire à l'ordre peut-il d'office comprendre ceux de vente non taxés dans la somme à distribuer, sauf à colloquer l'adjudicataire par privilège pour lesdits frais d'après la taxe? 9 mars. — V. *Assurance*, *Consignation*, *Failli*, *partie-civile*, *Saisie immobilière*.

Français. V. *Etranger*, *Nationalité*.
 Franceschetti, général, 11 mai. — Francfort, ville. V. *Protestation*. — Franchessin (de), 7, 19 juill. — Franchi, 8 oct. — Franck, 31 janv., 7 mai. — Franck-Carré, 2 nov., 4 sept. — Francoeur, 10 nov. — François, 19 janv. — François, Berger, 10 mars. — François, charbonnier, 27 nov. — Francois, traiteur, 19 juin. — Françoise, 24 avril. — Francoini frères, 27 mars. — Franconie, 29 janv. — Frantz, 27 janv.

Fraude. Chartier, Divert et Girard, 12 juin. V. *Contrebande*, *Recel*, *Sel*.
 Fratricide. Robinet, 18 déc. — Cacatte-Leulier, 23 janv. — A Bordeaux, 20 oct.

Frebart, 8 mars. — Frédéric de Danemarck (Prince), 1^{er} mai. — Fremant, 5 déc. — Fremyot, 21 mai. — Frérot, 30 août.

Fret. Le privilège des gens de l'équipage pour leur salaire s'exerce-t-il sur celui d'aller et de retour? Y a-t-il lieu à augmentation du fret pour circonstances de guerre quoiqu'elle n'ait pas été prévue dans tous les connaissements? — Cette augmentation doit-elle être évaluée à raison des risques courus, ou de la longueur de la traversée? En cas de prise, le fret n'est-il dû que pour le trajet parcouru quoique les chargemens reçoivent ensuite, par indemnité, l'importance du prix de leurs marchandises, comme si elles étaient à destination? 4 sept.

Fretin (Jérôme), 29 sept. — Freville-Levingt, 12 fév. — Freytag (de), 11 mai. — Frick, 28 juillet. — Friedlain, 26 sept. — Frimarioli, 20 avril. — Frütz, 5 juill. — Froger, 15 mai. — Froidefond-Duchâtenet, 17 octobre. — Froment, 30 décembre. — Frossard, 4 juillet.

Fruitiers (faux poids), 20 mars.
 Fruits. V. *Revendication*, *Succession*.

Fualdès, 15 nov., 12 sept. — Fumelleau, 29 déc. — Furne, 26 janv., 9 fév., 20 avril.

Fusil-De-fauchoux, expérience à son sujet, 9 août. — Fusil à-vent, déchargé dans les boutiques de Londres, 12 janv. — Cause de blessures, 3 juil.

Fustigation. V. *Fouet*.
 Fuzier, 15 août.

G.

G... 4 sept. — G..., blessé par un médecin, 26 déc. — G..., huissier, 23 juin. — G... (Auguste), 25 juillet. — G..., libraire, 1^{er} sept. — G..., prêtre, 7 sept. — G..., journaliste anglais, 17, 24 oct. — G... (époux), 18 oct. — G... (Antoinette), 5 juillet. — G..., sage-femme, 22 sept. — Gabet, 13 août. — Gabusi, 6 mars. — Gacon, 19 mars.

Gage. V. *Privilège mobilier*.
 Gaignon, 24 mars. — Gaillard, 19 avril. — Gaillard, conseiller, 6 déc. — Gaillard, entrepreneur, 30 déc. — Gaillard, fabricant, 1^{er} mars. — Gaillard, substitut, 4 juil. — Gaillard, sous-munitionnaire, 14 août. — Gaillard, armurier, 15, 20 sept. — Gaillard, professeur, 10 oct. — Gaillard-Kerbertin, 26 juin. — Gaillardet, 29 déc. — Gairal, farinier, 19 juil. — Galard (femme), 14 août. — Galaviel, 20 avril. — Galichet, 8 juin. — Galland-Blondel, 25 sept. — Galle, 9 juin. — Gallerland, 17 juil. — Galliet, fils, 27 mars. — Galocchio, 24 sept. — Galotti (femme), 22 sept. — Galtié, 10 mars. — Gama, 23 fév. — Gandon-Lafond, 1^{er} mai. — Ganneron, 18 mai.

Garantie. L'acquiescement du garanti à un jugement, peut-il être opposé au garant; et ce dernier peut-il être déchu du droit d'en appeler tant qu'il ne lui a pas été signifié? 6 janv. — La demande

engarantie, qui n'a pas subi le premier degré de juridiction, peut-elle être affirmée par la Cour royale? 19 fév. V. Cautionnement, Commune, Eviction, Femme mariée.

García (Hernando), 13 nov. Garde-chasse. Devrait-on ne les armer que de piques? 18 déc.

Garde particulier. Est-ce la Cour royale qui doit connaître du délit qu'il a commis dans l'exercice de ses fonctions? 10 fév.

Garde civique. Un membre du premier ban qui par suite de mariage a obtenu son exemption de ce ban, peut-il quitter son corps sans être considéré comme déserteur? 5 décembre.

Garde du commerce. Est-il possible de dommages-intérêts envers les personnes qu'il arrête, par erreur? A-t-il recours pour ces dommages, contre son mandant, sous prétexte que ses renseignements étaient inexacts? 3 juil.

Garde municipale: serment, 28 nov. — Abandon d'une rétribution aux indigents, 21 mars. — Gardes de nuit, établis au canal St-Martin, 16 oct. — Gardes nationales: Le failli concordataire peut-il en faire partie? 14 nov. — Quid, lorsqu'on est sous le coup d'une contrainte par corps? 11 mai. — Quid, d'un quaker? 5 juillet. — Quid, d'un étranger non admis à établir son domicile en France? 11 juillet. — Quid, de celui né dans un pays aujourd'hui étranger, peut-il demander sa radiation? 12 juillet. — Quid, d'un français revêtu en France d'une charge de consul pour un état étranger? 27 avril, 11 juil. — Quid, d'un médecin de bureau de charité? 25 oct. — Pour se faire rayer des contrôles d'une commune faut-il à la preuve qu'on a son domicile ailleurs, établir qu'on y est inscrit? 27 oct. — Les anciens artilleurs dissous peuvent-ils être soumis à un service actif? 20 nov. — Le changement de domicile dans l'intervalle des recensements, libère-t-il du service dans l'arrondissement qu'on a quitté? 24 nov. — Le jury de révision peut-il, sans violer la chose jugée, ordonner l'inscription d'un réclamant sur les registres de la commune de son ressort, quand on ne lui justifie pas d'une décision antérieure qui le maintiendrait sur les contrôles d'un autre ressort? 5 janv. — La défense faite par un patron, peut-elle excuser un employé de n'avoir pas monté sa garde. Quid, d'un boiteux qui ne répond pas à l'appel? 2 juil. — Lorsqu'on fonde sa défense sur une absence doit-on être admis à en faire preuve? 1er janv. — En matière d'élections: Le maire peut-il valablement remplacer un des membres du conseil de recensement par un officier de la même compagnie? 13 mars. — Un maire peut-il, de son autorité privée, annuler un scrutin? 20, 28 mars. — Lorsqu'il y a dans l'urne plus de bulletins que de votans, et que ce surplus est réclamé par des gardes nationaux, arrivés pendant l'opération, l'élection est-elle nulle? 5 avril. — Suffit-il dans ce cas de faire un nouvel appel, avant de dépouiller le scrutin? 2 mai. — Celle d'un capitaine pris en dehors de la circonscription de la légion st-elle valable? Quid, s'il n'est pris qu'en dehors de celle du bataillon? 12 avril. — Quid, de celle d'un capitaine condamné ensuite pour escroquerie? 5 sept. — Les élections sont-elles nulles si un des gardes nationaux de la compagnie, qui y a pris part, est domicilié dans une autre commune? 2 mai. — Les jeunes gens de moins de 20 ans, inscrits au rôle du service ordinaire, peuvent-ils y participer? 28 avril. — Les électeurs des compagnies, pour concourir à la nomination des officiers supérieurs, doivent-ils être nommés à la majorité absolue, et par scrutins individuels? 12 avril. — Les sapeurs-pompiers doivent-ils, à peine de nullité, concourir à l'élection des officiers? 29 juin. — Les officiers peuvent-ils être choisis parmi les citoyens qui, non domiciliés dans la circonscription du bataillon, ne sont pas non plus inscrits sur ses cadres? — Peuvent-ils être pris dans la légion dudit bataillon? — Le jury de révision peut-il statuer sur une telle élection? — Quid, si l'élu ne fait point partie de la légion? — En cas de réélection, le maire peut-il refuser de reconnaître cet officier? 3 mai. — Faut-il, à peine de nullité, que les scrutateurs soient membres du conseil? — Les gardes nationaux qui veulent protester, doivent-ils le faire avant la clôture des opérations? — Le préfet a-t-il le droit de faire représenter l'administration par des jurys de révision? 22 août. — Violence envers un maire pour le forcer de procéder aux élections avant que la réunion soit complète, 14 mai. — Annulation de la reconnaissance des chefs de bataillon de Pantin, 19 mai. — V. Diffamation. — L'absence d'un poste peut-elle être considérée et punie comme son abandon? 22 nov. — Y a-t-il abandon du poste lorsqu'on a quitté une faction sans être relevé, ou lorsqu'on quitte le poste sans autorisation? 3 sept. — Quid, si on prolonge le temps de sa garde, et si on refuse d'évacuer le poste? 8 sept. — Peut-on, sans insubordination, refuser de se revêtir du sabre et de la giberne du poste? 4 janv. — Est-ce au chef du poste qu'a partiellement le droit d'apprécier les faits répréhensibles qui s'y passent? 5 janv. — L'exercice est-il un service ordinaire, n'y pas assister après une première faute, constitue-t-il un manquement itératif? 28 nov. — Quel sens doit-on donner à ce mot: itératif? 23 nov. — Peut-on poursuivre, comme refus de service, le refus de se soumettre à l'exercice, avant la garde, de la part de gardes nationaux non habillés? 13 oct. — Le refus d'assister à une revue est-il une rébellion? Un ordre du jour du général peut-il rendre la loi applicable à ce fait? 11, 12 janv. — Quid, d'un musicien, 12 janv. — Peut-on s'exempter de ses revues et exercices, parce qu'ils empêcheraient d'exercer certaines pratiques religieuses? 18 mai. — Quid, s'il s'agit d'une revue d'inspection d'armes, est-ce un manquement à un service d'ordre public? — Faut-il qu'elle soit commandée en vertu de règlement avec l'autorité administrative? 6 juillet, 19 oct. — Un règlement pour le service ordinaire, et pour les revues et exercices, arrêté par le maire, sur la proposition du colonel et avec l'approbation du préfet, est-il obligatoire? — Le refus de s'y conformer, et de monter une garde hors de tour, pour cet objet, rend-il passible de l'article 89, § 1er, de la loi? 1er fév. — Les injures proférées à une revue par un capitaine-rapporteur envers un capitaine-commandant, constituent-elles une désobéissance justiciable des conseils de discipline ou du correctionnel? 9 mars. — Quid, de celles proférées envers un chef supérieur, dans l'exercice de ses fonctions? 6 oct. — Un officier peut-il refuser de lire un ordre du jour injurieux pour un garde national? 4 mai. — La qualification de bizet est-elle une injure? 12 oct. — Le fait de ne pas aller prendre chez le capitaine et sur son invitation réitérée, l'arme qui vous est destinée, est-il un cas de désobéissance? 11, 12 juil. — Est-on tenu, sous peine de discipline, de répondre au rappel battu sur la réquisition du sous-préfet, pour se rendre dans un autre arrondissement du département. — La réquisition peut-elle être faite verbalement par le préfet? 26 juillet. — Le sous-préfet, doit-il énoncer de quelle autorité émanent les ordres, pour constituer en désobéissance ceux qui ne s'y conforment pas? 12 juil. — Dans une circonstance comme celle des fêtes de juillet, un capitaine doit-il, de préférence obéissance au commandant cantonal, ou au maire de sa commune? 2 août. — Le capitaine d'une compagnie cantonnale est-il soumis au chef du bataillon de sa localité pour l'ordre du service et des revues? — Quid, si sa compagnie est recrutée hors de la circonscription du bataillon? — Quid, si ce règlement, spécial à la cavalerie, est antérieur à la formation des bataillons, 17 fév. Un lieutenant-colonel est-il justiciable du conseil de discipline pour avoir dispensé, sans motif, un officier d'une garde, et avoir refusé cette faveur à un autre? 12 fév. — Quid, des secrétaires des conseils de discipline pour infractions à leurs devoirs? 14 mars. — Lorsqu'il s'agit d'un sergent-major, faut-il, avant de l'y traduire, qu'on lui ait préalablement infligé une garde hors de tour? 21 mars. — Est-on suffisamment commandé pour un service, la veille au soir? 22 sept. — Le conseil de discipline peut-il condamner, un garde national à la dégradation? 12 déc. — Peut-il, à sa volonté, commuer la peine de prison en une amende? doit-il préalablement constater la non existence de prisons? 4 janv., 21 mars. — Peut-il, sur une opposition à un défaut, aggraver la peine parce que l'opposant ne se présente pas? 7 mars. — Doivent-ils nécessairement constater le délit reproché? 21 mars. — Les capitaines rapporteurs doivent-ils, à peine de nullité, être entendus sur les questions de récusations? 18 janv. — L'art. 378 C. proc. civ. y est-il applicable? 4 mai. — Le jugement rendu contre un chargé de pouvoir verbal, peut-il être frappé d'opposition? 16 oct. — Peut-on, par cette voie, attaquer la décision d'un jury de révision qui a statué par défaut? 11 juil. — Un

seul refus de service après une condamnation correctionnelle, suffit-il pour ressaisir ce tribunal? 22 nov., 19 avril. — Un seul manque de service, après une deuxième condamnation, rend-il ce tribunal compétent? 2 fév. — Faut-il que ces condamnations aient été prononcées pour manquement à des services d'ordre et de sûreté? 23 mars. — Quid, si les deux condamnations sont illégales, mais qu'elles sont devenues définitives? 29 juin. — Est-ce au correctionnel, ou devant le jury que doivent être traduits des gardes nationaux accusés de dégâts pendant un service public et de sûreté (Affaire de Sceaux-Lépinay)? 6, 13, 15, 20, 24 janv. — L'officier qui se trouve dans un rassemblement, après les sommations légales, est-il justiciable du conseil de guerre ou du correctionnel? 16 mars. — Le colonel qui achète du papier pour le service de sa légion, fait-il un acte administratif non justiciable des tribunaux ordinaires, en cas de non paiement? 25 déc. — Lorsqu'une garde nationale n'est pas dissoute, le maire peut-il, sans excès de pouvoirs, faire un règlement sur son service, et le faire exécuter par un garde-de-police? 9 mai. — Les tambour-maitres sont-ils des agents légaux pour faire les citations? 14 nov., 8 mars. — Dissolution de celle de Colmar, 7 nov. — Désarmement de celle de Strasbourg, 30 août, 8 sept. — Suspension de deux compagnies à Saint-Amand (Cher), 17 nov. — Suspension d'un capitaine pour délibération de sa compagnie sur les droits d'une commune à des marais, 23 nov. — Du capitaine Guichenné, pour une lettre à son sous-préfet, 5 janv. — Poursuite contre cinq habitans de la banlieue de Paris, pour refus de marcher au secours de la Capitale, 31 août. — A Pont-de-Beauvoisin, 6 sept. — Poursuite contre un poste pour outrage à la pudeur, 3 oct. — Singulière défense de prévenus à Rohan-Rohan, 8 juil. — Délégué à la Cour d'assises, 19 juil. — Gardes nationaux insultés à Vincennes, par d'autres, revenant de Paris, 29 juin. — Voies-de-fait à Boulogne-sur-Mer, envers un capitaine rapporteur, 14 juil. — Evasion de gardes nationaux à Bordeaux, 3 oct. — Mise en liberté de ceux de Banca, qui avaient laissé éva-der un Espagnol à eux confié, 18 nov. — Esprit général de la jurisprudence de la Cour de cassation en cette matière, 17 nov.

Gardie, 2 fév. — Gardie, 8 sept. Gardien. Le tiers, étranger au procès, qui a été constitué gardien par un arrêt, peut-il être assigné directement devant la Cour et omisso medio, en exécution de l'arrêt auquel il n'a point figuré? 29 août.

Garisson, 13 janv. — Garneray, 11 juillet. — Garnier, 20 janv. — Garnier, avocat, 2 avril, 18 mai. — Garnier, berger, 14 nov. — Garnier, substitut, 4 sept. — Garnier, syndic, 7 mars. — Garnier de Bourgneuf, 30 déc. — Garnier-Pétil, 23 janv. — Garot, 30 juillet. — Garrigue, 14 août. — Garrol, 18 août. — Gaspard (Femme), 19 sept. — Gasparin (De), 11 avril. — Gasteau, 29 juin. — Gastineau, 20 mars. — Gaudry (De), 3 avril. — Gaudry père, 20 juillet. — Gaudry, 11 janv. — Gaudry, 4 janv. — Gaudry, 5 mars, 27 sept. — Gaudry, 27 août. — Gauger, 20 déc. — Gaultier de Chaubry, 21 juillet. — Gaumont, 12 mai, 8 juil. — Gauran, 27 août. — Gauthier, entrepreneur, 6 oct. — Gauthier (Epoux), 28 nov. — Gauthier, propriétaire, 8 août. — Gauthier, vidangeur, 17 nov. — Gauthier de la Ferrière, 10 janv. — Gautier, 7 juil. — Gautier (René), 2 oct. — Gautier, juge, 4 juillet. — Gavry (Femme), 10 nov. — Gavray, Commune, 18 juil. — Gay (Louis), 28 nov. — Gayet, 13 sept. — Gayral, procureur du Roi, 19 mai.

Gas-Hydrogène. Faut-il une autorisation pour le changer de local, sans se rendre passible de dommages-intérêts? 2 août.

Gazan, 26 janv. — Gazard, 2 janv., 7 sept. — Geax, 25 avril. — Gee, 17, 21, 24, 25 mai; 4 juin, 20 juil., 6, 16 août. — Gehère, 13 fév. — Geiger, 27 mars. — Gelas, 26 sept. — Gelber, 1er mai. — Gemming, 22 août.

Généalogie de Louis XV, 29 oct. Gendarmes. Loi sur leur augmentation, 5 juil. — Dommages-intérêts demandés contre eux par des chouans, 3 fév. V. Désertion.

Genest, 4 oct. — Gêneviève, 8 août. — Génie, 24 mars. — Génot, 8 déc. Gens de service. Les commis-négocians peuvent-ils être rangés dans cette classe et en avoir le privilège pour le paiement de leurs appointemens? 8 sept., 14 mars.

Gentil, 23 janv. — Gentil, substitut, 17 oct. — Gentilhomme (Femme), 6 avril. — Genty, 18 mai, 30 juil. — Geoffroy, cultivateur, 22 juil. — Geoffroy (Georges), 23 oct. — Georges, fermier, 6 juil. — Georges (Epoux), 8 mars. — Georges (Dlle.), 4 mai. — Georget, 17 nov. — Géran, 10 mars. — Gerardo (De), 27 juil. — Gérard, journaliste, 5 fév. — Gérard, maréchal-de-France, 19 juillet, 31 oct. — Gérard, vice-président, 12 déc. — Gérard (Succession), 4, 20, 21 déc. — Gerbes, 20 août. — Gerbet et Comp., 7 mars. — Germain, charcutier, 18 avril. — Germain, juge, 27 août. — Germain (Dlle.), 28 juil. — Gervais, 11 mai. — Gervais, docteur, 5, 11, 12, 13, 15, 20 juil.; 27 juil., 3, 4, 5, oct. — Gervais (Honorine), 24 janv. — Gewer (Dlle.), 12 mars. — Giacobi, 5 fév., 22 mai. — Giacobi, juge, 27 août. — Gibaut, 5 déc. — Gibert, 23 nov.

Gibier. V. Chasse. Gie, 19 juil. — Gien, 23 avril. — Gilbert, apprenti, 19 sept. — Gilbert, plombier, 23 août. — Gilbert dit Miran, 5, 11 mai; 27 juil. — Gilbert-Poisson, 9 déc. — Gilbert-des-Voisins, 25 déc. — Gill (Mistriss), 25 nov. — Gillard, 17, 18, 21 nov. — Gille, commissaire de police, 28 sept. — Gille-Pistole, 14 sept. — Gillet, 12 mars. — Gillet, président, 26 oct. — Gillet, substitut, 23 oct. — Gillon, 13 janv., 29 juil. — Gillon (Félix), 21 nov. — Gillotin, 13 oct. — Gilly, 7 nov. — Giloteau, 28 avril. — Ginouvier, 6 avril. — Giovanni, 7 mai. — Girard (Bric-à-brac), 8 déc. — Girard, forçat, 15 août. — Girard (Hôtel garni), 20 nov. — Girard, juge, 10 nov. — Girard, publiciste, 22 mai. — Girard (Stéphan), 1er oct. — Girard et Comp., 5 janv. — Girardin (Emile de), 22, 29 sept. — Giraud, huissier, 23 nov. — Giraud, juge, 12 déc. — Giraud, président, 26 avril. — Girardeau, 22 mars. — Girardeau de Saint-Gervais, 22 sept. — Giret, 27 avril. — Giroudroux, 25, 28, 29 août.

Girouette. Contestation sur sa figure, 29 août. Glaces. Joest et Comp., 14 juil. Glaces. V. Immeubles par destination, Référé.

Glacisberg, 27 oct. — Gland-Havet, 22 fév. — Glandaz, 18 mai. — Glashin, 29 juil. — Glatigny (De), 11 août. — Glavel, 5 juil. — Gleizal, 14 juil. — Gleizes de la Blanque, 1er août. — Gobert, 4 juil. — Gobert (Baron), 5, 23 juil., 14 août. — Godard, huissier, 7 nov., 23 déc., 21 mars, 10, 19 sept. — Godard (Marie), 5 juil. — Godard de Saponay, 27 oct. — Godefroy, procureur du Roi, 6 avril. — Godefroy, substitut, 18 juil. — Godefroy de Cremerys, 3, 5 juil. — Godefroy de Lassat, 11 août. — Godert, 14 fév. — Godeschal (Veuve), 5 fév. — Godin, 7 juil., 30 juil. — Godon, 3 fév. — Godoy, prince de la paix, 3 fév. — Gody, inspecteur, 30 janv., 6, 10 mars; 26 mai, 27 juil., 10, 23 sept. — Gody, cordonnier, 17 juil. — Gofflot, 27 nov. — Gofflot, 4 sept. — Gontard, 18 nov., 12 juil., 2 mai. — Gorse, 6 déc., 21 juil. — Goschler, 26 déc. — Gosse de Gorre, 20 déc. — Gosselin, 2 mai, 7 juil. — Gotten, 2 juil. — Goubie (Femme), 8 mars. — Gouet (Femme), 30 août. — Gouin, 1er janv. — Goujet, 18 déc., 8, 10 janv., 22 août. — Goujon, 12 avril, 3 mai. — Gounot, 5 sept. — Goupil, 5 sept. — Goupil-Louvoigny, 29 mars. — Goupil-de-Préfelin, 28 juil. — Goupy, 10 janv. — Gour (Femme), 11 déc.

Gourmet, piqueur de vins: lorsqu'il est appelé par une succession, doit-on le payer par vacation, ou au prorata de la valeur de la marchandise qu'il examine? 31 mai.

Gournel, 22 fév. — Gournenault, 9 mai. — Gourzac, 2 fév. — Gouthie (Femme), 10 nov.

Goutières. Le préfet de police peut-il forcer les propriétaires de Paris à en établir? 20 mars. — Le jugement du Tribunal de simple police qui approuve cette ordonnance doit-il être attaqué par la voie de l'appel, avant d'être soumis à la Cour de cassation? 25 avril. Goutorbe-Servajeau, 5 juil. — Gouvernant, 12, 19 avril;

5 juil. — Gouvignon, 10 sept. — Gouvy, 7 sept. — Goux (Marie), 22 fév. — Gory, 29 sept. — Gower neveu et comp., 25 juil. — Grées (lettres de). Gillard, 17, 18 novembre. — Observations, 21 novembre. — Larroque, soldat, 27 mars. — Sureau, 1er juil. au pied de l'échafaud, 12 janvier.

Grains et farines. Un maire peut-il empêcher d'en vendre à domicile, sans qu'on se soumette aux droits établis à l'occasion des halles? N'est-ce pas un impôt déguisé? Etendue des droits municipaux à cet égard, 3 mai, 24 septembre V. Blés.

Grainville, 10 février. — Grammont (duc de), 1, 2, 5, 6 janvier, 3, 4 avril; 4 août. — Grandin, 27 août. — Grandmougin, 6 février, 12 juillet. — Granger, 8 décembre. — Granville (comte de), 27 avril. — Grasset, 1er juil. — Grattier (de), 7 juillet.

Gravures obscènes. Aubert et Besnard, 1er novembre. — Séditieux. Philippe, 25, 26 janvier; 1er, 5 février. — Morigné, 11 mai. V. Abus de confiance, Contrefaçon.

Grèce. V. Conspiration. Grée, 26 septembre. Greffiers accusés de retenue d'amendes, 9 mars.

Grégoire (époux), 23 mars. — Grégoire et Bataillé, 7 avril. — Gréle, 17 février. — Grenet, 29 janvier. — Grenier, 30 août. — Grenuz, 29 mars. — Gresser, 6 septembre. — Gressent (femme), 8 août. — Gressien (époux), 3, 4, 6, 13, 18, 19, 24, 25, 26 avril. — Greys, 20 avril. — Gribauval, 21 juillet. — Grignard, 29 déc. — Grignet, Gerdrot, Jars et Co., 28 décembre. — Grignoa, 9, 23 déc.; 24 janvier. — Grimard-Doucet, 18 août. — Grimard de Cauz, 20 avril. — Grimbert, 1er janvier. — Grimsake, 1er mai. — Grison, 20 mars. — Grison (veuve), 20 juillet. — Grizi (demoiselle), actrice, 13 décembre. — Groc, 30 août. — Gronnier, 25 avril, 19 juil. — Grooch (famille), 2 janvier. — Gros, 30 avril, 5 octobre. — Gros, Odier, Roman et Co., 5 janvier.

Gros de jugement. V. Contrainte par corps. Grosse (prêt à la). V. Prêt. Grosse. V. Séparation de corps.

Grou, 5 septembre. — Growrs (Peters), 5 décembre, 8 mars, 29 mai, 7 juil. — Gruchet, 5 sept. — Grulé, notaire, 16 avril. — Guays-Destouches, 12 octobre. — Guadin, peintre, 15 janvier. — Guahard (emprunt), 23 oct. — Guébin, 6 fév., 23 mars. — Guénaux, 7 sept. — Guénot, 19 juil. — Guépin, 14 fév. — Guéraud, 27, 30 août; 1er sept. — Guérou, 20 avril. — Guérou, Hussard, 19 juil. — Guérou, 10 sept. — Guérou, procureur du Roi, 16 nov., 4, 24 déc. — Guéret, 18 mai.

Guerre d'Espagne, sous Napoléon. Les fournisseurs français qui ont équipé des régimens espagnols du roi Joseph, ont-ils eu pour garant le gouvernement français (surtout si ces régimens ont été employés au service français)? 26 fév.

Guet-à-pens. Caffin, 19 février. Guard de la Tour, 24 janv. — Guibal, 20 mars. — Guibert, 9, 11 déc.; 5 janv., 1er mai. — Guibout, 25 déc., 29 sept., 4 oct. — Guichard, juge-de-peace, 8, 19, 24 mai. — Guichard (femme), 30 juil. — Guiche, 7 sept. — Guidaine (veuve), 26 déc. — Guigard, 1er mars. — Guigne, 12, 25 mai. — Guillaud, 2 août. — Guibert, acteur, 1er oct. — Guibert, tisserand, 4 mai. — Guibert de Pixéricourt, 20 mars. — Guilhemain (de), 30 déc. — Guillaume, 27 janv. — Guillaume (Ernest), 5 juil. — Guillaume, garde national, 18 janv. — Guillaume, roi de Hollande, 14 fév. — Guillelard, 18 août. — Guillemeteau, 2 août. — Guillemain (demoiselle), 3 août. — Guillermet, dit Giovanni, 7 mai. — Guillon, 30 déc., 19 avril. — Guillon du Temple, 16 oct. — Guillot, 22 déc. — Guilloteaux-Vatel, 30 janvier.

Guillotine. V. Mort. Guillon (époux), 2 avril. — Guilmain, 30 juil. — Guinard, 2, 4, 5 octobre. — Guiraud, 18 juil. — Guizard, 23 mai. — Guition (succession), 11 déc. — Guizery (femme), 28 août. — Gurney, 17, 24 oct. — Guyho, 10 janv., 24 sept. — Guyon, abbé, 14 août. — Guyon, huissier, 13 fév. — Guyon (vins), 9 déc. — Guyot, 17 sept. — Guyot, substitut, 21 mai.

H. H... D... , médecin, 13 mars. — Habasque, 14 fév. — Habeneck (Corentin), 23 mai. — Haber (de), 31 oct. — Hacquart, 4 sept., 23 oct. — Hagerman, 5, 13 mars; 20 septembre.

Haies plantées sur un terrain de l'état, 30 déc. V. Usage. Haigueri, 8 sept. — Hall, 23 janv., 23 mai.

Halles. Les contraventions sur le tarif de leurs places, regardent-elles l'autorité judiciaire? 10 mars. V. Marché, Grains et Farines. Hallonil frères, 30 mars. — Hallu (d'), 26 juil. — Halma-Grand, 26 mars. — Hamdan-Benohman-Khoja, 25 sept., 17, 19 oct.

Hameau. V. Communes. Hamelin, juge, 18 juil. — Hamelin, substitut, 18 août. — Haminal, 31 oct. — Hamon, 2 oct. — Hamaire, 25 nov. — Hamier, 26 déc.

Hanovre. Question d'état au sujet de l'hérédité du trône de ce royaume, 3 oct. Harcourt (d'), 8 fév. — Hardiana, 19 janv. — Hardouin, 24 oct. — Hardy, voilier, 24 sept. — Harel, 10 janv. — Haribel, 18 déc.

Haricots. Leur vente est-elle résoluble parce qu'ils ne cuiraient pas? 10 juillet. Harrouard-Richenont, 16 juillet. — Harteman, 9 juil. — Hassemflug, 21 juil., 24 oct. — Hauser (Gaspard), 1er, 5 janv., 3, 8 mars; 9 juil., 11 sept. — Hauser, 11 déc. — Haussez (d'), 6 mars. — Hautecour-Martinet, 18 mai. — Hautot, 26 mai. — Havas (femme), 2 janv. — Hay, 25 juil. — Haye, 4 mai. — Hébert, ermite, 13 mai. — Hébert, procureur-général, 21 mai, 25 juil. — Hébert (veuve), 26 mai, 13 août, 12 sept. — Hédelin, 14 juil. — Hélie, 12 fév. — Héllisson, 18 sept. — Hellot, 9 déc. — Hélin, 20 nov. — Helsen, abbé, 7 juil. — Hémar, 19 juil. — Hémar cultivateur, 4 sept. — Hémy, 18 janv. — Hennequin, avocat, 7 avril, 23 juil. — Hennequin, juge, 10 août. — Henri, 31 janv., 3 sept. — Henri, 9 juil. — Henrion, 17 avril. — Henry, employé, 12 mars. — Henry, marin, 15 mai. — Henry (époux), 27 nov., 26 déc. — Henste, 9 avril. — Hentregville, commune, 22 fév. — Hensch, 8 oct. — Hepp, 28 juil. — Héral, 4 janv. — Herbaud, 25 déc. — Herbaut, 2 janvier.

Herbes. V. Raveilage. Herbinot, de Mauchamps, 29 mars, 22 mai. — Herbulet, 8 oct. Hérité (addition d'). V. Dot.

Héritier bénéficiaire. V. Expropriation. Héritier universel. V. Testament.

Herman, 31 mai. — Hermanville, 16 janv. Hermaphrodite. Dommages-intérêts demandés pour avoir donné cette qualification à une demoiselle, 22 fév.

Herné-Duquesne, 21 mars. — Hermet, 31 mai. Héros (Le) de juillet et son imprimeur, 7 déc.

Herr-Cline, 2 nov. — Hersant (Dlle.), 28 juil. — Hertz, 26, 30 avril. — Hervé, 15 nov. Hesse (Electoral de). Accusation contre un ministre, 21 juil., 24 oct.

Heumann, 19 juil. — Heurteux, 26 juil. — Hewett (Marie-Anne); 1er nov. — Hibon, 30 janv. — Hiebach, 9 juil. — Hille-reau, curé, 10 sept. — Hillemacher, 29 mars. — Hiltzinger, 13 juil. — Hinault (Comte de), 7 juil.

Histoire de France. Quel est l'auteur de celle publiée sous le nom de l'abbé Montgaillard? 4, 8 sept.

Hodang, 11 juillet. — Hodlle, 4 sept. — H. ner, 1er oct. — Holleaux, 8 déc. — Holond, frères, 25 nov., 8, 9 déc. — Holtz, 20 sept. — Homberg frères et Comp., 5 mars.

Homicides involontaires et par imprudence. Vexillaire, cocher, 7 déc. — Par les accélérées, 26 déc. — Blangonnet, 6 janv. — Chataou, 13 fév. — L..., propriétaire (Une fosse d'aisance), 27 fév.

Damarice-Delamarre, Femme Milan, 22 mars. — James, Wil-liams, 28 mars. — Dans des mines en Angleterre, 4 avril. — Par un père sur son enfant, à Chaumont, 9 mai. — Eustache et autres, en empêchant de secourir un noyé, 28 mai, 16, 23 août. — Un

charretier sur le Pont-Neuf, 26 juin. — D'un enfant par un charretier, 27 juin. — De son fils par un vigneron, dans un tonneau d'alcool, 29 juin. — Pierre, Amiens, 6 juill. — A cause des trottoirs, 10 juill. — D'un conscrit par un fonctionnaire, à Lyon, 20 juill. — Des équilibristes à Argentan, 16, 18 août. — Par un fusil de chasseur, 6 sept. — D'un homme endormi, à Loyer, 7 sept. — A la chasse, 8 sept. — D'une petite fille par un garçon boucher, 8 sept. — Un genarme Belge, 11 sept. — Le neveu de M. D'haubersaert, 15 sept. — D'un jeune maraudeur, 17 sept. — De trois enfants; Estienne, pharmacien, et Brandely, élève, 18, 25 sept.; 19 oct. — Cann, voiturier, 22 sept. — Décrion, garçon de secours, 22 sept. — Par le tilbury d'un agent-de-change, 28 sept. — Un pharmacien de Couillibœuf, 29 sept. — Un garde-forestier de Ménil-la-Horgue, 4, oct. — A Champvaux, 5 oct. — Par une voiture près de Dijon, 5 oct. — Homicide volontaire. V. Meurtre.

Hommage. V. Foi et hommage.
 Homme trouvé abandonné à Montréal, 11 sept.
 Homologation. V. Décrets, Jury d'indemnité.
 Homont (Femme), 14 août. — Hong, 26 déc.
 Honoraires. V. Avocats, Frais.
 Hope fils, 20, 23 juin.
 Horaces (Les) et les Curiaces du pays de Galle, 28 mars.
 Hortiac, 6 mars.
 Horticulture. Manie d'un Anglais qui émondait les arbres des promenades publiques, 31 mars.

Hospices. Les demandes judiciaires intentées à la requête du préfet au nom d'un hospice, poursuites et diligences de l'administration du domaine de cet établissement sont-elles valables? 2 avril. — Sont-ils tenus de pourvoir à leurs frais au traitement et à l'entretien des personnes interdites par jugement pour cause de fureur? 3 juill. — Sont-ils tenus de prendre livraison de fournitures soumissionnées, lorsque celles qu'on livre sont pareilles aux échantillons admis, si l'on reconnaît que ces échantillons ne sont pas conformes à la demande? 9 juill. V. Pharmacie, Quinze-Vingts.
 Hospitalité. V. Logement.
 Hôtelier. V. Aubergiste.

Hôte (Femme), 9 juill. — Houllier, 14 fév. — Hours (Femme), 28 juill. — Hoyau, 2 juin, 28 sept. — Hubert, 8 fév., 21 mars. — Hubert, agent-de-change, 29 juin. — Hubert, conseiller, 9 fév. — Hubignon, 12 sept. — Huck, 25 juill. — Huet, forçat, 20 juill. — Huez, 27 janv. — Hugo (François Louis), 10 juill. — Hugon, 12 déc. — Hugues, 18 avril.
 Huis-clos, fréquents à Chartres, 17 fév.

Huissiers. Est-on libre de leur choix, dans le cas même où il donnerait lieu à un droit de transport? par qui doivent être supportés les frais de ce transport? 22 janv. — La fixation de leur résidence est-elle exclusivement de la compétence des Tribunaux de 1^{re} instance? La Cour Royale qui infirme une décision de cette nature commet-elle un excès de pouvoir? 13 fév. — Sont-ils représentables pour avoir assigné un ambassadeur étranger ou un secrétaire d'ambassade? 4 juill. — Sauvé des eaux par le prisonnier qu'il conduisait, 23 janv. — Faisant le siège de la maison d'un débiteur, 23 mai. — Formation de leur chambre de discipline, 2 nov. — V. Copie de pièces, Office ministériel, Officier ministériel, Outrage, Patente, Poursuite disciplinaire, Prescription, Protêt, Signification, Vente.

Hunt, 23 mars. — Hunt et Chalfrid, 10 oct. — Hunter et comp., 29 sept., 10 oct. — Huppais, 26 juill. — Hurel, 14 mai. — Hurtaux, 20 avril. — Hussey, 13 mars. — Husson, 28 août. — Hutinot de Mauchamp, 5 fév.

Hydrophobe. V. Meurtre.
 Hyermette (Epoux) 4, 5, 6 juin; 14, 16, 21, 23 juill. — Hygonnet, 6 avril.

Hypothèque légale. Celle de la femme mariée sous l'empire de la coutume de Paris et de la loi de l'an VII, doit-elle être régie par le Code civil, si elle a négligé de prendre inscription? 10 fév., 27 août. — La femme dont on a purgé la sienne suivant le vœu de l'art. 2194, Code civil, peut-elle encore se présenter à l'ordre et être colloquée à la date de son hypothèque? 7 mars. — Celle accordée à la femme d'un commerçant pour les dettes contractées avec lui, sur les immeubles qu'il possédait au moment du mariage, peut-elle être appliquée aux femmes mariées avant le Code de commerce pour des obligations postérieures? Cette hypothèque au moins est-elle alors soumise à l'inscription? 16 avril. — Les immeubles recueillis par un négociant pendant son mariage, par succession, sont-ils soumis à l'hypothèque légale de sa femme? 25 juin. — La femme mariée autorisée par contrat de mariage à vendre ses immeubles, peut-elle les hypothéquer? 10 oct. — Celle du mineur, restreinte en vertu d'un jugement rendu en l'absence du subrogé-tuteur restreint-elle entière nonobstant ce jugement, en quelques mains que passât l'immeuble ainsi dégrévé? 18 août. — L'obligation d'en renouveler l'inscription après dix années, cesse-t-elle du jour de l'adjudication judiciaire de l'immeuble? 6 avril. — L'inscription prise en renouvellement doit-elle, à peine de nullité, faire mention du renouvellement, 10 sept. V. Bénéfice d'inventaire, Billet à ordre, Colonies, Enregistrement, Femme mariée, Interdiction, Stellionnat, Tierce-Opinion, Tiers-détenteur, Ustensiles.
 Hyrvoix, 30 avril, 23 juin, 25, 28 août.

I

Ibrahim, nègre, 19 sept. — Icard, 9 oct. — Ida, actrice, 8 déc. — Idote (Veuve), 18 nov.

Identité. Cette question soulevée avant tout débat, devant la Cour d'assises, doit-elle être jugée avec ou sans l'assistance du jury? 6 déc., 25 janv., 24 mai, 18 juin. — Identité constatée par le bout d'un doigt, 21 mars.

Idiote, 16 août. — Igon, 1^{er} août.
 Ile Maurice. V. Conspiration.

Imbert, 18 juill., 2 oct.
 Immersion de deux enfants sauvés par une femme, 11 sept. — A Bordeaux: D'un grand nombre de personnes en sortant d'un bateau, 2, 3 oct. — Par accident, de quatre personnes dans le canal Saint-Martin, 18 oct.

Immeubles par destination. Les glaces d'un appartement ne peuvent-elles être considérées comme telles, qu'autant que leurs parquets sont corps avec la noiserie? Cette condition peut-elle être supplée par une autre disposition? 23 avril. V. Ustensiles.

Immoralité. V. Instituteur.

Impôt foncier. La loi qui en exempte les casernes de l'Etat, est-elle applicable à celles qui sont devenues propriétés particulières par la loi de 1814, mais qui ont gardé la même destination? 17 janv. — refus de le payer par la Gazette du Lyonnais, 21 mars. V. Blés. — Impôt illégal. — V. Spectacle.

Imprimerie. Défaut de dépôt d'un almanach, 14 mars — Action réhibitoire.

Imprimeur. Est-il obligé à un nouveau dépôt et à une nouvelle déclaration, lorsqu'il réimprime séparément un article de journal qui sort de ses presses, et pour lequel ces formalités ont été observées? 21 avril, 9 mai, 6 août. — L'absence du nom du gérant au bas des feuilles du journal qu'il imprime, le rend-elle répréhensible? Doit-il mettre son nom et sa demeure au bas de chaque exemplaire d'un journal destiné à être mis en volumes, lorsque la première livraison comporte cette indication? 16 mai. — Est-il obligé de signer et déposer des ouvrages dits bilboquets? 22 juill. — Qu'il, d'une lettre circulaire? 3 août. — Peut-il se constituer censeur d'un ouvrage littéraire? 1^{er} oct. — L'imprimeur et le chef vendéen, 30 oct. V. Journaux.

Impuissance. Mariage annulé pour cette cause à Trèves, 9 fév. — Demande faite pour ce motif en Angleterre, 24 février. V. Mariage.

Imputation. V. Donation.

Incendies. Lebel, 4 déc. — De sa maison, femme Mouroux. — De sa maison, Pillard. — Epoux Larcher. — Epoux Dorizy. — Bertrand, 8 déc. — Robinet, 18 déc. — Femme Lefèvre, 19 déc.

Femme Galy et Pelissier, fils de David, 28 déc. — Thibeau, 29 déc. — Bazin et Janvier, 2 janvier. — Thibaut, 17 janv. — Scharf, accusé par sa femme, 19 janvier. — Fille Austry, aliénée, 25 janv. — Jet de boules incendiaires à Laon, 12 fév. — Femme Liéard, 13 fév. — Austins-Perkins, 10 mars. — Causé par l'intempérance d'un médecin, 13 mars. — Tenté à la foire de Bordeaux, 21 mars. — Marie Buisson femme Arquié, à l'Hôtel-de-Ville de Nancy; 30 mars. — En Angleterre, Brigstock et Tom Storey, 9 avril, 3 mai. — Du télégraphe de Saint-Georges, Prudot, Bertrand et Damico, 16, 18 avril; 13 juin. — De plusieurs forêts dans la Haute-Saône, 4 mai. — De sa maison, Véron, 25 mai, 7 juillet. — Pierre Duviat, 31 mai. — De sa maison, Belhomme, vigneron, 29 juin. — Dans le département de l'Orne. — Aubin Lavaud, 9 juillet. — En Angleterre, John Mundi et Georges Barret, 28 juill. — De moissons à Lécourse, 30 juill., 6 août. — Antoine Cassé, 6 août. — Adèle Lamoureux, femme Toumy, aliénée, 9 août. — Froin, détenu à Loos, 23 août. — Augustine Marc, 25 août. — Heu, 30 août, 2, 11 oct. — Gallet, 30 sept. — D'un poulailler: Garnier, 6 sept. — De sa maison: un cabaretier d'Esy-sous-Mont, 6 sept. — De sa maison, père et fils, 11 sept. — D'un cheval, 13 sept. — Pour deux cerisiers, Jacques Joly, à Mortagne, 15 sept. — Rue des Lombards, 15, 19, 24 sept. — Perrier, 15 septembre. — Chez la veuve Martin, portière, 17 sept. — A Bade. Welti, curé, 19, 20 sept. — Coquelet, 27 sept. — En Angleterre: de l'abbaye de Westminster, 19, 20, 22, 23, 30 oct. — A Périgueux, 22 oct. — De la prison du Mont-Saint-Michel, 27, 29 oct. V. Assurances, Place de guerre.

Inceste: fille Aubin, 17 nov. V. Testament.

Incident. V. Saisie immobilière.

Incompétence. V. Pourvoi.

Indemnité de guerre: Lorsqu'elle est, par erreur, allouée à un autre qu'un titulaire, le ministre qui a commis l'erreur, et celui qui a payé, sont-ils responsables? Faut-il une autorisation pour les poursuivre? — Le Tribunal peut-il ordonner que les sommes non réclamées resteront déposées pendant 30 ans, pour être ensuite partagées, au marc le franc, entre les réclamants? 4 sept. V. Chargement, Fret, Prime. — L'autorité judiciaire est-elle compétente pour connaître des réclamations élevées contre la fixation de celles des journées de juillet? 13 juillet. — L'état en doit-il aux Lyonnais ruinés par l'insurrection? 25 mai. V. Bails, Colons, Corps francs, Dommages-Intérêts, Emigrés, Forêts détachées, Jury d'indemnités, Places de guerre, Travaux publics, Utilité publique.

Indigence (Certificat d'). V. Failli.

Indivision. Lorsque le mari est adjudicataire d'un immeuble appartenant, par indivis, à sa femme, le droit accordé à celle-ci de reprendre cet immeuble, en remboursant à la communauté le prix de l'acquisition, peut-il être exercé par son créancier? 4 août. V. Elections.

Indivisibilité. V. Aveu judiciaire.

Infanticides. Fille Gueraud et sa mère. Fille Chauvin, 10 nov. — Femme et fille Sirugue, 12 déc. — Fille Rougeaux, 4 janv. — Anne Dawney, 13 janv. — Femme Chaplet, 19 janv. — Marie Thierry, 27 janv. — A Rocroy, 29 janv. — Marie Gauprat, 31 mars. — Anne Gautier, 2 avril. — Fille Soyez, 3 avril. — Céleste Guérin, 23 mai. — Anne Viard, 29 mai. — L'abbé Laussen, 2 juin. — Femme Chevreux, 26 juin. — Reine, Roux et Marie Jault, 19 juill. — Marie Cotte, 5 sept. — Fille Guitteaux, 19 sept. — Marie Dauvé, 22 sept. — Marguerite Auclair, 3 oct. — Fille Poirier, 19 oct.

Ingestrie (Lord), 15 fév.

Inhumation. Peut-on y assimiler, comme faite avant le temps, une opération chirurgicale pratiquée sur un cadavre, dans les 24 heures qui ont suivi la mort? 2 mars.

Injures. Celles envers un adjoint au maire, ou un fonctionnaire public dans un discours prononcé à l'audience de police municipale, où il remplissait les fonctions du ministère public et à l'occasion de ces fonctions, sont-elles de la compétence du jury ou du correctionnel? 16 janv., 19 mars. — Quid, de celles proférées contre des jurés? 21 fév. — Quid, de celles d'un matelot envers un chef, sur un vaisseau armé, sont-elles de la compétence du conseil maritime, ou du tribunal maritime? 6 avril. — Est-ce injurier quelqu'un que de le faire tambouriner? 29 janv. — Quid, de la qualification de prince? 26 juill. — Quid, de celle de malabre? 25 avril. — Un ouvrier envers un inspecteur de marché, 27 fév. — Un porteur à la halle, 5 mars. — Envers un agent de police: Germain, 8 mars. — Envers un clerc de l'avoué adverse, 27 avril. — Envers le roi des Belges: Boutant, lieutenant, 6 fév. — Envers un sergent de ville, David, auvergnat, 3 mai. — Envers un maire et un garde-champêtre: Budier, 8 mai. — Envers un supérieur: Cottin, soldat-poite-brateur, 9 juin. — Pour jet d'eau, entre deux voisins, 28 août. — Par suite d'adultère, P... et N..., 12 sept. — Envers des jurés, de Malmus frères, 15 sept. — Entre filles publiques, à Caen, 27 sept. — Bazin, 27 sept. V. Charivari, Culte, Diffamation, Garde nationale, Insulte.

Inondation de St-Etienne: Souscription, 2 oct.

Inscription de faux. V. Acte authentique.

Inscription hypothécaire: V. Femme mariée, Hypothèque.

Inscriptions séduiteuses. Fitz-James fils, 4 déc., 2 janv., 19 avril. — A Yvetot, 24 avril.

Insertion. V. Saisie immobilière.

Insolvabilité. V. Failli.

Insoumission. Grambert, officier belge, 1^{er} janv. V. Remplaçant.

Institut. Legs en sa faveur, 5, 23 juill.

Instituteur. Un diplôme de bachelier-ès-lettres peut-il lui tenir lieu de certificat de capacité? un certificat de moralité délivré par trois conseillers municipaux peut-il suppléer à celui du maire? 17, 21 juill. — Les actes d'immoralité qu'il a pu commettre avant d'exercer, peuvent-ils être un motif d'interdiction? 28 juill. — Instituteurs non autorisés: Gruchet et Grout, 5 sept.

Instruction criminelle. Observation sur celle suivie dans l'affaire-Gressin, 24 avril.

Instruction publique. Le ministre doit-il des dommages-intérêts au professeur qu'il fait passer dans un collège inférieur? Les Tribunaux ordinaires sont-ils compétents pour juger de ce fait? 22 juill. — Rapport de M. Gillon à la Chambre des députés, 28, 29 mai. V. Ecoles, Pourvoi au Conseil-d'Etat.

Insubordination. Celle commise envers un chef non revêtu de son uniforme est-elle un crime militaire? 8 sept. — Les conseils de justice à bord d'un vaisseau sont-ils compétents pour juger celle commise à bord d'un navire de commerce? 10 août. — A bord de l'Alexandre, 11 déc. — De militaires anglais, 3 mai. — Dans le 12^e d'artillerie, 5 mai. — Deluchat, 23 août. — Des chasseurs d'Afrique, à Oran, 3, 17 sept. — Despéransons, 8 sept. — Jalois, Rougé, Pépé et Castan, 6 oct. — Chaloyer, blessé d'Afrique, 16 oct. — Lesausse, 25 oct. — A bord de l'Aigle Méxicain, 10 août. — Basnel, dragon, 27 nov. — Rodo, soldat, 23 janv. — Ulysse, marin, 3 mars. — Pichon, soldat, 8 mai. — Lelarge, 12 mai. — Farnoux, 7 juill. — Bouillette, 9 juill. — Munck, 28 juill., 6 août. — Litz, 14 juill. — Sevens et Paulmier, 2 juill. — Tintillier dit le Fou, 29 janv. V. Colonies, Mutinerie.

Insulte envers une étrangère, à Marseille, 20 sept. — Envers un vétérain, 21 nov.

Insurrections. A la Martinique, 19 fév.; 12, 14, 20 mars; 3, 6 juill.; 3, 6, 7, 20, 21 août; 13, 14 sept. — A Lyon, 9, 10 à 14, 16 à 21, 23 à 26, 28, 30 avril; 1^{er}, 8, 11, 14 mai; 4 juill.; 4 sept. — A Paris (1^{re} Transnonain) 14, 16 à 21, 23 avril; 4, 8, 11 mai; 4, 8, 9, 22 sept. — A St-Etienne, 17, 18, 20, 21, 24 avril; 1^{er} mai, 4, 22 oct. — A Châlons sur Saône, 17, 23 avril. — A Givry, 17 avril. — A Dijon, 17 avril. — A Arbois, 18, 23, 25, 28 avril, 14 juill. — A Grenoble, 18 avril. — Fausses rumeurs à Reims, 28 avril. — A Rennes, 2 mai. — Du bataillon français à Lisboane, 24 sept. — Lois à ce sujet, 16, 17 avril. — V. Attentat, Communes, Dômes, Emeutes, Insubordination, Mutinerie, Rassemblements.

Interdiction. Le jugement qui nomme un administrateur provisoire, à celui contre qui on la provoque, emporte-t-il la potesté judiciaire sur les biens de cet administrateur? 10 janv. — Ces causes doivent-elles être jugées en audience solennelle? 14 août. — Krone, 23 janv. — Une foie à Valenciennes, 7 avril. — Hope fils, 20, 23 juin. — Romain D... 17 juill. — V. Mariage, Mort civile.

Interdit. V. Conseil de famille, Hospices.

Intérêts. Ceux des sommes dues par la ville de Paris pour travaux, courent-ils du jour où ils ont été demandés? 25 nov. V. Faillite, Femme mariée, Folle enchère, Hypothèque.

Interprétation. V. Commune, Décret.

Interrogatoire. Peut-il être fait à l'audience par un juge, sans la permission du président? scandale à ce sujet au Tribunal de Fontenay, 5 avril. — An moyen de l'alphabet, 20 juillet.

Intervention. Celle d'un tiers peut-elle être reçue lorsqu'un jugement d'adjudication définitive sur saisie immobilière, a été dirigé à la Cour royale, par la partie saisie, dont l'appel est déclaré inadmissible? 8 août. — V. Faillite, Mariage, Contrat de, Notaire.

Invasion du Piémont, 28 fév., de la Savoie: Almandi, Manasseo et dix autres réfugiés, 19 mai.

Invention. Celle faite par un fonctionnaire public, et qui a rapport à son service, est-elle sa propriété, ou celle de l'Etat? 2, 21 déc.; 11 janv. — Lorsque le secret en a été vendu, mais que les acquéreurs refusent d'en acquitter le prix, sous prétexte que ce secret ne leur a pas été communiqué; comment le juge doit-il ordonner ce paiement et cette communication? 1^{er} mai. — V. Contrefaçon, Médecine légale.

Irie, 5 mai. — Isambert, 6 déc., 28 mai, 25 juin. — Isère (Pierrette d') 1^{er} fév. — Isot, agent-de-change, 30 déc.

Israélites. V. Culte.

Ivresse. Décision d'un concile à ce sujet, 18 oct.

J

J... 16 avril. — J..., notaire, 26 juill. — Jacinski, 27 oct. — Jack, 31 août. — Jacob, 7 sept. — Jacob, contrebandier, 15 fév. — Jacquard, 27 juin. — Jacquemard, 29 mai. — Jacquemard, 25 avril.

— Jacquinet-Godard, 1^{er}, 6, 7 nov. — Jacquinet-Pampelune, 25 juill. — Jaquot, 18 oct. — Jaffard, 15 nov. — Jagenheim (Duchesse de), 22 sept. — Jager (Epoux), 8 oct. — Jamain, 15 août. — James, 11 mai. — Jamet, 7 juill., 15 oct. — Janin (Jules), 15 mai. — Janin, Gérant du Mercure Segusien, 9 oct. — Janin, ouvrier imprimeur, 14 juill. — Janinet-Cornet, 3 août. — Janisset, 4 mai. — Jannyot, 14 juill., 7 août. — Janvier, 26 juill. — Janzé (Comte de), 26 janv. — Jaquet, 15 oct.

Jardinier. Est-ce un commerçant? 16 juill.

Jarsney, commune, 7 juill. — Jaubert, 11 nov., 30 déc., 6 janv., 23 fév. — Jauge, 29 nov., 1^{er} déc., 10 janv., 13, 14, 16, 17, 18, 25 juill.; 1^{er} sept., 31 oct. — Jaunce (mars). — Jaunce-Sponville, 7 déc. — Javaux, 12 sept. — Javel, 28 mars. — Javez, 28 août. — Jazet, 29 mai, 4 juill.; 22 août, 5 sept. — Jeau, procureur du roi, 30 décembre.

Jean-Baptiste (Saint), frayereur qui sa tête inspire à un assassin, 13 nov.

Jeandin, 8 oct. — Jeanin, 2 oct. — Jeanne, 23 avril. — Jeannet, 20 mars. — Jeanniu, 21, 28, 29 juin; 5 sept. — Jehanne ou Jehannin, 14 août. — Jehannot, 21 mars. — Jenny, 10 juill.

Jeton. V. Monnaie (fausse).

Joubert, 2, 4 juillet; 25 août.

Jeux (Ferme des). Est-elle responsable des pertes qu'on fait dans ses établissements, aux heures où ils devraient être fermés? Le tribunal de commerce est-il compétent pour juger cette contestation? 7 nov., 23 déc., 21 mars, 10, 19 sept. — Est-ce une entreprise commerciale? 23 déc. V. Corruption, Société. — Jeux de bourse. La nullité d'une dette qui en résulte, peut-elle être convertie par une obligation pour prêt fait antérieurement? Peut-il y être fait novation? Son transport à un cessionnaire de bonne foi, est-il valable? 15 fév. — Un mandat donné à une maison de banque, pour acheter et revendre des effets publics, constitue-t-il un jeu de bourse, ou une simple opération de banque? 10 mars. V. Agent-de-change, Bourse. — Jeux prohibés (Biribi et trois-cartes), Grosjean, 6 fév. — Touret, 7 fév. — Piednoir, dit Main-d'Or. — Valade, 12 avril. — Bannet, Cavour et Aston. — Bertullier, dit Delorme et Mosard, 1^{er} oct. — Roulette, au cabaret: Cosson et Legros, 26 sept.

Joannes, 2 janv. — Joanny, 6 sept. — Jubal, 7, 19 juill. — Jobard, 14 août. — Jobert, 7 juillet. — Jochaud, 29 janv. — Joffrès, juge, 23 oct. — Joliot, 20 janv., 11 mai. — Jolis, 15 août. — Jollivet, 23 juin. — Jolly, avoué, 4 sept. — Jolly (Victor), 7 mars. — Joly (famille), 15 sept. — Joly, hydrophobe, 1^{er} juill. — Joly, procureur du roi, 30 déc. — Jomard, 10 août. — Jones, 1^{er} janv. — Jones, boxeur, 20, 21 juill. — Joseph, 4 juill., 2 août. — Josselin (femme), 22 mai. — Josselle, 20, 27 juill. — Jouaust, 7 mai. — Joubert, 19 mai. — Jouffroy, 22 janv. — Joubaud, 23 avril. — Joubault, 25 sept. — Jourdain, colonel, 16 juill. — Jourdain, juge, 19 mai, 4, 5 juill. — Jourdain (femme), 27 juillet. — Jourdan, 25 nov. — Jourdan, fils, 17 sept. — Jourdan, substitut de Cour royale, 18 juill.

Jours feriés. V. Conseil de préfecture.

Journaux (Jurisprudence). Le changement d'un gérant peut-il autoriser un actionnaire, à demander la dissolution de la société et des dommages-intérêts? 7 nov. — Lorsqu'une société, composée d'actionnaires gérants, exploite un journal politique, les héritiers de l'un d'eux peuvent-ils, après le décès de leur auteur, par l'un d'eux, ou par un chargé de pouvoirs, s'immiscer dans la direction et la rédaction du journal? cette difficulté est-elle de la compétence d'un tribunal arbitral? 9 août. — Lorsque poursuivi en diffamation, le journal n'use pas de son droit de prouver les faits publiés, le ministère public peut-il faire citer des témoins, sur le fait même de la diffamation? 9 nov. — En Angleterre, le porteur de journaux est-il responsable des diffamations qu'ils contiennent? 28 juill. — Peut-on les poursuivre en diffamation pour des articles de polémique, ou critique littéraire? 7, 10, 11, 17 juillet. — La publication d'un supplément à jours fixes, est-elle un journal nouveau, soumis à un cautionnement spécial? 27 nov., 7, 5, 28 déc. — A quel signe peut-on distinguer un journal d'un supplément? L'imprimeur, avant de prêter ses presses, doit-il s'enquérir si le cautionnement a été versé? 28 déc. — Un supplément doit-il porter la signature du gérant? 5, 8 déc. — Lorsqu'en changeant de titre, il n'a ni augmenté son cautionnement, ni fait la déclaration de ce changement, peut-il être condamné à deux peines? 27 août. — L'oubli du dépôt d'un exemplaire au parquet, constitue-t-il une contravention? 10 août. — Peut-on dire que le journal déposé au parquet n'est pas identique à celui qui est livré au public, lorsque des lignes maculées dans l'un, sont remplacées par des blancs dans l'autre? 16 oct. — Sufat-il d'ajouter une date au titre, pour en faire un nouveau journal? et si le second journal a contrevenu à un arrêté rendu contre le premier par la Cour d'assises, le tribunal est-il compétent pour juger le second? 11, 15, 16 janv.; 9, 15 fév. — Cet arrêté nouveau échappe-t-il en fait à la Cour de cassation? 30 mars, 5 avril, 1^{er}, 19 juill.; 13 juill., 1^{er}, 7, 30, 31 août. — Un auteur d'articles, qui en a reçu le paiement, peut-il ensuite les publier en corps d'ouvrage séparé, sans le consentement du propriétaire du journal? 19 déc., 2 janv., 3 sept. — La loi de 1821, qui autorise tout individu nommé dans un journal à y faire insérer sa réponse est-elle applicable à un fonctionnaire public? Le journaliste peut-il faire preuve des faits articulés pour se soustraire à l'insertion de cette lettre? 9 mars. — Est-il obligé d'insérer une réponse à un de ses articles, lorsqu'il juge que cette réponse peut le compromettre? 7 mai. — Quid, si elle contient des injures, même envers des tiers? 20 juill., 23 oct. — Quid, si elle a rapport à d'autres faits que ceux dont l'article dont on se plaint a parlé? 7 août. — Quid, si cette lettre provient de celui qui a pris l'initiative dans la discussion? 29 août. — Sont-ils repréhensibles pour les délits que peuvent

renfermer les lettres qu'ils insèrent, lorsqu'elles sont signées? 1^{er}, 5, 9, 11, 12, 13, 26 juin. — Le gérant est-il excusable s'il a été dans l'impossibilité de connaître les articles insérés dans des feuilles signées par avance? 23 juillet. — Lorsqu'une saisie a été pratiquée à la poste, faut-il qu'elle soit notifiée à cette administration, pour que la poursuite soit valable? 27 mars. — Lorsqu'une Cour royale a prononcé sur une mise en prévention, la Cour de cassation peut-elle être appelée à son tour à se prononcer tant sur le fait que sur sa qualification? 30 mai. — Une chambre d'accusation, peut-elle, en reconnaissant le délit, renvoyer le journal en déclarant qu'il n'avait pas l'intention de troubler la paix publique? 5 oct. — Lorsqu'en cette matière, sur trois questions constituant des délits différents, une seule, renfermant l'énonciation des moyens à l'aide desquels ils auraient été commis, se trouve résolue négativement par le jury, l'énonciation, se rattache-t-elle aux deux autres? 9 octobre. — L'opposition en matière de presse est-elle recevable lorsqu'elle a été formée après le cinquième jour de la signification de l'arrêt par défaut? 4 sept. — Les journaux sont-ils sujets à la patente? 23 janv., 9 fév. — Une satire hebdomadaire est-elle un journal? 18 juillet. — Nouveau genre de spéculation, par le journal la Cour d'assises, 19, 22 mai. — Contre-sens, résultant de traduction étrangère, 10 juil. — Reclamation judiciaire, pour prix de nouvelles, 2 oct. — Découverte en Irlande d'une loi de tendance, contre les journaux et les imprimeurs, 24 fév. — Journaliste anglais expulsé d'une audience pour prétendue infidélité de compte rendu, 17, 24 oct. V. *Avocat, Billet à ordre, Cautionnement, Compte-rendu, Duel, Faillite, Imprimeur, Opposition.*

Journaux poursuivis et affaires les concernant. Abeja (L), 8 oct. — Album anecdotique, 22, 23 déc. — Ami de la Charte, 12, 19 fév.; 22 sept., 2, 4 oct. — Ami de l'Ordre, 15 fév. — Ami de la Vérité, 27 nov., 19, 24 fév.; 21 mai, 13 août, 4 sept. — Annuaire Breton, 22 fév. — Antwerpoch-Nieuwsblad, 31 mars. — Aviso de la Méditerranée, 2 nov. — Brid-Oison, 4 juil., 27 août, 23 oct. — Brighton Guardian, 22 nov. — Cancans révoltés etc, 23 avril, 26 mai, 27 juin, 12, 26 juil. — Caricature, 5 avril. — Le Charentais, 29 août. — Charivari, 11 déc., 25 mai, 27, 30 juin; 12 juil., 29 août, 10, 11, 12 sept. — Conciliateur, 20 avril, 31 août, 5 juin. — Constitutionnel, 26 juin, 3 juil., 7, 10, 11, 17 juil.; 9 août. — Courrier du Bas-Rhin, 23 fév., 12, 23, 27 mars; 4 juin, 3 juil. — Courrier de la Moselle, 23 nov., 30 janv. — Courrier de la Sarthe, 23 avril. — Cour d'assises, 19, 22, 24 mai; 17 juil. — Court Journal, 10 juil. — Dauphinois, 3, 21 avril, 19 mai, 7 juin, 6 juil. — La Dominicaine, 16 mai, 18 oct. — Echo Britannique, 15 mai. — Echo Français, 26 fév., 23 avril, 4 mai. — Echo du Nord, 21 avril. — Echo du Peuple, 19 juil. — Echo de Seine-et-Oise, 1^{er} janv. — Election, 6, 15 sept. — Estafette, 23 avril, 4 mai. — Etudes religieuses, 27 mars. — Farceur, 4 août. — Figaro, 7 mai, 10 août. — Foyer des Artistes, 1^{er} sept. — Foyer des Théâtres, 6 mars. — France Littéraire, 26 juin, 3, 10, 11, 17 juil. — Garde National, 22, 29 sept. — Garde National de Marseille, 27 fév. — Gazette d'Auvergne, 4, 5 oct. — De Bourgogne, 31 mars. — De Bretagne, 10, 12, 16, 19 fév.; 23 oct. — De France, 2, 8, 9, 24 nov.; 26 janv., 1^{er}, 31 mars, 20 juil., 1^{er}, 2 oct. — Du Languedoc, 24 mai. — Du Lyonnais, 21 mars, 26 juin, 10 août. — Du Maine, 4 sept. — De Metz, 30 mai. — Du Midi, 1^{er} janv. — Musicale, 26, 30 avril. — De Normandie, 19 avril. — De l'Ouest, 28 août, 29 sept. — De Santé, contre la Gazette médicale, 26 déc., 20 avril. — Des Tribunaux: réponses au journal de Paris sur le jury, 15, 17 nov. — Au Moniteur du Commerce, 18 nov. — A la Quotidienne, 22, 26 janv.; 5, 9, 22 fév. — A la Gazette de France, 20 juil. — A l'Election, 6 sept. — Débats avec la Cour d'Assises, 19, 22, 24 mai; 17 juil. — Glaneuse, 9 déc., 22, 24, 27 mars. — Gratis, 3, 5 juil. — L'Hermine, 22, 24 sept.; 2, 4 octobre. — Indépendant, 11 mai. — Indépendant des Deux-Sèvres, 1^{er} nov., 23 fév. — Indicateur, 22 oct. — Journal des Connaissances utiles, 22, 29 sept. — Des Débats, 4 mai, 20 juil. — Des Enfants, 19 déc., 2 janv., 15 mai. — Des Haras, 5 mars. — Des Notaires. V. *Concours.* — De Paris, 15, 17 nov.; 20 juil. — Libéral de Douai, 21 avril. — Libéral du Nord, 7 août. — Libérateur, 30 avril, 1^{er} mai. — Meslanges occitaniques, 5 janv. — Mercure ségusien, 9 oct. — Messager, 11, 25 mai; 1, 5, 9, 11, 12, 13, 27 juil.; 7 août, 23 oct. — Mode, 5, 8 déc.; 1^{er} janv., 7 fév., 3, 10 oct. — Mode de Paris, 7 fév. — Moniteur du Commerce, 18 nov. — Morning-Chronicle, 26 déc. — Morning-Post, 30 juin, 2, 4, 5 juil. — National, 2, 6, 7, 18 nov.; 13, 14, 15 déc.; 23 fév., 1^{er}, 4 juil. — National de 1834, 11, 15, 16, 17, 26 janv.; 5, 9, 15 fév.; 3, 5, 12, 30 mars; 5 avril, 1^{er}, 19, 27 juil.; 4, 13, 27 juil.; 1^{er}, 3, 7, 14, 24, 30, 31 août; 16 mai, 6, 17 sept.; 6, 8, 12 oct. — Observateur ou le Cri des familles, 20 juil., 30 août, 5, 14 sept. — Occitanique, 2 juin, 14 août, 16 oct. — Opinion, 29 mars, 21 juil. — Orléanais, 4 nov. — Palais de Justice, 19, 22, 24 mai; 17 juil. — Patriote de l'Allier, 6 nov., 6 oct. — de la Côte-d'Or, 4 déc., 23 avril, 24 mai. — De Juil., 21 avril. — Franc-Comtois, 23 avril, 5, 11 mai; 27 juil. — De la Meurthe, 3 oct. — Du Puy-de-Dôme, 23 avril, 27 août, 24 mai. — De Saône-et-Loire, 23 avril. — Petites-Affiches (Anciennes), et Petites-Affiches de Commerce, 19 fév. — Peuple Souverain, 2 nov., 23, 24 avril. — Pilote Anglais, 10, 24 fév. — Pilote de Dublin, 4 déc. — Populaire, 1^{er} mars, 7 sept. — Pour et Contre, 17 mai. — Précurseur de Lyon, 13, 17, 24 mars; 8, 12 mai; 15 juin, 10, 11 sept.; 2, 4, 9 oct. — Progrès, 23 avril, 2 mai. — Progressif, 2 mai, 13, 14 juin. — Propagateur, 21 avril, 24 mai. — Quotidienne, 7, 13 nov.; 2 janv., 14 fév., 9 mars, 9, 20 avril; 12 juil., 10, 11, 28 août; 27, 29 sept.; 1^{er}, 2, 12 oct. — Exécution de chouans, 28 déc., 22, 26 janv.; 5, 9, 10, 19, 22, 23 fév. — Le Rappel, 1^{er} mai. — Rénovateur, 8, 13 nov.; 1^{er} janv. — Réparateur de l'Aube, 4 mai, 16 juin, 25 juil. — Le Salazien, 28 mai. — Sentinelle des Pyrénées, 21 nov. — Spectateur de Dijon, 22 fév., 14 mars. — Télégraphe de Castellar ou le Ranger de Connaught, 4 déc. — Le Temps, 18, 20 sept. — Tisiphone, 10 avril, 14 juin, 18 juillet. — Tribune, 8, 13, 27 nov.; 7, 15, 26, 28 déc.; 24 fév., 27, 31 mars; 12, 23, 27 avril; 28 mai, 4, 29 juin; 14, 20 juil.; 31 août, 18, 21 sept.; 3, 12, 13, 19 oct. — True-Sun, 2 oct. — Union, 25 mai. — Univers Religieux, 18 oct. — Vendéen, 1^{er} nov., 18 juin, 19 juil. — Vigilant de Seine-et-Oise, 7 déc. — Voce Della Verità, 6 mars.

Journées de Juillet. V. Indemnités.

Jouslain, juge, 3 mars. — Jouslin de la Salle, 31 mai, 2 juin. Jousse, 14 mars, 8 sept. — Jouve, 3 mai. — Juvet, 28 juin. — Joyeux, 17 mars.

Jugereau de St-Denis, 25 déc., 2 janv. — Judenne (Flore), 20 oct. *Judicatum solvi* (Caution). V. *Etranger.*

Juge. V. Interrogatoire, Jugement, Récusation. — **Juge d'Instruction. V. Témoin.** — **Juge de Paix**, insulté par un plaideur, 14 nov. — Payant par humanité les frais d'un jugement, 27 août. — Accordant une audience exceptionnelle, 19 sept. — **Juge suppléant.** Ne doit-on les appeler aux délibérations que pour le renouvellement annuel des juges? Une telle décision n'est-elle pas nulle comme disposition réglementaire, et pour excès de pouvoir? *Quid*, de la présentation d'un huissier à la nomination du Roi? 26 déc. — La mention que l'audience a été tenue par le président, deux juges et un suppléant, suffit-elle pour prouver que ce dernier a concouru au jugement, avec voix délibérative? 10 janv.

Jugement. Est-il nul parce qu'un juge qui a connu de la cause comme officier du parquet y a pris part? 14 nov. — Faut-il nécessairement que le point de fait, et la question à juger se trouvent dans les qualités, ou suffit-il qu'ils résultent de l'ensemble de la décision, 28 fév. — Doit-il, sous peine de nullité, énoncer le visa des pièces d'après lesquelles il a été prononcé? 3, juil. — Celui par défaut, faute de comparaitre, est-il réputé exécuté suivant l'art. 159 C. pr., par le fait d'un procès-verbal de carence, dressé au domicile du défaillant et notifié à sa personne? 27 sept. — Est-il nul en Belgique s'il n'est pas rendu par quatre juges 30 juillet. — Jugement populaire, pour un serin, 17 avril. — Au théâtre de l'Odéon, 28 avril. V. *Enregistrement, Exécution provisoire,*

Partage, Référé. — Jugement correctionnel. V. Appel.

Juiferrant. Brimann, 8 mars. — Voyageur poursuivi comme tel, 25 oct.

Juifs. V. Vol.

Juif, négociant, 31 mars. — Juillard, 2 juillet. — Juillermier, 7 avril. — Juillet, 23 avril. — Juin, abbé, 22, 29 sept. — Juin, journaliste, 27 mars. — Juin, substitut, 3 mars. — Julie (Dlle), 3 oct. — Julien, menuisier, 26 sept., 1^{er} oct. — Julien substitut, 26 oct. — Julius, de Berlin, 4 mai. — Jullienne, 15 oct.

Jumaux siamois, 26 déc.

Jumelle (femme), 16 juil. — Junot (veuve), 22 juin.

Jurisdiction. V. Degrés.

Jury civil d'indemnité. Les parties dont les propriétés sont expropriées pour utilité publique, doivent-elles être appelées devant le tribunal auquel on demande l'homologation de la décision du jury? 20 juin. — Les décisions des jurés doivent-elles mentionner qu'elles ont été prises à la majorité des voix? doivent-elles fixer le total de l'indemnité, ou l'évaluer par hectare? peuvent-ils ne prêter serment qu'après la visite des lieux? 28 sept. — La mention que l'instruction a eu lieu dans le local des séances suffit-elle pour établir que la séance a été publique? — Lorsque des jurés désignent un tiers pour faire des vérifications, l'opération de ce tiers doit-elle être constatée dans les formes prescrites pour les expertises? — Le président est-il censé régulièrement nommé lorsqu'il prononce et signe comme chef, sans réclamation? — Les formalités sur la position des questions et la déclaration des jurys criminels sont-elles applicables à cette matière, 30 juin. — Première convocation, 30 avril. — Audience extraordinaire, 31 août. V. *Domages-intérêts, Expropriation, Travaux publics, Utilité publique.*

Jury criminel. Un conseiller honoraire de Cour royale peut-il être juré? 17 mars. — *Quid*, d'un militaire en activité de service? 5, 14 mai; 2 juin, 19 sep. — *Quid*, d'un président de la Cour des comptes? 2 oct. — Celui appelé à l'élection d'un député, peut-il se faire excuser par ce motif? 16 nov. — Un juré-électeur excusé temporairement et renvoyé à faire partie du service de l'année suivante, peut-il remplir ces fonctions s'il a cessé d'être électeur postérieurement à cet arrêt, et avant les nouvelles listes? est-il juré par la seule force de cet arrêt? 25 avril. — L'électeur qui accepte des fonctions amovibles, hors de son département, cesse-t-il, de fait, de pouvoir y être appelé comme juré? 3, 4 mai. — Une maladie constitutionnelle est-elle un motif d'excuse? 2 juil. — *Quid*, de la répugnance contre l'application des peines? 17, 18 sept. — Leur tirage au sort peut-il être fait valablement en audience publique? 9 oct. — Le droit de nommer des jurés supplémentaires, peut-il être exercé par la Cour, postérieurement au tirage des jurés de jugement, ou pendant le cours du tirage? — La Cour peut-elle ainsi par cet adjonction restreindre le nombre des récusations acquies à l'accusé au moment où le tirage a commencé? 23 mai. — Un juré peut-il se faire recuser de concert avec le défenseur? Y a-t-il lieu à inscription de faux si le président n'a point égard à cette récusation? 5 janv., 7 fév. — Lorsque des accusés ont déclaré au président qu'un d'eux est chargé d'exercer les récusations des jurés, peuvent-elles être exercées par un des conseils autorisés à cet effet par les autres? 11 janv. — Lorsqu'après la sortie du nom d'un juré, l'accusé déclare que son intention était de recuser le précédent, le refus du président d'y obtempérer vicie-t-il la composition du jury? 17 janv. — Le ministère public et l'accusé peuvent-ils s'engager à n'exercer aucune récusation? *Quid*, si dans ce cas le ministère public en exerce, l'accusé peut-il s'en faire un moyen de cassation? 25 juil. — Les jurés peuvent-ils légalement voter au moyen de boules? 26 mars. — Lorsque leur chef, qui a signé la déclaration, ne peut pas la lire, peut-il se faire suppléer par un autre juré afin de remplir cet office devant la Cour? 5, 7 sept.; 10 oct. — Quand ils répondent négativement, doivent-ils exprimer le nombre des voix? 22 oct. — Un oui écrit sans approbation au-dessus d'un non est-il valable? La surcharge annule-t-elle alors toute la réponse, ou le mot surchargé est-il acquis à l'accusé? 5, 16 mars. — Doivent-ils, dans leur délibération, répondre collectivement ou séparément aux questions proposées? 14 mars. — Dans une accusation de meurtre, peuvent-ils, sans que la question soit posée, déclarer qu'il y a eu provocation? Cette seconde réponse étant annulée par la Cour de cassation, la première doit-elle tenir? 9 mai. — Peuvent-ils déclarer qu'il n'y a pas de circonstances atténuantes? 17 mai. — Erreur favorable à un accusé, 22 nov. — Sévérité du jury du Bas-Rhin, 7 déc. — Jury effrayé de la peine de mort, dans une affaire de chouans, 9 déc.

Médecin poursuivi pour un certificat de complaisance, 3 mars. — *Cour des mistakes*, ou des méprises, pour relever les erreurs des jurys anglais, 5 mai. — Leur exactitude en Corse, allocution du président Capelle, 3 juil. — Observation sur le jury dans ce département, 20 sept. — Verdict annulé à Angers, 13 août. — Approbation des ratures de leurs déclarations, 5 oct. — Affaire remise pour cause d'improbation de jurés envers des témoins, 8 oct. — Tirages des jurés de la Seine, 18 nov., 1^{er} 30 déc.; 5, 20 janv.; 2, 19 fév.; 16 mars, 6, 21 avril; 8, 22 mai; 8, 15 juin; 5, 19 juil.; 7, 18, 31 août; 14 sept., 5, 19, 26 oct. — Tirages de l'Aube, 20 nov., 13 fév.; 18 mai, 28 juil. — D'Eure et Loir, 20 nov., 13 fév., 18 mai, 28 juil. — De la Marne, 29 janv., 25 avril, 14 juil., 12 oct. — De Seine-et-Marne, 29 janv., 25 avril, 13 juil., 12 oct. — De Seine-et-Oise, 29 janv., 25 avril, 13 juil., 12 oct. — De l'Yonne, 20 nov., 13 fév., 18 mai, 28 juil. — Présentation d'excuse, 6, 19 nov.; 2 déc., 4, 17 janv.; 3, 17 fév.; 2, 17 mars; 2, 17 avril; 3, 5, 17 mai; 2, 16 juin; 2 juil., 2, 16 août; 1, 3, 17 sept.; 2, 16, 17 oct. — Collectifs, 1, 16 nov.; 17 déc., 31 janv., 20 fév., 24 mars, 16 avril, 1^{er}, 16 mai; 1^{er}, 15, 30 juin; 3 juil., 1^{er} août, 16 oct. — Proposition de collecte en faveur de contribuables indigents, 9 juil. — Attaques contre l'institution du jury, 14, 16, 17, 18 nov. — Révision annuelle des listes, 4 oct. V. *Circonstances atténuantes, Identité, Injures, Journaux, Mort, Outrages, Viol.*

Justice militaire. Rapport sur son administration, 15 déc. — *Justice de paix*, observations sur les salles d'audience de Paris, 19 juil. — Réclamée pour Grenelle, 24 janv. — *Justice étrangère. V. Etats pontificaux.*

Juteau, 31 octobre.

K.

K... officier de marine anglaise, 5 janv. — Karp, 31 août, 16 oct. — Kariz (Michel), 24 mai. — Kaunitz (prince de), 28 mars. — Keittinger et Ce, 2 avril. — Keller, 2, 5, 9 juin. — Keller, curé, 19, 29 sept. — Keller et Favart, 27 mars. — Kercadez, 24 avril. — Keifili, 2 janvier. — Kergorlay (de), 2 janvier, 14 fév. — Kermarec (de), 17 oct. — Kermellec (de), 26 juin. — Kermer, 16 oct. — Kerregones, 19 sept. — Kersausie (de), 5 juil. — Kersosi. V. *Complot.* — Kertanguy (de), 28 fév. — Kespary, 10 nov. — Kieffer, 20 avril. — Klein, 19 avril. — Klein fils, 31 août. — Klein, garde-champêtre, 24 sept. — Knobel, 13 fév., 1^{er} mai. — Kock (Paulde), 20 mars. — Koehlin (Nicolas), 9 juil. — Koepflin et Ce, 7 déc. — Kohlhepp, 1^{er} mai. — Krine-wicki, 4 juil. — Krippendorf, 8 oct. — Krøene, 23 janv. — Kroppert, 12 mars. — Kulu, 18 oct. — Kupferschmid, 26 juin.

L.

L.... (Alexandrine), 21 nov. — L... (comte), 6 avril. — L.... (Jules), 3 avril. — L..., notaire, 19 juin. — L.... (marquis de), 28 sept.; 15 oct. — L...., propriétaire, 5 mars. — L.... (dames), 16 août. — L... (Suzette), écolière fugitive, 28 déc. — L...., D..., quête illégale, 23 mars. — L... P... (Dlle), 29 sept. — L... T..., 3 fév. — Labame, 13 août. — Labatut, 20 juin. — Labaume, 14 mars, 9 juin. — Labeyrie, 18 août. — Laborie de Campagne, 15 fév., 10, 24 mars; 10 avril. — Labouille, 23 avril. — Labour, 19 mai, 4, 5 juin. — Labourdonnaie (comte de), 28 sept. — Laboureau (Dlle), 9 juil. — Labous, 13 mars. — Laburthe, 9 juin. — Lacampagne, 28 nov. — Lacave-Laplagne-Barris, 17 nov., 22 juin. — Lacaze, 23 juin. — Lach, 18 sept. — Lachaume, Daillant, 2 avril. — Laclef (Victoire), 28 juin, 2, 13 juil. — Lacombe, 3^e déc., 30 mars. — Lacour (fille),

23 mai. — Lacroix, substitut, 20 oct. — Lacroix (Dlle), 17 nov. — Lacrosse, 30 juil. — Lacvievier (de), 16 janv. — Lacy, 17 nov. — Laded, 19 juin. — Ladouze (de), 14 août. — Ladureau, 11 sept. — Ladvocat de Lacrochais, 7 déc. — Laferrandière (Mme de), 11 sept. — Lafitte, substitut, 22 août. — Lafitte (Jacques), 16, 17, 18 nov.; 10, 11, 13 janv.; 2 fév., 27, 30 juil.; 4 sept., 19, 20, 24 oct. — Lafitte et Caillard, 25 nov., 1^{er} déc. — Lafond-Sentenac, 28 juil. — Lafloret (de), 14 juil. — Lafflèche, 9 oct. — Lafon, 17 mars. — Lafon, médecin, 13 mars. — Lafontaine, 7, juil. — Lafontau fils, 22 août. — Lagarde (Mélancie), 2 oct. — Lagasque, 25 oct. — Lagueon, 24 mai. — Lagrange, 21 avril, 1^{er} oct. — Lagrange (Eugène), 28 fév. — Lagrange, substitut, 24 mai. — Laguène (Lucie), 28 Lahirigoyen, 7 sept. — Laigne, 16 janv. — Laigné, 17 janv. — *Lait* (fausses mesures), Leclerc, 13 sept. V. *Patente.*

Lake, 2 oct. — Lalaune, 24 avril, 3, 10 oct. — Lallemand, 17 mai. — Lalonde-Poussin, 4 déc. — Laloubic-Cazade, 23 fév. — Laloux, 11 janv., 19 oct. — Lamarque, général, 6 déc. — Lamarque (Eugène), 10 avril. — Lamatahoire, 4 mai. — Lambert, 1^{er} mai. — Lambert (Femme), 8 mars. — Lambert et Ce., 1^{er} oct. — Lambert, 8 sept. — Lamboyau (Dlle), 30 juil. — Lamot, 14 mars. — Lamoureux, 20 avril. — Lamoureux, maçon, 12 sept. — Lamoureux, pâtissier, 3 oct. — Lan (Jacob), 9, 10 avril. — Lançon, commune, 3 sept. — Landais, 21, 29 juin. — Landon, 15 mars. — Landrin, 23 déc. — Lang, 9 fév., 26 oct. — Lange de Cordcy, 12 fév. — Langé, 20 fév. — Langhans, 12 déc. — Langlois, avocat, 25 nov. — Langlois, papetier, 7, 16, 20 juil. — Langlumé, 17 mai. — Langonnais (le), Bateau, 2 oct.

Langue coupée en duel, 2 juil.

Lannet, 4 oct. — Lanoix, 9 mai.

Lanternes. Contravention d'un vidangeur, 4 oct.

Lanthenay (marquis de), 7 avril. — Lantrac, 1^{er} mai. — Lapidrit, 5 mars. — Lapanue, 29 août.

Lapins de M. Rothschild, 30 mai, 7 juin.

Laporte, 12, 26 juil. — Lappant (comte de), 22 mai. — Laprune (Femme), 10 nov. — Larcher, 3 sept. — Lardant (Dlle), 27 janv. — Laroche, 8 mars. — Laroche frères, 20 juil. — Laroche-Lacombe, 24 mai. — Larocheffoucault (Gaston de), 15, janv. — Larocheffoucault (Sosthène de), 2, 16 nov. — Larochejacquelin (Aug. de), 22 janv. — Laronde, 17 nov. — Larozerie, 15 août. — Larné (Femme), 24 nov. — Lasnel, 16 juil. — Lasnier, 23 mars, 6 avril, 21, 25 mai; 12, 26 sept. — Lassalle, 7 nov. — Lasserre, 28 août, 13 sept. — La-sime, 15 sept. — Lata, 25 avril. — Latapie, 17 juil. — Laterrade, 2 août. — Latouche, 25 nov. — Latour, juge, 19 mai. — Latour, procureur du roi, 18 juil. — Latour (vicomtesse de), 3 mai. — Latour-d'Auvergne-Corret, 9 juin. — Latruffé, 29 janv. — Latrède, 19 juil. — Launay, (famille), 15, 21 sept. — Launer, 6 août. — Laurans, 12 déc. — Laurence, 25 juin, 7 juil., 14, 27 août, 3, 21 sept. — Laurent, 21 mars. — Laurent, avocat, 29 janv. — Laurent, mécanicien, 26 déc. — Laurent, négociant, 31 août, 5, 14 sept., 22 oct. — Lautour-Mézeryer, 15 mai, 3 sept. — Laval, 8 oct. — Lavalade, 19, 20 janv.; 16 avril. — Lavalette (de), 3 sept. — Lavallée, avocat, 19, 22, 24 mai. — Lavallée (J.), 13 nov. — Lavallière (Dlle de), 30 mars. — Lavaux, 30 nov. — Lavayse, 20 avril. — Lavenas, 4 janv., 19 juil. — Lavenay, 17 mars. — Laverpillière, 22 janv., 20 avril, 29 mai, 2 juin. — Laveyssière, 23 avril, 4 sept. — Laviheurnoy, 16 juil. — Lavoipierre, 21, 25 nov. — Lavoy (Femme), 5 janv. — Law de Clapemon, 20 fév. — Laya (A.), 9 déc. — Laya, 18 avril. — Lebas, 20 janv. — Lebeau (Femme), 31 janv. — Lebel, 22 janv. — Lebigan-Gouille, 7 juil. — Lebigre, 4 janv. — Leblond, 10 nov. — Leboeuf, 10 oct. — Leboeuf (Femme), 12 fév. — Leboul-Aubert, 7 juil. — Lebreton, 24 janv., 3 sept. — Lebreton, boulanger, 24 mars. — Lebreton, capitaine de marine, 1^{er} janv. — Lebreton, cultivateur, 7 juil., 15 sept. — Lebrun, 10 fév., 14 mars. — Lebrun, traicteur, 19 juil. — Lecacheur, 2, 10 oct. — Lecamp, 21 sept. — Lecampion, 10 janv. — Lecanu (Femme), 28 avril. — Lecercler, 16 juil. — Lechevalier, 10 mars, 2 mai. — Leclerc, propriétaire, 10 janv. — Leclerc, restaurateur, 16 juil. — Leclerc (Femme), 24 oct. — Leclerc et Comp., 16 janv. — Leclercq (Eugénie et veuve), 24 fév. — Leclerc (Adrien), 20 janv. — Leconte et Pougis, 27 oct. — Lecompli, 5 juin. — Lecomte (Elisé), 21 avril, 11, 15, 19, 30, 31 mai. — Lecomte (Jules), 25 nov. — Lecomte, 17 oct. — Lecordier, 1^{er} janv. — Lecornu, 26 avril. — Lecoupay, 27 août. — Lecout, 24 janv., 23 oct. — Lecouvreur, 20 sept. — Lecrosnier (Abbé), 18 juil. — Lecuyer, 19 janv. — Lecuyer, président, 10 nov. — Ledauphin-Tesnier, 23 oct. — Ledieu, 15 janv. — Ledoux, 2 fév. — Ledru-Rollin, 23 déc., 27 juil., 2 août, 8 sept. — Lefauchaux, 10, 11, 16 nov.; 9 août. — Lefaur, 9 août. — Lefebure et Sœur, 5 oct. — Lefebvre, conseiller, 18 mai. — Lefebvre, juge, 10 janv. — Lefebvre, négociant, 3 juil. — Lefebvre, directeur de constructions navales, 2 oct. — Lefebvre (Marie), 19 mai. — Lefebvre-Dupré, 17 oct. — Lefebvre de Chedoux, 12 fév., 13 juin. — Lefevre, 3 oct. — Lefevre, substitut, 23 oct. — Lefevre (Dlle), 22 oct. — Lefèvre, 15 oct. — Lefèvre, employé, 2, 4 juil. — Lefèvre, juge, 3 mars. — Lefèvre (Ellen), 14, 15, 18 sept.; 29 oct. — Lefort (Epoux), 3 août.

Légataire universel. V. Testament.

Légation américaine, 29 mars.

Legendre, bijoutier, 21 sept. — Legendre, juge, 28 août. — Legendre (Louis), 22 nov. — Legendre (Dlle), 24 mars. — Legentil, 9 mai. — Legendre, 7 fév. — Leger, 30 juil., 3 août. — Léger (Thérèse), 26 sept.

Légion-d'honneur. Port illégal de sa décoration: Delestable, se disant comte de Montferri, 16 avril, 21 mai. — Un professeur de latin, 23 avril. — Un renégat, 28 mai. — Parmentier, 11 sept.

Légitimation. Celle d'un enfant naturel né sous la loi de l'an II, et dont le père et mère se sont mariés avant le Code civil, doit-elle être régie par ce code? La reconnaissance du père dans l'acte de naissance et la confirmation de celle de la mère, lors du mariage de l'enfant, suffisent-elles pour le légitimer? 23 fév., 9 mars.

Légitime. Lorsque celle due en biens fonds, a été confisquée révolutionnairement, le légataire a-t-il droit à l'indemnité qui la représente, sans que l'héritier puisse faire valoir la prescription trentenaire? 24 avril.

Législation: Réformée en Prusse, 29, 30 déc. — Modifiée dans plusieurs états, 12 janv. — Changemens heureux dans celle des deux Siciles, 10 juil.

Legouas, 13 mars. — Legouen; 13 juil. — Legrain, 26, 30 oct. — Legrand, négociant, 29 août. — Legrand (Pierre), 3 sept. — Legrand (époux), 28 août. — Legrand-Desclozeaux, 26 janv., 18 juil. — Legros (Eugénie), 25 sept. — Legros-d'Argout, 28 sept. — Legros de Bordecôte, 4 sept.

Legs. Celui fait à une commune ou à un établissement public, sous la loi de 1824, mais déclaré sous celle de 1831, est-il soumis au droit fixé par cette dernière loi? *Quid*, si l'autorisation d'accepter n'a été donnée qu'après cette loi? Les jeunes aveugles doivent-ils jouir de l'exemption du droit proportionnel de la loi de l'an XII? 28 fév. — Celui qui fait à une fabrique d'église, peut-il être annulé si l'ordonnance fait à une valeur quelconque pour être employée en messes et en bonnes œuvres, est-il fait à personne incertaine? — Cette disposition a-t-elle besoin de l'autorisation du gouvernement? 18 juil. — Le legs universel contenu dans un testament fait et ouvert sous la législation de l'an II, est-il nul ou réductible? — Le legs particulier contenu dans le même testament doit-il être réduit ou acquies intégralement par le légataire universel? 7 avril. — Le légataire universel chargé d'acquies un legs particulier d'une somme déterminée de solvabilités de la succession à son choix, est-il responsable de la solvabilité des débiteurs au moment de la délivrance des créances? — L'arrêt qui statue sur cette question peut-il, donner prise à cassation? 23 mai. — Le legs d'une hérédité distincte de la succession universelle peut-il, par sa généralité, être considéré comme universel ou particulier, et le légataire peut-il s'en prévaloir pour la prescription de dix ans contre l'action en partage formulée par les héritiers? 24 avril.

titiers naturels du testateur? 9 mai. — Le légataire particulier qui a obtenu la *delivrance* du legs, non de l'héritier, mais d'un tiers-possesseur, et qui en a joui de bonne foi, est-il tenu à la restitution des fruits vis-à-vis de l'héritier? 15 oct. V. *Colons, Substitution, Testament*.

Legué, 3 avril. — Lehay (Perrine), 5 oct. — Lejeune, 10, 12 juil. — Lelasseur (Dlle), 3, 12, 19, 26 avril. — Lelièvre, 17 fév. — Lem..., instituteur, 28 juil. — Lemaître, 19 juin, 31 oct. — Lemarchand, 11 juill., 6 sept. — Lemarquière, 23 nov., 15 déc. — Lemâtte (Femme), 19 déc., 6 mars — Lemceker, 29 mars. — Lemercier, 18 mai, 21, 28, 29 juin. — Lemerel, 4 août. — Lemerre, 15 août. — Lemichel, 3, 4 nov. — Lemoine, 23 déc., 9, 12 mai. — Lemoine, avoué, 6 juil. — Lemoine, juge, 12 sept. — Lemoine (Veuve et héritiers), 7 avril. — Lemoine-des-Marés, 12 déc. — Lemoigne, 9 nov. — Lemonnier, linge, 19 juin. — Lemonnier (Fortuné), 7 mai. — Lemonnier, négociant, 4 janv. — Lemonnier (Angélique), 16 oct. — Lemotheux-Daudier, 12 sept. — Lempereur, 8 janv. — Lenain, 5 mai. — Lenfant, 30 oct. — Lenglet (Fille), 3 mars. — Lenoble, 26 oct. — Lenoir, médecin, 22 mars. — Lenoir (Vins), 9 mars. — Lenormand, 24 fév. — Lenoury (Baron), 5, 14 mai. — Léon, 7 juin. — Léon (Comte), 15, 25 juil.; 9, 23 juil. — Léonardi, 6 sept. — Lepage, 13 janv., 13 août. — Lepasquier, 21 sept. — Lepaulle, 6 sept. — Lepecc, 19 avril, 4 juin. — Lepêcheur (Femme), 11 juil. — Lepelletier, 10 mars. — Lepelletier-d'Aulnay, 10 nov. — Lepicard de Veules, 24 janv. — Lepré, 26, 29 sept. — Leprince, 19 avril. — Leprince, électricien, 15 août. — Leprince, ouvrier, 29 juin. — Lerat de Magniot, 15 mai. — Leredde, 28 avril, 2 mai. — Lereux, 13 fév. — Lerouge, conseiller, 31 janv. — Lerouge, député, 26 juin. — Leroux, 7 mai. — Leroux, boucher, 25, 27, 28 sept. — Leroux, ex-notaire, 7 fév. — Leroux, notaire, 29 juin. — Leroux, cabaretier, 6 juil. — Leroux, Saint-Simonien, 12 mars. — Leroux, dit Masson, 12 fév. — Leroux-de-Vorey et Comp, 23 avril. — Leroy, 13 mars. — Leroy (Emile), 30 janv. — Leroy, huissier, 3 juil. — Leroy (Femme), 16 mars, 4 oct. — Lesage (Femme), 24 fév. — Lesca, 1^{er} juil. — Lesens-de-Folleville, 10 fév. — Lesieur, fermier, 23 oct. — Lesieur, paveur, 14 juin. — Lesseps, 17 oct. — Lessieux, 10 janv. — Lestrade, 12 sept. — Lesueur, 26 janv. — Lesurque (Famille), 23 déc. — Letellier, 26 juin, 14 sept. — Letessier-Douaillon, 24 sept. — Letestu, 12 sept. — Lethuillier, 1^{er}, 18, 22, 26, 27 oct. — Letissier-Desjardins, 23 fév., 9 mars. — Lettre (Veuve), 11 mai.

Lettre missive. Celle décachée, contenue dans une boîte pesant plus d'un kil., doit-elle être soumise au droit de poste? 2 fév. V. *Domages intérêts, Enregistrement, Journaux, Poste aux lettres, Sonimation*.

Lettres-de-change: Lorsqu'elle est tirée pour compte tiers, le tiré qui n'ayant pas de confiance dans le donneur d'ordre, accepte pour l'honneur de la signature du tireur, peut-il le faire sans intervenir au protêt, et par une simple lettre au créateur? Cette acceptation est-elle assujétie à la formalité du protêt? 18 nov., 2 mai. — Lorsqu'elle est créée par un mineur, devenu majeur lors de son échéance, y a-t-il présomption qu'il avait cette dernière qualité, quand il l'a acceptée sans la dater? Est-ce à lui à prouver ce fait? 8 déc. — Le tireur et l'accepteur peuvent-ils être contraints de fournir caution, si l'un des endosseurs tombe en faillite avant l'échéance? 7, 10 juil. — Lorsqu'un envoie une lettre de change en faillite, dans l'ignorance de sa faillite, pour en opérer le recouvrement, et qu'elle est négociée par le failli, peut-on la revendiquer contre tous tiers-porteurs? 17 juil. — Lorsqu'une *Entreprise de diligences* qui s'est chargée d'en opérer le recouvrement, néglige de la faire protester, ou pégaré, est-elle dispensée d'en payer le montant au porteur, si elle prouve que le tiré n'avait pas provision, et que les tiers endosseurs et le tireur sont insolvables? 7 juil. — Une traite, à l'ordre du tireur, doit-elle être considérée comme une lettre-de-change, lorsqu'elle ne porte que les signatures du tireur et du tiré? 3 fév. — Une cause immorale la rend-elle toujours nulle? 8 fév. — Les formalités prescrites, en cas de perte, doivent-elles être remplies avant de faire les protestations? et l'ordonnance du juge doit-elle être relatée, comme la lettre-de-change, en tête du protêt? 3 mars. — Dans ce cas, les formalités voulues par la loi sont-elles rigoureuses, pour en requérir le paiement? 31 mars. — La condition de retour sans frais, apposée par le tireur, dispense-t-elle le porteur du protêt, vis-à-vis des endosseurs? 21 avril, 1^{er} mai. — Cette condition, soit de la part du tireur ou des endosseurs, n'est-elle que facultative pour le tiers-porteur? 30 oct. — Celle passée devant notaire doit-elle être enregistrée dans les délais des actes notariés, ou seulement lors du protêt? 20 sept. — Lorsque par erreur l'enregistrement a perçu une amende qui n'était pas due, que le porteur l'a payée, et qu'il a refusé ensuite de recevoir remboursement de la traite sans ladite amende, si par suite, la provision vient à se perdre, le recours contre le cédant lui est-il néanmoins conservé pour le tout? 12, 14 fév. — Celui qui en est porteur par un endossement postérieur à son échéance, est-il passible de toutes les exceptions que le tireur peut opposer au cédant; notamment de celle résultant du paiement avant cette négociation? 6 fév. — Son non-paiement entraîne-t-il nécessairement la *contrainte par corps*; même quand elle est tirée sur un non-négociant, et rend-elle ce dernier passible de la juridiction commerciale? 1^{er} janv., 23 fév. — Se prescrit-elle par cinq ans, malgré une garantie hypothécaire par acte notarié? 9 déc. — Pendant une guerre civile, le vainqueur peut-il s'approprier celles tirées par le vaincu au sujet d'un emprunt contracté par lui, et en poursuivre les obligés, même en pays étranger? 10, 13, 14, 17, 25 juil. — Lettre de M. le Ministre du commerce au sujet de celles échues pendant les événements de Lyon, et de leurs protêts, 25 avril. — Histoire d'une lettre-de-change de 40,000 fr., 5 mars. — Restitution demandée de lettre-de-change pour une somme de 250,000 fr., 8 oct. V. *Billet à ordre, Faillite, Minorité, Prescription, Protêt*.

Letulle, 15, 25 juil.; 9, 23 juil. — Leullé, 23 janv. — Leullier (A.), 9 déc. — Leullier, vice-président, 24 oct. — Levacher (veuve), 12 mars. — Levallant, 22, 29 sept. — Levallois (Adèle), 26 fév. — Levasseur, 14 fév. — Lavasseur, 6 sept. — Leveau, 31 mai. — Lévéque, 14 fév. — Levrat (Maria), 11 juil. — Levraud, 22 août. — Lewis (Samuel), 2 nov. — Ley, 19 juil. — Lezé, 7 déc.

Léze-Majesté. Poursuite à ce sujet en Bavière contre le baron Closse, 29 mars, 1^{er} mai.

Lhabitant (Veuve), 5 mai, 11 juil., 31 août, 1^{er} oct. — Lheurux, 12, 14 mai. — Lhomandie, 30 janv. — Liard, 29 déc. — Libault, 22 nov. — Libérat, 25 mai.

Libérés (Patronage des jeunes), 2 déc., 15, 22, 23 mai.

Liberté individuelle: en Belgique, un étranger peut-il perdre sa liberté provisoirement, sans motifs ostensibles de la part du ministère public, et seulement en vertu de la loi de 1834, sur les étrangers? 3 oct. — *Liberté religieuse*. V. *Culte*.

Libraires: Sont-ils encore soumis à l'ordonnance de 1723? 28 mai, 28 août. V. *Contrefaçon, Journaux*.

Librairie. La dénonciation du directeur général, ou de celui qui le représente, est-elle suffisante pour autoriser le ministère public à poursuivre des contravenants à la loi sur la police, en cette matière? 7 fév. — La convention intervenue entre un auteur et un éditeur est-elle un engagement personnel de part et d'autre, non susceptible de transport? 14 mars. — Est-il dû une indemnité à l'auteur d'un ouvrage pour sa réimpression, sans révision du manuscrit? 6 sept. — *Quid*. Si on insère son œuvre dans un autre recueil que celui convenu? 6 sept. — En matière de *souscription*, le prospectus d'un ouvrage fait-il contrat entre l'éditeur et le souscripteur? — Lorsque les publications se font par livraisons, celui qui en a acheté et payé les premières, est-il engagé pour tout l'ouvrage? — Les libraires commissionnaires achetant pour des tiers, peuvent-ils prétendre que le vendeur est sans action contre eux, même quand ils ne lui ont pas désigné leurs commettants? 27 oct. — *Traité des maladies de la peau*, 3 avril. — *Coalition des curés Belges*, pour empêcher la vente de certains ouvrages, 5 sept.

Libry-Bagnano (comte), 10, 12 juillet.

Licitation. V. *Folle-enchère, Sur-enchère, Tierce-opposition*.

Licoine (Femme), 24 sept. — Lieb, 8 juin. — Liémont, Hameau, 18 août. — Liétoit, 24 oct.

Lieux publics. V. *Crieurs publics*.

Ligardes, 28 mai. — Lignerolles (de), 23, 30 juin; 6 juillet. — Liller (de), 23 janv.

Limites. V. *Rivière*.

Limonde (Jeanne), 30 août. — Lincourt (de), 4 juillet. — Linde, 18 nov., 2 mai. — Lindin, berger, 17, 27 septembre. — Lindor, 4 juil. — Lindsay (James), 29 sept. — Linneville, Lelièvre et Co., 29 nov.; 1^{er} déc., 10 janv.; 13, 14, 17, 25 juillet. — Lion, 2 juin. — Lippert, 1^{er} mai.

Liquidation. Le fonds de commerce commun d'un premier mariage, doit-il, après un second mariage, être compté aux enfants du premier lit, et dans la liquidation de ce premier mariage, d'après sa valeur au jour de cette liquidation, ou au jour de la dissolution de la première communauté? 22 juin. — Doit-on, en état de liquidation forcée, appliquer aux négociants les dispositions du Code de commerce sur l'état de faillite? 17 oct. V. *Liste civile*.

Liste civile (de Charles X). Son administrateur provisoire a-t-il qualité pour toucher le prix de ventes de biens du domaine privé, faites avant la révolution de 1830? 25 nov. — D'après la loi de 1834, son liquidateur peut-il intenter des actions en justice pour cette liquidation? 1^{er} sept. — Depuis que l'état est chargé de sa liquidation, ses anciens liquidateurs peuvent-ils réclamer de lui l'importance des prix d'estimation des objets qu'il s'est appropriés? 27 oct. — Les tribunaux ordinaires ou de commerce peuvent-ils connaître des marchés passés avec elle? 13 déc., 2 août. — Est-elle engagée envers les employés du théâtre de l'Opéra-Comique, comme envers ses sociétaires? 9 janv. — Affaires du duc d'Anjou, 9 déc. — Des médailles de M. de Cotte, 30 janv. — De la pension de Rossini, 22 mars. — De celles de la caisse de retraite, 10 avril, 5 juin, 29, 31 août. — V. *Domaine*. — *Liste civile* de Louis-Philippe: Est-elle affranchie de la contribution aux centimes généraux des départements? 4, 18 août. — Affaire Laffitte, 16 nov. V. *Elections*.

Littérature. L'auteur d'un ouvrage littéraire est-il justiciable du Tribunal de commerce pour le paiement des fournitures du papier et des frais d'impression? 30 oct. — *Littérature légale*. V. *Théâtre*.

Livret, 20 octobre.

Livraison. Quand un commissionnaire a reçu l'ordre de ne se dessaisir qu'en recevant le prix de la marchandise, n'est-elle livrée que lorsque ce prix est payé? 27 nov. — V. *Marchandises, Revendication*.

Livret. Lorsqu'un fabricant retient le livret d'un ouvrier, comment ce dernier doit-il se pourvoir pour en obtenir un nouveau? 27 mars.

Lizat, procureur du roi, 21 mai. — Lobry, 18 avril. — Locard, 19, 21 mai.

Locataire. V. *Meubles*.

Lochet (Veuve), 28 sept. — Locquin, 16 mai. — Loqué (Baron), 9 juin. — Lodey, 8 oct.

Loge. V. *Théâtre*.

Logement. Celui qui reçoit et loge chez lui une personne étrangère, sans en prévenir la police, commet-il un délit? 8 mai. — *Logement militaire*. — Le refus de s'y soumettre constitue-t-il une contravention? 16 mars.

Lointier, 26, 30 juin. — Loir, 27 janvier.

Lois. Observation sur celles à présenter aux Chambres; par suite des renvois de la Cour de cassation, 15 août. — *Lois pénales* modifiées à l'île Maurice, 11 janv.

Loiseau, 7 fév. — Loisel, 16 mars, 18 août. — Loisel, substitut de Cour royale, 4 juil. — Loison, 12 fév. — Lombard, 8 oct. — Lombard, député, 28 juin. — Lombard, juré, 2, 4 juin. — Lombard (Bois), 15 mai. — Lombard-de-Quincieux, 30 juil. — Londonderry (Marquis de), 20, 21 juin. — Longmar, 6 oct. — Loppin, 19 mars. — Loquin, 10 sept. — Lordain (Fille), 4 janv. — Lorée, 13 mars. — Loret, 23 avril.

Loterie royale. Les tribunaux ordinaires sont-ils compétents pour connaître des contestations entre son administration et celui qui y a pris un billet? 30 juil. V. *Monnaie*. — *Loterie clandestine*: Lenormand, 16 juil.

Louage. V. *Référé, Loyer*.

Loucelles (De), 29 janv. — Louchard, 3 oct. — Louis XV (Sa généalogie), 29 oct. — Louis XVII, 29 juin, 29, 31 oct. — Louis-Philippe, 6 avril. — Louvancourt (De), 6 fév. — Louvel (Bernard), 18 janv. — Louvet, 21 fév., 1^{er} août.

Loyer. Le juge de paix est-il compétent pour en connaître, lorsqu'il ne s'élève pas à 50 fr.? 7 déc. V. *Privilège mobilier, Saisie immobilière*.

Loyne (Lord Stephens), 13, 15 sept. — Loyson, 27 août. — Lozouet, 14 août. — Luc (Femme), 7 mars. — Lucadou, 9 mai. — Lucas, 13 mars. — Lucas (Charles), 15 déc. — Luce, 19 mars. — Lucé, 22 nov. — Lucedo, 2 juin. — Lucioni, 3 juil. — Lucquet, 2 oct. — Luden et Poel, 15 oct. — Ludre (De), 16 mars. — Luduc, 12 mai. — Luintre fils, 8 sept.

Lumières (Secte des nouvelles). V. *Rixe*.

Luquet, 12 mai. — Luxer (De) 24 mars. — Lyon, maçon, 20 août. — Lyon, ville, V. *Insurrection, Emeute*. — Lyonne (De), 1^{er} août. — Lyr, 6 mars.

M.

M... (Charles), 26 avril. — M..., témoin, 21 mars. — M... (Epoux), 23 déc. — M... (Femme), 17 fév. — M... (De), délit de chasse, 1^{er} nov. — Maas de St-Maurice, 19 mars. — Mabile, 25 janvier. — Macarel, 19 juil. — Macagnier, 2 juil. — Machado, 18 mai. — Mac-Hugh (Famille), 5 déc. — Macips, 24 sept. — Mac-Mahon (W. et Th.), 5 mars. — Macusson, 28 août. — Madier de Montjau, 4, 5, 13 déc.; 1^{er} janv., 14, 30 juil.; 29 sept. — Maestro, 22 nov. — Maffioli, 10 sept.

Magistrature. Du respect qu'on lui doit, 5 déc. — V. *Poursuite disciplinaire*.

Magnan, substitut, 30 déc. — Magnan (Josephine), 10 nov.

Magnétique. Eloi, lampiste (Lavage de ciguë), 15 août.

Deux dames (Bains d'eau, de vinaigre et de gel), 21 août.

Magnié fils, 18 avril. — Magnin, 4 janv., 14 fév., 7 avril. — Magnin de Cessieux, 7, 20 déc. — Magny, 6 mars.

Mahométans (Les deux) comédie, 20 avril.

Mahon (Lord), 15 fév. — Mahou, 21 oct. — Mailher de Chassat, 25 avril. — Maillard, 16 avril, 6 juil. — Maillefer, 20 nov., 14, 17 mai. — Maillet (Adèle), 30 août. — Mailly (Anne et veuve), 22 juin. — maingeon, 17 nov.

Main levée. V. *Contumace*.

Maire, 25, 27, 28 sept.

Maires, suspendus dans l'arrondissement de Châlons, 23 avril.

Mairet, 21 mai. — Maison, maçon, 26 déc.

Maison habitée. Peut-on considérer comme tel un corps de garde? 28 août. — *Quid*, d'un musée? 29 août. — *Quid*, d'un bal public; 8 juillet.

Maisonnet, 26 sept.

Maitre. Est-il responsable des dénonciations calomnieuses de son domestique? 5 janv.

Maitre de Poste. V. *Voitures publiques*.

Majorat. Entièrement des lettres du sieur de Janzé, 26 janv.

Majors, 7, 8 sept. — Malabar (Le) vaisseau, 4 sept. — Malassis, 9 avril, 23 août. — Malbeste, 16 juil. — Malbet, 9 mai. — Malgouyre, 6 fév. — Malher, 27 janv. — Malhoty (Femme), 10 fév. — Mallard 6 oct. — Mallard (Femme), 4 juil. — Mallet, 6 avril. — Mallet, banquier, 4 sept. — Mallet fils, 8 sept. — Mallet, tapissier, 29 sept. — Malleville (De), 26 juin. — Mallez frères, 20 juil. — Mallez-Dufresnoy, 9 juil. — Malnuisse (De), 15 sept. — Malo, 10 mars, 26 juin; 2 juil. — Malteau, 2 août.

Malversations. Stein, receveur des Impôts-Indirectes, 9 juil. — Au Mont-de-Piété de Lille, 14 juil. — Dans les hospices de Soissons, 24 mai. — Un administrateur turc, 3 juil.

Manant (Fille), 19 oct. — Manby, Wilson et comp., 14 mai, 4, 16, 18, 22 août. — Manceaux, 18 mai. — Mancel, 1^{er} juil. — Mancel, avoué, 29 juil. — Mancère, 30 juil. — Manchou, 13 avril. — Mandrillon, 14 sept. — Mandrou, 23 avril.

Manécanterie. V. *Ecoles*.

Manilier, 22 janv. — Manoury (Bien aimée), 9 mai. — Mantellier, 18 juil. — Mapel (Femme), 15 juin. — Maquillié (De), 2 nov. — Marais de Troaru, 23 nov. — Maratrat, 7 déc.

Maraude. Sa peine, 5 déc.

Marbot, général, 2 juil. — Marc, docteur, 6 sept., 6 oct. — Marcand, 3 août. — Marchal de Rouha, 21 sept. — Marchand, 28 nov., 28 juin. — Marchand, juge, 10 janv., 14 fév.

Marchandises. L'expéditeur peut-il contraindre un destinataire à garder celles qu'il a reçues, faute par lui de les avoir refusées à leur arrivée, et de les avoir fait vérifier? Cette disposition de la loi ne peut-elle être invoquée que par le voiturier? 10 mars. V. *Fret, Chargement, Livraison, Prime, Revendication*.

Marchant, 2 mars.

Marchés. Ceux faits avec un ministre, pour un objet qui concerne son département, sont-ils valables? Le changement de tarif des douanes du gouvernement où les marchandises sont achetées, est-il une cause résolutoire? 6 mars. — *Marchés publics*. Les décisions ministérielles qui en autorisent l'établissement dans une commune, peuvent-elles être attaquées par voie contentieuse, devant le Conseil-d'Etat? 25 janv. — L'autorité municipale peut-elle en fixer le lieu, et édicter des peines contre ceux qui vendraient en dehors? 20 avril. V. *Halles*. — *Marchés à terme*. V. *Bourse*.

Marchenoir, 12 juil. — Marchot, 25 juil. — Marcilly, 19 juil., 15 sept. — Marek (Jules), 30 août. — Marduel, 14 août. — Marchal, 30 mai. — Marennes, commune, 5 avril. — Marestier, 12 mai. — Maret, vendéen, 23 juil. — Margailan (Rosalie), 3 avril. — Margueray, 23 mai. — Marguerite, 28 juil. — Marguerit (Baron de) 3 sept., 11, 15, 17 oct. — Marguerit, directeur de Gaz, 31 oct. — Marguerite, blanchisseuse, 16 mars. — Marguerite-Henriette, 5 avril.

Mariage. Lorsqu'il y a un contrat et des arrhes données, mais qu'il n'est pas effectué, est-ce au garçon ou à la fille qu'appartient la mise en demeure? 25 juil. — Doit-on des *dommages-intérêts* pour n'avoir pas réalisé celui auquel on s'était engagé par écrit? 9 juin. — Peut-il être annulé pour erreur sur la personne morale? 27 juil. *Quid*, lorsqu'il y a eu union de deux personnes du même sexe? Quelle mesure le Tribunal peut-il prendre pour s'en assurer? 3, 12, 19, 26 avril. — Celui contracté entre étrangers, en pays étranger, sans en observer la formalité, est-il nul de plein droit? Cette nullité peut-elle être prononcée en France? 5 janv. — Les conditions de celui contracté en pays étranger par un français avec une étrangère doivent-elles être réglées par la loi française, encore bien que le français ait fixé pendant un certain temps son domicile à l'étranger? 6 juil. — Le maire peut-il se refuser à la célébration de celui d'un étranger pour qui il y a impossibilité de se procurer l'autorisation de ses père et mère? 27 oct. — *Mariage public* par crieur à Bouges? 2 fév. — *Mariage de raison*, rompu le jour de sa célébration en Angleterre? 9 fév. — Second mariage pendant l'existence du premier, 31 mars. — Non réalisé, réclamation de sommes comptées pour la noce, 15 mai. — Déclaration de frais de voyages, 5 oct. — *Dommmages-intérêts* demandés contre un maire pour refus de publication, 9 juin. — *Marié civilement*, donnant sommation à sa femme de venir co-habiter avec lui, 19 juin. — Opposition d'un fils à celui de sa mère qu'il veut faire interdire, 13, 15, 23, 25, 30 oct. — Contracté au pied d'une croix avec le sang des deux amans, 13 oct. — V. *Charivari, Conseil de guerre, Dommages-intérêts, Donation, Escroquerie, Impissance, Liquidation, Paternité, Prêtre, Séparation de corps*. — *Mariage (Contrat de)*: lorsqu'il est consenti sur la foi d'un acte produit par les créanciers, et qu'il contient l'évaluation d'un fonds de commerce, peut-on, après la célébration, augmenter sa valeur au préjudice de la femme, au moyen d'une contre-lettre? Le père de cette dernière peut-il intervenir? 25, 27 juin. — Contrat argué de faux de la part d'un notaire et d'un magistrat, 23 oct. — V. *Don manuel, Donation, Rente, Prêtre*.

Marianne, 22 juil. — Marie, avocat, 13 janv., 19 juil. — Marie, bijoutier, 17 nov. — Marie, cultivateur, 9 déc. — Marie, tailleur, 15 déc. — Marie-Augustine, vaisseau, 25 avril. — Marie-Louise, archiduchesse, 25 nov. — Marien (Dlle), 6 déc. — Mariette, 3, 10 mars. — *Mariigny-sur-Yonne*, commune, 19 sept. — Marin, 20 août.

Marine (officier de). V. *Artillerie*.

Marinier (Femme), 11 avril. — Marion, 7, 9 mars; 6 août. — Marion (Famille), 25, 27, 28 sept. — Marion, substitut, 29 mars, 10 août. — Marlot, 18 juil. — Marois, 18 juil. — Maroucell, 13 sept. — Marot, 29 août. — Marquay, 30 déc., 2 fév. — Marquis, 23 avril. — Marrast (Achille), 4 mai. — Marrast (Armand), 21, 23 avril. — Marsouin (le), Vaisseau, 20 fév. — Martel, 14 fév. — Martheron, 12 mars. — Martin, 13 nov. — Martin, conseiller, 3 avril. — Martin, contrôleur à la monnaie, 7 juil. — Martin, employé forestier, 14, 28 nov., 16 janv. — Martin, garde national, 2 mai. — Martin, juge, 1^{er} déc., 18 août. — Martin, notaire, 28 déc. — Martin, orfèvre, 2 oct. — Martin, président, 18 juil. — Martin, publiciste, 17, 19 mai. — Martin, serrurier, 15 janv. — Martin, substitut, 30 déc. — Martin (Cuirs), 8 mars. — Martin (vins), 14 mars. — Martin (léger), 27 août. — Martin (Renée), 3 mars. — Martin (du nord), 6, 9 avril; 25 juil. — Martin (Femme), 8 mars. — Martin (Veuve), 22 juil. — Martin-Deslandes, 17 mai. — Martin-Fortris, 3 mai. — Martin-St-Léon, 21 avril. — Martinaud, 30 juil. — Martinez (Dlle), 12 mai. — Martissendoa, 18 déc. — Martynaguy, 7 juil. — Marty, 20 mars. — Mary-Lépine, 12 déc.

Mascarade injurieuse à Hausssez, 16 juil.

Mason, 20 juil. — Massilian, 10 juil. — Masson, clerc d'huissier, 8 août. — Masson, procureur du roi, 9 fév. — Masson, propriétaire, 8 oct. — Masson, substitut, 7 nov. — masson, tonnelier, 6 janv. — Massy de Puitneuf, 18, 20, 28 juil.; 9 août. — Massot, 28 août. — Massy (Succession), 15 fév. — Mathé, 9 avril. — Mathé (Femme), 9 nov. — Mather (Miss), 25 oct. — Mathias, 6, 16 avril. — Mathieu, juge, 31 janv., 9 fév. — Mathieu, procureur du roi, 12 sept. — Mathou, 14, 15 mai. — Mati, 8 juil.

Matière fécale. Contestations diverses à ce sujet, en Belgique, 8 fév.

Mattel, 2 oct. — Matussière, 18 oct. — Maudry, 8 déc., 5 mai. — Maugé (Femme), 11 nov. — Mauger père, 18, 21 juil. — Mauger (Femme), 3 juil. — Maugé, 18 sept. — Mauguin, 15, 25 juil. — Maulny, 14 juil. — Maupas, 21 sept. — Maurandi, 27 fév. — Maurel (Honorine), 25 avril. — Maurice, 18 mai. — Maurin, 24 mars. — Maury (Femme), 24, 25 mai; 9 juin. — Mauriel, 22 janv. — May (Ebenzer), 18 nov. — Mayant, 15 sept. — Mayer, ferrailleur, 2 juil. — Mayer, garde national, 22 nov. — Mayer-Généry, 21 mars, 6 juin. — Maynard, 10 janv. — Mazet, 7 mars. — Mazoyer, 20 janv. — Méandre, 28 août. — Meares (Fille), 4 avril.

Médailles cédées à Napoléon et à la liste civile, 30 janv. — Frappés sans autorisation: Duclous, 17 nov.

Médecin. Est-il responsable des opérations chirurgicales qu'il fait? 26 déc., 12, 25 mai. — Celui chargé de visiter des maisons de santé, moyennant rétribution, doit-il payer patente? 6 oct. — Association de prévoyance des médecins de Paris, 11 sept. V. *Faillite, Garde nationale, Jury, Testament*.

Médecine légale. La découverte d'une nouvelle préparation médicamenteuse confère-t-elle un droit exclusif à l'inventeur, en ce sens qu'on ne puisse vendre une préparation analogue sous la même dénomination? 2 fév. — Cas remarquable à l'occasion d'un infanticide, 4 janv. — *Médecine (exercice illegal)*: Est-ce s'en rendre coupable que de se livrer gratuitement à l'art des accouchemens, bien qu'il n'y ait dans l'endroit, ni sage-femme, ni docteur? 22 fév. — Une seule opération chirurgicale la constitue-t-elle même sur un cadavre, dans les 24 heures qui s'écoulent depuis la mort jusqu'à l'inhumation? 2 mars. — La prohibition d'exercer la médecine sans diplôme, ou lettre de réception, s'applique-t-elle à l'oculiste? Peut-on suppléer au diplôme par des brevets délivrés au nom du roi, ou par des certificats de l'autorité administrative? 20 fév.

Femme Leschinakouska, 25 janv. — Joubert, rebouteur; Dudan, médecin, 31 janv. — Chatou, ex-militaire, 13 fév. — Femme Di-vois, 22 fév. — Williams, 20 fév. — Giroux, curé (opération césarienne sur un cadavre), 2 mars. — Veuve Boucher, 3 avril. — Armand, empirique, 27 avril. — Plumet, prestidigitateur, 24 mai. — Booz, 30 mai, 20 juill. — Damiens, 9 juin. — Femme Sadon, 14 juin. — Choifron, dit l'inférieur, 21 juin. — Abbé Rimbault et Viez, 18 août. — Un bachelier-es-lettres, 24 sept. — Pothier, curé interdit, vainqueur de cosaques, 25 sept. — Moufflères, guérisseurs de la rage, 19 oct. V. *Magnétisme*.
 Mégnier, 4 oct. — Meiraud, 23 oct. — Méjansac, 26 janv. — Méjean, 6 mars. — Melicque, 6 juin. — Médida, 2 juin. — Mellier, 7 juin. Melnotte (Dlle), 12 oct.
 Mémoire. La loi qui exige un mémoire préalable au préfet, pour toute action contre le domaine, est-elle remplie lorsque c'est le conseil de préfecture qui a statué? 9 avril.
 Menageot, 27 août. — Ménager, 30 oct. — Ménard, 13 nov., 23 avril, 8 sept. — Ménaud, 11 mai. — Menaccaci, 23 avril. — Manche, colonel espagnol, 26 fév. — Menestrey, 10 sept., 18 oct.
 Mendicé: Veuve Florent, 28 nov. — Green, 17 déc. — Morel, 30 déc. — Vieillard défendu par M^e Hennequin, 6 janv. — Forget, 12 janv. — Epoux Vandale, 19 janv. — Femme Meynie et ses deux enfants, 23 janv. — Chevre, ancien marin, 1^{er} fév. — Femme Darbomont. — Femmes Coudein, Godefroy et Chevalet. — Femme Gil-lain. — Femmes Sachin et Vittoz, 6 fév. — Une domestique sans place, 14 fév. — Furet, 15 fév. — Baduello, 16 fév. — Michel-Ange, Dellaisou Gellais, peintre, 23 mars, 27 avril. — Laconture, ancien soldat, 24 mars. — Femme Michel, 23 avril. — Un vieillard, 1^{er} juin. — Rigolas, 16 juin. — Un vieillard qui réclame son Bicêtre, 5 juill. — Lebrulle-Denest, ex-professeur, 13 juill. — Stéphanie Paillet, 5 sept. — Druant, 7 sept. — Beaucry, 11 sept. — Large-main, 17 sept. — Bisson, 17 sept. — Veuve Pinel, 8 oct. — Ber-trand, 8 oct. — Durand, dit Jean-Louis, 12 oct. — Les frères Ro-ger, ramoneurs, 23 oct. — Robert Macaire. — Une Chatard, 30 oct. — Avec violences ou menaces: Mayon, 16 nov. — Femme Guinet, aliénée, 9 août. — Dans le bois de Vincennes, 3, 9 juill. V. *Taxe*.
 Mengal, 26 juin. — Menichetti, 6 mars. — Menou (comte de), 5 juill. — Menoux, 2 août. — Mennelle, 3 sept. — Méréard, 5 avril. — Mercandier, 10 janv. — Mercier, substitut, 24 mars. — Mercier (Dlle), 30 juin.
 Merciales duparquet. Observations à leur sujet, 30 oct.
 Merian, Kœklin, Dofus et comp., 9 juill. — Merle, 16 juill. — Merlet, 27 juill. — Merlu, 14 mars. — Merlin, imprimeur, 30 oct. — Merlin, juge, 24 mai. — Merlin, négociant, 16 juin. — Merlot (Dlle.), 30 juin. — Mermilliod, 28 déc., 20 fév., 9 avril, 23 juill. — Merson, 15 fév. — Merveilleux, 18 juill. — Mésenge, 2 avril. — Meslier, 4 juin, 24 oct. — Mesnidot (F^e), 7 sept.
 Messageries V. *Voitures publiques*.
 Messine, 18 juill. — Mestre, 7 juill.
 Mesures. V. *Notaire, Poids et mesures*.
 Metairie, 24 mars. — Metivier, 26 avril, 17 mai. — Metman, 24 oct.
 Meubles. Le propriétaire peut-il s'opposer à la sortie des animaux qui font son gage, lorsqu'ils servent à l'exploitation de l'industrie de son locataire? 27 mars. — V. *Commissaire priseur, Fonds de commerce, Réméré*.
 Meulan, 24 mars. — Meunier, notaire, 2 oct.
 Meunier (le) mystifié, 29 août.
 Meure, 24 mars. — Meuriot, 17 nov.
 Meurtre (ou tentative). Richard, 22 nov. — Bocquet, hussard (de son cheval). — Fausse dénonciation contre une mère, 23 nov. — Bruno, détenu, 21 nov. — Dubosc, détenu, 25 nov. — Jean Penny, âgé de 9 ans, 6 déc. — Le Comte (Du séducteur de sa femme), 7 déc. — Hospital, Basque, 11 déc. — Coustau, détenu à Saint-Michel, 3 déc. — Thomas, factionnaire, 1^{er} janv. — Un prison-nier de Perrache, par un factionnaire, 14 mai. — A la fête de Chein-Dessus, 2 janv. — Bodin, 17 janv. — Fargin, notaire, 2 fév. — Guilloteaux, douanier, 15 fév. — D'un agent de police, dans une émeute, à Saint-Etienne. Caussidière et Rossury, 26, 27 fév. — Etcheverry, douanier (D'un aubergiste), 27 mars. — Les frères Lornet, 28 mars. — Camp de la Creu (Pour des pigeons), 10 avril. — Raimoud et Consorts, 12 avril. — Renard dit Gueux-Gueux, 13 avril. — Kieffer, 20 avril. — Casanova et Conti, 25 avril. — Colonna, officier de santé, 7 mai. — Barthod. — Longué-pée, Boulanger, 11 mai. — Envers un soldat à Lyon, 14 mai. — Desroches, professeur de mathématiques, 17, 18 mai. — Martin (Duel de village), 18 mai. — Mathou, 24 mai. — D'un enfant hydrophobe, Joly, Greng et Gallois, 1^{er} 2 juin. — D'un hydrophobe à Saint-Omer, 29 juin. — Savouré, 20 juin. — Envers une ac-trice, par un officier du 3^e, 22 juin. — Voilet, ex-douanier, 26 juin. — D'un ouvrier au Havre, par son rival, 5 juillet. — De deux jeunes filles attachées à une vache, 9 juill. — Femme Guiche, 17 juill. — D'un marin, par un tambour, 19 juill. — Regnault, cor-donnier, 10 août. — De son ouvrier: Bichon, 14 août. — Pierres-teguy, 16 août. — Epoux Chapuis, cabaretier, 18 août. — Delpit père, 18 août, 27 oct. — D'une sorcière: Brochet et Rumillier père et fils, 21 août. — Même fait en Belgique, 18 juill. — De deux gardiens, à Loos. — D'un sergent-major par un sergent. — De ses maîtres par un domestique aliéné, 22 août. — Laurent, garde-champêtre et Rivail, 23 août. — Florentine Notteau, aliénée, 27 août. — Fourmanoier, douanier, 28 août. — Bourillon, jeune berger, 7 sept. — D'un douanier, à Boulogne-sur-mer, 8 sept. — Delangre, limonadier, 8 sept. — Martinon, maréchal-des-logis, 11 sept. — Dans une rixe politique, de cabaret: Sauvâtre, 18 sept. — Boichat fils, 19 sept. — Lentignac, aliéné. — Entre frères, à Cléry, 28 sept. — Pasquin Bartoli, 29 sept. — Beninger, 2^{er} oct. — Dans un duel sans témoins: Wattebaut, 1^{er}, 18, 22, 26, 27 oct. — Cipriani, mulétier, 3 oct. — D'un jeune homme dans le canal Saint-Martin, 3, 5 octobre. — Tatar, 6 oct. — Pour une oreille de cochon: Bonaldi. — Pour coteries politiques, Rossi, Gouzenes et Blangonnet, 8 oct. — Aubry (De son fils), 18 oct. — Genty, 20 oct. — Coup de pistolet sur deux personnes par un passant, 25 oct. — En Angleterre, par une bande de braconniers, 6 déc. — William Bray, cordonnier, 7 avril. — Epoux Piper (De leur enfant), 17 avril. — Sur du bétail: Page, 6 juin. — D'un fou par un fou, 28 juill. — En Belgique, par un Anglais sur le complice adultère de sa femme, 9, 16 août. — D'un voleur de fruits, 8 oct. — A la Haye, par un forgeron, 30 déc. V. *Assassinats, dommage-intérêts, jury*.
 Meunier Lanoue, 30 déc. — Méville, 30 août. — Meyer, curé, 23 juill. — Meyer, soldat, 29 nov. — Meyraud, 14 avril. — Meyrel, 27 juill. — Michau, 25 nov. — Michaud, 14 juin, 3 sept. — Mi-chaud, libraire, 26 janv., 9 fév. 20 avril. — Michaux, 8 mars, 20 sept. — Michel, 28 déc., 24 sept. — Michel, agent des auteurs dra-matiques, 17 sept. — Michel, avocat, 30 déc., 28 fév., 21, 23 mars, 6 juin. — Michel, chef de bataillon, 30 août. — Michel, conseiller, 12 sept. — Michel, directeur de prison, 1^{er} janv. — Michel, négoc-iant, 5 fév. — Michel (Femme), 13 fév. — Michelle, 6 sept. — Middleton (Mistris), 16 juill. — Mie, imprimeur, 28 déc., 28 fév., 29 oct. — Mignon, 6 fév. — Mignot, 31 août. — Mignot de la Martinière, 31 mars. — Miguel (Don) 29 nov., 1^{er}, 15, 26 déc.; 10 janv., 13, 14, 17, 25 juill. — Milhomme, 9 nov.
 Militaire. V. *Témoins*.
 Miller (Demoiselle), 14 juill. — Millet, 30 janv., 23 août. — Millet, conducteur, 2 fév. — Millot, 12, 22 déc.
 Mine. Lorsque son exploitation est divisée en actions, celui qui en possède les deux tiers, a-t-il seul l'administration, comme seul responsable envers le gouvernement? 20 juin.
 Minette (Fille), 22 fév. — Minette (Epoux), 23 mai.
 Mineur: celui qui sans être émancipé fait publiquement le com-merce au vu et sçu de son père, mais sans autorisation, est-il obligé envers les tiers pour ses obligations commerciales? 29 janv. — V. *Minorité*. — Mineur. V. *Détournement, enlèvement*.
 Minicani (Femme), 8 oct.

Ministre politique. V. *Indemnité de guerre, marché*. — Mi-nistre de Hesse, mis en accusation, 21 juin, 24 oct.
 Ministère public: les poursuites pour délit ou crime, commencées contre un de ses membres avant qu'il en fit partie, et continuées après, sont-elles du ressort de la juridiction ordinaire? 16 novembre.
 Minnigéode, 6 sept.
 Minorité. L'étranger âgé de plus de 21 ans, mais encore réputé mineur d'après les lois de son pays, peut-il invoquer ces lois, vis-à-vis de ses créanciers français? 4 janv., 19 juin. V. *Hypothèque, Lettre-de-Change, Mineur, Musicien, Responsabilité*.
 Minutes. V. *Notaire*.
 Mions, commune, 5 avril. — Mirabeau, 22 mai. — Miran, 5, 11 mai; 27 juill. — Mirault, 26 mai. — Miravail (De), 26 janv. — Miro, 2 avril. — Miraute, 7 mars.
 Mitoyenneté. Lorsqu'on a acheté celle d'un mur bâti sur le fonds du cédant, en se soumettant à toutes les charges de la mitoyenneté, peut-on plus tard, en l'abandonnant, se dispenser de contribuer à la reconstruction dudit mur? 22 oct. — V. *Acqué-reur*.
 Mnémotechnie appliquée à la dévotion, 10 sept.
 Modion (Veuve), 21 août.
 Modistes (Avis aux), 3 mars.
 Mœurs corses, 29 sept., 2, 3, 8 oct.
 Mohl, 21 juin. — Moignon, 22 mars.
 Moines, massacrés à Madrid pour le choléra, 10 sept.
 Moïse ou Morris, 22 août. — Moissinac, 29 août. — Moissons, 23 mai.
 Moissons. V. *Ratelage*.
 Molé (Comte), 28 sept. — Molènes (De), 11 déc. — Molina, 12 mars. — Molignier, 3 mars. — Mollet, 30 janv. — Mollier, 20 mars. — Mollot, avocat, 28 nov. — Mollot, notaire, 9 mai. — Moncassin (Femme), 11 mai. — Monden-Gennevraye, 9 mai. — Mondet, 15 oct. — Mondétain, 12 déc. — Monet (Vicomtesse de), 1^{er} fév., 3 mai. — Mongalvi, 27 sept. — Mongin, 19 juill. — Mongrolle, 30 mai, 7 juill. — Monicault (De), 18 nov. — Monié, 26 juin, 12 juill. — Monin, 3 sept.
 Monitoires. Observations à leur sujet, 21 mai.
 Monnaie. Démonstration des pièces duo-décimales: peuvent-elles encore avoir cours dans les bureaux de loterie jusqu'à la fin nov., 1, 5, 6 oct. V. *Flans*.
 Monnaie (Fausse): Bénard, 12 déc. — Chérix, 29 déc. — Avis de circulation, 2 janv. — Famille Guœdig, 6 mars. — Un ancien militaire, 24 mars. — Savry et Hutting, détenus de Clairvaux, 29 mars. — Famille Salles, 2 avril. — Famille Fossereau, 6 avril. — Pollope, pharmacien et Kraitz, 19, 28 mai; 19, 21 sept. — A Reims, 25 mai. — Toulant (Jetons de maisons de jeux), 29 mai, 2 juin, 20 août. — H... (Un billet de banque), 1^{er} juin. — Biény, frotteur, 10 juill. — Picot, dit Dumant, Beauvois et fille Boulogne, 16 juill., 29 oct. — Salomon-Boulgan, 24 juill. — Grivaud, 9 août. — Suquet, 21 août. — Ribot frères, 26 sept. — Machurant, 28 sept. — Anglos, cocher, 20 oct. — Au Caire: Habbid, Hawan et Gurdjin, 14 mai. — Circulation de faux quarts de quadruple d'Espagne, 26 juin. — Découverte en Allemagne d'une bande de faux monnayeurs, 28 juin. — En Suisse: Elminger et Durmenach, 9 janv.
 Monomanie, contre les calottes des prêtres, 27 oct. — V. *As-sassinats, Meurtres*.
 Monot-Arbilleur, 28 août. — Montani (Filippo), 26 fév. — Montanbaud, 25 mai. — Montare (Dlle.), 30 août. — Montau-riol, 10 fév. — Montbel (Baron de), 30 déc. — Montcalm, 17 mai.
 Mont-de-Piété. Est-il responsable du fait de ses agens pour engagements d'objets volés? 12 fév.
 Monte-Albano (Comte de), 7 mai. — Monteau, 14 mai. — Monter, 18 juill. — Montessu (Femme), 6 juin. — Montgail-lard (Comte de), 4, 8 sept. — Monthonlon (Comte de), 11 janv., 17 fév. — Montmarie (Comte de), 25 juill. — Montvallet (De), 24 avril. — Montzaigle (De), 12 mars.
 Monument du duc de Berry? 2, 5, 9, 10 oct.
 Moos, 29 mai. — Morand, 27 avril. — Morandière, 30 déc. — Moreau, arquebuser, 10 nov. — Moreau, garde du commerce, 21, 25 nov. — Moreau, soldat, 26 juill. — Morel (Antoine), 4 sept. — Morel (Epoux), 29 janv., 26 juill. — Morel-Beaulieu, 28 août. — Moreno, 4 juill. — Morgan, chapelier, 4 juin. — Mor-gan (Ellen), 25 oct. — Morgen, 20, 23 nov.
 Morgue. Cadavre provenant du canal St.-Martin, 10 mars. — Un ouvrier noyé, 10 oct.
 Moriette, 7 juill., 26 sept. — Morin, 22 oct. — Moriset, 3, 4 août. — Morizot, 29 mai. — Morlot, 5 sept. — Mornay, 30 août. — Morrison, 3 mai.
 Mors-Segundo, 5 mars.
 Mort civile. Quels peuvent-être ses effets en pays étranger à l'égard d'un français qui en est frappé et gracié; faut-il lui nommer un curateur pour les procès qu'il y aurait à soutenir? 10 juill. — Proposition aux chambres, au sujet de son abolition, 7, 16, 20, 22 février.
 Mort (Peine de). Adoption de la guillotine en Grèce, 20 déc. — Son rejet en Hanovre, 1^{er} août. — Principes d'un juré sur son application, 21 déc. — Lettre de M. de Sellon, sur l'abolition de cette peine, 26 sept.
 Morts apparentes. V. *Table des ouvrages*. Recherches médico-légales à ce sujet.
 Mortis, 15 août. — Mortegoutte, 2 sept. — Mortier, bijoutier, 5 juill. — Mortimer-Ternaux, 30 nov. — Moskowa (Prince de la), 30 janv. — Mosselmann, 31 août, 5, 14 sept. — Motais, 24 janv., 15 août.
 Motifs singuliers de jugement, 18 déc. — V. *Arrêt*.
 Mottais, 6 janv. — Motte, 24 janv., 12 mars. — Mottait, 10 janv., 18 mai. — Mouchotte (Marie), 15 oct. — Mouillet, 18 oct.
 Moulage. V. *Statue*.
 Moulin, avocat, 28 fév., 7 mai. — Moulin, employé à l'octroi, 2 juin. — Moulin, substitut, 18 janv. — Moulin-Debord, 26 oct. — Moulin. V. *Eau (Cours d')*. Moulins de Buffles, 2 avril.
 Mounier-Dexbarres, 4 juill. — Moureau, juge de paix, 29 nov. — Moureau de Vaucluse, 27 juin. — Mouret (Elzéar), 15 janv. — Mouret St.-Donat, 9 juin. — Mourges, 27 août. — Mourout, 4 juill. — Mourout (Femme), 16 avril. — Mousseau (Thérèse), 28 nov. — Moussez, 25 nov. — Mountardier, 4, 8 sept. — Mouton (Albert), 5 juill. — Mouton, huissier, 6 janv. — Moutonnet, 19 juill. — Moyria (De), 7 avril. — Moyrin (Comte de), 30 mars.
 Muet, recouvrant subitement la parole à l'audience, 7 fév.
 Mugard, 23 juill. — Mulhausen, ville, 9 juill. — Mullenheim, 19 juill. — Muller, 28 fév., 23 avril. — Multhelot (Dlle.), 18 sept., 30 oct. — Muntz, 3 juill.
 Mur. V. *Acquéreur*.
 Murat (Héritiers), 11 mai. — Muron, 4 juin. — Museau (Femme), 11 janv.
 Musée. V. *Maison habitée*.
 Musicien. Celui attaché à un théâtre est-il un serviteur suscep-tible d'être poursuivi commercialement pour inexécution de ses engagements? S'il était mineur au moment du contrat, peut-il en demander la nullité? 25, 27 janv.
 Musique. Peut-on considérer comme nouvelle, celle qui, anciennement chantée sur un théâtre, n'a pas encore été gravée, de manière à la faire passer pour d'autres du même genre qui ne lui appartiennent pas, doit-il des dommages-intérêts au prop-riétaire de ces derniers ouvrages? 6 août. — V. *Concerts*.
 Musset, Sollier et Co., 11 août.
 Mutation. Sa preuve peut-elle résulter de l'aveu fait dans un ex-ploit et avant l'introduction d'instance au nom de celui au profit duquel la régie prétend qu'elle s'est opérée? 16 juill. — Mutation (droits de). V. *prescription*.

Mutilation d'une statue de la vierge à Donmartin, 5 mars. — Mu-tilation singulière: Karp, soldat, 31 août, 16 oct.
 Mutinerie. Cinq hussards, déclarés indignes de servir, 19 juin. — A Ste-Pélagie, 29 sept., 1^{er} à 5 oct. — Dans la prison de Ber-mutellistes. V. *Coalition et Insurrection à Lyon*.
 Muvier, 12 sept. — Myionnet (de), 2 nov.
 N... , attaqué sur le Pont-au-Change, 29 nov. — N... , négociant, 25 juill. — Nadaillac, 18 août.
 Naissance (acte de). Les tribunaux français peuvent-ils rectifier celui d'un étranger né en France? 16 janv., 27 fév. — Rectification d'actes singuliers à Brest, 25 janv. — Leur déclaration en Angle-terre, 8 fév. — V. *Contrainte par corps*. — Recel de naissance en Angleterre, lois anglaises à ce sujet, 19 mars.
 Nanquette, 3 sept. — Nantes, ville, 15 fév.
 Napoléon, 30 janv., 27 mars. — Napoléon (Joseph), 2, 8, 25 déc. — Famille et cendres de Napoléon, 15 janv., 23 fév., 29 juill.
 Naquet, 27 avril. — Narbonne (Comte de), 17, 18 sept. — Nard (de), 3 août.
 Natation. Décès qu'elle occasionne dans des lieux défendus, 29, 30 juill.
 Nathan (Famille), 20 juill.
 Nationalité. Le Français qui a accepté le titre de conseiller intime d'un roi étranger; ceux qui avant 1789, se sont affiliés à des corpo-rations religieuses étrangères, ont-ils perdu la qualité de Français? 27 nov. — V. *Emigrés*.
 Naufrage du Superbe, 12, 17 mars.
 Navire. V. *Avaries, Taxe*.
 Nayot, 4 juill. — Naz-Dessus, Hameau 16 août. — Nazarre (Femme), 23 janv. — Nazet (époux et nièce), 27 fév.
 Néologie. Pointeau-Bazinville, 4 nov. — Cassaigne, 4 nov. — Derval-Mathieu, ex-conventionnel, 17 nov. — Duval de Guymont, 14 nov. — Balleidier. — Galmiche, 25 nov. — Paul Delafosse, 9 déc. — Laporte Belviola, 26 déc. — Gaspard Boell, 1^{er} janv. — Susini, 30 janv. — Dulong, député, 2 fév. — Descrambe, curé, 6, 7, 15 fév. — Taffin, 22 fév. — Leblond, 28 mars. — Levasseur, 31 mars. — Bourgeois, maire, 7 avril. — Marchand-Dubreuil, 16, 17, 18, 19 avril; 16 mai. — Michel de Puisard, 18 avril. — Gaudon, 20 avril. — Delamalle, 26 avril. — Varenard, 15 mai. — Flacon-Rochelle, 29, 30 mai. — Legraveur, 1^{er} juin. — De Varcilles, 8 juin. — Conseil et Stévenin, 18, 19 et 21 juin. — Miégevillie. — Vignial, 2 juill. — Vigier, 7 juill. — Bouchon, 13 juill. — Eymery, 20 juill. — Parna-son — Rondonneau, 20 août. — Lombard, 6 sept. — Taponald de Thoiry, 15 sept. — Amédée-Tranchard, 21 sept. — De Figoal, 5 oct. — Chillaud de la Rigaudie, 6 oct. — Don Pedro, 8 oct. — Romain Vassal, 15, 18 oct. — Lenglet, 25 oct. — Vignié, 26 oct. — Barthélemy Pagès. — Maignet, ex-conventionnel, 30 oct.
 Neale (Mary), 4 juill.
 Négociant. V. *Succursale de commerce*.
 Nègres. V. *Enlèvement, Traite*.
 Négrier, 22 juill.
 Nethermes (vente des), 16 janv.
 Nepeur, 18 août. — Nernandez, 14 juill. — Nervas-y-Alaves, 13 nov. — Nesmond, 24 mars. — Nesselrode (comte de), 10 nov. — Nessim, 10 sept.
 Nétioement de Paris, 7 sept.
 Neuville (de), 2 oct. — Neuwied (prince de), 2, 13 avril. — Nezot, 8 oct. — Nicolle, 3 avril. — Nicolardot, 7 juill. — Nicolas, 10 janv. — Nicolle, 30 août. — Nicolle, 9 juill. — Nihon, 30 juill. — Nigon, 27 janv. — Nigon de Berty, 14, 26 avril; 18 oct. — Nicoud, 22 sept. — Noailles (duc de), 19 sept. — Noble, 21 avril, 19 oct. — Noblet, 16 juin. — Noël, 12 janv. — Nogaret, 28 août. — Noguères, 7 déc.
 Non. Procès sur la propriété de celui de Pons, 29 mars.
 Normand, 13 juill., 9 août. — Noroy, 12 mai. — Northumber-land (Duc de), 20, 21 juin; 2 juill. — Norvins (de), 15 août.
 Notaire. A défaut de s'être fait recevoir dans un délai convenu, la vente de la charge est-elle nulle, ou faut-il en faire prononcer la résiliation? 2 mars. — Celui de canton qui devient notaire d'arron-dissement, peut-il faire valoir dans son droit d'ancienneté, le temps pendant lequel il a exercé dans le canton? 17 avril. — Les décisions des notaires en assemblées générales, peuvent-elles être soutenues, au nom de cette assemblée, par des commissaires autres que la cham-bre de discipline? — La décision de la chambre contre un notaire est-elle nulle si elle n'a pas été notifiée lors même qu'il en aurait eu connaissance verbale, et que cette décision fût susceptible d'une exé-cution immédiate? — Le notaire qu'elle concerne peut-il intervenir dans une instance à laquelle elle a donné naissance? 30 août. — Un acte trouvé imparfait au rang de ses minutes, peut-il donner lieu au droit et double droit d'enregistrement ainsi qu'à l'amende contre le notaire et le signataire? 28 mars. — Y a-t-il fait de charge constituait un privilège de premier ordre sur son cautionnement, lorsqu'il avait reçu des fonds pour les placer, si le garde et ne remet en échange qu'une obligation nulle? — Le privilège du 2^e ordre ap-partient-il à ceux qui ont fourni les fonds primitivement, à l'exclu-sion de ceux qui, après le remboursement fait par le titulaire, au-raient prêté à ce dernier des sommes pour remplacer les premiers fonds du cautionnement? — Cette déclaration du notaire en exer-cice, a-t-elle l'effet d'un transport? 8 mars. — Celui qui reçoit une somme pour la placer est-il le dépositaire? Ce dépôt est-il nécessaire, et entraîne-t-il comme tel, en vertu de l'article 408 du code de proc., la contrainte par corps? Les dommages-intérêts peuvent-ils excéder les intérêts de cette somme? 20 nov. — Celui chargé de recouvre-ment de valeurs, est-il un mandataire ou un simple dépositaire qui doit être eré sur sa seule déclaration, sur l'emploi et la restitution des sommes reçues? 5 fév. — Est-il responsable de la vente d'une propriété qu'il sait ne pas être libre, 5 déc. Qu'il, des faux transports que l'on passe chez eux pour vendre des actions de la banque? 29 juill. — Celui qui signe un acte en second, encourt-il une responsabilité? 29 janv., 6, 13 fév., 26 juill. — Celui qui reçoit un testament est-il responsable de son exécution, s'il y admet, même à son insçu, un témoin parent à un degré prohibé d'un légataire? 4 avril. — Encourt-il une amende en énonçant dans ses actes les anciennes mesures à côté des nouvelles? 28 déc. — Peut-on le faire déclarer en état de faillite? 26, 31 mai. — Lorsque les syndics d'une faillite lui demandent expédition d'actes passés chez lui par le failli, en offrant de payer ces expéditions, peut-il les refuser jusqu'à ce qu'on lui ait payé les frais faits pour ces actes encore dus par le failli? 25 oct. — Dispa-riitions à Rouen des notaires Simonnet, 12, 19, 24 fév.; 11, 12, 14 avril. — Poitrineau, 12, 19, 24 fév.; 12 avril. — Notaire accusé d'a-voir suggéré un testament, 5 mai. — Obligé par testament d'assis-ter au froitage d'appartement, 11 sept. — Différence entre les notaires français et anglais, 25 sept. V. *Caisse hypothécaire, Commissaire-Priseur, Faillite, Frais, Lettre-de-change, Office et Officier mi-nistériel, Patente, Poursuite disciplinaire, Protêt, Testament, Vente*.
 Notification. Celle d'une décision de ministre, faite par le com-missaire de police de la ville, et justifiée par certificat du maire, est-elle régulière et suffisante pour faire courir les délais du pourvoi au Conseil-d'Etat? 8 août V. *Pension de retraite*.
 Notoriété (acte de). V. *Contrainte par corps, Emigrés*.
 Notta, 19 juill. — Nougier, 24 oct. — Nourd, 29 sept.
 Nourrice. Peut-on refuser de payer celle qui rapporte un enfant maigre? 27, 29 nov. V. *Paternité*.
 Nourry, 22 janv. — Noury (Julie), 16 oct. — Nouvel (de), 14 août.
 Novation. V. *Frais, Testament*.
 Nue-propriété. V. *Vente, Testament*.
 Nugues-Gras, 31 mars.
 Numismatique. Collection des rois de France, 26 sept.
 Nunice (Autoinette), 7 fév.
 O... (Mathien), 15 sept.
 Obligation. Celle souscrite par un mari et sa femme, au moyen

de violences et comme prix d'un crime, est-elle nulle à l'égard de la femme, même vis-à-vis des tiers de bonne foi ? 17 avril. — Est-elle éteinte par suite de non exécution pendant trente ans, quoiqu'elle ne renferme pas de clauses résolutoires ? 27 août. — *Obligation sans cause*. V. *Donation*. — *Sous-seing privé*. V. *Prescription et Acte, Sous-seing privé*.

Obry, juge suppléant, 19 juin.

O'Connell, 10 fév., 3 mars.

Octroi. Le ministre public a-t-il en cette matière l'initiative de l'action, sans adjonction du maire ou du fermier de l'octroi ? (Les bouchers d'Amboise), 17 nov., 13 fév. — Les tribunaux sont-ils compétents pour statuer sur l'illégalité d'un tarif ? 5 fév. — L'action en restitution de droits cesse-t-elle d'être de la compétence des tribunaux, parce qu'on la repousse par des exceptions tirées d'actes administratifs ? 10 sept. — Cette administration peut-elle plaider en employant le ministère d'avoués et d'avocats ? 12 mai. — Les conseils municipaux peuvent-ils imposer un octroi sur les farines ? 19 juill. — V. *Contributions indirectes*.

Oculiste. V. *Médecin*.

Odiot et Co., 8 oct. — *Odiot*, 5, 24 mars. — *Odoardo-Sartorio*, 10 fév.

Offense envers la gendarmerie : Dlle Rosalie, 7 sept. — D'un portier envers des locataires, 1er fév.

Office ministériel. Lorsqu'on le vend, la loi de 1832, a-t-elle voulu créer un droit fixe, applicable dans tous les cas, quel qu'en soit le prix ; ou bien n'établir cette nouvelle perception que pour le cas où l'acte de vente n'est pas présenté à l'enregistrement ? 13 août.

Officier ministériel. Le garde-des-sceaux peut-il le destituer, quand un tribunal l'a suspendu pour un an ? Est-ce le Conseil-d'Etat qui doit connaître du pourvoi contre cette décision ? 15, 16, 22 déc. V. *Poursuite disciplinaire*. — *Officier militaire*. V. *Conge*.

Offres réelles. V. *Contrainte par corps, Rémeur*.

Offroy, 5 sept.

Ogé, 28 juin. — *Oger du Rocher*, 26 avril. — *Oliveira*, 10 avril, 9 mai. — *Olivier*, 14 juin. — *Olivier*, 27 janv. — *Olivier*, avocat, 25 oct. — *Ollier*, 3 mars, 19 mai. — *Ollivier*, 6 sept. — *Omignon (P)*, Canal, 8 fév.

Omnibus. Les entrepreneurs de ces voitures sont-ils responsables des vols qui se commettent dans leurs bureaux de stationnement ? 12 mars. — *Omnibus cafés-restaurants*, 8 oct.

O'Neill (Benjamin), 7 nov. — *Oppermann*, 15 oct.

Opposition. Celle formée à un jugement définitif, lorsqu'elle n'est pas combattue en première instance, peut-elle être attaquée en appel ? Cette exception de la chose jugée est-elle d'ordre public ? 11 juill. — En matière commerciale est-elle encore recevable lorsque le jugement par défaut a été signifié en parlant à la personne et suivi d'un commandement ? Ces deux actes équivalent-ils à une exécution ? 26 juin. — En matière correctionnelle, un prévenu peut-il la former à l'ordonnance qui le renvoie devant le tribunal ? 7 mars. — Celle de la partie civile à un arrêt par défaut en faveur du prévenu condamné en première instance, est-elle recevable ? 21 nov. — En matière de délit de presse, faut-il nécessairement que la requête qui la suit parvienne dans les cinq jours au président des assises ? Lorsqu'il est constaté qu'elle a été déposée dans le temps légal, mais qu'elle est restée sous enveloppe sur le bureau des huissiers, le ministère public peut-il en faire une fin de non recevoir et se pourvoir en cassation, même après l'acquiescement des prévenus sur cette opposition ? 13 janv., 28 fév., 8 juin. — Un des conseillers faisant partie de la chambre d'accusation peut-il indiquer jour pour en connaître au lieu et place du président des assises ? 19 avril. — V. *Enregistrement, Fouritures, Garde nationale, Journaux, Référé*.

Opposition (Tierce). Les représentants d'une masse de créanciers peuvent-ils la former aux jugements obtenus, sans collusion ou fraude, contre le débiteur commun, à une époque où celui-ci jouissait de l'intégralité de ses droits ? 5 fév. V. *Elections, Faillite*.

Or. Faux poisons, Boisberque, 8 juin.

Orange (Princesse d'), 7, 13 mars.

Ordonnance Royale. Celle qui, en matière de pêche ou autre, se base sur une autre ordonnance, non enregistrée au Parlement, est-elle légale ? 26 juill. — *Ordonnance de Chambre du conseil*. Son silence sur l'un des chefs de la plainte du procureur du Roi, autorise-t-il ce dernier à saisir directement le Tribunal du chef omis ? 23 juin.

Ordre. L'appelle d'un jugement qui, en cette matière, a rejeté une demande en ventilation des immeubles dont le prix est à distribuer, doit-il être dirigé contre tous les colloqués ? Cette ventilation rend-elle la procédure et le jugement d'ordre indivisibles ? 14 juin. V. *Appel, Frais, Hypothèque, Procédure*.

Ordre du jour. V. *Garde nationale*.

Orey (Grégoire), 5 avril. — *Orezza*, 3 oct. — *Orgon*, commune, 23 mai. — *Origny*, commune, 8 sept. — *Orléans* (Succession de la douairière d'), 12 mars. — *Ort* et *Goldsmith*, 10 mars. — *Orsat*, 6 avril. — *Orsini*, 3 oct. — *Orsini d'Orbassan*, 27 janv., 4, 5 juill. — *Ortolan*, 24 avril. — *Orwix* (Femme), 18 oct. — *Osseville* (D'), 18 déc. — *Osannier*, 16 oct. — *Osary*, 2 oct. — *Oudet*, 31 janv. — *Oudin*, 8 oct. — *Oudin* (Femme), 1er, 5, 15, 25 sept. — *Oudineau*, 18 janv. — *Oudot*, 21 mars.

Ours. Gardiens de la bourse de leurs maîtres, 26 janv.

Oursel, 20 avril. — *Ourson*, 24 juill.

Outrage aux mœurs et à la pudeur. Celui commis au Théâtre dans une loge fermée est-il public ? 22 fév. — *Quid*, dans un champ ? 22 juin. — *Mazor*, 18 nov. — *Fontenette*, prêtre, 12 déc. — *Guéronlt*, 18 déc. — *Marie Chartrain*, 18 déc. — *Femme Bouchard*, dite fil au Gros, 26 déc. — Une bergère et un paillasse au Théâtre de la Porte St.-Martin, 22 fév. — *Envers* un factionnaire, 13 mars. — *Munier*, au Carrousel, 20 avril. — *Aux Folies Dramatiques*. Chantrier, coupeur de robes, 8 mai, 22 juin. — *Femme Marquin*, 22 juin. — *A La Rochelle*. Pierre V..., 30 juin. — *Envers* un perruquier, 24 août. — *Dollot*, instituteur, 30 août. — *Un charretier*, envers une vieille femme, 31 août. — *Blanchemain*, serrurier, 5 sept. — *En faisant battre deux femmes*. Maillardet, 28 sept. — *Par un poste de la Garde nationale*, 3 oct. — *Envers* un hercule, 4 oct. — *Envers* des lavuses par deux maçons, 15 octobre. V. *Danse*.

Outrages envers des fonctionnaires. Ceux qui leur sont faits publiquement, à l'occasion de leurs fonctions, sont-ils de la compétence du jury ? 26 déc., 2 janv., 14 fév., 13, 18 juin. — *Sont-ils* publics s'ils sont tenus chez un maire, dont la porte est ouverte, quoique la mairie ne se tienne pas chez lui ? 5 avril. — *Peut-on* ne faire compter l'emprisonnement prononcé, en cette matière, qu'à partir d'une réclamation écrite ? 11, 20 janv. — *Outrage* envers le garde-des-sceaux par un huissier dans une sommation, 2, 4 nov. — *Envers* des Tribunaux : quatre détenus, 18 déc. — *Mercier*, garde national, 19 mars. — Une femme publique, 19 sept. — *Envers* un juge de paix, 14 mars. — *Envers* des magistrats : *Clément*, ex-conseiller de préfecture. — *Femme Berthon* pour une vache, 23 oct. — *Envers* un évêque, par un avoué, 2 janv. — *Envers* un sous-préfet. *Soihlé frères*, 20 sept. — *Envers* un huissier, *Caroline-Crépy*, 13 déc. — *Envers* des commissaires, *Lecroquier*, crieur public, 27 janv. — *Deux Saint-simoniens*, 15 sept. — *Envers* la garde. *Femme Dubois*, 26 juin. — *Jean Garriou*, 29 sept. — *Envers* la force publique, *gendarmes* et *agents de police* ; *Femme Fléniger*, 4 déc. — *Chancel*, 11, 20 janv. — *Tricardeau*, 28 juin. — *Le cocher* du général *Pajol*, 19 juill. — *Pillon*, dit *Auguste*, 13 sept. — *Deux marins* des équipages de ligne, 22 sept. — *Un décro-teur*, 24 sept. — V. *Offense*.

Outrequin, 29 nov., 1er déc., 10 janv., 13, 14, 17, 25 juill. — *Ouvrages nouveaux* (Publication d'). V. *A la fin de la table*.

Ouvrier. Par cela seul qu'il a été employé chez un fabricant célèbre peut-il se dire son élève ? 5 fév. — V. *Apprenti, Coalition, Enseigne, Fabricant, Livret, Privilège*.

Ouy, 23 oct. — *Oysonville* (D'), 12, 17 mars.

P.

P... artiste dramatique, 20 déc., 15 janv. — *P...* avoué, 13 mars. — *P...* propriétaire, 5 mars. — *P...* (Adrienne), 29 août. — *P...* (Annette), 18 oct. — *P...* de V..., 2 juin. — *P...* (de St.), 29 janv. — *Pablo-Izquiera*, 6 déc. — *Pac* (Comte de), 4 juill.

Package, réclamé par la commune de *Lançon*, 3 sept. — V. *Bois et Forêts*.

Pacte de famille. Peut-on considérer comme tel, une donation non revêtue des formes légales ? 19 mars.

Padelinet, 23 avril. — *Paganini*, 5 déc. — *Pagès*, 25 nov., 30 août. — *Pagnerre*, 7 sept. — *Paignaut* (Elisa), 20 sept. — *Paignon*, 18 janv. — *Paillard*, avocat général, 10 mars. — *Paillard-Vileneuve*, 24 nov., 6 janv., 1er août, 11 oct. — *Paillet*, 31 mai. — *Paillet*, 18 avril, 26 juill. — *Pailletot*, 14 mai. — *Paix* (Prince et princesse de la), 3 fév. — 12 mai, 8 juin, 26 sept. — *Paix* (La), navire, 1er janv. — *Pajol*, général, 16 janv., 19 juill. — *Pajol fils*, 15 janv., 3 avril. — *Pajol* (Femme), 22 sept.

Palais de Justice de Paris. Appercus historiques. Embellissements, 1er nov. — *De St.-Lo*, 11 déc. — *D'Angoulême*, frappé par la foudre, 18 juill.

Pallier (Dlle.) artiste, 25 déc., 10 janv. — *Palmer*, 28 juin, 14 sept. — *Palmier*, peintre, 8, 14 sept. — *Panam* (Alexandrine), 23 juill. — *Panat* (Vicente de), 16 juin. — *Pancemont* (De), 6 fév. — *Panchimogone* (Le), 16 juill. — *Panis*, 7 juill. — *Panis* (Bois), 1er déc. — *Panis*, négociant, 29 nov. — *Panurge* (Le) vaisseau, 5 mars. — *Papado-Poulo*, 25 janv.

Papier timbré. Celui qui en enlève l'écriture pour le revendre commet-il un faux ? De quelle compétence est la poursuite de ce fait ? 12 juill. — *Ordonnance* concernant le nouveau papier, 14 août. — *Papier d'impression*. V. *Action réhabilitaire*.

Papillard, 20 mars. — *Papillaud*, 30 déc. — *Papillon*, 2, 19 juill.

Papillottes. Peut-on les laisser pour paraître devant un Tribunal ? 9 fév.

Papin, 16 juill. — *Paquette*, 28 avril. — *Parage*, 13, 15, 20 janv. — *Parant*, député, 23 juin.

Parapluies à dard. V. *Armes prohibées*.

Parent, 7 mai. — *Parent*, 15 fév. — *Paret*, 25 juill. — *Parey*, 26 déc. — *Parfait*, 9 avril. — *Paris*, 13 fév. — *Paris*, avocat, 6 sept. — *Paris* (Aimé), 20, 22 août. — *Paris* (Dlle.), 11 juill. — *Paris*, ville, 10 fév., 13 mars, 28 juin. V. *Emeute, Entrepreneur*.

Insurrection, Intérêts, Rassemblement. — *Parison*, 23, 27 avril. — *Parize*, 11 mai. — *Parmentier*, 8 mai, 11 juill., 28 août. — *Parot* (Eoux), 24 août. — *Parquet*, 3 sept. — *Parquin*, 29 nov., 4, 5, 6, 7, 8, 9, 12, déc.; 17, 19, 21 mars; 2, 4 avril; 9, 31 mai; 23, 24, 25 juill., 4 août. V. *Poursuite disciplinaire*.

Parricides. *Robinot*, 18 déc. — *Adrien de Sarret*, 12 janv. — *Cacatte-Lenillé*, 23 janv. — *Ledoux*, 2 fév. — *Finck*, 28 mars. — *Poussin* et *Aimée Bertheaume*, 30 avril, 21 mai. — *Fille Hébert*, 26 mai, 13 août, 12 sept., 22 oct. — *Epoux Rondet* et *Maillard*, 21 juil., 4 juill. — *Delville*, 23 juin. — *Martin*, *Chalard* et *Marie Bouillon*, 22 juin. — *Isidor Manger*, 21 juill. — *Parricide présumé à St.-Servan*, 20 oct.

Partage. L'action en partage dirigée par un cohéritier contre les tiers détenteur d'un immeuble de la succession est-elle recevable, si les autres cohéritiers n'ont point été appelés dans l'instance en partage ? 25 nov. — Dans un partage d'ascendants, peut-on se pourvoir en rectification pour erreur matérielle ? Dans le cas où il n'y aurait qu'une différence entre les lots, le juge doit-il examiner si elle suffit pour établir une lésion de plus du quart au préjudice du réclamant ? 20 sept. V. *Elections, Legs, Prescription*.

Partage de voix entre juges. Lorsque divers moyens étant présentés à l'appui d'une demande, les juges sont d'accord sur le rejet des uns et divisés sur l'admission des autres, peuvent-ils, en déclarant partage, statuer au sujet des premiers ? 22 mars.

Partie civile. Celle qui après l'acquiescement du prévenu qu'elle poursuit, obtient néanmoins des dommages-intérêts, peut-elle être condamnée aux dépens ? 16 avril. V. *Frais, Opposition*.

Passage. V. *Commune*.

Passerole (Faux ou frauduleux). Un particulier voyageant avec une veuve, peut-il, sans délit, l'indiquer comme sa femme dans son passeport, lorsque, du reste, cette femme a le sien ? (Pline-Faurie, avocat), 30 août. — *Michel-Ange Gelhaye*, 27 avril. — *Lestable*, se disant comte de Montferrié, 21 mai, 16 avril. — *Abbé Beruti*, 25 juin. — *Eguya* et *Carlos O'donnell*, 13, 14, 18 sept.; 2, 3 oct. — *Général Moreno*, 24 oct. — *Passerole surchargé*, 23 avril. — *Renvoi de Belgique en France* de six personnes pour défaut de passeport, 27 sept.

Pataille, 25 juin, 11 sept., 11 oct. — *Patard*, 19 mars.

Patente. Dans quelle classe doivent être rangés les bijoutiers en faux, en chambre, qui emploient des ouvriers ou apprentis ? — Est-ce aux préfets seuls qu'il appartient de statuer sur la demande, soit de descente de classe, soit en remise ou en modération ? 23 mai. — *Doit-on* y soumettre les marchands de lait, par assimilation aux crémeriers ? 18 août. — *Projet* d'y soumettre les avocats, avoués et notaires, 23, 28 déc.; 5 janv., 9, 27, 28 fév.; 27 mars. — *Pétition* des notaires de Nancy, 27 fév. — *Pétition* d'huissiers pour en être dégrévés, 2 janv., 2 fév. — *Imposée* à des journalistes, 23 janv. V. *Couturiers, Médecin, Sel, Vins*.

Paternité. Dans le cas d'un second mariage, de la part d'une femme, pendant l'existence du premier, celle des enfants du second peut-elle être attribuée au mari du premier, malgré la reconnaissance du second mari et une possession d'état trentenaire ? 31 mars. — *Un mari* doit-il les frais de nourriture d'un enfant dont il ne se reconnaît pas le père ? 11 sept. — *Lorsqu'en Angleterre*, le mari ne gagne rien, est-ce à sa femme légitime à payer la pension des enfants adultes qu'il a pu avoir ? 4 avril. — *Observations* sur la paternité au sujet de la séparation de corps, 18 janv. — *Double paternité* donnée à un enfant naturel, 6 déc., 21 juin. — *De la dévolution* de paternité en Angleterre, 4 juin. — *Application* qu'on y fait de la maxime *pater est quem nuptia demonstrant*, 2 nov. — *Paternité* jouée à croix ou pile, 4 avril. V. *Désaveu*.

Patey, 4 mai, 7, 22 sept. — *Patoureaux*, 14 nov.

Patriote. Tout le monde l'est-il ? 24 mars.

Patron, 18 oct. — *Patte*, 10 nov. — *Pau*, ville, 6 déc. — *Pau-chet*, 10 nov. — *Paul*, juge, 23 oct. — *Paul*, substitut, 30 déc., 26 janv. — *Paulhe*, commune, 12 mars. — *Paulmier*, Courtier, 30 août. — *Paulmier*, instituteur des sourds-muets, 14 mars, 11 juill. — *Paulus*, 8 janv. — *Paumier*, 2 mai. — *Pautier*, 6 août.

Pavage. Pour décider si celui des villes regarde les propriétaires riverains, faut-il s'en rapporter aux usages, et l'autorité administrative est-elle compétente pour les reconnaître ? — *Est-ce* le propriétaire apparent qui doit ces frais, sauf son recours ? Le propriétaire riverain qui s'est pourvu contre cette contribution, peut-il présenter au conseil-d'état une demande relative au dommage que ce pavage lui a causé ? 6 janv. — *Lorsqu'un individu* l'a dégradé pour des travaux particuliers, et qu'après ces travaux, il a prévenu dans les 24 heures l'entrepreneur du pavé de la ville, est-il passible de dommages, si ce pavé tarde à être réparé ? 31 oct.

Pavie, 11 janv.

Pavillon. V. *Drapeau*.

Pavy, 8 sept. — *Pavyot* de St.-Aubin, 17 mars. — *Payen* de la Thuillerie, 12 janv. — *Paysan*, 7 déc. — *Péan*, notaire, 23 oct. — *Peccadière* (de la), 4 juill. — *Pech*, 28 fév.

Pêche. La liberté de la pêche dans les fleuves et rivières affluant à la mer, s'applique-t-elle aux rivières, qui, sans y affluer directement, en reçoivent le flux et le reflux ? 30 déc. — *Les marins* d'origine étrangère, réunissant les conditions de l'arrêté consulaire de l'an VIII, peuvent-ils être assimilés aux français pour la prime attachée à la pêche de la baleine ? 3 fév. V. *Ordonnance*.

Pecourt, 9 mai. — *Pedlow* (Miss), 18 nov. — *Pédro* (Don), 9 mai, 13, 14, 17, 25 juill.; 8 oct. — *Pédron*, 12 mai. — *Pégat*, 20 oct. — *Pégot*, 24 avril. — *Peigné*, 15 sept.

Peine. V. *Condamnation, Société*.

Pélerins légitimistes, 20 nov., 20, 21 déc.

Pellet, 2 avril. — *Pélessier*, 11 oct. — *Pelleport*, 19 mai. — *Pellerin*, 12 janv. — *Pellet*, 21 mai. — *Pelletier* (Dlle.), 25 sept., 5 oct. — *Pellico* (Silvio), 13 sept. — *Pellizza*, 8 juin. — *Pellot*, 1er janv., 30 mars. — *Pelluchon*, 25 mai. — *Peltier*, 17 mai, 17 oct. — *Pénavère*, 21 avril. — *Pendaries*, 19 mai, 1er juin. — *Pène*, 22 oct. — *Pène-Villemur* (comtesse de), 2 juin.

Pénitentiaire militaire. Comité consultatif, 14 sept.

Pension alimentaire. La femme qui a obtenu contre son mari, sa séparation de corps, pour sévices et injures graves, ainsi que ses père et mère, en doivent-ils à leur mari et gendre, après la séparation ? 18 oct. — *Boode*, 16 janv. — *Favre*, 16 janv. — *Reclamée* par une jeune fille des Pyrénées à son ravisseur : dominica, 30 juill. V. *Aliments, Etrangers*.

Pensions civiles. Celle d'un artiste de l'académie royale de musique, dont la radiation a été annulée, peut-elle lui être refusée ? 4 déc. V. *Conservatoire de musique*. — *Celles* accordées par ordonnance à des fonctionnaires d'une commune, sur la proposition du conseil municipal, peuvent-elles être retirées sur la demande d'un nouveau conseil municipal ? 12 mai. — *Pensions militaires* : l'avis du ministre sur leur non reversion relaté dans la décision du directeur général des contributions indirectes, est-elle une décision régulière, susceptible d'être attaquée au conseil-d'état dans les trois mois de la notification ? 7 août. — *La veuve* d'un officier pensionné en 1824, a-t-elle un droit acquis à la reversion de cette pension, du jour de la retraite ? Le délai de trois mois pour se pourvoir au conseil-d'état, peut-il courir de la notification faite à un tiers sollicitant ? 31 mars, 20 avril, 11 mai, 7 août. — *Pension réclamée* par trois veuves ? 3 août. — *Pensions de la caisse de vétérans* : ont-elles le caractère de titre onéreux, et doivent-elles être conservées intactes par les liquidateurs de la liste civile de Charles X ? 10 avril, 5, 19, 20 juin. — *Les tribunaux civils* sont-ils compétents pour en connaître ? 29, 31 août. — *Pensions de retraite* : celles des employés de la préfecture de la Seine, doivent-elles être liquidées en confondant les services militaires des réclamants avec leurs services civils actuels ? 30 mars. — *Les dispositions* des lois et ordonnances concernant le cumul des traitements et pensions, sont-elles applicables au cumul d'une pension de retraite sur la caisse des retenues de l'armée de Paris avec un traitement d'activité sur les fonds du trésor ? 21 avril. — *Y a-t-il* droit, l'employé supprimé, qui n'a pas le temps de service nécessaire, lorsqu'il a subi des retenues ? A-t-il droit à une indemnité en raison de ces retenues, ou à la restitution de leur montant ? 10 août. V. *Donation*. — *Pensions sénatoriales* : ont-elles été constituées à titre gratuit ? 22 mai.

Pensionnaire. Les maîtres de pensions sont-ils commerçants et peuvent-ils être mis en faillite ? 7 nov.

Pépin (Th. et Constant), 25, 27 juin; 27 août. — *Pépin de Lisi*, 1er nov. — *Perardel*, 26 déc.

Père. V. *Responsabilité*.

Pérelle, 2 juin.

Péremption. Le délai de quatre mois pour celle de toute instance possessoire devant le juge de paix, court-il, en cas d'appel d'un jugement préparatoire, du jour de ce jugement, ou du jour du jugement d'appel, ou du jour de la signification ? 19 juill.

Péris (frères), 15, 22 août. — *Périer* (Casimir), 12 mars, 18 mai. — *Périer*, député, 28 juin. — *Périer*, juge de paix, 19 sept. — *Périer* (Paul), 3 sept. — *Pernel*, 5 juin. — *Perras*, 30 juin. — *Perrault* (époux), 2 nov. — *Perregaux* (comte), 17 nov., 10 juill., 20 oct. — *Perregaux-Laffitte* et *Co.*, 30 juill. — *Perret*, 2, 8, 25 déc.; 3 fév. — *Perrier-Delestre*, 26 avril. — *Perrin*, avocat, 16 mai. — *Perrin*, garde du commerce, 3 juill. — *Perrin*, juge, 23 oct. — *Perrot*, 20 juin. — *Perrot*, curé, 26 mai. — *Perrot*, substitut, 18 août. — *Perrot* (Dlle), 19 fév.

Perruque refusée par une baronne, 21, 26 juill.

Persil (E.), avocat, 28 nov. — *Persil*, ministre de la justice, 6 avril, 25, 26 juin.

Personne incertaine. V. *Legs*.

Pervenchère, 31 janv. — *Pesty*, 10 fév. — *Pétard*, 15 juin.

Pétards de réjouissance. Poursuite à ce sujet, 17 sept.

Pétel, 18 mai. — *Pétin-Durécu*, 22 oct. — *Petit*, 12 déc. — *Petit*, conseiller, 19 mai, 1er juin. — *Petit*, garde national, 29 juin. — *Petit*, procureur du roi, 9 juin. — *Petit*, tapissier, 21 juill. — *Petit* (époux), 9 nov. — *Petit fils*, 5 janv. — *Petit* (veuve), 12 mars. — *Petit-Bergons*, 28 nov. — *Petit-Lacombe*, 3 mars. — *Petitjean*, 23 fév., 3 mars. — *Petit-Jean-d'Inville* (Alexandre et Claude), 3, 5 juill.

Pétition. Cause d'une condamnation capitale à Stockholm, 17, 27 sept.

Pétitoire. V. *Possessoire*.

Petitot, 16 mai. — *Pétrot* 1er oct. — *Pettit*, 7 sept. — *Pety*, 30 mai.

Peuple, rendu juge d'une affaire de serin, 17 avril. — *Au théâtre*, 28 avril.

Peyens, 14 mars. — *Peyrard*, 4 oct. — *Peyret*, 24 avril. — *Peyrille*, 22 mai. — *Peyronnet* (comte de), 13 oct. — *Peyrot*, 24 sept. — *Peytal*, 13 janv., 8 mai. — *Pezet*, 28 juin. — *Pfaffenhoffen* (comtede), 28 nov. — *Phalery*, 19 oct.

Pharmacie. Un hospicio peut-il faire préparer des remèdes pour son compte par un pharmacien muni d'un diplôme et attaché à son administration ? 30 déc. — *Pharmacies non autorisées* : femme Loyer, 4 déc. — *Les sœurs hospitalières de Tours*, 13 janv. — *Roulette*, 25 sept. V. *Préjudice*.

Pharmaciens. Sont-ils tenus de se servir du poids décimal ? 15 août. — *Peut-il* avoir plusieurs officines en même temps ? 27 août. — *L'art*. 36 de la loi de l'an XI, leur est-il applicable quand ils ne sont qu'autorisés ? 9 oct. — *Sous prétexte* de fabrication des sels accessoires à son officine, peut-il posséder plusieurs chaudières d'évaporation, sans être soumis à la loi de 1806 ? — *Peut-il*, sans être assujéti à l'exercice de la régie, fabriquer des eaux-de-vie et des alcools si ces produits sont exclusivement affectés aux besoins de son établissement ? 9 août. V. *Faillite*.

Phénix (compagnie du), 8 déc. — *Philbert*, 18 août. — *Philippe*, 15, 22 fév.; 3, 4 août. — *Philippin*, 16, 18 avril. — *Philips* (Richard), 24 juill. — *Piana*, commune, 20 fév. — *Picard*, 21 fév. — *Picart-Romain*, 16 janv. — *Pichat*, 18 nov. — *Pichon-Longueville*, 31 oct. — *Pichot* (veuve), 27 nov. — *Pickford*, 7 mai. — *Picot*, 11 août. — *Piéck*, 16 janv. — *Piégai*, 24 mai.

Piémont. V. *Exécution, Invasion*.

Pièces de procédure. Disparition d'un acte à l'audience en communiquant, 26, 30 juill. V. *Avocat*.

Pied. V. *Poids et Mesures*. — *Pieds-Blancs*, faction en Irlande, 30 mars.

Pierre (Pierre), 6 sept. — *Pierre* (Femme), 7 mai. — *Pierret*, 24 mars. — *Pietra-Santa*, 26 oct. — *Pigalle*, 20 sept. — *Pigeau*, 11 déc. — *Pigis*, 29 déc. — *Pihet* (époux et femme), 7 mars.

Pillage d'une ferme Irlandaise, 5 déc. — *A New-York*, pour l'émancipation des esclaves, 3, 8 sept. — *D'un couvent à Charles-Town*, par fanatisme religieux, 8, 11 sept. — *A Bruxelles*, au sujet d'une conspiration orangiste, 29 mai, 15, 16 juin; 2, 5, 7, 19, 20, 26 juill., 3, 16, 21 août. V. *Communes, Destruction*.

Pille-Will, 21 mars. — *Pillot*, 31 janv. — *Pinard*, 9 mai. — *Pinault*, 23 oct. — *Pinel*, médecin, 7 fév. — *Pinel*, substitut, 12 déc. — *Pinet*, 2 août. — *Pinhoiro*, 10 avril. — *Pinot*, 23 janv. — *Pinot* (époux), 21 nov. — *Pinson* (Julie), 4 juill. — *Pinvert*, 16 avril. — *Piollet*, 31 janv., 4 juill. — *Piot*, 24 janv., 25 juin.

Pipe. Cause de la mort d'un fumeur, 26 déc.

Pipeau, 24 fév. — *Piper*, 17 avril. — *Pipon*, 18 sept.

Piqueur de dames dans une église de Londres. — *Tompson*, 20 sept. — *Pirard*, 4 avril, 25 juill. — *Piron*, 23 avril, 9 mai. — *Pistre*, 7 juill. — *Pitrat*, 21 mars, 14 mai. — *Pitschaft*; 1er janv. — *Pivain*, 8 août.

Placards. V. *Enchère* (folle).

Place publique. Lorsque l'autorité y a laissé construire un monument par souscription, est-ce à l'autorité administrative qu'il appartient plus tard de prononcer sur sa conservation, ou sa destruction ? 2, 5, 9, 10 oct. — *Place de guerre*. V. *Alignement, Démolition*.

Plagniol, 17, 29 mai; 5, 20 juin.

Plaidoiries. V. *Avoués, Conseils de préfecture*.

Plainte. V. Ordonnance de la chambre du conseil.
Planchard, 30 août. — **Planel**, 11 mai.
Plaques de voitures anglaises, 20, 21 juin; 2 juill.
Plaque-Harel, 21 mai. — **Plesée. V. Usage.** — **Pleyel**, 6 août.
Pline-Faurie, 30 août, 13, 15, 23, 25, 30 oct. — **Plique (veuve)**, 16 mars, 27 juin. — **Plougoulin**, 28, 30 juill.; 4, 13, 14 sept.; 11 oct. — **Pochard**, 4 juill. — **Pochet**, 16 août. — **Podou**, 25 avril. — **Poërio**, 12 janv. — **Poffroy**, 28 avril.
Poids et mesures. Le préfet de police peut-il obliger les architectes à faire vérifier les pieds ou toises métriques, dont ils se servent? 20 janv., 4, 9 oct. — **Poursuites pour défaut de vérification**, 7, 8 mars. **V. Pharmaciens.** — **Faux poids et fausses mesures.** Une jeune marchande de raisins, 18 janv. — Des marchands des quatre-saisons, 1^{er} fév. — **V. Bonchers, Boulangers, Epiciers.**
Poignée, 31 mai. — **Poileux**, 6 déc.
Poinçonnage d'or et d'argent, 25 janv.
Poinsot, 31 août. — **Poirier**, 22 mai, 25, 27, 28 sept. — **Poirrier**, dite Bonneville (Demoiselle), 26 sept. — **Poisson**, 21 nov. — **Poisson (Femme)**, 16 août.
Poissons pourris et vendus à Londres, 13 août.
Poitrineau, 12, 19, 24 fév.; 22 sept. — **Poli**, 26 oct.
Police sanitaire. V. Taxe. — **Police (simple). V. Appel.**
Pollet, libraire, 27 août. — **Pollet**, substitué, 4 sept. — **Pollin**, 25 sept. — **Pommier**, 31 mars. — **Pommier Lacombe**, 20 mars. — **Pommiès**, 24 sept.
Pompier asphixié, aux Folies-Dramatiques, 20 avril.
Ponce-Camus, 29 mai, 4 juil. — **Poncelet (Pierre)**, 9 avril. — **Poucellet**, professeur, 11 déc. — **Ponchard (Femme)**, 8 juin. — **Ponchon**, 3 sept. — **Pongéard et comp.**, 17 juil. — **Ponkraz**, 16 août. — **Ponnier**, 25 nov. — **Pons (Louis)**, 22 oct. — **Pons, négociant**, 2 mai. — **Pons, procureur du roi**, 14 fév. — **Pons (de)**, 29 mars, 9 avril. — **Pons de Villeneuve**, 18 janv. — **Ponsin, Aubrée et Comp.**, 10 nov. — **Pontalba (de)**, 31 août, 5, 14 sept. — **Pontalba (Madame de)**, 23, 24, oct. — **Pontevès (de)**, 11 oct. — **Pontis de Saint-Vincent**, 17 janv. — **Ponton-d'Amécourt**, 17 août.
Ponts de Paris. Le salaire dû aux chefs de ponts, est-il dû par les bateaux qui entrent dans le canal Saint-Martin, par la Seine? 22 mai. — **Compagnie des trois ponts**, 13 nov., 19 janv. — **Pont de la Grève**, 30 avril, 23 juin. — **V. Voirie.**
Pope, 31 oct. — **Poppot**, 24 avril. — **Populus**, 24 mai. — **Porchet**, 17 mai. — **Portalis (Comte)**, 27 fév., 22 sept. — **Portelz**, 11, 12 juil.
Portes et fenêtres. Résistance au paiement de leur taxe, à Londres, 1^{er} fév. **V. Contributions, Elections.**
Porteurs d'eau emprisonnés en masse pour amendes, 7 fév.
Portion disponible. Celle de l'art. 1094, entre époux, des biens qui composeront leurs successions, autorise-t-elle le survivant à exiger le rapport fictif des biens donnés en avancement d'hoirie, 24 janv. **V. Rapport, Testament.**
Portraits. Ressemblance contestée, 5, 10 juil.
Possession annale. Celle d'un terrain jusqu'à une clôture, peut-elle être contestée par le motif que des bornes devaient la limiter à eux mètres de cette clôture? 8 oct.
Possessoire (Action). Donne-t-elle lieu à cette action ou à la **comptabilité administrative**, un terrain qui ne sert à aucun usage public? Des propriétés communales peuvent-elles être rangées dans la classe des choses qui sont hors du commerce? Sont-elles soumises au droit commun sur la possession? Peut-on reprocher le cumul du possessoire et du pétitoire à un jugement dont le dispositif n'a pour objet qu'une maintenance possessoire, quoique dans l'instruction, on ait allégué une possession trentenaire? 9 août. — **V. Péremption.**
Poste aux lettres. Tentative d'enlèvement dans la boîte de Nantes, 2 nov. — **Contravention à leur transport: G...**, libraire, 1^{er} sept. **V. Lettres.**
Postes (Vaires de). Sont-ils des agens révocables? 22 janv.
Pots de vin. Pour le vaisseau de juillet, 23 mars, 6 avril, 21, 25 mai; 12 sept. — **La compagnie Hyvois, pour construction de ponts**, 23 juin. — **Le général Coutard**, 30 avril, 23 juin, 25, 28 août. — **Fourniture des armées de Don Carlos**, 15 sept. — **Pots à fleurs mal attachés aux fenêtres**, 17 oct.
Pothée, 23 avril. — **Potier**, 23 avril. — **Potoski (Léon)**, 4 juil. — **Potter (Paul)**, 10 juil. — **Pouques d'Herbinghen (de)**, 24 mars. — **Poudelet**, 9 janv.
Poudre de guerre (Détection illégale). Femme Jéséquel, 20 oct.
Poudrière. Peut-on chasser dans ses environs? 10 juil.
Pouget, 16 août. — **Pouillaude de Carnière**, 7 nov. — **Poulain**, 16 nov. — **Poultier**, 1^{er}, 10 nov.; 10 janv. — **Poupard**, 13 août. — **Poupette**, 12 avril, 3 mai. — **Pourchal**, 20 mars. — **Pourias**, 25, 27, 28 sept. — **Pourroy (de)**, 11 janv.
Poursuite directe. V. Ordonnance de chambre du conseil, Consignation.
Poursuite disciplinaire. Une cour peut-elle poursuivre et juger un avocat pour un fait qui ne s'est point passé à l'audience, avant que le conseil de discipline ait prononcé? (consultation de divers barreaux à ce sujet): 9, 12, 17, 18, 19, 21, 23, 25 déc.; 1^{er}, 5, 11, 16 janv.; 11 avril; 11 mai, 23, 24, 25 juill. — **Lorsqu'il n'y a pas récidive, les magistrats qui condamnent un avocat pour offense, peuvent-ils porter la peine de suspension à un an?** 26 déc. — **La suspension prononcée contre un avocat par une cour à laquelle il n'est pas attaché, a-t-elle son effet devant celle où il est inscrit?** Cette question peut-elle être décidée par la chambre devant laquelle il se présente pour plaider, ou doit-elle être soumise à la chambre du conseil, toutes chambres réunies? 6, 7 mars. — **Les poursuites émanées des chambres de notaires, sont-elles susceptibles de recours en cassation, pour excès de pouvoir dans l'application de la peine?** Y a-t-il en cela similitude avec l'ordre des avocats? 9 déc. — **Un arrêté du ministre, peut-il réformer la décision rendue en cette matière, par un tribunal, contre un officier ministériel?** 6 janv. — **D'après la législation des Colonies, le tribunal de première instance, composé d'un seul juge, peut-il se constituer en assemblée générale et traduire devant lui disciplinairement, un avocat pour un fait passé en dehors de l'audience et étranger aux fonctions de cet officier?** Y a-t-il dans ce fait, excès de pouvoir? Est-ce manquer gravement à un tribunal que de qualifier en appel sa décision de prétendu jugement? Quand un tribunal a rejeté une exception d'incompétence, et renvoyé au fond le prévenu, ce dernier, peut-il appeler de ce jugement? 9 janv. — **Le pourvoi est-il suspensif en cette matière?** 26 déc. — **Affaire: Parquin, avocat**, 1^{er}, 2, 4, 5 à 9, 12, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 25 déc.; 1^{er}, 5, 11, 16, 25 janv.; 11 avril, 23, 24, 25 juil. — **Sermet, juge (vol)**, 4, 20, 21, déc. — **T...**, notaire, 9 déc. — **Dupont, Michel et Pimard, avocats**, 22, 23, 25, 26 déc.; 12, 24, 26 janv.; 6 mars. — **Document sur l'affaire de M^{re} Marion, sous Henri III**, 26 déc. — **Mouton, huissier**, 6, 9 janv. — **Balthazar et Reboul, avoués, aux Colonies**, 9 janv. — **Crutwell, avocat anglais**, 19 janv. — **Rolles, huissier belge**, 17 fév. — **Le lord chancelier d'Irlande**, 3 mars. — **Ruffi de Pontevès, conseiller à la Guiane**, 12 mars. — **Chatelain, juge**, 9 juin. — **Marabal, juge**, 14, 18 juil. — **Chaley, juge**, 19 juin, 6 août. — **L...**, avocat, 22 juin. — **Parmenier, juge**, 28 août, 1^{er} sept. — **Contre un avocat pour n'avoir pas salué un procureur du roi**, 3 sept.
Pourvoi en cassation. Celui formé pour incompétence est-il suspensif? 15 déc. — **Le ministre public peut-il se désister de celui qu'il a formé?** 5 janv. — **Quand un condamné ne s'en désiste pas purement et simplement, la Cour peut-elle donner acte de ce désistement?** 12 janv. — **La consignation d'amende pour celui formé contre un arrêt qui statue sur des dommages-intérêts, en matière criminelle, doit-elle être faite à peine de déchéance?** Ce pourvoi suspend-il le droit de la Cour de prononcer sur les dommages-intérêts? 17 janv. — **Est-il recevable de la part du ministre public contre une ordonnance d'acquiescement rendue à la suite d'une seconde déclaration du jury, lorsque la première était claire et précise?** 17 fév. — **Quid, lorsque cette ordonnance est rendue après opposition de sa part fondée sur une fin de non recevoir?** 28 fév. — **Suffit-il pour sa validité que la copie ou expédition de la décision**

attaquée soit produite, sans que la requête introductive le mentionne? 3 avril. — **Celui d'un esclave devenu libre après sa condamnation, est-il admissible?** 27 juin — **Doit-il, sous peine de nullité, contenir les moyens de cassation, et être formé dans les trois jours de la notification nulle du jugement?** 3 juill. — **En matière correctionnelle, celui formé le sixième jour, quand le cinquième est férié, est-il tardif?** 30 juill. — **La Cour de cassation est-elle compétente pour juger ceux formés contre sentences de la Cour criminelle d'Alger?** 17 oct. — **Changement de législation dans les Deux-Siciles en cette matière, dans les affaires criminelles**, 10 juill. **V. Colons, Désistement, Signification.** — **Pourvoi au Conseil d'Etat:** lors qu'avant faire droit, le Conseil d'Etat ordonne une instruction, est-ce à lui qu'il faut s'adresser pour les mesures d'exécution? 8 sept. — **Jusqu'à l'ordonnance de 1834, a-t-on pu la former contre des actes de l'administration d'Alger?** 19 oct. **V. Election, Notification, Pension de retraite.**
Poussin, 30 avril, 21 mai.
Pouvoir (Excès de) envers un vieux soldat, 23 fév.
Pozzo-di-Borgo (Comte), 10 nov. — **Pradère**, 22 oct. — **Pradier**, 22 oct. — **Praslin (Marquis de)**, 7 déc. — **Prax**, 30 août. — **Préau**, 21 mars. — **Prébois (Veuve de)**, 18 janv.
Prédication injurieuse. Un prêtre peut-il être tenu à des **dommages-intérêts** pour des paroles injurieuses, proférées en chaire? **Bolland, curé**, 17 mars. — **Joseph Legrand**, 23 mai. — **G...**, près **St-Etienne**, 4 août. — **Prédication politique.** B... curé vendéen, 16 déc. — **Ledollec, curé vendéen**, 18 janv. — **Un républicain**, 18 janv. — **L'abbé Barbot**, 20 fév., 3 mars. — **Létan, Saint-simonien**, 1^{er} mars. — **Prédication procurant la restitution d'un vol**, 21 mai. — **Prédication publique à Londres: Pearson**, portier ivre, 11 nov. — **Whallen, maître d'école**, 26 fév. — **Interrompue par un homme ivre**, 20 avril. — **Attaquée en Belgique par un militaire qui s'y croit inculpé de lâcheté**, 16 août.
Préfecture (Sous) de Rehel, contestation sur son loyer, 2 février.
Préfet. Peuvent-ils, lorsqu'ils plaident pour l'administration, se faire représenter et plaider par **avoué et avocat**? 12 mai, 18 juin. **Préfet de l'Yonne en retard de produire dans un procès**, 9, 16 avril. **V. Arrêté, Délai, Fournitures, Saisie-Arrêt.**
Préjudice. Faut-il qu'il soit appréciable pour pouvoir en demander la réparation judiciaire? 13 janv. **V. Dommages-intérêts.**
Presbytères. Sont-ils la propriété des communes ou des fabriques? 16 février.
Prescription en général. La demande en partage faite par l'un des cohéritiers, contre l'héritier détenteur de la succession, l'interrompt-elle contre celui-ci au profit de tous les autres? 22 janv. — **Celle à fin de se libérer doit-elle être réglée par la loi du domicile du débiteur étranger, au moment de l'action intentée ou au moment du contrat?** 18 août. — **Les propriétés purement communales sont-elles soumises au droit commun sur la prescription?** 9 août. — **Prescription en matière de droits communaux**, 30 août. — **Prescriptions diverses.** Est-il nécessaire, pour mettre l'enregistrement en demeure de percevoir un **droit de mutation**, et lui opposer la prescription de la loi de l'an VII, que l'acte énonce que la mutation s'est opérée, si ce fait résulte de son ensemble? 14 mai. — **Lorsqu'une brochure est publiée depuis plus de six mois, y a-t-il prescription contre le délit particulier qu'elle peut contenir, tant à l'égard de l'action publique que civile?** 27 juill., 19 sept. — **Des héritiers peuvent-ils opposer la prescription annale à un huissier lorsque sa créance a été reconnue par leur auteur dans un inventaire?** 4 juill. — **Prescription quinquennale.** L'ordonnance de 1673, y assujettissait-elle les **billets à ordre**, comme les **lettres-de-change**? 10 avril. — **V. Faillite, Lettre-de-change.** — **Prescription décennale.** **V. Legs, Rente viagère.** — **Prescription trentenaire.** La loi de 1792 qui l'a suspendue pendant cinq ans, s'applique-t-elle à des obligations sous seings privés, non productives d'intérêts? 23 avril. **V. Arbres, Chasse, Colons, Diffamation, Emigrés, Faillite, Légitime, Obligation, Prix (Action en diminution de), retenue sur rente, servitude, usage.**
Presse. Association allemande pour sa liberté, poursuivie au Mecklembourg, 10 fév.
Presse (Délits de): la réimpression d'un ouvrage peut-elle être poursuivie lorsque l'écrivain ne l'a pas été à son apparition? 25 nov. — **L'appréciation du fait, regarde-t-elle souverainement la Cour royale? La qualification de ce fait peut-elle être soumise à la Cour de cassation?** 24, 25 mai; 15 juin. — **Vidal, St-simonien.** — **Videau, étudiant**, 6 déc. — **Havard, Aufray.** (Opinion de Conthon sur le jugement de Louis XVI), 13 nov., 13 janv., 28 fév., 8 juin, 27 juill. — **Vignerte, Pagnerre et Herhan**, 23 fév. — **Lettre du sieur Cappé au Roi**, 15 mars. — **Voyer d'Argenson (Boutade d'un riche)**, 26 mars. — **Sauriac (Catechisme du prolétaire)**, 3 avril. — **Lichtemberger (Observation sur l'impôt du sel)**, 26 mars. — **Antoine Jomart.** — **Sylvain Court (Réflexion d'un ouvrier tailleur)**, 26 juin. — **Réimpression des chansons de Béranger**, 25 oct. — **Charpentier (Le Barde d'Erassdchin)**, 27 oct. — **Baron de Richemont, se disant Louis XVII et autres**, 29, 30, 31 oct. — **Déclaration des droits de l'homme**, 23 déc. **V. Journaux, Opposition, Prescription.**
Prêt à la grosse. Le propriétaire du navire qui cesse d'être responsable des faits du capitaine, par l'abandon du navire et du fret, s'applique-t-il au prêt à la grosse, contracté par le capitaine? 10 juil. — **Prêt ordinaire: fait à un mineur, et annulé**, 3 avril. — **Prêt extraordinaire**, 12 mai, 8 juin. — **Prêt sur consignation.** **V. Enregistrement, Privilège.**
Prêteur sur gages: trompé à Londres par des bijoux, 1^{er} janv.
Prêtre. Celui qui est interdit, peut-il se marier, 30 avril.
Preuve (Commencement de). V. Acte sous seing privé.
Prévost, notaire, 5 mai. — **Prévost, substitué**, 18 août. — **Prévost (Femme)**, 8 déc., 19 avril. — **Prévôt**, 26 sept. — **Prieur**, 3 avril. — **Prignot**, 21 avril.
Prime. En cas de prise d'un navire, et par suite d'indemnité, peut-on en exiger pour les marchandises du chargement, s'il n'y avait pas stipulation à ce sujet, 4 sept. — **Contestation sur celle accordée au sujet du sauvetage de la Thétis**, 30 juin.
Priou, frères, 14, 15 nov.; 2, 7, 12, 14 déc.; 17 janv.
Prisons. Amélioration de celle de la dette à Paris, 24 janv. — **A Sainte-Pélagie**, 24 sept. — **Circulaire du ministre à leur sujet**, 4 mai. — **Observation sur celles de Melun et des Etats-Unis**, 4 mai. — **Inspection de celle de La Châtre, trouvée vide**, 31 mai. — **Observations sur leur décentralisation, et sur le régime pénitentiaire**, 8 août. — **Commission pour l'examen de leur état sanitaire**, 30 mai. — **Mesures d'améliorations**, 26 juil. — **Aperçu sur celles des Etats-Unis**, 17 juil. — **Statistique de celles de Londres et de Westminster**, 31 mars. — **Projet d'y remplacer les pontons par des pénitenciers**, 5 mai. **V. Déportation, Société.**
Privas, ville, 2 avril.
Privilège immobilier. Celui du vendeur s'étend-il aux constructions faites sur un terrain nu, encore bien qu'il ait été stipulé: Ces constructions sont-elles des améliorations? Comment doit être interprété l'article 2,103, si l'on a bâti sur un terrain entièrement nu? Lorsque cette constatation des constructions a eu lieu dans le cours des travaux, le constructeur a-t-il le privilège pour le montant de ceux qu'il a faits postérieurement? 13 mars. — **Privilège mobilier: les ouvriers d'une fabrique en faillite, peuvent-ils le réclamer pour ce qui leur est dû?** 13, 26 déc.; 28 juin. — **Quid, des ouvriers verriers?** 18 oct. — **Quid, des commis?** 8 sept. — **En est-il déchu dans une faillite, le propriétaire qui a accepté de son débiteur un effet de commerce en paiement de ses loyers, sans y stipuler cette cause?** 28 juin. — **Le trésor qui a fait un prêt sous la condition que le mobilier industriel de l'emprunteur lui serait spécialement affecté en gage, mais qui ne s'est pas fait mettre en possession réelle, peut-il le réclamer en justice, en se fondant sur une ordonnance qui n'aurait autorisé le prêt qu'à cette condition?** 23 janvier. **V. Assurances, Cautionnement, Commissionnaire, Faillite, Fonds de commerce, Fret, Notaire.**
Prix (Action en diminution de). Lorsqu'on l'intente pour dé-

faute de contenance d'un immeuble, et lorsque la garantie de contenance est stipulée dans l'acte, est-elle limitée à un an, ou à 30 ans? 28 juillet.

Proby-Bowles, 10 mars.
Procédure, sous la forme de règlement intérieur. Les tribunaux peuvent-ils exiger des **avoués**, d'autres procédures que celles indiquées par la loi, notamment en matière d'ordre? Pour faire annuler un tel règlement, faut-il d'abord le dénoncer au ministre? 5 mai.
Procès-verbal. Celui qui constate la fermeture d'une boutique à douze heures un quart, sans indiquer si c'est de nuit ou de jour, peut-il faire la base d'une condamnation? 5, 12, 17 mai. — **Peut-on admettre la preuve du fait, outre et contre son contenu, en matière de délit forestier?** 10 août. — **Procès-verbaux inintelligibles, causes d'absolution**, 25 juin. **V. Agens-de police, Déposition écrite, Faux (Inscription de), Rature.**
Procession. Observation au sujet de celles de Bourges, 30 mai. — **Cause de voie de fait à Châteauneuf**, 8 août. — **Tumultueuse en Irlande, en mémoire de la bataille de Boyne**, 13 mars.
Procureurs: leur suppression à Genève, 12 janvier.
Prod'homme, libraire, 5 septembre.
Prodigue: lorsqu'il est condamné par défaut, ainsi que son conseil judiciaire, ce dernier peut-il seul former opposition au jugement? 18 déc. — **Recouvre-t-il le plein exercice de ses droits à partir du décès de son conseil judiciaire, jusqu'à la nomination du nouveau conseil?** 27 janv. — **Celui qui est pourvu d'un conseil judiciaire, ne peut-il, sans son assistance, faire même les dépenses de sa maison?** 5 juillet. **V. Elections.**
Professeur révoqué pour un article de journal, 3 juillet. **V. Conservatoire de musique.**
Promis, 5 février.
Propos séditieux: Gallet, 8 déc. **V. Cris séditieux.**
Propriétaire. V. Meubles.
Propriété nationale. Celles dont l'administration de la guerre n'occupait qu'une partie, lors de la loi de 1791, ont-elles été attribuées en totalité par cette loi? — **Les départements, arrondissements, ou communes, sont-ils devenus, par le décret de 1811, propriétaires de celles alors occupées pour le service de l'administration des Cours, Tribunaux, Instruction publique, quoique le domaine ne leur en ait pas fait la remise?** 2 fév.
Pros, 6 janv. — **Prost**, 28 mars.
Prostitution de leur fille: époux Gauthier, 28 nov.
Prot (Angélique), 15 octobre.
Protestation en Bavière contre la diète de Francfort, 13 fév., 1^{er} mai.
Protêt. L'huissier est-il responsable de sa nullité à l'égard de tous les endosseurs d'un billet? 29, 30 janv. — **Celui fait un jour de fête légale, si c'est le lendemain de l'échéance, est-il valable?** 9 avril. — **Pétition pour retirer aux notaires le pouvoir de les faire**, 10 mars. **V. Lettre-de-change.**
Proud'hon, 18 juillet.
Provision. V. Faillite, Lettre-de-change.
Provocation. V. Jurés.
Prud'homme, 30 juil. — **Prud'homme (Veuve)**, 29 déc.
Prud'hommes. V. Contrefaçon.
Prunac, 10 oct. — **Prunier**, 22 mars, 15, 19 sept.
Prusse. V. Législation.
Pucel, 25, 27, 28 sept.
Puces travailleuses, 22 nov.
Puchen, 18 août. — **Paissan**, 6, 16 avril. — **Puisieux**, 10 novembre.
Puits, que l'on croit receler un cadavre humain, 13 sept.
Puppier frères, 30 avril. — **Puray-Jusserand**, 26 oct. — **Putay-Brunel (Femme)**, 19 sept. — **Putob**, 4 juil.

Q.

Quakeresse (La) et son maître de danse, 12 oct.
Quatre-Barbes (De), 2 nov. — **Quatre sols de marolle**, 10, 20 janv. — **Quenaut**, 16 nov. — **Quenaut**, 15 sept. — **Quenet (Femme)**, 10 sept. — **Quenoble**, 10 nov. — **Quenot**, 30 avril, 23 juin. — **Querrière**, 2, 28 mai. — **Quesnel**, 5 mars. — **Quesnel, huissier**, 11 août.
Quêtes faites par des intrigans, 22 nov. — **Par des légitimistes à Toulouse**, 4 avril.
Quévy, 1^{er} sep. — **Quilboeuf**, 12 oct. — **Quinson, 1^{re} mai.**
Quinsonnas (De) 4 juill. — **Quintard**, 24 mars.
Quinze-Vingts (Hospice des): ses réglemens lui attribuent-ils les successions de ses membres, à l'exclusion des héritiers naturels, et malgré les dispositions de la loi? 23 avril.
Quiproquos d'une normande rejoignant son mari à Paris, 16 mai. — **Les deux boulangers**, 6 juin. — **Lavocat de service**, 9 juin. — **Au sujet d'une femme morte subitement à Londres**, 2 janv.
Quotité disponible. V. Donation, Testament.

R.

R..., 4 sept. — **R...**, bijoutier, 29 janv. — **R... (Injures)**, 16 janv. — **R... neveu des époux Gressien**, 13 avril. — **Rabache-Duquesnoy**, 26 janv. — **Rabecchi**, 8 déc. — **Rabineau**, 25, 27, 28 sept. — **Rabouaille**, 17 oct. — **Rabourdin**, 28 fév. — **Raby**, 20 février.
Rachat. V. Terrains communaux.
Rachel, 31 mai. — **Radard**, 9 avril. — **Radel**, 25 déc. — **Rafart-Panissat**, 24 mars. — **Rafols (Sœur Marie)**, 2 juin. — **Ragou-leau**, 24 sept. — **Ragsdell**, 23 oct. — **Raguse (Duchesse de)**, 30 juill. — **Raimond**, 12 avril. — **Rain**, 12 avril. — **Raine**, 30 mars. — **Raisin**, 2 août.
Raison de commerce. V. Succursale.
Rambaud, 7 mai. — **Ramfreville (De)**, 4 sept. — **Ramonde-Lagrèze**, 30 déc. — **Raoux**, 5 fév., 4 mai. — **Raphaël**, 18 avril. — **Raphaël, nourrisseur**, 3 mai. — **Rapp**, 26 juin.
Rapport successif. L'époux en secondes noces, donataire d'une part d'enfant, peut-il exiger que, pour composer ou compléter cette part, les enfants dotés rapportent réellement à la succession les objets donnés? **Quid, si cette donation de part d'enfant a précédé la constitution de dot; doit-elle être considérée comme une disposition faite à valoir sur portion disponible?** 16 août. — **V. Portion disponible.**
Rapport au Roi, sur l'administration de la justice, 25 juill.
Rapuis, 10 août. — **Raquillet**, 4 janv. — **Raquin**, 22 fév.
Rassemblement tumultueux supposé un jour de licitation au palais de justice, 19 déc. — **A Paris**, 24, 27 fév.; 14, 16, 17, 18, 20, 21 avril; 4 mai. — **à Montpellier**, 14 mai. — **A Montluçon**, 11 juill. — **Au Havre**, pour une femme ivre, 10 juill. — **A Lahrhelm**, pour une arrestation, 10 juill. — **A Reims (Les filateurs)**, 1^{er}, 4, 8 sept. — **En Belgique** au sujet d'un prêtre catholique français, 7 juill. **V. Garde nationale.**
Raspail, 15 nov., 1^{er}, 10, 15 janv. **V. Complot.** — **Bastignac (Comte de)**, 16 avril. — **Ratcliffe**, 10 oct.
Ratelage. Peut-on opérer, sans contravention, celui des herbes et des étoules dans les champs moissonnés? 24 juill.
Ratier (Veuve et héritiers), 28 avril. — **Ratiseau**, 26 sept. — **Rattaire (Veuve)**, 4, 5, 6 juin; 14, 16, 21, 23 juillet. — **Rattier**, 20 mars.
Rature: celle de mots formant non sens, sans approuvé, peut-elle entraîner la nullité d'un **procès-verbal** de Cour d'assises? 31 janv.
Rauter, 26 juin. — **Ravaille**, 19 juil. — **Ravault de Kerbois**, 30 août. — **Ravier**, 14 mars, 19 avril, 31 mai. — **Raybaud**, 28 juin. — **Raye (Clotilde)**, 24 mai. — **Raymond**, 13 mars. — **Raymond (De)**, 9 mai. — **Raynal (Hippolyte)**, 4, 14, 16 juin. — **Razelle**, 27 nov. — **Read**, 20 fév. — **Rebel, avocat**, 23 déc.
Rebellion envers l'autorité et la force publique: Bucifix, 29 nov. — **Envers le commissaire central de Nantes**, 24 fév. — **Victor**

Adolphe et Jean-Louis (envers un factonnaire), 2 mars. — Barraud et Perrin, 3 mars. — Un petit Rouget, envers un gendarme, 13 avril. — Loffroy, 25 avril. — Moulin, 28 avril. — Mairet, 28 mai. — Adolphe Henri, 29 mai. — Christian, 5 juin. — Boulenger, chiffonnier, 6 juin. — Dessaigne et Petitjean-Montbelair. — Gervais, voiturier, 16 juin. — Josselle, étudiant, 20, 27 juin. — Un enfant envers la garde nationale, 29 juin. — Un porteur du Brid'oisson, 7 juil. — Jarin, 10 juillet. — Envers un maire, par trois militaires, 4 octobre. — Droz et Langlois, 21 juin. — Trois vidangeurs, 16 août. — Desjardins et Dufour, 11 sept. — Bafoux, 13 sept. — Marc, 3 oct. — Detourmes, 12 oct. — A Kaiserslautern, condamnations capitales, 5 oct. V. Mutinerie, Insubordination, insurrection.

Reblex et comp., 4 janv. — Reboux, 26 fév. — Recel. Celui qui a lieu en matière de fraude, est-il punissable? 19 janv. — Les Tribunaux français, incompétents pour connaître du vol commis à l'étranger, le sont-ils également à l'égard du recel qui a eu lieu en France? 18 oct. — Une marchande de couronnes d'immortelles, 7 nov. — Carmagnat, 28 nov. — Epoux Cartier, 5, 7 avril. — Bernard Lazare, 24 juil. — Les dames B., institutrices, 28 juil. V. Chouannerie.

Récicourt (De), 25 juil. — Récolte. V. Vente. — Recommandation. V. Contrainte par corps, Failli. — Reconnaissance de créance: V. Donation, Emigré. — Recrutement. Phénomènes observés par le conseil de révision du Nord, 12 oct. — Insoumission: Garnery, officier dans l'armée belge, 22 oct. — Exemption singulière par trop de culpabilité, 24 oct. — Exemption frauduleuse: Grados, 29 nov. — Flick de Rouvrois, 7 fév. — Stural, 13 fév. — Seyrignac, maire; Rossignol, médecin, 28 fév., 17 mars. — Ogé, 16 mars. — Travestissement féminin pour y échapper, 22 mars. — Renosson, 22 mai. — Arzac, 6 sept. — Lefevre, médecin, 22 sept. — Trois chirurgiens de Nîmes, 26 sept. — A Saint-Quentin, 29 sept. — Jean Chateau, 5 oct. — Dans le Cher, le Loiret, la Somme, la Nièvre, etc., 6, 24 oct. — Dupire, 16 oct. — Lavaur, Juniaux et Vanhove, 27 oct. V. Etrangers, Remplacements.

Récusation. La loi est-elle violée quand le président déclare aux accusés qu'ils doivent exercer ce droit cumulativement, ou que chacun d'eux n'en exercera qu'une fraction? 8 fév. — Récusation civile: le juge qui en est l'objet peut-il prendre part au jugement de récusation? Le rapport doit-il être fait en audience publique? — Est-elle faite utilement avant la plaidoirie du jugement du fond, mais après un premier jugement de conversion en matière de saisie-immobilière? — Est-elle fondée, à l'égard d'un juge, parent, au degré prohibé, d'un créancier de la partie qui poursuit en récusation? — Peut-on exercer cette action contre tout un Tribunal, parce qu'on aurait une affaire avec un des juges qui le composent? 28 juin. — Le Tribunal qui est saisi de cette action, doit-il en juger le mérite, si le juge dont s'agit déclare vouloir s'abstenir? — Le magistrat qui a dénoncé au garde-des-sceaux des attaques dirigées contre lui par un officier ministériel, est-il récusable si ce dernier a un procès devant lui? Peut-on, dans une instance en récusation, prendre des conclusions qui y soient étrangères? 3 sept. V. Garde nationale, Jury, Témoins.

Recy, 22 oct. — Redard (Epoux), 4 oct. — Reding, 1er oct. — Reeves, 10 fév.

Reféré: peut-on faire juger par le Tribunal l'opposition qu'on a formée à son exécution, en matière de contrainte par corps? 1er fév. — Le juge ne peut-il statuer en cet état, sur l'exécution d'un titre exécutoire, qu'autant que le débat a lieu entre les parties à l'acte? 27 fév. — Peut-il y ordonner l'exécution d'un jugement contre un tiers qui n'y a point été partie? 18 avril. — Est-ce par cette voie, ou devant le Tribunal saisi de la poursuite, qu'on peut se faire autoriser à louer un immeuble saisi, et à y déposer des glaces, 23 avril. V. Contrainte par corps, Contumace.

Refractaire. V. Chouannerie. — Réfugiés espagnols: le tribunal civil est-il compétent pour statuer sur leur détention administrative? 28 août, 8 sept.

Regimbal (Femme), 14 juin. — Regimbal, 14 mars.

Registres falsifiés: Valet, percepteur, 6 janvier. — Registres publics lacérés: Mariette, 3, 10 mars. V. Aveu judiciaire.

Règlement de juges: Ne faut-il pas y recourir, lorsqu'à raison de la situation de biens litigieux entre deux parties, dans le ressort de quatre Tribunaux différents, quatre demandes sur les mêmes titres et moyens, sont portées devant chacun d'eux? — Lorsqu'il n'existe aucun moyen de préférence, la Cour de cassation ne doit-elle pas renvoyer devant celui dans le ressort duquel est situé la majeure partie des biens? 24 février. — Règlement intérieur de Tribunaux. V. Procédure. — Règlement sanitaire: Le navire venant de Terre-Neuve, qui a relâché dans un port français de l'Océan, et qui apporte sa provenance dans un autre port de l'Océan peut-il y être admis de plano à la libre pratique? — Le capitaine peut-il entrer dans le port avant le signal d'admission, 1er janvier.

Regnard, 15 nov. — Regnault, 23 mai, 10 août. — Regnaudin, 16, 20 mai; 12 juin, 18 août. — Regnier, 9 juillet.

Rehabilitation. Lécailier, 18 nov., 3 juil. — Dubray, 4 déc. — Simonet, 9 déc. — Veuve Rouzières. Putté, 11 nov. — Anne Brengnot, dite Lebrun, 6 avril. — Manchon-Demagny, 23 juin. — Lot, 3 juil. — Palluel et Lachèvre, 1er oct. V. Faillite.

Reinflet (Epoux), 19 mars. — Réjus, 9 juin.

Religieuse de Saint-Brieuc, que ses parents veulent forcer de rentrer au couvent, 1er oct.

Rellier (Epoux), 19 fév. — Rembelli, 24 juillet.

Rémèdes secrets: Carnier, élève et B..., pharmacien, 25 sept.

Réméré: Est-il tardivement exercé lorsque les offres de remboursement sont faites le lendemain de l'échéance, lors même que ce jour était un jour férié? 20 mars. — L'acquéreur peut-il, après son expiration, renoncer à son droit de propriété et consentir à ce que son vendeur exerce encore la faculté de rachat? Cette faculté doit-elle être exercée dans le délai de cinq ans, à partir de la renonciation, sauf le droit des tiers? 8 août. — Peut-il avoir lieu en matière de meubles? 27 août. V. Rachat.

Remise de causes: Observations de M. Séguier, 16 nov. V. Assises.

Remoiselet, 10 juillet.

Remplaçant. Quand un conseil de guerre reconnaît qu'il était frappé d'une incapacité légale, et qu'il n'a été admis qu'en trompant le conseil de révision par des pièces fausses, peut-il néanmoins le juger pour insoumission? 16 janv., 3 fév. — Si le remplaçant marié, commet un délit, le conseil de guerre peut-il le juger? 27 janv. — Le remplaçant condamné pour un crime civil, antérieur à son entrée au service, libère-t-il le remplacé, s'il a passé plus d'un an sous les drapeaux? 7 déc.

Remplacement militaire: Les obligations prises envers une compagnie non autorisée, sont-elles valables? Cette autorisation est-elle nécessaire depuis 1830? 29 nov., 29 déc., 16 janv. — Cette nullité ne peut-elle être invoquée que par les tiers, et non entre associés? 16 janv. — Ces entreprises sont-elles d'ordre public? 9 avril, 11 août. — Peuvent-elles refuser de tenir leurs engagements, sous prétexte qu'ils n'étaient pas autorisés? 18 août. — Leurs agents peuvent-ils être condamnés à des dommages-intérêts, s'ils ne fournissent pas un homme de la taille de celui qu'ils se sont engagés à exempter ainsi du service? 6 fév. — Remplacement frauduleux: Caille, marié, 21 juin. — Patoz et Gadet, 3 sept. — Louzaouic, marié, 20 oct. V. Faux.

Remploi. Celui d'un immeuble de la femme en une créance, peut-il ensuite être cédé par le mari à des tiers? 10 sept.

Remy, juge de paix, 15 nov. — Renard, greffier, 9 mars. — Renard, juge, 4 juil., 2 août. — Renaud, 22 mai. — Renaud (Femme), 27 nov. — Renaud-Leon, 27 août, 3 sept. — Renaud-deau, 18 août. — Renaudin, 8 mars. — Renaut (François), 30 mars. — Renaut, libraire, 4 janv. — René, 22 mai. — Renette, 12 avril, 3 mai. — Rennet (Révérend), 31 mars. — Renno, com-

mune, 20 fév. — Renot et Lecuyer, 20 oct. — Renou, 6 fév., 29 mai. — Renouard (Jules), 22, 29 sept.

Rente sur l'Etat: lorsqu'elle a été touchée frauduleusement par un employé du trésor, le créancier peut-il se la faire payer une seconde fois? 12 mars. — L'Etat à qui l'usufruit en a été donné en l'an III, jusqu'à la paix, peut-il se refuser à la rendre aujourd'hui au propriétaire, en opposant une déchéance résultant de mesures conservatoires qu'il n'aurait pas prises? 1er mai. V. Cautionnement. — Rente foncière. V. Retenue. — Rente perpétuelle: un testateur qui, dans un contrat de mariage, en a constitué une par donation entre vifs, en la déclarant incessible, peut-il annuler cette constitution de rente, en léguant le capital à son donataire? 7 mars. — Rente au porteur: ordonnance royale à ce sujet, 18 sept. — Rente viagère: Lorsqu'en première instance un débirentier a soutenu qu'elle avait été réduite, peut-il, en appel, demander la nullité du contrat, comme usuraire? — La prescription de l'art. 1304, peut-elle être opposée à cette exception? 2 janv. — La stipulation qu'en cas de non paiement le remboursement du capital pourra être exigé, détruit-elle l'essence de ce contrat? 13 janv. — La substitution d'un acte de l'état civil à un autre, pour obtenir de meilleures conditions, donne-t-elle lieu à dommages-intérêts, et à réduire la rente? 16 juin. — Lorsqu'un particulier en a constitué une sur l'Etat, au profit d'un de ses serviteurs; que ce dernier l'a vendue à une compagnie; s'il s'élève du doute sur l'existence du testateur, est-ce à la compagnie, ou au débirentier à faire cette preuve? 18 juil. V. Usure.

Renusson (De), 19 juin.

Réparation d'honneur. V. Outrages.

Réparations immobilières. V. Surenchère.

Reprimande contre un défenseur, improuvée à Mayence, 1er janvier.

Requête civile: lorsqu'après une ordonnance qui a rejeté un pourvoi faute de pièces justificatives, on s'est pourvu contre une seconde décision ministérielle qui a refusé d'accueillir les nouveaux documents produits, et que ce pourvoi a encore été rejeté, peut-on attaquer, par la requête civile, la première ordonnance, en se fondant sur la découverte de pièces retenues par le fait de l'état? 29 janv. — Peut-elle être exercée plus de trois mois après la découverte des pièces retenues par les parties, lorsque le jugement n'a pas encore été signifié? 7 mai. — Requête civile exercée par la commune de Tailly, 7 juin.

Reserve légale. V. Donation.

Résiliation. V. Bail.

Responsabilité: un père est-il civilement responsable du faux commis par son fils mineur? 17 nov. V. Médecin, Trésor public.

Résumé: lorsque le ministère public a abandonné un chef d'accusation, que le défenseur n'en a rien dit, et que le président le relève dans son résumé, le défenseur peut-il protester contre ce résumé? 24 juil. — Critique de celui d'un président d'assises de Mayence, 1er janv.

Résurrectionniste poursuivi pour menaces envers une dame, 25 novembre.

Retenue: peut-on prescrire celle du cinquième d'une rente foncière après trente ans, quoique le titre porte qu'elle est exempte de toute retenue? 13 fév. V. Pension.

Retrait successoral scandaleux, 15, 22 fév.

Reulen-Bridge, 12 mai. Revellé-Paris, 13 août.

Revenans à Rouen chez la dame A..., 23 juin, à Lille, 2 janv.

Revenaz, 29 juin, 4 juil.

Revendication: l'escroquerie donne-t-elle lieu à celle de l'art. 2279? 27 nov., 7 janv., 12 sept. — Le possesseur évincé peut-il être condamné à restituer les fruits antérieurs à la demande, quand l'on ne constate pas qu'il a joui de mauvaise foi? 19 sept. V. Lettre-de-change, Succession.

Revillon, 31 août. — Reverchon, 3 fév., 26 mars, 22 sept. — Reviz, 3 oct. — Rey, 21 mars, 22 mai. — Rey, commissionnaire, 17 sept. — Rey (Baron de), 3 sept. — Reynard, 2 juil. — Reynaud, substitut, 26 janv. 18 août. — Reynaud (Marie), 15 janv. — Rézoul (Femme), 30 juil.

Ribany, 7 mai. — Ribe (Dlle.), 6 déc., 21 juin. — Ribot, 20 juin. — Ricard, 6 janv. — Ricard (Succession), 6 juin. — Richard, 14, 17 mai; 15 août. — Richard dit Beaumont, 3 avril. — Richard, gendarme, 23 février. — Richard, ingénieur, 3, 4 août. — Richard, soldat, 29 mai. — Richard (Jacques), 24 oct. — Richemont, se disant Louis XVII, duc de Normandie, 29 juin, 25 juil., 29 sept., 29, 31 oct. — Richer, 25 juil. — Richerand (Baron), 5 mars. — Richet, 30 déc. — Ricourt, 6 sept. — Ricq, 26 oct. — Rien (Gabrielle), 9 mai. — Rienzy (De), 25 mai. — Rigal, 2 nov. — Rigal, juge, 18 mai, 20 sept. — Rigaux, 16 mai. — Rignon, 15, 22 fév. — Rigny (De), 6 avril, 31 oct. — Rigoulot, 13 juil. — Rioult, 18 avril. — Ripault-Lemoine, 16 juil.

Ristourne (Droit de). V. Assurances maritimes.

Ritner, 5 sept. — Ritot, 13 nov. — Rivail, 7 déc., 5 juin. — Rivain, 28 juin. — Rivalz, 8 juin. — Rivarol, 29 juin. — Rivat, 5 sept. — Rivex, 16 juil. — Rivière, sergent, 22 mai. — Rivière, vétérans, 11 juil. — Rivière (Héritiers), 10 avril. — Rivière (Marcel), 25, 29 sept. — Rivière (de Lyon), 22 mai. — Rivière de Larque, 26 déc.

Rivères: lorsqu'elle est la limite de deux départemens, chacun d'eux est-il censé comprendre une moitié du lit? 23 mai. — La propriété de leurs lits appartient-elle aux riverains, quand elles ne sont ni navigables ni flottables, ou bien est-elle commune à tous? 13 février.

Rivoire (De), 11 janv.

Rixes: à Paris, entre militaires, 1er, 3 fév. — Pour des places entre des cochers, 26 mars. — Entre deux p'âtriers, (Oreille arrachée), 3 avril. — Oreille arrachée, 26 fév. — Entre cochers aux Batignolles, 7 mai. — Pour du raisin entre des cultivateurs de Colombe et des marchands de Clichy, 16 avril. — Entre des ouvriers et des soldats du 35e, 25 avril. — Des bourgeois et des soldats du 35e, 9 mai. — Entre des corroyeurs et des serruriers, 19 mai. — Entre une femme publique et un laitier, 19 sept. — Entre des paysans et des sous-officiers du 28e, 24 sept. — Entre contrebandiers et la douane; à Douai, 30 janv. — Lebas, Hubert et Poussart, 8 fév. — A Boulogne-sur-Mer, 8 sept. V. Contrebande. — Au pays Basque, entre joueurs, 3 avril. — Entre militaires et citoyens, à Ménéstral, 17 mai. — A Orléans, 26 mai. — à Domezain, 7 juil. — A Toulon, entre la marine et la ligne, 19 juil. — Dans une maison de Bordeaux, Labouret, 7 sept. — A Francfort entre des postillons, des paysans et des anglais voyageurs, 13, 15 sept. — Entre poissards à Marseille, 15 sept. — A la Chapelle-Herlin, pour politique, 18 sept. — Entre les communes de Clurembeck, et de Saint-Côme, 26 sept. — à Baden à la suite d'une exécution, 29 sept. — A Toulouse entre des cordonniers et d'autres ouvriers, 1er oct. — A Formery, au mariage d'un vieillard, 11 oct. — A Agen, entre cordonniers, charpentiers, et tanneurs, 30 oct. — En Angleterre, devant la salle de réunion des frères des nouvelles lumières, 10 fév. — Pour les élections: Grifin, 19 mars. — V. Voies de fait.

Roard, 10 fév. — Roard (Femme), 27 août. — Robba, 22 mai. — Robalt, 22 nov. — Robertier (De), 26 avril. — Robert, 13 sept. — Robert, arquebuser, 10, 16 nov. — Robert, journaliste, 27 mars. — Robert (Femme), 17, 18 avril. — Robert-Bovet, 9 juil. — Robert-Chénévière, 23 nov. 22 déc. — Robin (Marie), 9 déc. — Robin-Grandin et comp., 12 mai, 8 juil. — Robinet, 18 déc. — Robinet (Femme), 22 fév. — Robinson, ministre anglican, 20 sept. — Roche, 9 juin, 25 juil. — Roche (Jules), 19 mai. — Rochetin (De), 4 oct. — Rochoux-Daubert, 24 mai. — Rodde 15 juin. — Rodet, 30 juil. — Rodriguez de Gusman, 13 sept. — Roëls, 17 avril. — Roger 13 fév., 17 mai, 17 nov. — Rohan-Rochefort (De), 24 avril. — Rohan (Succession de), 12 fév. — Roize, 25 juil. — Roland, 21 mai. — Roland (Fille), 8 mai. — Rolin, juge, 7 nov. — Rollac, (James) 23, 30 juin, 6 juil. — Rolland, conseiller, 28 août. — Rolland (Femme), 23 août. — Rolle (félicité), 6 août. — Rollet, 13 juil. — Rollies, 17 fév. — Rollin, 3 oct. — Rollin avocat, 23 déc. — Rollinat, 14 avril. — Romagosa, 5 oct. — Roman, 27

janv. — Romarino, général, 2 avril. — Roménil de Lavallette 24 mars. — Romiguères, avocat, 18, 27 nov., 25 mai. — Romiguère, (Henri de la), 24 mars. — Romeiat, 8 déc. — Roque, 25, 27 janv. — Roques, 6 août. — Roret 25 sept. — Rosalie (Dlle.), 1er juil., 7 sept. — Rosaroli, 12 janv. — Rosat, 27 avril. — Rosé, 7 juil. — Rosi, 4 oct. — Roselli, 3 fév. — Rosselet, 23 oct. — Rosset, 2, 9 oct. — Rossi, 7 fév., 25 août. — Rossignol, 20 mars. — Rossignol, juge, 1er août. — Rossignol frères, 21 nov. — Rossini, 22 mars, 26 juin. — Rothschild, 10 janv., 30 mai, 7, 26 juin. — Rothschild (Lionel), 19 sept. — Rotureau, 5 oct. — Roubaux, 24 avril. — Rouchau, 9 mai. — Rouchies (Veuve), 20 mars. — Roudeillat, 19, 20 janv., 13 sept. — Roudet (Veuve), 21 juin. — Roudier, 10 janv. — Rouen, ville, 6 janv. — Rougemont de Lowemberg, 12, 14 fév. — Rougeron, 19, 29 juin.

Roulage par terre et par eau. V. Voiturier.

Roulement: En est-il des doyens des présidents, comme des doyens des conseillers; doivent-ils comme ces derniers rester attachés à la chambre que préside habituellement le premier président? 22 sept.

Roulet (Françoise) 5 juin, Roumain de la Touche, 26 avril. — Rouquier (époux), 5 déc. — Rousseau, banquier, 2 juil. — Rousseau, hussard, 24 sept. — Rousseau, négociant, 12 mars. — Rousseau, propriétaire, 5 mars, 2 juil. — Rousseau (J.-J.), 5 juil. — Rousseau (Femme), 27, 29 sept. — Roussel, 3 nov. — Roussel, avoué, 23 nov. — Roussel, chasseur, 25 déc. — Roussel, négociant, 7 août. — Roussel, porteur d'eau, 18 juil. — Rousselin-Cavé, 27 avril, 11 juil. — Rousselin Saint-Albin, 29 juin. — Rousselet, 6 fév. — Roussilot (Femme), 24 janv. — Rousset, 29 mars. — Roussigné, 19 mai, 4, 5 juil. — Roussillac (de), 8 mai. — Roussin, amiral, 6 avril. — Routhier, 30 mars, 9, 14 juil. — Routhonny (de), 20 nov. — Roux, 18 déc., 17 mars. — Roux, médecin, 8 mars, 2 mai, 22 juin. — Roux, propriétaire, 3 sept. — Roux, dit Dorsay, 17 mai. — Roux de Gandil, 15 nov. — Roux Laborie, 23, 26 janv. — Roy (comte), 30 août, 25 sept. — Royer, conseiller, 9 juin. — Royer (Femme), 3 oct. — Royer (Veuve), 7 avril. — Royer (de), 11 nov., 24 oct. — Roze, épicière, 10 nov. — Roze, juge, 11 nov. — Rozias, 1er fév. — Rozier, 22 juin. — Ruber, 14 nov.

Rue. V. Terrains communaux.

Ruelle, 23 août. — Ruffière, 18 avril, 29 juin. Ruffinoni, 16 juil.

Ruidiaz, 16, 17, 20, 26 fév., 24 mai. — Rumigny (de), 22 mai.

Russes. Avis sur leur résidence à l'étranger, 10 juil.

Ruthiel, 11 juil.

S

S. (Viconte de), 18 janv. — Sabatié (Jean), 24 mars. — Sabatier, substitut, 28 fév. — Sabot, 27 juil. — Sabran, 24 mars. — Sachet, 19 juin. — Saget, 7 juil. — Saillard, substitut, 24 oct. — Saillard (Nicolas), 21 juil. — Saillat, 15 sept. — Saint-Aldegonde (de), 28 août. — Saint-Amand, avocat, 9 avril. — Saint-Amand-Cimetière, 12 avril. — Saint-Aubin, 20 mars. — Saint-Brice, 9 avril. — Saint-D... (de), 18 oct. — Saint-Denis (Femme), 21 avril. — Saint-Didier (de), 6, 16 avril. — Saint-Edme, 18 juil. — Saint-Etienne, 28 mai. — Saint-Garrand (Femme), 22 mai. — Saint-Georges, 21 mars. — Saint-Hilaire, 28 fév. — Saint-Joseph (de), 6 déc. — Saint-Laurent, 12 mars. — Saint-Maurice (de), 19 mars. — Saint-Pierre-Lesperet, 4 juil. — Saint-Priest (de), 16 mai. — Saint-Rousset, 24 mai. — Saint-Sauveur (de), 18 janv. — Saint-Thomas (Marquis de), 13 sept. — Saint-Trivier-sur-Moignan, commune, 4 juil. — Saint-Victor (de), 7 juil. — Saint-Vincent, 10 août. — Saint-Vincent (de), 23 janv. — Sainte-Croix (Marquis de), 28 nov.

Saisie d'armes qu'un débiteur avait cachées, 24 mars. V. Douanes. — Saisie: modifications faites aux lois de Schwarzbourg 12 janv. — Saisie arrêt: Peut-on la pratiquer entre les mains d'un préfet pour des sommes dues par l'Etat à un particulier? en supposant les lois spéciales sur cette matière applicables aux préfets, ne doivent-ils pas jouir des prérogatives qu'elles consacrent? 20 fév. V. Domicile, Conjugale, Société, Théâtre; — Saisie immobilière: le jugement d'adjudication définitive, doit-il être signifié aux créanciers inscrits? 18 janv. — Le délai de quinzaine pour l'appel du jugement qui statue sur les nullités antérieures à l'adjudication préparatoire, court-il seulement de la signification du jugement qui a prononcé cette adjudication? — Lorsque pendant le cours de la procédure, le débiteur s'est acquitté en principal et intérêts, peut-on continuer l'expropriation pour les frais? 23 janv. — Le jugement qui prononce sa conversion en vente sur publications judiciaires, est-il un jugement rendu sur un incident, et comme tel, susceptible d'appel dans la quinzaine seulement de la signification à avoir? — Lorsque le consentement à la conversion n'est donné par le saisissant que sous une condition non acceptée, le Tribunal ne peut-il qu'ordonner la continuation des poursuites? 13 mars. — Sa conversion fait-elle cesser l'immobilisation des loyers, résultant de la dénonciation de la saisie au saisi? 15 sept. — Cette conversion ne peut-elle être ordonnée que par le seul Tribunal de la situation des biens? 24 sept. — Lorsqu'après conversion prononcée avant sa notification aux créanciers inscrits, le saisissant a donné main-levée, et que la saisie a été rayée, la vente amiable faite par le saisi, nonobstant un jugement de subrogation, antérieur à la main-levée, est-elle nulle à l'égard des créanciers subrogés, ou, n'ont-ils droit qu'à des dommages-intérêts? 8 octob. — Le décret de 1811, portant que les annonces et insertions dans les feuilles de départemens seront suffisantes pour l'exécution de l'art. 683 du Cod. proc. à-t-il pu déroger à cet article? 18 avril. — Observations sur les lois de la matière, 23 janv. V. Appel, Eviction, Intervention, Surenchère, — Saisie mobilière: le détournement par les saisies des objets qui en sont frappés, est-il un délit? 19, 29 janvier; 28 avril, V. Enregistrement, Récusation.

Sakoski, 29 mai. — Saladin, 24 sept. — Salarnier, 17 mai. — Saleur (Femme), 18 janv. — Salles, juge, 27 août. — Salles, substitut, 9 mai. — Salles, (Dlle.), 3 août. — Salmon, aubergiste, 26 sept. — Salmon, procureur du roi, 29 mai. — Salmon, substitut, 25 sept. — Salneuve, 26 avril. — Salognes (de), 10 avril, 5, 19, 20 juin. — Salomon, 12 oct. — Salomon, (B.), 25 déc.

Salubrité publique. V. Vidange.

Salvandy (de), 4 déc. — Samain, 11 janv. — Sambac (Veuve), 7 mars. — Samson, 29 août. — Sand, (Epoux), 15 juin. — Sandoz, 20 juin.

Sanguies: Dommages intérêts à leur sujet, 5 juin.

Sanguigni, 25 avril. — Sanguini, 6 sept. — Saunegon, 3 sept. — Sans-Souci, fermier, 29 sept. — Sanson (Angélique), 6 juin. — Santiron, 27 sept. — Santy, 6 août. — Saqui (Mme.), 17 mai. — Sarda, 18 avril. — Sardailon-Leroux-Devercy et Comp., 23 avril. — Saret (de), 12 janv., 7 mars. — Sarut (Germain), 4, 5 juin. — Sassier, 2 avril. — Sautrais, 17 nov. — Saul, dit Saucé, 1er fév. — Saulignac-Saint-Rom, 17 avril. — Saunders, 28 juil. — Sannier, 20 oct. — Saunois, 31 mai. — Sauveur, 1er mars. — Sauteyra, 21 avril. — Sauzet, 25, 26, juil. — Savalette, 3 mai, 28 juin, 7 sept. — Savaresse, 16 décembre, 14 mai. — Savary, Boucher, 1er janv. — Savary, juge, 31 décembre, 29 mars. — Savianges, commune, 13 juil. — Savoie, (Epoux), 20 août. — Saxe-Cobourg (Duc de) 23 juil. — Say et Comp., 10 avril. — Scagliarini, 6 mars. — Scellés, 29 juin.

Scellés. Le juge-de-peace peut-il en renvoyer la levée à une époque déterminée, suffisante pour avoir des nouvelles de l'héritière? 27 janvier.

Scharff, 13 fév., 1er mai. — Schanberg, 28 juin. — Scheller, 8 oct. — Schirmer, 26 oct. — Scheslenger, 30 avril. — Schlumberger et Comp., 9 juin. — Schmer, 12 mars. — Schmitt, 11 déc. — Schneider, 25 nov. — Schoppf, 4 juil. — Schonen (Baron); 25 nov., 23 juil. — Schonenberger, 8 fév. — Schoppmann, 29 mars. — Schroder, Schyler et Comp., 18 nov., 2 mai. — Schrot, 5 sept. — Schultz, médecin, 6 sept. — Schultz, substitut, 30, déc. 24 mars. — Schwalm, 8 janv. — Schwend, 12 oct. — Sciavat netto, 19 déc. — Sciout, 23 oct. — Scribe, avocat, 14 août. — Scribe, littérateur, 27 août. Sebire, 16, 17, 20, 21, avril. — Sedille, 25 déc.

— Séguis-Gilbert, 1er mai. — Seguier, premier président, 16, 17, 20, 30 nov.; 6, 7, 8, déc.; 26 janv., 24 mars, 6, 9 avril; 2 mai, 26 juin. — Seguin, 19 janv., 27 fév., 21 mai, 30 juill. — Segundo, 5 mars. — Seiglière (De la), 21 mai, 5 juill. — Seignelay (Marquis de), 4 août.

Sel: l'eau salée qu'un particulier puise chez lui, est-elle sujette à l'impôt du sel, et à ses lois sur la circulation? 6 fév., 12 juill. — Ceux qui la fabriquent par l'évaporation d'eau salée, à l'aide de combustible, sont-ils soumis à la patente? 8 mai. — Celui fabriqué dans une usine établie sans autorisation dans le rayon de la Douane, et trouvé dans cette usine, doit-il être saisi comme légalement réputé introduit en fraude? — peut-on admettre comme exception, qu'étant du cru du pays, il n'est pas saisissable? 7 sept. — **Sels falsifiés**, Rochat, épicier, 16, 23 août. — Truelle, Gbat, Vinchon et Boudin, 18 sept. V. *Coalition, Pharmacien*.

Sellier, 18 avril. — Sellon (De), 27 mars, 26 sept. — Semart, 22 oct. — Séminaire de Saint-Maixent, 19 déc. — Sémerville (Marquis de), 22 sept. — Sénéchaud, 10 janv., 9 juin. — Senones (Marquis de), 6, 13, 15, 20 janv.

Sentinelle. V. Attentat.
Séparation de biens: la femme qui l'a obtenue judiciairement peut-elle donner un capital en rente viagère, si elle n'exécute point par là les bonnes de son administration? 30, 31 mai. — Les dépenses occasionnées par une maladie de la femme ainsi séparée, peuvent-elles être supportées par elle personnellement? 6 juin. V. *Dot*.

Séparation de corps: Ces causes doivent-elles être plaidées en audience solennelle, et ces audiences doivent-elles se composer de deux chambres complètes? 22, 26 fév.; 3, 5 mars; 28 mai. — Les Tribunaux français peuvent-ils connaître de cette action entre étrangers, habitant son territoire? 9 avril. — Lorsque sur la citation de sa femme, un mari à comparu devant le résident; que faute de conciliation, ce dernier a autorisé l'assignation, le mari peut-il encore décliner la compétence de ce Tribunal? 3 juill. — Des lettres écrites par un mari à la mère de sa femme, et à sa femme elle-même, suffisent-elles, si elles contiennent des injures graves, pour faire prononcer cette séparation, sans enquêtes? 21 fév. — Une grossesse de la femme peut-elle prouver une réconciliation? Comment la constater? 9 fév. — Lorsque l'on n'a pas fait statuer, ni en 1re instance ni en appel, sur le droit d'un des époux de conserver près de lui ou de plusieurs enfants, peut-on faire prononcer sur ce point par la Cour, comme sur une interprétation de son arrêt? 29 juin, 3 juill. — La femme ainsi séparée, peut-elle se livrer au commerce sans l'autorisation de son mari? 22 oct. — Epoux Rousselet, 9 fév. — Mabile, 17 fév. — C..., 21 fév. — Bagé, 22 fév. — De Troyes, 9, 16, 23, 26 mars; 13 avril, 29 juin, 3 juill. — Saint-Aubin (injures en vers), 15, 20 mars; 5, 6 juin. — Dtuho, 6 avril. — Comte de S..., polonais, 9 avril. — Moreau, 30 avril. — C..., négociant, fils amené par son père à l'audience et éloigné sur la demande des avocats, 8 mai. — Mennerot, 14 mai. — Alexandre G..., 16 mai. — Drin, 18 mai. — Damoreau Cinti, 5, 19 juin; 28 août. — Per..., 15 juin, 29 août. — Havard, 15 juin. — Aubert, 25 juin. — Boisson (à Barcelonne quoique français), 7 juill. — Parot, porteur d'eau, 23 août. — H..., jeune médecin, 1er sept. — Proposition Boyer, à la Chambre des députés, 16, 23 fév. V. *Divorce, Paternité, Pension alimentaire*.

Séquestration violée par un curé: Claude, 14 fév.

Serment: Commission nommée en Belgique, 14 fév. V. *Chambord, Contumace*.

Serget-Desforges, 4 juill.

Sergens-de-ville, Observation à leur sujet, 8 mars.

Serment: La partie lésée, entendue comme témoin en Cour d'assises, doit-elle le prêter à peine de nullité? 16 nov. — Suffit-il pour le constater que le greffier rapporte que les formalités de la loi ont été observées? 29 nov. — Peut-il être prêté par un enfant de moins de seize ans, s'il paraît en comprendre l'importance? 12, 26 avril; 22 juin. — Les **Quaquers** peuvent-ils en être dispensés en France? 1er oct. — Le serment litis-décisoire peut-il être déféré subsidiairement et sans renonciation expresse à tout autre moyen de défense? 25 nov. — L'arrêt qui refuse celui qui est déféré par le motif que les faits sont inconclus, échappe-t-il à la censure de la Cour de cassation? 11 mai. Incident au sujet d'un serment décisoire à la Cour de Paris, 23 avril. V. *Avocat*. — Un serment doit-il être nécessairement prêté, pour la validité des élections consulaires? 23 nov. — Les membres des **Tribunaux de commerce** doivent-ils nécessairement une visite aux membres de la Cour, avant de le prêter? 8 mai. — En Belgique, les **avocats** doivent-ils le serment politique, ou seulement celui de leur profession? 8, 10, 13, 18 août; 26 sept. — Refus de prêter serment: Hibbat, athée, 5 déc. — Observations sur celui exigé des conseillers municipaux, 23 déc. — Commissaire nommé en Irlande pour recevoir les serments, 12 janv. V. *Avocat, Elections, Jury d'indemnité*.

Serpente, 5 janv. — Serph-Dumagnou, 30 déc. — Serra (Paolo), 6 mars. — Serré, 29 mai.

Servitude: Sous l'empire d'une coutume muette, au sujet de la destination du père de famille, et prohibitive de leur acquisition par prescription, peut-on invoquer cette destination suivant la coutume de Paris? 2 fév. — Peut-on décider qu'un passage appartient seulement à celui à qui il est dû, que le propriétaire du fonds servant n'en puisse jouir? — La servitude peut-elle ainsi absorber complètement le droit de propriété? 29 juin. — Les Tribunaux peuvent-ils créer des **servitudes légales** par analogie? peuvent-ils donner droit de passage sur un fond voisin pour opérer un curage de rivière? 14 fév. — Avis et sommations pour empêcher la prescription de celles tant civiles que militaires qui existent depuis le Code civil, 10, 20, 22 janv. V. *Aqueduc, Arbres, Cimetière*.

Setier: combien contient-il de boisseaux, 20, 21 juin.

Setelz, 18 août — Seveste frères, 4, 11 janv.; 21 mars, 2, 9 juin; 13 juill. — Seymour (Lord), 19, 21 juin. — Sézanne (Femme), 19 sept. — Sharkey, 9 nov. — Sheridan, 5 juill. — Sherlock, 19 janv. — Sicard, 21 nov. — Siegfried, 1er oct. — Siegfried, Barre et Maguan, 21 avril.

Signature: V. *Elections, Extorsion, Testament*.

Signification: L'huissier chargé d'en faire à deux communes, dont il ne rencontre pas les maires, doit-il, indépendamment des copies laissées à leurs domiciles, en laisser deux également au juge de paix qui vise l'original, en cas d'absence constatée? 5 avril. — Lorsqu'un **pourvoi** est formé contre un arrêt rendu au profit d'une femme mariée postérieurement, la signification de l'arrêt d'admission doit-elle être faite à son mari? 3 oct.

Signal, 10 nov., 17 janv. — Simon, 2 août. — Simon, cerroyeur, 27 sept. — Simon, ancien militaire, 27 juin. — Simon, naturaliste, 25 janv. — Simon (Veuve), 22 sept. — Simonneau, 16 mars — Simonnet (Femme), 19 mars. — Simonniens (Saints), 2 janv., 12 mars. — Simonneau (Fr.), 14 juin. — Simonnet, notaire, 12, 19, 24 fév.; 11, 12, 14 avril; 26, 31 mai. — Simonnot (Delle), 3 juill. — Simonot, notaire, 10 sept.

Simple police. Mesure pour diminuer les frais de ses jugemens, 25 déc.

Sinzy (de), 26 juill.

Singe contesté en justice, est-il Africain ou Américain? 15, 22 fév. — Passé par les armes en Angleterre, 12 mai.

Singleton, 28 août.

Sinistre de mer. V. *Capitaine de vaisseau*.

Sinnett, 5 mai. — Siresme (de), 29 janv. — Siret, 4 sept. — Smith, fermier, 6 juin. — Smith, imprimeur, 13 juill. — Smith (Epoux), 4 avril. — Smith (Esther), 12 oct. — Smith (miss) écuyère, 9 mai. — Smith (miss) naine, 7 avril. — Soares, 29 nov., 1er déc., 10 janv., 13, 14, 17 juill.

Sociétés commerciales. — Les contestations entre associés, sur le paiement de lettres de change souscrites pour mises sociales, sont-elles de la compétence des arbitres juges, ou de la juridiction ordinaire? 25 nov. — Les créanciers d'un associé, contestant la liquidation de la société, peuvent-ils reconnaître la compétence des arbitres? 4 janv. — Ses clauses renferment-elles une combinaison insidieuse, lorsqu'il y est décidé, qu'en cas de retraite d'un associé, il devra produire un certificat de cinq médecins, et notamment que les contestations seraient jugées par six arbitres à l'unanimité, etc.? 24 fév. — Lors-

qu'un fonds de commerce en fait partie et appartient à l'un des associés, si lors de la dissolution il se trouve déterioré, sa moins-value doit-elle entrer en liquidation, et ce contrairement au principe qui veut qu'en cas de nullité d'une vente les parties soient remises au même état qu'avant? 28 fév. — Lorsque l'acte n'a pas été enregistré, et que l'un des associés, qui ne fait pas d'autre commerce que celui de la société, a contracté des engagements sous sa signature personnelle, sont-ils censés de plein droit avoir tourné au profit de la société? 2 avril. — Le capital versé dans une société qui ne prend pas fin dans le décès des associés, notamment la **ferme des jeux**, peut-il être saisi et vendu sur les héritiers mêmes bénéficiaires d'un associé? cette saisie et cette vente doivent-elles être faites comme celle de rentes sur particuliers? — La saisie-arrêt des intérêts et dividendes de ce capital empêche-t-elle celle ultérieure du capital lui-même? 17 oct. — La société du canal du midi créée par un décret impérial est-elle une société de commerce? 7 juill. **Quid**, de celle dont le but est simplement de reconnaître la possibilité d'un chemin de fer? 3, 4 août. — L'arrêté d'un gouverneur de colonie par lequel, sanctionnant une clause d'une société, il statue que le sociétaire qui l'enfreindra subira de la prison, est-il légal? 19 sept. — Forment-ils une société en non collectif, les **courtiers maritimes** qui conviennent de verser pendant un temps, dans une **bourse commune**, leurs honoraires et leurs bénéfices? 15 mai, 26 juin. — **Sociétés en participation**. Les biens qui composent son actif sont-ils le gage commun de ses créanciers, de préférence aux créanciers personnels des associés? — Y a-t-il lieu de distinguer à cet égard entre les sociétés civiles et de commerce? — Peut-elle être opposée aux tiers, créanciers d'un des associés? 12 mars. — Forme-t-elle comme les autres sociétés un être moral sur lequel les créanciers et les associés eux-mêmes peuvent exercer leurs droits par préférence aux créanciers de l'associé-gérant? 4 juin. — Son chef qui vend tous ses droits à des tiers qui ignorent la participation, leur vend-il ceux des participants qui n'ont plus de recours que contre le susdit chef? 4 sept. — Quels sont les droits d'un **croupier** de société? 23 juin. — Maintien de la Gazette des Tribunaux pour leur publication 13 janv. V. *cette publication à la fin de la table*. — Société de charité maternelle, 19 mars. — De la prévoyante philanthropie, 9 juin. V. *Agent de change, Arbitrage, Associations illégales, Billet à ordre, Contrebande, Enregistrement, Journaux, Mine, Succursale, Usure*.

Socquard-Magnier, 9 avril.

Sœur utérine, revendiquée comme consanguine, 19 mars.

Solde d'activité. Le ministre peut-il la faire cesser par ordonnance, pour les militaires en expectative? 27 oct.

Soleilhet, 24 mars. — Solvet, 26 janv., 27 août.

Sommation, par lettre, à un procureur du roi, 28 fév., 6 mars.

Sonnais, 23 mars.

Sorcellerie. Tournois (Femme), 8 janv. — Debretonne, 27 janv. — Jauneau, megeieur, 10 fév. — Broussart, — Benoist (Femme), 19 mars. — L..., officier à Oran, 20 août. — Gos, 13 sept. — Prétendu sorcier assommé: Fontaine, bucheron, 16 nov. — V. *Devineresse, Meurtre*.

Sornin, 10 août. — Soubrat (Veuve), 16, 21 juillet. — Souchal, 30 mars. — Soudain, 6 déc. — Soudan, 31 mai. — Soudée, 11 mai. — Souham, 24 sept. — Soulet, 9 oct. — Soullier, 14 fév. — Soult, maréchal de France, 19 juill.

Soumission de fournitures. Les soumissionnaires sont-ils déchus du droit de se pourvoir contre une adjudication pour un service public, faute de réclamation devant la commission chargée d'accepter les soumissions, et avant que le marché avec l'adjudicataire ait été signé? une soumission à une somme déterminée, et notamment à dix centimes au-dessous de la plus basse, est-elle valable? 7 août. — V. *Hospices*.

Souscription pour les victimes de l'inondation de St-Etienne, 2 oct. — V. *Place publique*.

Soustraction d'effets militaires, Nivis et Arbonneau, 21 mai. — V. *Saisie mobilière*.

Sp..., étudiant, 25 août. — Spalding (lord), 15 fév.

Spectacles. Le règlement de 1815 et l'ordonnance de 1824 qui les assujettissent à une redevance envers les directeurs de théâtre sont-ils inconstitutionnels? Cette redevance est-elle un impôt illégal? Ces règlements et ordonnances sont-ils obligatoires dans les départemens? 22 mai, 3, 10 oct.

Spicker, 27 nov. — Springlan, 1er mai.

Squelette humain, trouvé dans un réservoir à Londres, 12, 16 janv. — Dans une pépinière, en Angleterre, 26 fév.

Stackler, 30 déc. — Staepoole, 5 mars, 16 avril. — Stamm, 24 sept. — Stanhope (lord), 9 juin. — Starck (époux), 26 déc. — Starkey, 6 déc.

Statue. Le mouleur est-il responsable vis-à-vis de l'artiste du bris total et de la destruction complète du moule en plâtre d'une statue que celui-ci lui a livré pour la couler en bronze, 11 juillet.

Steinburge (famille), 14, 15, 18 sept.; 29 oct.

Stellionat. S'en rend-on coupable en donnant une hypothèque sur une maison projetée, et qu'on ne construit pas ensuite? 16 janv.

Stemmelan, 18 juin. — Steno, 26 oct. — Ster, 30 juin. — Stichler, 14, 15 juin. — Stievenard, 2 fév. — Stinger, 26 déc. — Stofflet, 6 oct. — Stompy (Femme), 27 août. — Stoucke, 20 janv. — Stourin, 13 janv.

Strangulation accidentelle à genoux, 9 avril.

Strasbourg (Château de), 8 janv., 20 mars. — Stratial, 19 janv. — Stricker, 4 janv. — Stuber, 28 juin. — Sturel, 13 fév. — Sturtz, 15 oct. — Stuter, 3 avril. — Subra (Femme), 17 janv.

Substitution. Existe-t-elle dans les dispositions testamentaires réciproques des deux époux, de tous leurs biens, à charge, après leur décès, qu'ils soient partagés entre ces deux familles, 12 fév. — **Quid**, lorsqu'un légataire est chargé de transmettre à un tiers la chose léguée? — **Quid**, si, dans la prévision de cette nullité, cette disposition est modifiée par la faculté laissée au légataire d'en disposer envers qui bon lui semble? 2, 3 août. — Malgré un arrêt contraire, la Cour de cassation peut-elle examiner si elle existe; et dans le cas où elle ne la reconnaît pas, ne reste-t-il à examiner qu'une question de volonté qui, dans le doute, doit être décidée dans le sens de la validité du testament ou de l'institution? 14 août. — Quand un testateur dit qu'en cas de décès de son légataire sans enfant, une somme qu'il détermine appartiendra à des tiers qu'il nomme, fait-il une substitution ou un legs conditionnel? 16 août.

Succession. L'héritier français peut-il demander en France le partage de la succession d'un étranger, encore que cette succession soit ouverte en pays étranger et qu'il n'y ait en France que des biens meubles? 18 juillet. — Lorsque l'état en a recueilli une à titre de **dés hérence**, doit-il, aux héritiers qui se présentent, restitution des fruits antérieurs à son envoi en possession? **Quid**, de ceux perçus postérieurement, ne les doit-il que depuis la demande en **revendication**, et encore sans les frais de régie? 13 août. — Succession importante d'une vieille femme de Calais, 26 fév. — Succession Claude Bonnet, 6, 15, 20, 29 mars. — V. *Bénéfice d'inventaire, Emigrés, Etrangers, Expropriation, Hypothèque légale, Quinze-Vingts*.

Succursale de commerce. Le négociant qui en a plusieurs, et qui en vend une au gérant qui l'exploite, en autorisant à conserver sa raison de commerce, sans avertir ses fournisseurs, est-il responsable envers eux des livraisons faites au cessionnaire? — Une **Société étrangère** qui vient en établir une en France doit-elle y publier un acte de dissolution lorsqu'elle veut quitter cet établissement? 23 avr.

Sue (Eugène), 11 juillet.

Suicides. Barthélémy, 4 nov. — Dumas, 27 nov. — M..., épicière, 29 déc. — R..., ancien commissaire de police, 12 janv. — F..., marchand de bois, 16 janv. — Demoiselle L..., fiancée, 19 janv. — Joliot, 20 janv. — Demoiselle Michélot, artiste, 26 janv. — Un jeune homme (pendu à genoux), 27 janv. — Un sapeur-mineur. — Un sonneur, 29 janv. — Blanchemain, phalanstérien, 22 février. — Un mari après le meurtre de sa femme, à Ingouville, 3 mars. — S..., greffier, 12 mars. — Une tentative, 13 mars. — Deux amis, à Versailles, 20 mars. — Victorie D..., 23 mars. — Taillandier, 28 mars. — Tenté dans un bain, 5 avril. — Femme C..., 6 avril. Un inspec-

teur de l'éclairage de Paris, 7 avril. — Demoiselle B..., 9 avril. — Femme P..., née Nicole, 27 avril. — Clémence Maugé, 1er mai. — Lévy, 3 mai. — Claude, Denis M..., 5 mai. — Jourgon, 9 mai. — S... et femme C..., 12, 18 mai. — François Delbois, 15 mai. — J..., prussien, 23 mai. — R..., chiffonnier, 24 mai. — Un officier de Vinay (on le laisse se noyer), 28 mai. — Veuve K..., — Delaunay, 28 mai. — Une vieille domestique, 2, 5, 9 juin. — Une femme de confiance, 5 juin. — Joséphine, domestique, (en se coupant le petit doigt), 9 juin. — Deux employés du Mont-de-Piété de Lille, 14 juin. — Un jeune homme attaché à un cabinet de lecture, 14 juin. — Lassalle, secrétaire de préfet, 18 juin. — A la barrière de l'Étoile, 21 juin. — Un voleur au corps-de-garde, 19 juin. — Un jeune homme à Saint-Germain-en-Laye, 26 juin. — Un jeune homme allemand, 28 juin. — Une portière, 2, 3 juillet. — Théophile Martin, à Bougie — Jules C..., coiffeur, et Julienne Blanc, — la rotonde du Temple. — Une femme au pont Notre-Dame, 4 juillet. — Françoise, fille d'un chapelier, 5 juill. — Un ancien officier, plieur de journaux. — Un garçon boucher, 6 juill. — Un ouvrier, pour échapper au soldat qui l'avait arrêté, 9 juill. — Lafargue, conscrit, 11 juill. — Un tailleur de Douai, 10 juill. — Une demoiselle, conscrit, 16 juill. — Desbarais, juge, 17 juill. — Un vieillard, à Mar-Jules Mercier, jeune poète. — Une vieille femme, rue du Mail. — Un vieillard, rue Cherche-Midi. — Un ouvrier sellier. — Un homme ivre. — Une étrangère, rue de la Heaumerie, 18 juill. — Joséphine Petit, 25 juill. — Baron de la Riva, détenu. — Guérin, limonadier, 27 juill. — A..., saint-simonien. — Un jeune bordelais, 30 juill. — Une femme à Englefontaine. — Un vétéran à Lille. — Choron, bijoutier, 2 août. — Mollard, perruquier-littérateur, 4 août. — Durand, garde-champêtre, 8 août. — Labat, médecin, 9, 18 août. — Bergat fils, dans le feu, 10 août. — Un sexagénaire, rue Neuve-Saint-Martin, 11 août. — Veuve Lemoine, aliénée, 13 août. — Miss Anhn..., 14 août. — V. N..., à Cambrai. — Deux jeunes gens à Lyon, 18 août. — James, dit Pissarel, condamné à mort, 20 août. — Un anglais au tir de Tivoli, 22 août. — Euphrasine Lemoine, femme B..., et Rousseau, ébéniste. — Une jeune fille et un chasseur, du 8e, 23 août. — Marie Haché, lingère, 25 août. — Un hussard, à Auch. — Barrat. — Zinn et sa maîtresse, à Munich, 27 août. — Un négociant du midi. — Gauthier, fabricant de chaises. — Un collègue, 31 août. — Séguin, propriétaire. — Femme Brillant — Barré, ancien prêtre. — François Antoine, 1er sept. — Manteau, berger, 4, 7 sept. — Joséphine K..., blanchisseuse, 6 sept. — Piosin, sourd-muet. — Rolland — une femme à Saint-Omer. — Un militaire au camp, 7 sept. — Un marin à Rouen, 8 sept. — Un perruquier, pour sa vue, 12 sept. — Pion, ancien soldat, aliéné, 14 sept. — P..., étudiant, au tir à Strasbourg. — Alibert fils, perruquier, aliéné. — Un marin, aliéné, à Marseille. — D..., officier du génie. — Dulac, employé. — Un garde national de Vanvres, 15 sept. — Gaspard, après assassinat. — Rosalie C..., 19 sept. — Un villageois, belge, 21 sept. — Le chambellan de Waldschmidt, 22 sept. — Mouchet, à la grille de la Muette, 26 sept. — Un jeune homme, à Bruxelles, 27 sept. — Henri Guy, détenu. — Nissel, chapelier. — Marquis de L..., 28 sept. — Un sergent de voltigeurs, 29 sept. — Demoiselle Belardi, 2 oct. — Un employé de la maison centrale de Vannes. — Verdier, jeune perruquier, 3 oct. — Marie Bonnemain, domestique, 4 oct. — Une jeune fille, dans la Seine, 5, 6 oct. — Delouart, 5 oct. — Lasserre, soldat. — Un jeune commis, 6 oct. — Célestine V..., fleuriste, 9 oct. — Ravaille, ancien négociant. — Un musicien du Palais-Royal, 10 oct. — Heu, condamné à mort. — Delasalle, amputé. — La domestique d'un faïencier d'Orléans, 11 oct. — Epoux Malglaire. — Henriette, après un contrat de mariage simulé, 13 oct. — Bardin, domestique. — Une femme, rue du Jour. — Un architecte. — Caput, sergent-major, 15 oct. — Joséphine, et Ch. Leloutp, à Marseille et Paris. — Un jeune homme de Bourg-La-Valence, 17 oct. — Julia, cafetier. — Jean Calvet, commissionnaire, 20 oct. — De B... — Campmann, 22 oct. — De Pontalba, après assassinat, 23, 24 oct. — Un ancien militaire, à Lauwin-Planque, 24 oct. — Guibert, domestique. — Une veuve, à Chaource, 25 oct. — Petit, après un repas avec deux amis qui en devaient faire autant, 26, 30 oct. — Une jeune domestique, rue de Richelieu, 26 oct. — Seignour, 27 oct. — Une jeune fille, à La Villette, 27, 30 oct. — Veuve Lascault, 27 oct. — Tenté par un jeune homme chez un restaurateur, 29 oct. — David, ancien militaire, 30 oct. — En Angleterre, Mary Watts, avec de l'eau de Cologne, 21, 27 nov.; 28 déc. — Mistriss, Fermor, 31 mars. — John, Martin, après assassinat, 29 mai. — Une jeune femme, avec du sucre de plomb, 20 sept. — Banks, nouveau marié, 24 mai. — V. *Testament*.

Superbe (Le), vaisseau, 12, 17 mars. — Supplice, 30 juillet.

Supplice. V. Mort.

Surcharge. V. Acquéreur.

Sureau, 1er juin.

Surélévation. V. Démolition.

Surenchère. Doit-elle être du quart ou seulement du dixième du prix, en cas de conversion d'une saisie immobilière en vente volontaire, 27 janv. — Celle du quart est-elle admissible en matière de licitation entre majeurs et mineurs, comme en fait d'expropriation forcée? 20 sept. — L'adjudicataire surenchéri qui a fait à l'immeuble des réparations nécessaires et dûment constatées, peut-il en exiger le montant par une clause de la nouvelle licitation? ou ne peut-il demander ce remboursement qu'à l'ordre et en présence des créanciers inscrits? 3 oct. — V. *Folle enchère*.

Surenchérisseur: sa caution, à défaut d'immeubles, peut-elle faire le dépôt d'une inscription de rente, 27 janv.

Surmont, 26 juin.

Surveillance. L'individu condamné sous l'empire du Code pénal de 1791, peut-il y être soumis, 21 nov., 5 déc. — Cette peine est-elle applicable à des enfants vagabonds et reconnus avoir agi sans discernement? 17 janv. — L'arrêt qui l'ordonne à l'égard d'un condamné à perpétuité, doit-il être cassé, ou simplement corrigé? 15 septembre.

Suspicion légitime; affaires: Chabin et Bouvet, 3 mai. — Demianay, 17, 20, 21, 22, 29 sept. — Sidi-Hamdan-Ben-Othman-Khoja, 25 sept., 17 oct.

Sussex (Duc de), 3 oct. — Sutil, 26 janv. — Suzanne, 23 août. — Suzor, 8 mai, 31 août, 29 sept. — Swebach, 23 juin. — Sylvian (Femme) 8 janv. — Symian, 20 juillet.

Syndic définitif. V. Faillite.

Syrot, avocat, 23 déc.

T

T..., médecin, 26 décembre.

Tabac. Avoir décidé qu'une poudre n'a rien de commun avec lui, n'est-ce pas juger qu'on a pu, pour la fabriquer, employer les ustensiles qui servent à confectionner le tabac? 16 janv. — Planté sans autorisation: Boucher, 20 nov. — Plus de tabac, brochure non payée, 28 fév.

Table des marchés, 27 août. — Table des matières de la Gazette des Tribunaux, 19 fév.

Tableau. Après une exposition où il est annoncé comme l'œuvre d'un peintre estimé, son acquéreur peut-il faire résoudre la vente, sous prétexte qu'il n'est pas de ce maître? 10 juill. — Tableau du Poussin, lavé par un voiturier; dommages-intérêts, 17 mai. V. *Abus de confiance et contrefaçon*.

Tacheur de sang à Bordeaux, 21 août.

Tachouzin (Femme), 6, 11 août. — Tailhaud, 21 mai. — Taillandier, député, 7 fév., 4 mai. — Taillandier, limonadier, 8 mai. — Taillar, 10 mars. — Taillly, commune, 31 mars, 7 juin. — Talamon, 23 avril. — Talandier, 1er nov. — Talbotier, 25 sept. — Tallec, 28 fév. — Talleyrand de Périgord (Ernest de), 25 janv.

Tambourinage. V. Injures.

Tannerie empêchée à Bordeaux, 2 août.

Tapages injurieux et nocturnes. En est-on cotisable pour avoir donné une sérénade, 22 sept. — Delabotte, 21 nov. — Boulanger, à Montfermeil, 22 janv. — Avec des sarbacanes, 27 janv. — Quatre buveurs flamands, 1^{er} fév. — Dans une omnibus à Lyon, 31 mars. — Lanoix et consorts, 4 avril. — Cinq étudiants en médecine, 6 juill. — Rapis, 10 août. — Bersant, 11 sept. — Pillon, dit Auguste, 13 sept. — Napoléon et Arthur Bertrand, au Palais-Royal, 26 sept. — A Bordeaux, 5 oct. — A Lille, dans l'église St-Etienne, 8, 11 oct. — V. Charivari.

Taragon (De), 16 août. — Tarascon, ville, 7 mars. — Tarbé, 24 oct. — Tard (Dlle.), 8 fév.

Tarif des frais. Appartient-il aux Tribunaux d'en interpréter les prescriptions par voie de disposition générale et réglementaire (avoués et huissiers d'Altkirk)? 13 juil. — Ancien tarif des voies de fait, 22 mars. V. Octroi.

Tarroux, 9 juin, 4 août. — Tarroux, avocat-général, 26 janv., 18 juil. — Tassain, 23 nov. — Tassart, 4 janv. — Tascher, 1^{er} mai. — Tascher (Comte de), 5, 17 mai. — Tascher de la Pagerie, 15 oct. — Taupetier (Le vieux), 23 mai. — Tauriac (Veuve de), 7 mars. — Tavernier, 15, 23 nov.

Taxe. Celle imposée aux capitaines de navires étrangers par la police sanitaire pour droits de visite, est-elle légale? 25 nov. V. Portes et Fenêtres. Témoins. — Taxe des pauvres. Est-ce en Angleterre un droit que les indigènes peuvent exiger, 17 déc. — Refus d'un tailleur de la payer, 12 mai.

Teissonnière, juge, 19 mai.

Télégraphe incendié, 16, 18 août.

Témoignage (Faux). Lorsque l'accusé est déclaré non coupable, et que le suborneur est déclaré coupable, mais sans intention frauduleuse, peut-on prononcer une peine contre lui? 12 juillet. — Durnevald, 9 juin. — Guyot, 14 juin. — Dinard, Mailly et Pasquier, 12 juil. — Dalau, dit Malaussanne, 4 août. — Témoignage singulier d'un curé, 4 déc. V. Témoins.

Témoins. Les notes tenues par le greffier doivent-elles être lues après chaque déposition? 11 nov. — Quand ils ne sont pas appelés devant la Cour, leurs dépositions doivent-elles être remises aux accusés et au jury? 24 nov. — Les formalités de l'art. 319 du Code d'Instr. crim. pour leur audition, sont-elles prescrites à peine de nullité? 5 janv. — L'audition de ceux cités à la requête du ministère public, peut-elle avoir lieu malgré les conclusions des accusés, qui les recusat comme ayant déjà déposé dans l'instruction sur des faits étrangers à l'accusation? 11 janv. — Ceux à décharge sont-ils moins tenus que les autres de se présenter en justice? 13 mars. — Peut-on entendre en cette qualité le juge d'instruction qui a ainsi connu de l'affaire? — Le refus d'entendre ce magistrat autrement qu'à titre de renseignement, donne-t-il ouverture à cassation, même dans l'intérêt de la loi, et quand le ministère public n'a pas réclaté? 23 mai. — Le ministère public peut-il renoncer à ceux qu'il a fait assigner, de telle sorte qu'ils ne puissent plus être entendus qu'en vertu du pouvoir du président? 18 sept. — Un français peut-il être forcé, par les magistrats français, d'aller déposer comme témoin en pays étranger? 29 mai. — Un témoin peut-il être condamné à des dommages-intérêts envers un accusé acquitté? 2 octobre. — Lorsqu'une alliance qui rendait une personne incapable d'être témoin instrumentaire a cessé, cette personne devient-elle capable de remplir ces fonctions? 22 juin. — Témoins condamnés comme retardataires ou absents, 28 nov., 8 oct. — Une Dame, 28 mai — Bréchet, 9 déc. — Chabanneau, médecin, 14 mai. — Dufour, inspecteur de police, 15 mai. — Condamné pour fausse excuse, 21 mars. — Pour manque de respect envers la Cour: Vignette, 19 déc. — Refusant de répondre, parce qu'on l'a assigné comme ancien préfet, 28 mai. — Absent pour un besoin naturel, 16 avril. — Témoins recusés: embarras de l'avocat, 9 nov. — Observations sur le refus de Taxer les militaires, 29 mars. — Témoin anonyme en Angleterre, 18 sept. V. Copies de pièces, Déposition écrite, Diffamation, Serment, Testament.

Terhault, 26 juin.

Terme et délai. Peut-on l'étendre, au commerce, d'après l'art. 1244 C. c., lorsque le négociant qui le demande n'a pas signé de billets à ordre? 24 janv.

Ternaux (Succession), 29, 30 nov.

Terrains communaux. Ceux vendus en l'an VII peuvent-ils être rachetés aujourd'hui par la ville de Paris, selon leur valeur au jour de la vente? — Le percement de rues adjacentes doit-il être considéré comme un embellissement pour lequel le rachat était stipulé? 10 fév.

Terres vaines et vagues. De ce qu'elles appartiennent de droit anciennement au domaine de la couronne, cela annulerait-il le droit que des tiers pouvaient avoir sur elles par titres? 27 août.

Terrier, 17 nov. — Terroi, 6 avril. — Terry, 2 mars. — Terson, 4 janv. — Tesnières, 26 avril. — Tessier, 12 fév., 18 sept. — Tesson, 28 août. — Testat, 23 fév.

Testament. Lorsqu'une nue-propriété est donnée à l'un et l'usufruit à l'autre, y a-t-il deux légataires universels? 28 nov. — L'institution d'héritier universel, faite sous la loi de l'an II, par un testateur décédé sous son empire, doit-elle être annulée ou réduite à la portion disponible? 30 mars. — Lorsqu'un testateur institue deux légataires universels, qu'il en nomme un et omet de nommer l'autre, cette seconde institution est-elle nulle si le testament le désigne suffisamment? la Cour de cassation peut-elle réviser en fait cette désignation? — Quid de l'appréciation des preuves de l'intention du testateur? 28 avril. — Une Cour peut-elle, par interprétation, déclarer que des legs sont conditionnels, et annuler en cas de non accomplissement? — Des héritiers ayant agi dans un intérêt commun, peuvent-ils se prévaloir de ce qu'on n'a point opéré entre eux d'office une division non demandée? 27 sept. — La clause révocatoire qui y est écrite produit-elle tous ses effets, s'il devient caduc par le prédécès de l'héritier institué, comme elle les produirait en cas d'incapacité, ou de refus dudit héritier? 25 mai. — Celui qui a favoré du médecin du malade pendant sa dernière maladie est-il valable si le malade met fin à ses jours par un suicide? 2, 4 juil. — Testament authentique. Le notaire qui le reçoit peut-il, sans le rendre nul, y être désigné comme exécuteur, sans salaire? — Quid s'il refuse plus tard ce mandat? — Lorsque cette nullité est proposée par les héritiers paternels, est-il nul à l'égard de ceux de l'autre ligne? 20 janv. — Lorsqu'il y figure un témoin parent d'un des légataires, est-il intégralement nul, ou la nullité ne frappe-t-elle que ce qui y concerne ce légataire? 4 avril. — Lorsqu'un testateur institue légataires tous ses fils et filles, sans les nommer, le testament est-il nul, si parmi les témoins se trouve un parent d'un de ces fils, et qu'il est reconnu que le grand nombre de ces derniers a rendu impossible la vérification de cette alliance? 6 août. — Faut-il, à peine de nullité, qu'il soit donné lecture en présence des témoins, même de la mention que le testateur ne peut ou ne sait signer, 6 juil. — La formalité de la double mention de l'écriture par le notaire et de la dicte par le testateur est-elle suffisamment remplie en disant au commencement: dispositions que nous écrivons au fur et à mesure que le testateur les dicte? 2, 3 août. — Testament olographe. En cas de dénégation d'écriture et de signature, est-ce à l'héritier du sang ou au légataire envoyé en possession à prouver la fausseté de l'acte? 14 mars. — Quid lorsque ce dernier a obtenu une ordonnance d'envoi en possession qui n'a pas été exécutée par suite d'opposition des héritiers du sang? 9 avril. — Testament énigmatique d'un notaire, 28 avril. — D'un chiffonnier, 24 mai. — Du jeune Gobert, en Egypte, en faveur de l'Académie française, 5, 23 juil., 14 août. — Du baron de Chambon, 17 juil. — Du marquis de L... (Suicide), 28 sept. 15 oct. — Du sieur Majours, 7, 8 sept. — Du sieur Ladureau, 11 sept. — Demandes en nullité. De celui d'un frère pour inceste, 3 mars. — Bretille, pour interposition de personne, 6 déc., 21 juin. — Demoiselle Vigneron, pour démente et ingratitude, 23 juin. — De celui du sieur Sinety; clause singulière, 25 juil. V. Exhérédation, Legs, Notaire, Substitution, Témoins.

Testateur. V. Rente. Testament.

Testé, conseiller référendaire, 17 nov. — Teste, imprimeur, 6 avril. — Teste-Noir fils, 23 avril.

Tête de femme dans une marmite, 25 juin. — Tête de mort. V. Association.

Teulières, 29 mars. — Teulon, 12 sep. — Te, nham fils (lord), 25 nov. — Teysier, 14 avril. — Teysier et Comp., 14 juin. — Teysiers, 1^{er}, 28 mars; 6 juin, 4 sept. — Than (de), 11 oct. — Thayer frères, 23 oct.

Théâtre. Une loge peut-elle faire la matière d'une saisie-arrêt? — Combien valent-elles aux Folies-Dramatiques? 9 déc. — Le propriétaire de la salle peut-il empêcher les locataires d'y donner des bals? 1^{er}, 5 janv. — Les chevaux d'un cirque sont-ils immeubles par destination? 17 janv. — Les acteurs passagers sont-ils légalement assujétis au cinquième de leurs recettes au profit des directeurs privilégiés? Cette question est-elle de la compétence commerciale? 3, 10 oct. — Un directeur ne peut-il renvoyer des choristes qui n'ont pas d'engagement écrit sans les prévenir un certain temps d'avance? — Ce temps est-il laissé à l'appréciation des juges? 27 sept., 5 oct. — Le directeur qui, après la réception d'une pièce, convient avec l'auteur que des changements ou additions seront faits par celui-ci, peut-il être tenu de jouer l'ouvrage dans son état primitif, si le comité de lecture rejette les modifications? 20 mars. — Quid quand les changements convenus ne sont pas faits? 17 mai. — Lorsque ces modifications ou changements ont eu lieu sur la demande des acteurs chargés des rôles, l'auteur peut-il faire jouer sa pièce sans la soumettre à un nouvel examen? 29 mai, 2 juin. — Académie royale de musique, 4 déc. — Théâtre-Français, 22 janv., 20 avril, affaire d'Antony, 17 mai, 2, 16, 30 juin; 14, 17, 18 juil. — Les deux mahométans, 29 mai, 2 juin. — Opéra-Comique: ses employés contre la liste civile de Charles X, 9 janv. — Salle Ventadour, 21 mars. — Ses billets d'administration, 3 avril. — Mademoiselle Douly, 15 juin. — Affaire d'un choriste, 27 sept., 5 oct. — Le Vaudeville, 29 mars. — Affaire Wilmen, 25 juin, 3 oct. — Palais-Royal, 21 nov., 25, 27 janv. — Ambigu Comique, 15 mars, 19, 23 avril; 7, 21 mai. — Cirque-Olympique et Abdul-Maza, 6 juil. — Théâtre-Nautique, 28 juin, 2, 13 juil. — Affaire Feltis, 1^{er} sept. — L'éclairage, ibid. — Théâtre du Havre, 15 août. — Théâtre de Lille, affaire Joanny, 6 sept. — Consultation sur leur censure, 20 juil. — Théâtres non autorisés. Les Tribunaux peuvent-ils en ordonner la clôture? 25 janv. — Le Prado, 17 nov., 25 janv. — Féret, 11 déc., 1^{er} fév. — Souchet et Monet aux Baignolles. — Dublesson, Horion et Gendron à Saint-Denis, 4, 11 janv.; 21 mars, 2, 9 juin; 13 juil. — Théâtre de la Variété à Londres, 2 nov. V. Acteur, Concert, Musicien, Spectacles.

Thébaud, 20 janv. — Thénard (Epoux), 21 juil. — Théron, 15 nov. — Theuler, 15 mai. — Thévenard, 7 déc. — Thétis (la) frégate, 30 juin. — Thibault, 11 mai, 20 sept. — Thiélement, 1^{er} janv. — Thierret, 19 avril. — Thierry, 8 déc. — Thiers, ministre, 6 avril. — Thil, 25 juin. — Thirion, 31 août. — Thiroux, 16 nov. — Thiva, 30 mars. — Thomas, 12 fév. — Thomas, cultivateur, 29 août. — Thomas, débardeur, 6 juin. — Thomas, littérateur, 15 mars, 19, 23 avril; 7, 21 mai. — Thomas, substitut, 23 oct. — Thomas (mistress), 28 juin. — Thomassin, 10 oct. — Thomassin (Maria), 15 sept. — Thomé, 12 déc. — Thonneller, 19 sept. — Thonus (Femme), 28 avril, 4 oct. — Thory (Femme), 19 mars. — Thoumelin, 13 avril. — Thoutet-Noroy, 12, 25 mai, 11 sept. — Thoury, 12 avril, 3 mai. — Thouvenin, 21 mars. — Thuault de Beauchêne, 12 déc. — Thuex (Veuve), 15 janv. — Thuillier, 30 janv. — Thuillot, 12 mai. — Thuret, 13 juil. — Tirberghien, 24 nov.

Tierce-opposition. Peut-elle être formée par des créanciers hypothécaires contre un jugement rendu sans fraude contre leur débiteur et passé en force de chose jugée? — Le débiteur les représentait-il valablement au règlement de ses droits indivis dans l'immeuble hypothéqué? — Ce jugement de licitation est-il un partage définitif qui ne puisse être attaqué que par les créanciers qui, y ayant formé opposition, n'y auraient point été appelés? 7 avril. V. opposition.

Tiers détenteur. Un créancier, aux colonies, a-t-il le pouvoir d'user contre lui de l'action hypothécaire ou réelle? 28 août.

Tilliard, 11 août. — Tilly, 10 janv.

Timbre. Un écrit qui n'est pas un avis imprimé et qui n'a pas le caractère de périodicité, y est-il soumis? 23, 24 nov. V. Chasse.

Timmermann, 31 mai. — Tinancourt, 28 août. — Tindillier, 13 sept. — Tiphaine, 9 mars. — Tirard-Maucher, 27, 30 août. — Tissot, 9 janv.

Titres lacés. Epoux Boudellat, 19, 20 janv.; 16 avril. — Usurpés. V. Contrefaçon, Journaux, Usurpation. — Titres de famille. V. Créancier. — Titre primordial. V. Foi et hommage.

Thiungon de Trefferion, 10 janv. — Toca, Gomez et Comp., 21 avril. — Tocqueville (de), 17 juil. — Tomassi, 6 mars. — Torcy (de), 28 juin. — Torgniol, 22 mars. — Torrigo, 4 juillet. — Tortat, 24 mai. — Toté, 25 juin. — Toubhans, 7 déc. — Touchard et Comp., 25 nov. — Tondouze, 15 août. — Toulouse, ville, 12 mai. — Touny, 9 août. — Touquet, 27 oct. — Tour-d'Auvergne (de la) 1^{er} grenadier de France, 5 juil. — Tour-d'Auvergne (Succession de la), 4 août. — Tour-d'Auvergne-Lauragais (De la), 5 juil. — Tour-du-Pin-Chambly (De la), 27 oct. — Tourangin-Desbrissards, 9 mai. — Tournade, 2 avril. — Tourrier (Femme), 11 nov. — Tourtinat, 30 nov. — Tourton, 25 nov. — Tourzel (Marquise de), 29 mars. — Toutain, 19 oct. — Trac, 4 sept. — Traitant, 15 août.

Traite. V. Lettre-de-change. — Traite des noirs. Domingo Pratz et son équipage, 28 août.

Trappier (Fille), 19 juin. — Tranchant, 18 août.

Transaction. Celle qui est annulée pour défaut d'exécution, remet-elle les parties sous l'empire du droit commun? 27 août. — Transaction impromptu à l'audience, 13 mars. V. Emigrés.

Transfert. V. Agent-de-change, Banque de France, Jeux de bourse, Librairie, Notaire, Trésor public.

Transport de marchandises, V. Voiturier.

Traubé, 16 avril.

Travaux publics. Lorsqu'une commune est autorisée à y contribuer pour une portion évaluée par un devis, peut-on la forcer à payer un excédent par suite de changements? 6 déc. — Le conseil de préfecture est-il compétent pour statuer sur l'indemnité demandée par leur entrepreneur d'après une clause de son cahier des charges? 4 avril. — Quid des demandes d'indemnités faites par des particuliers envers l'administration? 11 sept. — L'entrepreneur pour le compte duquel a été établie une régie provisoire, doit-il profiter de ses bénéfices comme il aurait dû en supporter les pertes? — Son créancier peut-il, exerçant les droits de son débiteur, réclamer ces bénéfices? 22 fév. — La loi qui prévoit l'opposition tumultueuse à ceux du gouvernement, est-elle applicable à ceux ordonnés par un maire avec l'approbation du préfet? 18 mai. V. Canal, Dommages-intérêts, Jury d'indemnité, Soumission.

Travestissement en homme. Femme Gouthe, 10 nov. — Deux cuisinières, 24 oct.

Trefou, 18 janv. — Tregel, 7 juil. — Tremblon, 9 mars. — Trembeau, 15 sept.

Trésor, prévu dans un contrat de vente et trouvé, 30 déc. — Déconverti étrange d'un trésor, 28 juil.

Trésor public. Est-il responsable du paiement fait au préjudice d'un transport à lui signifié, bien qu'il soit fait par un payeur de département, sur la demande adressée par le cédant au ministre qui avait délivré l'ordonnement? 9 janv. — Est-il responsable des transferts de rentes qu'on lui fait opérer sur faux extraits de procurations? 6 fév. — Est-il responsable des faits de ses agents? 12 mars. V. Privilège mobilier.

Tresvauz, 21 août. — Treswell, 28 août.

Tribunaux de 1^{re} instance: de Paris, rentrée le 6 nov. — Ordre de service, 9 nov. — Adresse du jour de l'an au roi, 5 janv. — Roulement, 25 août. — De Versailles, rentrée 9 novembre. — A Troyes, 13 nov. — A Limoux, 28 nov. — Donation à celui de Chartres, 14 juillet, 7 août. — Continuation d'une chambre temporaire à Saint-Etienne, 31 janv. — Refus du président de Montpellier de convoquer ses collègues pour la fête du Roi, 8 mai. — Demande d'une seconde chambre à Saint-Girons, 8 août. — Rétablisse-

ment des crucifix dans quelques tribunaux, 18 août. — Absence des juges du tribunal d'Arcis-sur-Aube, 30 oct. — V. Outrages. — Tribunaux de commerce: de Paris, ornements utiles, 13 nov. — Adresse du jour de l'an au Roi, 5 janv. — Convocation des notables, 27 juillet. — Elections, 4, 6, 7, 8, 9 août. — Installation des nouveaux juges, 24 août. — Elections de celui de Troyes, cassées par le préfet; protestation, 23 nov. — Serment des juges de Versailles, 13 août. — Installation de celui d'Elbeuf, 10 oct. — De celui de Rouen, 11 oct. — De celui d'Alger, 20 oct. — V. Serment. — Tribunaux maritimes. Ont-ils une existence légale sous la Charte de 1830? 7 fév., 12 mars. — Depuis 1830, leur compétence peut-elle encore s'étendre à d'autres qu'à des gens de guerre, ou attachés au service militaire? 13 avril, 11 mai. — Tribunaux étrangers. V. Etats pontificaux.

Trinité, avocat, 23 déc. — Trolley, 29 mars. — Trombert, 26 janv., 26 oct. — Tropenat, 18 août. — Troplong, 17 nov., 6 janv., 16 fév., 1^{er} août. — Trou, 27, 30 juil.

Troubles. V. Insurrection.

Trougard (Femme), 19 mars. — Trouillard (Femme), 10 fév. — Trouillet, 17 fév., 17 juillet.

Troupeau en delit, délivré par attroupement à Bosc, 22 mai.

Trouvé, 1^{er} mai. — Troyat (De), 31 oct. — Truchard, 2 août. — Truelle, 21 nov. — Tuleux (Héritiers), 27 juil. — Tulou, 16 avril. — Turenne (Maréchal de), 27 août. — Turges, 17 mai. — Turin, tailleur, 27 août. — Turin, fils, 29 sept.

Tutelle. Le père peut-il être privé de la jouissance des biens de ses enfants pour infraction à l'art. 335 du Code civ.? 23 janv. — Destitution de tutelle, Tinancourt, 28 août. V. Désaveu.

Tuteur. Les causes qui en rendent incapables sont-elles laissées à l'appréciation du juge sans donner ouverture à cassation? 5 juin.

U

Unger (Demoiselle), cantatrice, 22 janv.

Uniforme (Port illégal), Guépratte, 20 avril. — Boiteau, 20 juil. — Carnier, élève en pharmacie. et B..., pharmacien, 27 sept. — Un garçon limonadier, 23 mars. V. Insubordination.

Unionistes. Procession et pétition de ceux de Londres, 28 avril. — V. Association, Emeute.

Usage. La prescription de ce droit, qui, suivant la coutume du Nivernais était de 30 ans pour les bois, s'applique-t-elle aux haies ou plissées séparatives des héritages? Fallait-il trente ans pour en acquérir la propriété? 7 déc. — A Marigny, ce droit appartient-il à tous les habitants ayant feu depuis mai 1828? Quid de ceux qui ont construit depuis? — Les propriétaires sont-ils forcés de laisser des anciens dans les coupes? — Les usagers doivent-ils servir la rente de cinquante livres? — Doivent-ils payer une quote-part d'impôts? Quid des dépens? 19 sept. — En Normandie, où ce droit en matière de forêts se prescrivait par quarante ans, en résulte-t-il que le titre ait besoin d'être renouvelé à chacune de ces périodes? — Suffit-il à l'usager de prouver qu'il a été, dans un temps, plus récent que celui nécessaire pour prescrire en possession de son droit d'usage? — Les cours et tribunaux peuvent-ils apprécier souverainement ces faits? — La loi de 1792, relative aux biens et redevances de rentes, peut-elle recevoir ici son application? — La prescription doit-elle être suspendue pour les usagers pendant la détention du domaine, lorsque la forêt provenait d'un échange révoqué par la loi de l'an II et autres? 25 sept.

Usse, 17 mai. — Ussel (Baron d'), 24 avril.

Ustensiles. Ceux attachés à une fabrique sont-ils immeubles par destination, et, comme tels, sont-ils le gage des créanciers hypothécaires? 12 mars.

Usufruit. V. Rentes sur l'Etat, Testament.

Usure. Peut-on en inculper un contrat de rente viagère? 2 janv. — Doit-on calculer l'amende sur les faits rapportés seulement par l'instruction; mais encore sur ceux révélés à l'audience? 22 juin. — Le règlement en billets d'une part, à forfait, dans les bénéfices d'une société, indépendamment de l'intérêt légal d'une somme prêtée à cette société, doit-il faire considérer le prêt comme usuraire? 10 juillet. — Usure des israélites dans le Sandgou; document curieux de leur consistoire; principes sur la preuve de l'usure, 11 déc. — Pétition aux chambres, 9 janv. — Duru-Guyot, 25, 26 déc. — Mayer, 17 fév. — L..., 7 juil. — Hugueny, 22 juil. — V. Caisse hypothécaire, Rente viagère.

Usurpation d'enseignes. Le sonlier fleuri et la pantoufle fleurie, 8 déc. V. Enseignes. — Usurpation de titres: la Mode et la Mode de Paris, 7 fév. — Les anciennes Petites Affiches et les nouvelles Petites Affiches du commerce, 19 fév. — Le Foyer et le Foyer des théâtres, 6 mars. — La Gazette de santé, et la Gazette médicale, 26 déc., 20 avril. — La pomme malinocome, 27 avril. — V. Médecine légale. — Usurpation d'armoiries de fiacres, 2 avril. — Usurpation des qualités de commissaires et d'agents de police et autres; Piochon, 22 nov. — Trausse, 28 nov. — Pour commettre un vol, 23 déc. — Femme Herbez de Bellefonds, 5 janv. — Brailard, 10 janv. — Renier, 13 janv. — Un élégant, 25 janv. — V. Escroqueries, Ouvrier.

Utilité publique (Expropriation). Les notifications prescrites par la loi de 1833, qui peuvent être faites tant par huissiers que par tout agent de l'administration, dont les procès-verbaux font foi en justice, doivent-elles être constatées par un procès-verbal régulier? un jugement qui ordonne l'envoi en possession, même temporaire sans fixer préalablement l'indemnité, est-il nul? 30 janv. V. Expropriation, Jury d'indemnité.

Uzés (Duc d'), 30 mars.

V

V..., notaire, 29 janv., 26 juil. — V., s. coiffeur, 5 avril. — V... (Femme), 16 août, 26 oct. — Vacquerie, 5 mars. — Vadebant, 1^{er} oct. — Vagabond (le), drame, 20 mars.

Vagabondage. Une femme mariée peut-elle être constituée en état de vagabondage lorsque son mari a un domicile? 7 nov. — Les vagabonds condamnés sous la loi ancienne, peuvent-ils profiter de la loi nouvelle qui a remplacé la mise à la disposition de l'administration, par la surveillance? 14 mai. — Les condamnés comme tels doivent-ils être mis nécessairement à la disposition de l'autorité, après l'expiration de leur peine? 18 août, 10 sept. — La peine de la rupture de ban est-elle applicable au condamné pour vagabondage qui a rompu sa mise à la disposition de l'autorité? 3 juil. — Femme Grelot, 7 nov. — Antonio, prétendu chinois, 28 nov. — Femme Herbez de Bellefonds, etc., 5 janv. — William John, 22 janv. — Féliz, instituteur de lapins, 25 janv. — Redez, muet simulé, 7 fév. — Un ancien soldat à barbe longue, 22 mars. — Une folle à Valenciennes, 7 avril. — Un octogénaire, réclamé par un chiffonnier, 24 avril. — Tamas, 27 avril. — Une prétendue comtesse de Monet, ou de la Tour, 3 mai. — Vernes, ou Divernet, ou Rodolphe, 4 mai. — Un italien et son singe, à Londres, 12 mai. — Fosse, 3 juil. — Barras, 7 et 13 juil. — Femme Clément, 11 juil. — Un artiste, 8 août. — Briant, 23 août. — Duconcelle, enfant perdu, 6 sept. — Jean Roth avec un cheval. — Un Troyen galeux, 7 sep. — Onze, 10 sept. — Beaucry, 11 sept. — Petit, enfant perdu. — Arteau. — Dupont, 12 sept. — Henry, 18 sept. — Marie Mandart, enfant perdue réclamée par la reine, 19, 26 sept. — Bourgeois, 20 sept. — Un ex-garde-d'honneur, 22 sept. — Jérôme, 27 sept. — D..., poète, 29 sept. — Huby. — Fille Labreux, fumeur, 4 oct. — Verrier, par erreur, 2 oct. — Femme Boivin, refusée à l'audience par une dame, 18 oct. — Michel, 29 oct. V. Surveillance.

Vagny, commune, 18 août. — Vaille, 24 août. — Vairerie, 13 janv. — Vaisse, 18 juil.

Vaisseau de juillet, 23 mars, 6 avril, 21, 25 mai; 12 sept. V. Assurance maritime, Avaries, Capitaine, Chargement, Frêt, Prime, Taxe, Visites sanitaires.

Valadon, 30 août. — *Valentin*, 17 mars. — *Valentine*, 14 juin. — *Valette*, 9 juin. — *Valin*, 15 oct. *Vallansot*, 22 juin. — *Vallée*, 23 juin, 25 août. — *Valois*, 15 mai. — *Vanderbulke*, 15 sept. — *Vanderhust*, 15 oct. — *Vandernoot*, 30 juil. — *Vanderstengen*, 22 oct. — *Vanderveken*, 3 mars. — *Vanderwallen*, 10 mars. — *Vanhalen*, 29 nov. — *Vanin*, 10 nov. — *Vanijsel*, 8 déc. — *Vanlerbergh*, 19 janv.; 27 fév. — *Vantroyen*, 17 avril. — *Vanwelden*, 10, 12 juil. — *Varée*, 27 nov. — *Varende (Femme)*, 30 août. — *Varoqué*, 17 juil. — *Vassal (Louis)*, 5 mai. — *Vassal (Eoux)*, 2 oct. *Vassal (de Toulouse)*, 14 mai. — *Vasserot de Vincy*, 19 juil. — *Vasseur*, 5 mai. — *Vassy*, 22 fév. — *Vatel (Veuve)*, 30 août, 13, 15, 23, 25, 30 oct. — *Vatry*, 12 janv. — *Vaucelle (De)*, 16 oct. — *Vauchy-Fontaine (Femme)*, 24 oct. — *Vaugent*, 15 oct. — *Vaugondy (Delles)*, 22 fév. — *Vauguyon (Comte de la)*, 5 mai. — *Vauloger*, 4 juil. — *Vautier*, 25 nov.; 13 avril, 4 juil., 20 sept. — *Vautro*, 8 déc. — *Vavasseur et Comp.*, 17 juil. — *Vecchiarelli*, 13, 15, 22, 26 mars. — *Vecker*, 14 mai. — *Védrine*, 28 nov. — *Viellard*, 12 juil. — *Velut (Veuve)*, 31 août. — *Vendredi (Christine)*, 22 mai. — *Vendron*, 12 fév. — *Vendryès*, 25 juil.

Vente. L'acte par lequel on convient qu'en cas de non paiement, le créancier pourra faire vendre l'immeuble après une seule apposition d'affiches, est-il nul quant à cette clause? 2 mai. — Les ventes publiques de récoltes pendantes et d'édifices à démolir peuvent-elles être faites par les huissiers comme par les notaires? 7 juil. — Le droit d'enregistrement doit-il être supporté par le vendeur, quand c'est lui qui y donne lieu? (vente d'une étude d'avoué), 13 mars. — Vente par lettre et nullité de vente, etc. *V. Enregistrement, Femme mariée, Fonds de commerce, Haricots, Office ministériel, Saisie immobilière, Société, Tableau.*

Ventilation. V. Ordre.
Verdier (Femme), 10 nov. — *Verdière*, 4 juil. — *Verdun*, 27 août. — *Vergy*, 27 mars. — *Verhauwabert*, 28 mai. — *Vermesch*, 23 janv. — *Verne de Bachelard*, 14 mai. — *Vernier*, 29 janv.

Vernis. V. Alcool.
Veron, 10 janv., 18, 20, 28 juil.; 5 juil., 9, 22 août. — *Verpy*, 13 août. — *Verrerie de Choisy-le-Roy*, 13, 26 déc. *V. Privilège mobilier.* — *Verrier*, 2 oct. — *Versawer*, 9 avril. — *Versiprien*, 27 janv. — *Vertu. V. Bitry.* — *Vessel*, 8 oct. — *Vessio*, 10 avril. — *Veyrassal*, 15, 22 fév. — *Veyreti*, 19 mai. — *Veythof*, 11 sept. — *Veuard*, 30 avril. *Viader*, 22 mai, 9 août. — *Vial*, 9 mai. — *Vial-Rigo*, 18 juil. — *Viallard*, 12 fév., 13 juil. — *Vionnet ou Viennet*, 31 mars, 7 avril. — *Viard*, 8 juil.

Vice redhibitoire à l'occasion du cheval d'une anglaise, 9 mai.
Victoire (Princesse), 1^{er} fév. — *Vidal*, 14 mars, 22 mai. — *Vidal*, imprimeur, 21 avril.

Vidange. L'ordonnance du préfet de police qui prescrit aux vidangeurs de placer une lumière sur le devant de leurs voitures, peut-elle être déferée au Conseil-d'Etat? 17 nov. *V. Lanternes.*

Vidard, 1^{er} oct. — *Viel*, 2 fév., 9 juil. — *Viennet*, 6 décembre, 15 août.

Vierge. Lettre d'une statue d'une Sainte-Vierge, enlevée, 5 mars.
Viel, 30 juil. — *Viger*, 21 mai, 26 juil. — *Vigier*, 25 mai. — *Vignal*, 4 juillet. — *Vigne*, 22 juil. — *Vigeron (Demoiselle)*, 23 juil. — *Vignolles*, 18 juillet. — *Vignon*, 10 mars. — *Vignon (Veuve)*, 15 oct. — *Vigoureux*, 13 mars. — *Viguiet*, 28 juil. — *Vilain*, 2 août. — *Villem*, 18 août. — *Villain*, 29 mai, 4 juillet. — *Villalard*, 2 août. — *Villard*, 4 juil. — *Villebrème (Comte de)*, 17 fév. — *Villectrose*, 29 mai. — *Villegaudin*, 22 nov. — *Villèle (De)*, 30 déc. — *Villeneuve*, 29 mars. — *Villeneuve (De)*, 9 avril. — *Villerooy (Duc de)*, 2 avril. — *Villers (De)*, 8 janv. — *Villers-Rotin*, commune, 2 juil., 18 sept. — *Villet-Colignon*, 7 fév. — *Villette*, 4 janv. — *Vimal-Lajarrige*, 19 avril.

Vin. Peut-on forcer à payer celui qu'un commis voyageur a, d'office, inscrit sur son livre de commissions? 10 janv. — Le décret de 1813, sur ce commerce de détail à Paris, a-t-il force de loi? — Celui qui en vend après une demande de permission, et avant de l'avoir obtenue, est-il en contravention? *Quid*, si ce commerce a été exercé sans patente? — Peut-on reconnaître dans ces faits des circonstances atténuantes? 16 mai, 28 juil. — Son mélange avec de l'eau constitue-t-il une altération, ou falsification? 17 juillet. — *Vins falsifiés*. *Borgeron*, 13 mars. — *Ferrant et Trouillet*, 17 juil. — *Vin échangé*, 13 septemb. — *Marchand de vins. V. Aliments, Faillite.*

Vincent-St-Laurent, 1^{er} nov., 24 oct. — *Vincent*, avocat, 19 fév. — *Vincent*, gérant du Spectateur, 21 fév. — *Vincent*, peintre, 22 janv. — *Vincent della Bianca*, 19 déc. — *Vincent de Paule (Saint)*, 24 mars. — *Vincent (Eoux)*, 16 juil. — *Vincent (Femme)*, 8 d.

Viol. Lorsqu'au sujet d'une personne de moins de 15 ans, le jury répond affirmativement, mais sans violence, la Cour peut-elle, sur le vu de l'acte de naissance de la jeune personne, constatant qu'elle a moins de 11 ans, appliquer l'art. 331 du Code pénal? 2 oct. — *Tetley* et quatre autres, 1^{er} nov. — *Laignon*, artiller, 2, 9 nov.; 7 déc. — *Guibert*, domestique, 25 nov. — *Robert*, Espagne, 8 déc. — *M...*, épiciet, 29 déc. — *Hardy*, septuagénaire, 28 fév. — D'un enfant de 8 ans, à *Varès*, 1^{er} mars. — D'un enfant par le curé de *Cernay-les-Reims*, 24, 30 mars. — D'une jeune fille par trois étudiants, 28 mars. — D'une vieille femme; *Napoléon*, 29 mars, 3 avril. — *Audibert*, dit *Dragon*, 3 avril. — *N... L...*, en *Belgique*, 5 avril. — *François Arnaud*, 25 avril. — *Présumé* envers une jeune fille noyée, à *Thil*, 21 mai. — *Pririn*, 23 juil. — Un jeune homme de *Mézières*. — *Juillet*, 26 juil. — de *Beauregard*, lieutenant, 7, 9, 10 juillet. — *Gonthier*, 9 juillet. — *Manivet*, 7 août. — Envers une sous-maitresse, 20 août. — *Laurent*, garde-champêtre, et *Rival*, 23 août. — *Fraire*, 27 août. — *Louis Vincent*. — *Dallot*, instituteur, 30 août. — *Batailler*. 31 août. — *Bourillon*, jeune berger. — *Supposé* par une veuve, à *Rennes*, 7 sept. — Par cinq personnes, à la barrière de la *Cunette*, 13, 22 sept. — Un jeune homme de 16 ans, 20 sept. — *Tournesol*, 2 oct. — Envers une femme de *Saint-Martin-de-Commune*, 4 oct. — *Gobin-Bernard*, marchand de gauffres, 5 oct. — Trois jeunes bergers, 17 oct. — *Viol envers leurs filles*. — *Marchand*, 11 nov. — *Jacques*, 8 déc. — *Legendre*, 24 mars. — *Martin*, *Pugel*, 18 avril. — *Malherbet*, 29 mai. — Par un père, 27 août. — Un menuisier, 25 oct.

Violences exercées par des jeunes gens envers une jeune fille, 3 sept. *V. Obligation.*

Viot, 7 juil. — *Virnot*, 9 juil. — *Visbec*, 2 fév.
Vision d'un assassinat, 23 fév.

Visite sanitaire. La demande en paiement de celle faite sur un navire, est-elle de la compétence commerciale? 1^{er} août. — *Visite domiciliaire* faite illégalement par un juge de paix, 12 mai. — *V. Serment.*

Viterbi, 18 janv.
Vitres (Bris de), en *Angleterre*, *Marie-Anne Stokes*, indigente, 22 sept. — Afin de se faire mettre honnêtement en prison; *Mary Allen*, 31 mai.

Vitu, 24 sept. — *Vivien (A.)*, 29 janv. — *Vivien*, soldat, 17, 18 mai. — *Vogué (Comte de)*, 7 avril.

Voie publique obstruée à *Londres* par l'exposition de lithographies, 29 oct.

Voies de fait. Femme *Thierriat*. — Entre un médecin et une garde-malade, 7 nov. — *Dénais*, 16 nov. — *Dogard*, tête de lion, 17 nov. — *Duflan* et *Frapés*, pâtisseries. — *Chevillard*, 18 novemb. — *Epoux Thiron* et *Girard*. — *Réchauffé*, porteur d'eau. — *Dietz-Ducorme*, boucher, 20 nov. — Femme *Gouvert*. — *Cercueil*. — *Brisbarre*, 10 nov. — *Fayet*, ex-sous-préfet, 14, 28 nov. — *Osier*, 24 nov. — *Denagent*, portier. — *Famille Gornau*. — *Roqueton*, 27 nov. — *Poussinot*, casseur d'os, 28 nov. — *Sevède*. — *Quérius*, 29 nov. — *Pigeonnat*, 30 nov. — Envers un substitut de *Paris* par le procureur du roi, 4, 6 déc. — Un boulanger envers une pratique, 11 déc. — *Fraisque*, musicien et ébéniste, 12 déc. — *Lechevaucher*, 20 déc. — Envers un médecin à *Valenciennes*, 22 déc. — *Les jumeaux Siamois*, 26 déc. — Dans le pays basque. — *A Reims* entre un factonnaire et un appariteur, 30 déc. — *Hachette*, 1^{er} janv. — *Fontaine dit Biscuit*, 13 janv. — *Gatelet*, charron, 15 janv. — *Le général Vaudermure*, 17 janv. — Un maître d'armes, 19 janv.

— *N...*, pour un chat, 20 janv. — *Laton* et *Cornier*, 22 janv. — *Quatre Polonais à Montcontour*, 23 janv. — *Galopin-Chabert*, instituteur, et *Fautras*, portefaix, sur un élève, 25 janv., 5, 20 fév. — *Rabot*, 26 janv. — *Epoux Roger*, 27 janv. — *Blé*. — 29 janv. — *Morlot*, *Bambin* et *Ségnis*. — *Lavolandy*. — *Gloss*. — *Epoux Candier*, marchands de vins, 31 janv. — *Femme Cordier*, envers son enfant. — *Entre deux nourrices*, 5 fév. — *Envers deux futurs époux à Bruxelles*. — *Jacquinet dit Fadar*, chiffonnier, 6 fév. — *Envers un cocher ancien militaire*, 8 fév. — *Femme Duclos*, 9 fév. — *Lequillet*. — *Paulo-Glaciolo*, envers un sapeur, 13 fév. — *Deux ouvriers imprimeurs*, 14 fév. — *Un amant délaissé*. — *Matilda Keen*, prisonnière anglaise, 17 fév. — *Touchet*, 19 fév. — *James Demonty*. — *Renette Gaultier*, 21 fév. — *Demay*, sous-lieutenant. — *Adolphe B...*, 22 fév. — *Vésier*, dit *Houahoua* 20 fév. — *A Lyon*, envers des soldats en Estafettes. — *Derin*, savetier. — *Entre deux porteurs d'eau filtrée et ordinaire*. — *Fanfan*, 23 février. — Dans une église, messager, basse-taille, 24 février. — *Entre sept ouvriers (oreille arrachée)*, 26 fév. — *Maucuit* et *Consors*, 27 fév. — *Un tambour-major*, 28 fév. — *Delcros* et *Boussagues*, charbonniers, 10 mars. — *F^e Bardemy*, écaillière, 12 mars. — *Leconte*, père et fils, et *Méridaule*, dit *le Muet*, 14 mars. — *Un siffleur*. — *Dlle Adèle*, blanchisseuse, 16 mars. — *Lemariquier*. — *Bartot frères*, envers un sonneur, 22 mars. — *Vernot*, 23 mars. — *Alexandre* et *Limon*, envers une Alsacienne, 26 mars. — *Marzian* et *Martin*, détenus, 30 mars. — En *Belgique*: *Mémezèle*, curé, envers une jeune communicante, 31 mars, 14 mai. — *F^e Morgan*, envers une naïve anglaise (moisure avec une machoire édentée), 7 avril. — *Suzanne Heibez*, envers un témoin à l'audience. — *Un portier envers un locataire*, 10 avril. — *Entre voisins (bourse à Grégoire)*, 13 avril. — *Burnet*, envers son père, 18 avril. — *Envers un garçon boulanger*, pour une bonne de garni, 20 avril. — *Dernois*. — *Un jeune vinturier*, 24 avril. — *Thomas fils*, 25 avril. — *Envers le roi de Danemark*, par son gendre, 1^{er} mai. — *Fille Comte*, blanchisseuse, envers une rivale, 5 mai. — *Lechalier*, *Patru* et *Guettebeux*, 8 mai. — *Des paysans d'Aubière* envers des militaires. — *Famille Personne*. — *Trélost*, portier, 9 mai. — *La Simonne*, 14 mai. — *Trouillet*, envers un militaire à *Lyon*, 21 mai. — *Severac*, garçon de bains, d'une force prodigieuse, 21, 22 mai. — *Un maçon envers un porteur de bains de vapeur*, 22 mai. — *F^e Lequeux*. — *F^e Heyden*, à *Londres*, envers sa nièce, 23 mai. — Dans l'église d'*Oisy*, entre le curé et son clerc, 26 mai. — *Envers un garçon serrurier*. — *Rothammel*, soldat, 29 mai. — *Gamblin*, et *Lumière*, braconnier, 31 mai. — *Un jeune Allemand*, 1^{er} juin. — *Un ex-portier*. — *Envers un charbonnier pour son chapeau*, 4 juin. — *Envers un tambour de la garde nationale*, 5 juin. — *Famille Bocard*, 6 juin. — *Founet*, dit *Lachapelle*; *Bertrand*, dit *Mustache*; *Bromat*, dit *Beaucollier*, et *Piet*, dit *le Sauvage*, porteurs d'eau, 9 juin. — *Maintenant*. — *Epoux Cahier*. — *Antoine Leclère*, 14 juin. — *Alfred Maîtrejean*, dit *Bibi-Molière*, lutteur, 19, 21 juin. — *Un jeune homme envers un porteur d'eau*. — *Dlle Rigaud*, 25 juin. — *Guillochin*, débardeur, 27 juin. — *Bonnet*, recors, 28 juin. — *Gotten*, lampiste, 2, 4 juil.; 25 août. — *Un ex-artilleur*, marchand de vins, 3 juil. — *Gautheret*, *Lachat*, *Taraval* et *Mercier*, envers l'octroi. — *F^e Thiron*, 4 juil. — *F^e Ratelier*, 6 juil. — *F^e Lefort*, 11 juil. — *Derooy*, dit *l'Africain*. — *Paris*, porteur d'eau. — *Un Morigaut*, 18 juil. — *Hénon*, ex-suisse d'église, 27 juil. — *Riton (oreille arrachée)*, 28 juil. — *Epoux Bernardet*, 7 août. — *Des bédeaux*, à une procession, 8 août. — *Poupard*, envers ses parents. — *Un volturier délaissé*, envers une figurante, 13 août. — *Mosselmann* et de *Pontalba*, 31 août, 5, 14 sept. — *Bouhey*, envers sa mère, 27 août. — *Portier*, couvreur (nez arraché), 30 août. — *Un cocher de coucou*, 4 sept. — *Dutheil*, 8 sept. — *Arnault*, maçon, 12 sept. — *Lajoie*, vétérinaire, envers sa maîtresse, 14 sept. — *Biscornet*, envers sa mère. — *Un douanier (oreille arrachée)*. — *Entre deux voisins*, 15 sept. — *Un cocher de Béauvais*, 17 sept. — *Envers une dame voilée à Londres*, 18 sept. — *Abel*, Terrassier. — *Un capitaine Anglais*, envers un vieux pilote, 19 sept. — *Thibault*, envers ses parents. — *Epoux Coquard*, 20 sept. — *Pour une promenade à âne*, à *Agonac*, 21 sept. — *Entre deux cochers de fiacres*. — *Rivière*, *Laurent* et *Lafosse*, 22 sept. — *F^e Robe*, 28 sept. — *Epoux Fugot*, 1^{er} oct. — *Un cocher*, envers un gardien de place suppléant. — *Des inconnus envers un jeune enfant*, en cabriolet, 3 oct. — *Murard de St.-Romain*, d'étenu politique, 5 oct. — *Deux Anglais*, envers un principal locataire à *Bruxelles*, 8 oct. — *Un chirurgien*, sous-aide-major, 9, 10 oct. — *Hurtel*, dans une église de *Lille*, 8, 11 oct. — *Epoux Lablé*, 11 oct. — *Une gargotière des Innocents*. — *Envers le frère d'un juif*, 12 oct. — *Stadelmann*. — *A Bordeaux*, en allumant un cigare, 15 oct. — *Epoux Delamotte*. — *Léger*, envers son enfant. *Calmel*, 17 oct. — *B...* de *Saint-Pierre Guilbignon*, 18 oct. — *Des artilleurs de service dans le bois de Vincennes*, 19 oct. — *Entre les communes de Vincennes et Nogent*, contre celle de *Fontenay-sous-Bois*, 27 oct. — *Epoux Babuce* de la *Bourdoisière*, portiers, alliés de *Louis XV*, 29 oct. — *Par des chiens*: *Dejon*, 13 fév. — *Gaubillard*, 20 fév. — *Flandin*, boucher, 23 fév. — *Un inconnu*, 19 avril. — *Envers une femme âgée*, 28 juillet. — *Envers un charretier*, 15 juil. — *Entre époux*, 18 juil. — 29 août. — 25 oct. — *Delabrosse*, 18 nov. — *Féron*, 9 nov. — *Fontenelle*, 10 nov. — *Roine*, 9 janv. — *Un savetier*, 1^{er} fév. — En *Angleterre*, le jour de leurs noces, 9 fév. — *Leroy*, 16 mars. — *Un mari*, frotté à son tour par des paysans et une demoiselle, 5 avril. — *Fougueux*, 19 avril. *V. Blessures, Fouet, Garde Nationale, Insubordination, Rébellion, Tarif.*

Voilots, 9 mai.
Voire. Les lois intermédiaires rendues en France à l'époque où une province en était détachée, sont-elles obligatoires pour elle, lorsqu'elle se trouve de nouveau réunie à la France? ont-elles besoin d'être publiées et déclarées exécutoires par l'autorité locale? 17 mai. — Le préfet de police de Paris peut-il faire des réglemens valables, au sujet de celle des communes voisines de la capitale? 2 juil.

Voiron, commune, 5 fév. — *Voisins-le-Bretonneux*, commune, 13 fév.

Voiture abandonnée après un accident, 14 juil. — *Voitures publiques*: leurs entrepreneurs sont-ils personnellement responsables des contraventions commises par leurs préposés, pour sur-exhaussement, etc. et doivent-ils subir prison et amende? 25 nov., 1^{er} déc., 29 janv., 7, 14, 23 mai. — Est-ce au tribunal de commerce qu'un entrepreneur doit demander les comptes d'un de ses facteurs, 12 oct. — *Celles suspendues* à l'intérieur sont-elles tenues d'un droit envers les maîtres de postes? 19 déc., 8 janv., 14 août. — *Ordre* pour la sûreté de leur service, 5 oct. — *Mort subite* d'un jeune homme sur celle d'*Orléans*. — *Procès* pour un paquet de certificats de rentes de *Hollande*, 15 oct. — *Condamnations* pour surcharge de voyageurs, 23 août, 15 oct. *V. Lettre-de-Change, Omnibus.*

Voiturier. Celui qui a effectué un transport dans un délai plus court que celui stipulé dans la lettre de voiture et d'une manière profitable à l'expéditeur, peut-il demander un supplément de prix, pour les dépenses faites à cette occasion? 31 août. *V. Cartes à jouer, Marchandises, Voyageurs.*

Vol, 12 juillet.
Voleur. Histoire d'un voleur de 19 ans; *Bouchaud*, soldat, 5 fév. — *Voleurs sans le savoir*, en *Angleterre*, 1^{er} mai. — *Epouvanté* par un prône, 21 mai. — *Partis de Paris* pour exploiter les notaires des départements, 17 octobre. — *Arrestations* d'une bande à *Paris*, 29 mai, 24 sept. — *Chefs arrêtés* à *Rennes*, 22 nov. — *A Namur*, 27 nov.

Vols. Le fait d'avoir introduit dans une serrure une clé enduite de cire, en constitue-t-il la tentative? 16 mars. — *Celui commis dans un bal public*, l'est-il dans une maison habitée? 18 juil. — *Celui commis par un enfant naturel*, au préjudice du mari de sa mère, est-il excusable? 27 juil. — *L'accusé* qui a été acquitté sur sa déclaration qu'il était âgé de moins de seize ans, et renvoyé jusqu'à l'âge de vingt ans dans une maison de correction, peut-il éviter toute espèce de peine, en interjetant appel et en déclarant seulement alors son âge véritable? 31 août. — En cas d'absolution, l'accusé peut-il être condamné aux frais, comme les ayant occasionnés par son fait? 11 sept. — *Les dupes du vol à l'américaine* ou à la

graisse, ne devraient-elles pas être elles-mêmes poursuivies pour escroquerie? 23 août. — L'indication qu'on donne à la justice pour elle motiver une demande en dommages-intérêts, si l'erreur est excusable en emportant, dans leur fuite, les vases d'or et d'argent ex-Egyptiens? 22 sept. — *Vols simples*: *Deurion*; veuve *Frésignon*, 1^{er} nov. — *Odinot*, prétendu sourd-muet, 2 nov. — *Marie*, apprenti, 6 nov. — *Bonnafoux*, soldat; *A Lyon*, 4 *Laraude à Périgueux*, 17 nov. — *A Lyon* et à *Londres*, au moyen de narcotiques, 18, 25 nov. — *Chartier*, 20 nov. — *Femme Masse piqueur*, 11 nov. — *Brac*, suisse-tambour-afficheur, 14 nov. — *Cambronne*, imprimeur, 22 nov. — *Vingtain*, 28 nov. — *Ricbell*, hussard, 29 nov. — *Sermet*, juge, 4, 20, 21 déc. — *A la bourse de Marseille*; *Sardot*, 5 déc. — *Vibert*, 6 déc. — *De la croix* d'un sergent de ville, et de liqueurs, 8 déc. — *Gaffet*, 9 déc. — *percepteur de Saint-Germain*; chez *Mlle Grizi*, 13 déc. — *A Bar-le-Duc*, par une ourdisseuse, 17 déc. — *Par un faux agent-trouille*; *Flambeau*, cuisinier-poète; *Gabriel*, 28 déc. — *Barbédéc.*, 17 mars. — *Fille Maraude*, 4 janv. — *Femme Herbez*, 30 *Bellefonds*; *Roux*, 5 janv. — *Boussard*, 8 janv. — *Fille Patrack*; *Courtin*; *Turbot*, chiffonnier; *Chavessey*, et *Bigot*, cuisinier, 9 janv. — En *Normandie*, 10 janv. — *Envers le sieur Delorme*, 11 janv. — *6 fév.* — *Leleu*, 11 janv. — *A Bourges*: *Harbu*, d'un chien, par un gargon boucher, 12 janv. — *A Dieppe*, 13 janv. — *D'un chapon*, par une vieille femme, 16 janv. — *Porte*; chez un élève en médecine, 17 janv. — *Moquet*, 19 janv. — *Cartereau*, 20 janv. — *Bosredon-Dignac*, 22, 23 janv. — *A Bordeaux*; à *Villejuif*; chez la *Dlle*. *Ungher*, cantatrice, 22 janv. — *Hustin*, dit *Cottin (erreur déplorable)*, 23 janv. — *Roberts*, cosmopolite; *Legat*; *Femme Lavit*, dite *Main-d'or*, et *Collet*; chez le marquis de *Costa*; d'un sac d'argent à un commis-marchand; empêché par le mouvement d'une mécanique, 24 janv. — *Gauthier*, voltigeur, et *Amand*; *Loursel*, naturaliste; chez un vicair de *Bonne-Nouvelle*, 25 janv. — *Fleury*; empêché par des ours, 26 janv. — *H...*, rentier, 27 janv. — *Fille Doré*, blanchisseuse; de trois œufs, 29 janv.; deux enfants (*Trait d'amitié*); *Thomas*, *Anquetil* et *Beauvais*; *Prévost*, dit *Lafesse*, 30 janv. — *Grangier* et *Françoise Paccot*, 31 janv. — *Gabrielle Coignet*, dévote, 31 janv., 6 fév. — D'une voiture à *Marseille*, 1^{er} fév. — *Veuve Vanèche*; *Robiquet* et consorts (*à la rencontre*), 2 fév. — *Garde* et *Villemot*, d'un canard, 3 fév. — *Bouchaud*, soldat, 5 fév. — *Guichenot*, étudiant, 6, 27 fév. — *Jean*, ferrailleur, 7 fév. — *De costumes* de carnaval, 9 fév. — *Rose*, maîtresse d'un sergent-de-ville. — *De pruneaux* par un enfant, 13 fév. — *Chez le curé de Cléry*; *file Jacotot*, 15 fév. — *A la Grasse*, 14 fév. — *Madeleine*, envers deux cochers, 16 fév., 8 oct. — *Gama*, envers le curé *Bourdon*; *Moïse Cakenheim*, 17 fév. — *Balduc*, *Medler* et *Daniel*, 20 fév. — *Un jeune homme* de 16 ans; exaspération de sa mère, 24 fév. — *Femme Bailly*, prise par erreur pour la concubine de son mari, 26 fév. — *Weymer* et *Oudin*, musiciens-siffleurs, 27 fév. — *Des vêtements* d'un campagnard à *Arras*, 3 mars. — *Sanassin*; *Laporte*, *Marchand*. — *Garcio* et *Blin*; chez un chapelier, 6 mars. — *De poules*, famille *Caron*, 8 mars. — D'une voiture avec son atelage: *Daucourt*, 9 mars. — *D'objets loués* en garni, 10 mars. — *Darly*: d'une charrette, *Mongin*, 12 mars. — *Verdier*, soldat, 16 mars. — *Schneider*, 19 mars. — *Femme Rosalie*, 20 mars. — *Rolliot*, dans un corps-de-garde bourgeois, 22, 27 mars. — *Delhaye*, garde-champêtre, 22 mars. — *Leroy*; *Audriole*, banquiste; *Lautel*, 23 mars. — *Du haquet* d'un auvergnat; d'une redingote chez un tailleur, 28 mars. — *Pierre N...* (24 vols); *Vital*, *Vijolas*, coiffeur, 29 mars. — *Podrojk*, 2 avril. — *Chez le commissaire central de Bordeaux*, 5 avril. — *Chez un horloger de Tours*; *Marie Homberg*, 6 avril. — *Chez le greffier de la Cour de Rouen*; au bureau de l'enregistrement de *Commercy*, 11 avril. — *D'effets naufragés*: *Mazé*; d'un paquet de linge, 16 avril. — *De pelle* et *pinettes* par une vieille femme; de fromages; envers sa locataire; *Lohry*, 18 avril. — *d'œufs*; veuve *Monchel*, 20 avril. — *Dorth*, apprenti, 23 avril. — *Grignard* et *file Clément*, chez le comte de *Minville*, 27 avril. — *Bonnet*, *Levy* et *Merlin*, 28 avril. — *Au ministère de la marine*, 28 avril, 2 mai. — *D'un troupeau* de moutons: *Montamat*; *d'œufs* à la halle, 1^{er} mai. — *David*, *Jacques Voirel*, à la barrière de *Rochechouart*, 2 mai. — *Rose Hardy*, à la *Morgue*, *Inbert*, 3 mai. — *Vernes*, ou *Duvernet*, ou *Rodolphe*. — *De voitures*. *Vigouroux*, artiller, 4 mai. — *Moneux*, *Lancier*, 4 mai, 25 juil. — *Bart*: de la voiture d'un marchand de bois, 5 mai. — *Jean Vert*; des crochets d'un commissionnaire, 7 mai. — *Villers*, savetier, femme *Colin*, à la poissonnerie anglaise, 8 mai. — *Grangeret*, femme *Labboussière*, *Adolphe Robert*, 9 mai. — *Chez le sieur Chamerot*, libraire, 9 mai, 5 juillet. — *Appriou*, marin; un sourd-muet à *Brest*; *Magistris*; au *Bayour*, à l'hôtel *St.-Christophe*, 11 mai. — *De sabots*, *Adélaïde Deloffre*, 12 mai. — *Tible*, chez un Ermite; de la montre d'un marchand de vin, par une femme, *Jean Legros*, 15 mai. — *Chez le sieur Regnaudin*, joallier, 16, 29 mai; 12 juil., 18 août, 17 oct. — *Un jeune Marseillais*, aliéné. *Alex. Rokossowki*. *Ménagé*. *De charbon*, par trois enfants, 17 mai. — (*Au pot*) envers un ancien cuisinier, 19 mai. — <

ment et Messy. — Un vaudevilliste 22 août. — Laurent, garde-champêtre, et Rivail. Petit-Jean (à l'Américaine). — D'un cheval à Montmorency, 23 août. — Ruggieri, réfugié politique. — Singulièrement retrouvé, 27 août. — De vêtements, aux bains publics. — De cerises, femmes Clément et Aubin, 28 août. — Victoire Cottreau. Stainville et Boulet, 29 août. — Lemaire frères, maçons. Charles Paris. Godard, 31 août. — Picard, artiste, sa généalogie, 3 sept. — 11, 13, 17 oct. — Perrot, républicain, 4 sept. — De la montre d'un enfant. — D'habits de noces, 6 sept. — A St.-Lo. — De poules, Maginot-Gillot, dit Putoy, 8 sept. — Brissard. Isaac Biffa. Veuve Pesay. Muisson, 10 sept. — Antoine Guibert. Marc et Deshormes. Tubeuf, cultivateur. Cossé et Lamy. Vautria (au bonjour). — De raisins, Augustin. Perrault, aux bains, 11 sept. — Lasalle, 13 sept. — Au bonjour envers une dame couchée, 14 sept. — Bonnard. A la bibliothèque royale, 15 sept. — Plainchapp, à l'hospice de Saint-Louis. Levoit et fille Vinot, de bijoux d'enfants, 17 sept. — Baron. Toubans, détenu. Théophile, Leroux et Trotter. Une femme envers des enfants, 19 sept. — Au bonjour; Levy, 20 sept., 3 oct. — Vatoni et Magniaudé. Henri Gaillard. — D'un cheval, Appart. Fille Pitra, 21 sept. — Femmes Faure et Heuri, couturières. Ducreux, pour payer l'avoat de sa femme. Femme Raget. — D'une tabatière sur le boulevard, 22 sept. — Un ex-interdit, à Nantes. Le Jovial Manoret. Chardon, soldat. — Chez M^e. Chaix-d'Est-Ange, 24 sept. — François. Guilboud et Pernin. Sophie. Gay, 25 sept. — Delort, boulangier. Delécluse, carabinier. Bouland et Lagarde, soldats. — De l'habit d'un acteur, 26 sept. — Lefèvre, forgeron, au Havre. Hénon, porteur de journaux. Femme Auger, culottière. Lachasagne, peintre. Vibert. — D'une montre, chez un monteur, 27 sept. — Beuchet et Lesage, 28 sept. — Envers un homme de peine. — Au palais des beaux-arts, 29 sept. — Girard. Baillet, Leroy, Farcy, Jean-Jean et autres, 1^{er} oct. — Fille Lamblin. Person, carabinier, déserteur. Jeanne Ruby, dite la Souris, 2 oct. — Chez le sieur Rollin, à Bourges. Rateau. Eberard. Brochin. Fille Bocage. — A l'Américaine, envers un jeune pâtissier et un autre enfant. — Une Dame de la rue Lafayette, 3 oct. — Chavoutier. — De boulets de canon, Mulet. Belliard. — De raisins. Femme Leroy, par erreur de nom, 4 oct. — A l'Américaine, envers un loueur de cabriolets, 4, 12 oct. — Cabannes, chaudronnier. Naudin, cordonnier. Tenté, rue des Beaux-Arts, 5 oct. — De canards, Vallat. — De poules. — Un commissaire de police de Libourne, 8 oct. — Seyriès, garçon de bains. Lefort, ex-forçat, et fille Lefebvre, 10 oct. — Hoffman, à l'audience du Tribunal de Lille. Heudelot. Un jeune italien. Haymann. Un marchand de chaînes de sûreté, 11 oct. — Quéval, soldat, 12 oct. — A Besançon. Femme Gosse, 15 oct. — Bailly. Fille Auffrai. Entre amis, Berthaut, 16 oct. — Chez le receveur de la douane à Armentières. — Femme Adam. — D'un chien, Vicini. Aubin frère et sœur, 17 oct. — Envers un tambour: Charlotte Leroy, 18, 23 oct. — Une jeune fille, envers son protecteur. Bonnifay, soldat. — Dans un hôtel, rue Neuve-Saint-Martin, 18 oct. — A Orléans, imputé par erreur à une Demoiselle honorable, 19 oct. — Wenzell-Gottlob, commis-homme-de-lettres. — Chez un boucher, 20 oct. — Webert, 24 oct. — Hommage, soldat. Un fashionnable, 25 oct. — Myon, soldat, aliéné, 25, 30 oct. — Co-

card, 27 oct. — Femme Molénard, polonoise, 29 oct. — Une bande d'élegans, 30 oct. — Vols par des domestiques ou employés: Pigaut, 6 nov. — Femme Darras, 14 nov. — Marie Trajasson. Fille Bourgeois, 22 janv. — Dombrowski, 3 fév. — Marie Richou, chez un curé, 10 fév. — Un commis de caisse, 22 fév. — Un commis, dénoncé par un commis supérieur, voleur lui-même, 5, 7 avril. — Marie Lacaze, 9 avril. — Elisa Robert, 16 avril. — Femme Brosseau, 18 avril. — Barricand, aux Madelonnettes, 27, 28 avril; 2, 3 mai; 1^{er} oct. — B..., employé de greffier, d'un faux billet de banque, 1^{er} janv. — Michel, commis, 2 juil., 28 sept. — Un commis, se disant prince de Borghèse, 4 juin. — Victorine et sa mère, 26 juin. — Bretet, 29 juin. — Drouet, clerc d'huissier, 19 juil. — Moste, 1^{er} oct. — Quesnot, 8 sept. — Veyssière, commis, 15 sept. — Une domestique: d'un chapeau de sa maîtresse, 5 oct. — Alfred, commis, 11 oct. — Vol domestique en Russie, 3 fév. — Vols de diligences, et sur les chemins publics: la diligence de Carpentras, 12 déc. — De celle de Marseille à Nîmes, 26, 28 déc. — De la malle-poste de Lyon, 5, 11 mai. — Bernard et Larrière, 16 août. — Martinet, de deux œufs sur une diligence, 28 août. — De la diligence de Durtal, 15 sept. — De celle Lafite et Caillard, près d'Amiens, 22 oct. — Carpentier, Belleger, Douai, et Avronvast frères, 21 juil. — Vols avec violence et avec armes: Au Bois-de-Boulogne, Mayon, 16, 25 nov. — Dans le même lieu, envers deux avocats et un avoué, 17, 20, 24 sept. — Des forçats libérés, 25 nov. — Dans le pays Basque, 30 déc. — Mille, charretier, prétendu à main armée, 23 fév. — Bertrand, Cutinél et Castillard, 24 mars. — Sur la voie publique et dans une pension de demoiselles à Bordeaux, 6 avril. — Vincent, Roberguelle et Hurot, 7 avril. — A Marseille, 7 mai. — Lormier, 22 mai. — Dupin, 28, 29 août. — Reguier et Thomeuf, 26 mai, 13 juil. — Mornac, instituteur, 30 août. — Dupuis, décoré de juillet. Jouannot et Piton, 6 sept. — Fille Monnier, 26 sept. — Vols avec effraction, fausses clés, etc.: Chlinski et Vojnassinski, 2 fév. — Fagonde, nègre, Boc et Dejoni. — D'un cheval. Decorce, bossu, 8 fév. — Champis, et femme Ruidias, 16, 17, 20, 26 fév. — Moret et Gustin, 14 mars. — Gohier, Rémy, Louchet et Boëlleu, 15 mai. — Fille Plassart, 26 juin. — Leclerc, 16 juil. — Gaucher, Bonnet et Leblanc, 16, 20 juil. — Maupas, 5, 6 sept. — 10 oct. — Lambert, matelot au coq. — Douzan et Lesieur, 8 sept. — Vols dans les cafés et restaurants, 5 déc., 1^{er}, 26 mai; 18 oct. — Triquart, 27 fév. — Femme Chamans: d'un dindon, 9 mai. — Duchaussois, 18 mai. — Gerville, Verrière, Délaissement et Bourcier, 16 juin. — Jules Muller, 19 juin. — Goulotot: de pâtisseries, 5 juil. — Poly, Poirion et autres, 20 juillet. — Marchina, 31 août. — Margueron, et Hériot, soldat, 8 sept. — Barré, Dupas, Borbeau et autres, par association, 15 sept. — Vols dans les églises: à Bains, 23 nov. — A Billy: Magnaud, 25 nov. — Aux Baignolles: Sylvestre, 8 déc. — A Liesse, 24 janv. — Duchamp: maisonseule, frères Charrens et Bourgeat, 13 mars. — Louis Catherine et Petitjean, 31 mars. — A Bordeaux, 5 avril. — Dubois, 26, 28 avril. — A Aubigny, Robine, 14 mai. — A Bessey: Dufourneau, 29 mai. — A Chabevil, 30 juin. — A Alem: Gauzeurs, 28 juil. — Epoux Dupuis, et David, dit Relave (vases sacrés), 15 sept. — Roussais, 21 sept. — T..., sous-lieutenant, 22

oct. — Vols en pays étrangers: en Angleterre: Isaacs, à l'Opéra de Londres: 5 fév. — Du sac d'une dame: connivence d'un agent-de-police pour faire acquitter le voleur, 6 mars. — Evans, frères, 21 mars. — Un manchot qui se tue en escaladant un mur, 17 avril. — D'habits militaires dont elles s'étaient revêtues: Annah, Kelly, et Mary Robertson, 18 avril. — A Demerari. — D'un diner: Thomas Wallen, 23 avril. — D'une carriole, par erreur, 1^{er} mai. — Bryan, dans une réunion de tailleurs, 11 mai. — Avec violence envers une femme à Londres, 16 juil. — Au moyen de narcotique, 18 nov. — Des facteurs de la poste, 6 août. — Un médecin à New-York, 6 oct. — A l'incendie de Westminster: Andrews, soldat, et Martin, invalide, 30 oct. — En Belgique: au ministère des affaires étrangères, 22, 23 janv. — Bevis, entrepreneur de messageries, 19 mai. — De watsche, 22 juin. — Sur une diligence, au moyen d'un harpon nouveau, 27 juil. — Des diamans de la princesse d'Orange, en Hollande, Roumage et Polari, 7, 13 mars. — Welter, prêtre, en Suisse, 28 juil. V Arrestation, Aubergistes, Domuages - Intérêts, Maison habitée, Malversation, Mont-de-Piété, Omnibus, Revendication, Soustraction, voleur. Voltiner, 21 mai. — Vonchon, 26 sept. — Vondière, 20 avril. — Vorbe (Athélie), 5 avril. — Vorimore, 14 fév. Voyageur poursuivi comme Juif errant, 25 oct. — Voyageurs du Langonnais précipités à l'eau, 2 oct. Voyer, 24 sept. — Voyer d'Argenson, 22, 23 déc.; 26 mars. — Vribarres, 23 juin. — Vigny (Succession de), 12 fév.; 13 juin. — Vuasse, 10 fév. — Vuillaume, 3 juillet. — Vuillefroy (De), 9 avril. — Vullerod, 24 sept.

W

W... (Femme), 29 août. — Wal de Barouville (De), 15 sept. — Warnout, 1^{er} oct. — Wasset, 30 août. — Wil de Wilbert (Comte), 2, 9 oct. — Witks, 23 oct. — Wrioth (Miss), 23 oct.

X

X... (injures), 25 avril. — Xardel, 26 mai.

Y

Yeux crevés par monomanie, 28 déc. Yon, limonadier, 5 déc. — Yvan, 19 fév. — Yvetot, ville, 24 avril. — Yvon (Femme), 21 avril.

Z

Zacharie (Léon), 14 juil. — Zami, 13 mars. — Zédé, 9 août. — Zélie (Delle), 15 mai. — Ziegler, 29 mars. — Zimmermann (Elisabeth), 6 sept. — Zoanoser, 13 nov. — Zorowski, 17 mai. — Zumalacareguy (Femme), 22, 23 août. — Zucher, 2 avril.

SOCIÉTÉS COMMERCIALES.

Loi du 31 Mars 1833.

Formations.

Abraham (L.) père et fils, 26 fév. — Adam (Edmond) et Comp., 7, 9 mars. — Aguirreyengoa fils et Uribarrant, 19 sept. — Alary et Comp., 13 nov. — Alexandre et Beaudrant, 9 fév. — Alboy (Maurice) et Comp., 27 avril. — Alinot frères, 16 août. — Allez et Thuillier, 7 sept. — Anceau, Vittecoq et Comp., 15 oct. — Ancelet et Etourneau, 29 mars. — Andorre (Philippe) et Lenormand, 25 sept. — André et Comp., 11 sept. — André et Cottier, 10 janv. — Andrieux, Roche et Comp., 14 nov. — Angiboust, Barbier et Lefèvre, 11 nov. — Ansart (Léon) et Frères, 13 sept. — Appert et Brochart-Legost, 20 avril. — Arago (Etienne), Bouffé, Caussade, Villevielle, 12 juin. — Armagis et Comp., 27 août. — Arnould et Bertrand, 17 oct. — Aubert et Watelle, 13 oct. — Aubry et Legenissel, 30 nov. — Auzon, 22 nov. Badin frères, 10 août. — Baillet et Comp., 21 nov. — Barbe (P. M.) et Comp., 17 nov. — Barbé, Lefebvre et Comp. (Modifications), 26 juil., 14 août. — Barluet frères, 26 juil. — Barrachin et Comp., 6 mars. — Barthélemy (G.) et Baillet de Sondals, 30 mars. — Barville-Cohin et Larivière, 25 nov. — Baudouin frères (Modifications), 9 juin. — Baudouin (Charles) et Comp., 15 juin. — Bayard (J.-P.) et Choqueuel, 16 nov. — Bayle (J.) et Jardin, 2 mars. — Bazin (J.) et Comp., 3 août. — Beau et Fauconnier, 25 nov. — Beaulé et Jubin, 6 juin; 23 juil. — Beauvais aîné, 8 nov. — Bell père et fils, 4 oct. — Belle et Comp., 23 juil. — Benoist de Matougues et Comp., 27 oct. — Bequet sœurs, 23 août. — Bergue (Henry de) et Comp., 9 mai. — Bergue (Henry de), Dubois et Comp., 15 nov. — Berryer et Comp., 29 janv. — Berthod (J.) et Comp., 16 août. — Berthon et Comp., 14 avril. — Berthoud frères, 18 oct. — Bertin et Comp., 11 déc., 26 sept. — Beudant et Comp., 3 oct. — Bienvenu et Comp., 26 sept. — Billaud et Cottreau, 25 déc. — Bing et Pernin aîné, 2 nov. — Bobée et Comp., 13 avril. — Bobin et Comp., 21, 22 mai. — Bockairy frères, 25 juin. — Bocquet (Jules), 23 déc. — Bocquet et Bazin, 5 avril. — Bodin et Comp., 5 avril. — Bodu et Comp., 5 fév. — Boilletot, Lange et Comp., 21 juin. — Bonnet et Comp., 30 avril. — Bonnet, Cerneuil et Gombault, 21 mars. — Bonnet et Delaisse, 20 juin. — Bonnet et Brazin gendre, 26 mai. — Bonneville frères, 10 sept. — Boquet (E.) et Comp., 31 mars. — Boscarey et Barbat-Duclosel, 4 avril. — Bosredon aîné et Comp., 19 mai. — Bossange (Hector) et Comp. (Modifications), 21, 25 juin. — Botharel (Vicente de) et Comp., 7 avril. — Bouché (Gustave) et Narcisse Boucher, 31 oct. — Boucher et veuve Cholier, 3 avril. — Bondrey frère et sœur, 30 déc. — Boule et Comp., 29 nov. — Boulé (Théodore) et Comp., 11 juil. — Bourbon (A.) et Comp., 9 novembre. — Bouvelly et Comp., 9 juillet. 25 oct. — Bourget et Comp., 12 avril. — Bourgogne et Martinet, 14 juin. — Bourgoin (G.) et Comp., 5 sept. — Boyer et Héral, 2 fév. — Boyer-Fonfrède fils aîné et Comp., 12, 17 juil. — Brame-Chevalier (Narcis-e) et Comp., 10 août. — Braun et Cantigny, 12 juin, 20 sept. — Breillard et Comp., 9, 14 juil. — Brière et Comp., 10 janv. — Brown et Belli, 6 nov. — Bruzon et Comp., 23 mai. — Bucaille et Christille, 12 avril. — Buding, Antenor Joly et Comp., 3 sept. Cailleux et Vasset, 5 fév. — Cambacérés et Comp., 4 oct. — Cambault et Borel fils aîné, 17 juil. — Cappelot de Feuille et Comp., 24 nov. — Carez (L.) et Vacossin, 2 nov. — Carrel (A.), A. Scheffer, Conseil et Comp., 1^{er} janv. — Carrel (A.), A. Scheffer, Rouen et Comp., 15 août. — Carteron et Comp., 24 août. — Casernement (Société pour le): modifications, 8 juin. — Cauchois-Lemaire, 5 janv. — Causserouge et Fournier, 6 janv. — Cavaignac (Veuve), Cornuault et Amyot, 19 juin. — Cavalier frères et Comp. (Modifications) 12 déc. — Cavaré et Anceau, 29 juin. — Chaalons-d'Argé et Comp., 19 juil. — Chabert et Comp., 19 juil., 24 août, 7 sept. — Chabert, d'Arbousse et Comp., 17 fév. — Chabot, Urquet-St-Ouen et Comp., 24 fév. — Chalou et Chaudron, 7 mai. — Chambellan (Alph.) et Comp., 25 mai. — Chambellan et Duché aîné, 6 juil. — Champion de Villeneuve, Cléan et Comp., 1^{er} nov. — Champion-Poinsignon et Comp., 27 juil. — Chantier et Christophe aîné, 27 avril. — Chailier (Veuve) et Comp., 30 janv. — Chartier frères, 13 oct. — Chartier et Viteau, 5 sept. — Chavaunès, 13

avril. — Cheneau sœurs, 16 août. — Chenu (A.) et Arnould jeune, 27 oct. — Chevet frères, 4 nov. — Chindé et Comp., 26 déc. — Chopin (J.) et Melon, 22 août. — Cluzel (J.-B.) et Comp., 28 fév. — Cochin et Goujon, 6 fév. — Collard et Bouchez, 15 sept. — Combelle, Dousdebès et Comp., 13 avril. — Communal et Baillet, 10 juil. — Condemine et Comp., 20 sept. — Coquart (Femme) et Comp. (modifications), 24 janv. — Coquelin et Aube, 23 juin. — Cordier-Lalaude et Desfieux, 18 déc., 13 janv. — Cordiez et Comp., 25 avril. — Coulombier et Bernard, 4 mai. — Cresson, Sanson et Comp., 25 janv. — Crosnier et Cerfber, 30 mai. — Crovatto et Comp., 8 oct. — Cruet (A.) et Ch. Muller, 17 mars. — Curmer et Comp., 14 avril, 9 août. Dalkat et Comp., 12 juil. — Danin jeune et Comp., 19 janv. — Danre (G.), Polack et Comp., 28 avril, 8 mai. — Daatine et Comp., 15 juin. — Daublaine et Comp., 26 fév. — Daubrée et Comp., 13 oct. — Dautrai (Femme), 30 janv. — Davenne et Thierry, 16, 20 nov. — Debergue et Dubois, 9 fév. — Debrème et Louis Perreau, 1^{er} déc. — Dechateau et Comp., 8 juin. — Declerck et Amyot, 16 janv. — Defieux frères, 11 juin. — Delabarre et Comp., 30 nov. — Delacorbière et Comp., 4 oct. — Delamotte et Comp., 14 avril. — Delancy et Comp., 5 juil. — Delange-Taffin et Comp., 3 juil. — Delecotte et Bourgeois, 17 nov. — Delessert et Comp. (Modifications), 12 déc. — Deligneuilles et Tournel, 27 sept. — Delloye et Comp., 14 fév., 30 avril. — Delvaux et Comp., 21 août. — Demetz et Vernarelle, 23 janv. — Demurger et Comp., 2 déc. — Denain et Delamarre (Modifications), 27 oct. — Deraimises et Boizard, 13 août. — Derosier frères, 10 sept. — Descouy, 8 mai. — Desesne et Giraldon, 20 janv. — Desenne, Giraldon et Comp., 9 avril. — Deville (A.) et Comp., 5 avril. — D'homme et Romégué jeune, 21 août. — Dida et Lefèvre, 8 janv. — Dien (Ch.) et Comp., 14 mars. — Dietz (Charles) et Comp., 17 sept. — Digeon et Dupire, 6 août. — Distribution quotidienne d'imprimés (Modifications), 2 janv. — Dolbeau, Eugène Wuy et Comp., 14 sept. — Dorgebray et Comp., 8 sept. — Dory et Delavry, 1^{er} août. — Drago et Comp., 29 sept. — Draper et Comp., 12 mai. — Dreyfus (Edouard et Albert), 4 janv. — Dromery jeune et Comp., 19 mars. — Droux, Robin et Comp., 2 oct. — Dubois (P.) frères, 7, 15 mars. — Dubuisson et veuve Auchard, 28 avril. — Ducauroy et Comp., 31 janv. — Ducassois et Comp., 1^{er} oct. — Duchamp (Veuve) et Delle Ganguet, 21 mars. — Duchemin frères, 11 oct. — Duchemin de Texada et Comp., 19 janv. — Duckett (William) et Comp., 14 mai. — Duclosel frères et de Rostaing, 21 avril. — Dufay (Aug.) et Frère, 10 janv. — Dufongerais et Comp., 3 avril. — Dumout et Boissaye, 27 août. — Dupont (P.), 28 juil. — Dupré et Comp., 21 mars, 3 oct. — Durand (P. G.), 23 mai. — Durand-Brager père et fils aîné, 12 janv. — Dusautoy (A.), Guize et Rodier, 24 fév. — Dutertre aîné et Touche, 21 juin. — Duvoir (R.) et Comp., 19 janv. Eschthal (Louis d') et fils (prolongation), 30 déc. — Elliker et Faure, 12 mai. — Escallier (Auguste) et Comp., 12 oct. — Estienne et Comp., 20 août. — Etienneot, Vuillemot et Comp., 4 mai. — Eymeroy (Desirée) et Comp., 29 mai. Fabas (Th.) et Comp., 21, 27 juil. — Fare et David, 4 avril. — Faucher et Comp., 9 juin. — Fauconnier et Comp., 29 mai. — Favié (Frédéric) et Comp., 23 avril. — Favreux-Poulard père et fils, 3 août. — Feugère (Veuve) et Dumotet, 17 mars. — Fiegel-Schoen, 5 juil. — Fischer et Masson, 16, 19 juil. — Fleschel et Pépin, 11 nov. — Floriot et Comp., 4 déc. — Fougères (Femme) et Comp., 13 sept. — Foulon et Comp., 28 mai. — Fourcade et Comp., 26 sept. — Francfort et Comp., 8 août. — Fratin et Mouret, 13 juil. — Fremont fils et Comp., 14 juil. — Freville-Lévingt et Comp. (Modifications), 16 juil. — Erilay, Miley et Comp., 12 avril. — Furne et Comp., 1^{er}, 28 déc. Gabriel, Lhenry et Cournal, 23 mars. — Gago et Barbedienne, 3 août. — Gaidon aîné et Huitemayer, 28 août. — Gaillard et Rampin, 28 fév. — Gain et Baucher, 11 sept. — Galignani (A. et W.) et Comp., 9 mai. — Gallot sœurs et Comp., 7 fév. — Galois-de-Saint-Cyr et Comp., 22 déc. — Galy et Comp., 13 sept. — Galy-Cazalat, C. Menjaud et Comp., 10 oct. — Gary, Perrolle et Comp., 22 nov. — Gasche et Christophe, 9 nov. — Gaudet et Comp., 11,

13 nov. — Gayet et Comp., 4 juin. — Gentil et Dubois, 2 mars. — Genu et Durand, 30 nov. — Gettiffe et Comp., 15 janv. — Gilbert frères, 28 mars. — Gilles (A.) et Jaures-Got, 27 avril. — Gillou fils et Tharaille, 11 sept. — Girardin (Emile de) et Comp., 31 mars. — Giraud (J. M.) et Rousset, 29 août. — Giraudeau (L.) et Comp., 15 août. — Gireaud et Comp., 13 oct. — Giroux (Alphonse) et Comp., 22 fév. — Goetschy aîné et Comp., 10 fév. — Gouat et Comp., 3 mai. — Goubert et Souplisson, 15 janv. — Goudchaux (Jacob), modifications, 11 janv. — Goullard et Roussel, 29 sept. — Grandhomme et Priot, 3 mars. — Greuter (Witz) et Ch.-L. Brun, 13 janv. — Grodée frères et Comp., 8 fév. — Gros, Odier, Roman et Comp., 25 janv. — Guiboud, Foulon et femme Baril, 9 nov. — Guyot (Adolphe) et Comp., 2 août. — Gymnase dramatique (Modifications), 5 sept. Hachette et Comp., 11 nov. — Haentjens (C.) et Comp., 5 oct. — Hardouin et Comp., 26 fév. — Hardy, Normant, Vital et Dufour, 19 mai. — Hartmann et fils, 3 août. — Hazard et Comp., 24 janv. — Hébert et Comp., 7 avril. — Hedde (J.) aîné et Comp., 8 août. — Hédon-Lalande et Houpillard, 23 avril. — Heintz et Jaeger, 27 janv. — Henrichs et Fallo, 2 août. — Henriouet et Blondel, 28 mars. — Henschel et Dammien, 12 mai. — Hermant-Lippus et Comp., 22 oct. — Hirsch-Javal (Veuve) et Sichel, 14, 17 juil. — Hochet, Roudier et Comp., 24 juil. — Hoffmann, Carcassonne et Décaux, 19 sept. — Homassel et Deslandes, 10 fév. — Hubert (H.) et Comp., 1^{er} août. — Huet et Lacroix, 12 avril. — Huguet et Comp., 20 mars, 29 mai. — Huillard frères, 22 déc. — Hunter (R.-H.) et Comp., 10, 13 mars. — Hurt-Binet, Avrouin et Gaulchier, 2 déc. — Husson, Crouzet et Mercier, 19, 24 mars. Inhumations (Société des), 13 avril. — Issart et Rimbert, 2 oct. Jayene et Goicoechea, 9 fév. — Jean et Comp., 22 mars. — Jeanne et Trovare, 6 nov. — Jelski (Louis) et Comp., 21 fév. — Jérôme, Delahaye et Comp., 16 mai. — Joanne, Viardot et Blanchard, 29 janv. — Joly et Marie (Mmes), 6 juil. — Jouanne et Comp., 14 mai. — Jouen et Faure, 17 déc. — Jourdan (G.) et A. Montel, 25 juil. — Journet et Comp., 30 juin. — Juge et Quénot, 19 juin. Kersausie et Comp., 25 sept. Labalme, jeune, Boulnois et Comp., 9 juil. — Lacarrière et Comp., 21 juil. — Lechevardière et Comp., 18 déc., 28 avril. — Lacote (P.) et Vazille, 10 fév. — Laffitte (Ferre) et Comp., 16 janv. — Laffitte (Ch.) Blount et Comp., 9, 19 juil. — Lagarde (L.) et Comp., 2 fév. — Lajonquière, Leclerc et Comp. (Modifications), 6 fév. — Lamanière (Gustave), 6 mars. — Lambert et Combecy, 29 janv. — Lapeyre (S.), Drouard et Comp., 10 août, 17 sept. — Laubry et Outin, 14 déc. — Laurent et Noël jeune, 30 août. — Laveur aîné et Monchanin jeune, 14 sept. — Laya et Comp., 14 nov., 16 avril. — Lebarou et Comp., 16 mai. — Lebigre frères, 23 déc. — Lebon jeune et Comp., 2 déc. — Lechène, Darras et Comp., 12, 14, 15 juil. — Lechevalier (Jules) et Comp., 14 juil. — Leclerc (H.) et Comp., 21 août. — Leclère (Adrien) et Comp., 7 avril. — Lecoite et Pougin, 21 mai. — Lecoq (Joseph) et Comp., 4 juil. — Ledoux (François) et Comp., 23 mars. — Lefranc, Méquignon et Comp., 21 mars. — Legendre (C.) et Robbes, 22 janv. — Legrand (Edouard) et Bergonjoux, 24 sept. — Legrand (Marcelin) et Comp., 11 août. — Legrand et Mars, 14 nov. — Legros et Comp., 21 juin. — Lejeune et Coulon, 12 avril. — Leloup et Comp. (Retraite d'association), 5, 10 mars. — Lemaignan jeune et Comp., 5 juin. — Lemarchand et Johnston, 14 juil. — Lemonnier et Lallie jeune, 12 janv. — Lender et Havet, 30 juil. — Leroy et Souhard, 29 déc. — Lesage frères, 29, 31 janv. — Levesque et Frédéric Péan, 27 août. — Levesque et Planche, 28 déc. — Levy et Leroux, 20 sept. — Lhabitant (C.), Guynet et Comp., 23 mars. — Lhenry et Comp., 24 sept. — Linneville-Lelèvre et Comp., 9 janv. — Lippmann (A.), 19 fév. — Locatelli, Chateau et Comp., 23 fév. — Loison fils et Comp., 11 janv. — Lordereau et Quantin, 23 août. — Loréal, Braut et Rateau, 21 mars. — Luquet et Bourlet, 14 juil. — Lyon-Alemand (Veuve) et fils, 19 mars. Mabrun et Roche, 28, 31 mai. — Macaire (D.), 12 oct. — Macaire (Louis) et Comp., 7 août. — Magnant et Comp., 29 juin. — Magouet et Lebourgais-Ducherry, 6 fév. — Marquet et Comp., 23 août. — Maigre, Morstadt et Mallet, 9 juil. — Malet (F. de)

et Comp., 17 mai. — Malherbe fils et Navet, 24 août. — Mante (C.) et Comp., 9 déc. — Marcassus (J.-M.), Lassal et Comp., 28 mai, 20 sept. — Marcellin et Pénavère fils, 30 mars. — Marchais et Comp., 2 mars. — Marcellin et Burnouf, 9, 12 janv. — Marre et Comp. (Modifications), 4 sept. — Marret (Hippolyte), 7 août. — Marsy, Quin et Comp., 26 mai. — Martin et Comp., 27 avril. — Martin (Maurice) et Balsan, 16 juill. — Mascré et Widerkehr, 16 juill. — Masson et Duprey, 6 fév. — Mathey (Veuve) et Comp., 24 août. — Maureau et Comp., 7 fév. — May (J.-B.) et Comp., 16 avril. — Mazeron et Comp., 19 déc., 20 juill. — Memer et Comp., 5 mai. — Méquignon (Paul) et Comp., 17 sept. — Messener et Lapeyre, 18 août. — Meyer et Devenage, 5 janv. — Meyer et Dreyfus, 2 juill. — Meynadier, Vallée et Comp., 3 oct. — Médart frères, 13 janv. — Mignot, père et fils, 4 avril. — Milan jeune et H. Mayer, 25 avril. — Milet frères (Modifications), 20 avril. — Mille (Pierre) et Comp., 14 mai. — Mille (Pierre), Blanc et Comp., 2 nov. — Milliet et Comp., 9 janv. — Mines de Cublac (Société des), modifications, 21 juill. — Minoret (A.) et Brancas, 13 sept. — Mirey et Comp., 9 oct. — Montazon (De) et Comp., 15 mai. — Morel (F.) et J. Fère, 15 sept. — Moret et Lachassagne, 23 déc. — Muret et Comp., 12 mai. — Musset aîné, Sollier et Comp., 24 nov.

Nazard et Descot, 23 mars.
Ollivier-Baudin et Comp., 8 déc. — **Otto-Notte** et Comp. (Modification), 21 avril. — **Oudart** et **Grundeler**, 28 mai.
Pachon et Comp., 10 fév. — **Pallegoix** (Veuve), et **Desmouceaux**, 31 août. — **Palyart** (Achille) et **Grenet**, 22 sept. — **Papillon** et Comp., 11 nov. — **Parent** et **Mustel**, 1er août. — **Parinaud-Lacote** et **Vazille**, 13 mars. — **Parry** et Comp., 29 mars. — **Pau-chet**, **Duhamel** et **Guenier**, 20 juill. — **Paulin** et Comp., 2 janv. — **Paulin**, **Ricourt** et **J.-J. Dubouché**, 15 mai. — **Paulowski**, **Maurice**, **Alhoy** et Comp., 26 mai. — **Payen** et **Buran**, 12 avril, 3 mai, 24 juill. — **Payrault** (Louis) et Comp., 24 sept. — **Pellier** et **Baucher**, 26 juill. — **Pergaud** et Comp., 16 juill. — **Pernel** et **Benoist**, 2 août. — **Perrin** et Comp., 18 juill. — **Pertuisot** et Comp., 6 nov. — **Peit** et Comp., 1er déc. — **Pianet** et **Chabraux**, 27 nov. — **Picard** frères, 8 sept. — **Picque** fils aîné et Comp., 25 janv. — **Pilout** et Comp., 27 janv., 20 juill. — **Planus** et **Castagnet**, 9 août. — **Pleyel** et Comp., 6 oct. — **Pochard** et **Mathias** (Modification), 6 juill. — **Poignée** (A.) et Comp., 13 sept. — **Poité**, **Sautreau** et Comp., 23 déc. — **Poissant** et Comp., 1er sept. — **Pommereau** et **Lepage**, 10 avril. — **Pommeret** et **Guenot**, 31 mai. — **Pout** du **Carrousel** (Modification), 11 mai. — **Potel** et **Chabot**, 4 juill. — **Potier-Jouanard**, 26 déc. — **Poupinel** (Alexandre) et **Isidore Poupinel**, 31 janv. — **Pourcel** et Comp., 26 sept. — **Pradel** (Eugène de) et Comp., 14 nov. — **Pradier** (A.) et Comp., 29, 30 mai. — **Pravaz** et **J. Guérin**, 19 mai. — **Pruppacher** (Alexandre) et **Flandmand**, 20 août. — **Puget** et Comp., 1er nov. — **Pussey** et **Chavy**, 15 nov., 16 déc.

Quinet et Trenet, 28 avril.
Raby et Lavoye, 27 juill., 27 août. — **Ragueneau** et **Loustau-nau**, 24, 27 août. — **Raiucourt** (D.), **Fournier** et Comp., 24 sept. — **Rambaud** (J.) et Comp., 13 août. — **Rattier** et **Eugène Tondeu**, 12 janv. — **Reblet** et Comp., 24, 26 juill. — **Redler** (G. N.), 20 nov. — **Reydellet** et Comp., 15 oct. — **Richard** fils (Louis) et **Roux**, 29 juill. — **Richter** (Adolphe) et Comp., 19 fév. — **Rifaud** (J.) et **Rignon**, 4 nov. — **Ripoll** et **Eguia**, 23 fév. — **Rivierre**, **Dedlet** et Comp., 10 nov. — **Robiquet**, **Boyveau** et **Pelletier**, 15 août. — **Rouge** (J. F.) et Comp., 6 sept. — **Roulez** et **Simon**, 16 juill. — **Roussellet** et Comp., 28 mai. — **Rouvier** (Just) et **Eugène Lebou-vier**, 14 mars. — **Roze** (J.) et Comp., 2 mars.

Sailienfert (C.) et Desrez, 15 déc. — **Saint-Cricq-Casaux**, 17 avril, 4 mai. — **Saint-Esteben** et Comp., 15 fév. — **Saint-Maurice** (Charles) et Comp., 29 oct. — **Saint-Priest** et Comp., 13 nov., 9 fév. — **Saintyves** et **Levallard**, 5 juill. — **Salagnad** et **Bock**, 27 août. — **Salats** et Comp. (Modifications), 11 août. — **Salmon**, **Payen** et **Buran**, 12 avril. — **Santerre** fils aîné et d'Enfer, 13 janv. — **Sarrans**, **Radde** et **Franque**, 15 janv. — **Sassenay** (de) et Comp., 18 nov. — **Say** père et fils et **Duméril**, 26 fév. — **Schemis** et Comp., 21 mars. — **Schriber**, **Barbin-Saint-Ange** et Comp. (Modifications), 23 fév. — **Selligue** et Comp., 16 avril. — **Serbat** fils et Comp., 9 déc. — **Serbat** (Louis) et Comp., 14 mars.

Tartreau et Comp., 19 avril. — **Tavernier** (Ch.) et Comp., 11 janv. — **Tetot** frères, 14 sept. — **Thayer** (A.) et Comp., 12 sept. — **Thayer** (A.) **Soulié** et Comp., 14 juill. — **Théroude** et **Veuve Marc Bernier**, 11 janv. — **Thibault** et Comp., 27 fév. — **Tiébaud** et **Cauchois-Lemaire**, 31 janv. — **Thierry** et Comp., 13 janv. — **Thierry** et **Potonié**, 22 oct. — **Thomas-Varenne**, **Vibert** et Comp., 26 avril. — **Turneyssen** et Comp., 2 janv. — **Tollu** et **Nivoit**, 20 sept. — **Touchard** et **Desouches**, 2 mars. — **Touchard** et **Jouvrain**, 9 avril. — **Touchard**, **Toulouse** et Comp., 26 mars. — **Toulouse** et Comp., 16, 19 mars. — **Toutain**, **Rivière** et **Lançon**, 19 janv. — **Trictin** (André) et de **Richebourg**, 22 août. — **Truchot** et Comp., 9 nov. — **Tuvéé** et Comp., 23 août.

Uzanne frères, 10 août. — **Uzanne** frères et **Biais**, 12 janv.
Valeau et Dubourg, 14 déc. — **Valtat**, **Eloy** et **Delaporte-Fournier**, 4 juill. — **Vanard** et **Perrenoud**, 26 mars. — **Vandale** et **Mason**, 27 mars. — **Vassal** (Louis) et Comp., 17 mars. — **Vastel**, **Gabelle** et Comp., 4 déc. — **Vatin** et Comp., 25 juill. — **Vennet** et **Champion**, 11 juill. — **Vernes** (Félix) et Comp., 15 janv. — **Vimeux**, **Viellard** et Comp., 16 juill. — **Vincent** et **Arthaud**, 8 fév. — **Voisine** jeune et **Capmas**, 17 mars.

Wantier, 5 juill. — **Warin** et **Fussien**, 18 nov. — **Weil** et **May**, 26 fév. — **Weynen** et Comp., 9, 18 juill. — **Wierre** et **Leprévost**, 13 sept.

Dissolutions de Sociétés.

About (Ch.) et Comp., 24 mars. — **Achart** et **Charpentier**, 22 janv. — **Acloque** et Comp., 14 juill. — **Adam** et Comp., 3 mars. — **Adrien** et **Menier**, 3 mai. — **Alhoy** et **Paulowski**, 26 mai. — **André** et **Cottier**, 10 janv. — **Appert** et **Raymond**, 20 avril. — **Arago** et Comp., 7 déc. — **Armaudy** et **femme Lambert**, 18 déc. — **Aubert** (Joseph-François) et Comp., 16 juill. — **Aubert** et **Badin** frères, 10 août. — **Audiffret** (Charles) et Comp., 14 sept. — **Auvard** et **Bouché**, 11 oct.

Bachelot et Ogrady, 13 janv. — **Baget** sœurs, 4 sept. — **Bail-leul** et **Lecomte**, 3 août. — **Barrachin** et Comp., 11 sept. — **Bar-be-Zurher** et Comp., 14 août. — **Barbot** et **Lemaréchal**, 15 fév. — **Barnoud** (C.) et Comp., 8 mai. — **Barville**, **Cobin** et **Brière**, 28 nov. — **Beglet** et **Corrad**, 28 déc. — **Belhague** et **Deluc**, 5 déc. — **Benier** et **Marret**, 7 août. — **Benoist** et **Mong**, 25 oct. — **Ber-beke** et Comp., 13 juill. — **Berthenot** et **Lecomte**, 24 juill. — **Ber-tin**, **Rey** et Comp., 26 sept. — **Bertrand** et **Clément**, 21 fév. — **Biais** et **Riant**, 26 juill. — **Blanchard** (Lambert) et **Leroux**, 20 sept. — **Blin** et **Labrosse**, 15 sept. — **Blot** et **Delacourt**, 26 déc. — **Boil-let** et **Lange**, 16 avril. — **Boissière** et **Divernois**, 4 janv. — **Boi-thias** et **Blanc**, 17 mai. — **Bordères** sœurs, 21 sept. — **Boscary** et **Duclos**, 21 avril. — **Bouché** frères, 20 juill. — **Bougault** et **Pouard**, 7 avril. — **Bouland**, **Dujay**, **de Rosoy** et Comp., 10 janv. — **Bourgeois** et **Donati**, 5 déc. — **Bouvattier** et Comp., 27 janv. — **Bouvet** et **Guillery**, 13 avril. — **Braun** (Adolphe) et **Cantigny**, 29 oct. — **Bréchet** et **Leseur**, 9 juill. — **Brassard** (Auguste) et Comp., 2 juill. — **Buding** et Comp., 1er sept.

Cabias et Comp., 29 mai. — **Canaux** (société des) de la **Corrèze**, 16 mars. — **Carez** (L.), **Vascosin** et Comp., 2 nov. — **Carpentier** aîné et sœur, 19 mai. — **Carré** frères, 29 juill. — **Cauchois-Lemaire** 31 janv. — **Cauchois-Lemaire** et **Rolle**, 20 déc. — **Cavare** et **Paillard**, 5 juill. — **Cazin** et **Bourgeois-Maze**, 31 janv. — **Chaalaus**, **d'Argé**, **Dubief** et Comp., 12 juill. — **Chalon** et **Chaudron**, 16 oct. — **Chambre** et **Houdin**, 21 juill. — **Champion-Poinsignon** et **Morrel**, 13 oct. — **Champion** de **Villeneuve**, **Cléau** et **Stuber**, 1er nov. — **Charlat** et Comp., 26 juill. — **Chemins** de fer (Société des), 16 mars. — **Chindé** (Auguste) et Comp., 17 déc. — **Chopin** (J.) et Comp., 22 août. — **Cléry** et **Roussel**, 6 août. — **Cochin** et **Coujon**, 6 oct. — **Collis** père et fils, 13 août. — **Combes** et **Lejeune**, 29 mars. — **Communal** et **Fleschelles**, 10 mars. — **Cosson** et **François**, 20 fév. — **Courrezoles** fils et Comp., 3 mai. — **Courtet** et **Niquet**, 18 juill. — **Courtois** (A.) et **Froment**, 6 janv. — **Cumberluge** et **Benjamin**, 9 nov. — **Curmer** et **Hirvoix**, 21 avril.

Danin jeune et Comp., 7 avril. — **Davenne**, **Daniel** et **Foye**, 26 fév. — **Debias** et **Carpentier**, 5 fév. — **Delaire** et **Bacquet**, 23 fév. — **Delbarre** jeune et **Vatin**, 25 juill. — **Derosne** (Charles), **Dumont** et **Serbat**, 24 fév. — **Desaint** (B.) et Comp., 29 janv. — **Devallet** et Comp., 29 janv. — **Deville** et **Conchoud**, 15 oct. — **Dietz** (Charles) et **Hermann**, 7 sept. — **Diriquen** et **Guilbeau**, 20 mars. — **Doix** (F.), **Leuillier** et **Bohain**, 14 nov. — **Dorgebray** et Comp., 8 sept. — **Douant** et **Colombier**, 18 avril. — **Droisy** et **Lépicière**, 4 août. — **Dromery** (A.) et Comp. **Dromery** (Amédée) et Comp., 19 mars. — **Dubreuil** et **Meyen**, 30 janv. — **Dubuisson** et **Achart**, 28 avril. — **Ducauroy** et Comp., 27 juill. — **Ducauroy** et **Levasseur**, 31 janv. — **Ducessois**, 1er oct. — **Dulac** (Jeune) et Comp., 8 mai. — **Dupuy** et **Ligny**, 2 oct. — **Dupont** et **Des-préaux**, 27 avril. — **Dupré** et Comp., 3 oct. — **Duquenne** (A.) et **de Magrini**, 5 sept. — **Durufle** et **Ledoux**, 3 avril. — **Dutreil** (Paul) et Comp., 3 mai. — **Duval**. — **Desprez**, 26 janv.

Echorceville et **Levasseur**, 26 janv. — **Eimery** frères, 26 juill.

Faure, **Beaulieu** et Comp., 19 mars. — **Felix** et **Boissy**, 9 juill. — **Ferron** et **Sarthon**, 3 avril. — **Feydeau** (Société du Théâtre), 1er oct. — **Fornier** et **Boyer**, 29 mars. — **Friedlein** et Comp., 13 sept. — **Frilay**, **Mirey** et Comp., 9 oct.

Gaillard-Tassart et Comp., 5 mai. — **Ganguet** et **Duchamp**, 21 mars. — **Gardère** (Edouard) et **Chipron**, 10 avril. — **Garnier** et **Tissier**, 9 avril. — **Garre de Charrenton** (Société de la),

26 mai. — **Gat** et **Courbier**, 8 fév. — **Gatto** et **Santé**, 1er août. — **Gaymand** et **André**, 11 sept. — **Gibert** fils aîné et Comp., 27 oct. — **Gillet** (Arsène) et **Lachassagne**, 5 fév. — **Gillet** fils et **Salleron**, 5 mars. — **Giroux** frères et **Guiton**, 7 fév. — **Goutard** (Jacob-ard) et **Hayse**, 21 juill. — **Guiboud** et **Foullon**, 17 déc. — **Gri-Achart** et **Ruzé** fils, 2 mars.

Halin-Brunet et **Lefebvre**, 16 juillet. — **Hautefaye** frères, 6 fév. — **Herbin** et **Veuve Leullier**, 30 avril. — **Hervault** fils aîné et Comp., 24 juill. — **Hornoga** (Auguste) et **femme Palmer**, 2 déc. — **Horel** aîné et Comp., 10 août. — **Huguet** et Comp., 24 avril.

Jarry et Comp., 28 mars. — **Jasseau** et **Royer**, 20 mars. — **Jau-rès-Got** (A.), 27 avril. — **Jeanne** et **Trouvé**, 18 sept. — **Jeanne**, **Blanchard** et **Viardot**, 12 avril. — **Joly**, **Levy** et Comp., 4 sept. — **Jo-meau** et **Devienne**, 18 janv.

Kersselaers et **femme Debraîne**, 5 fév. — **Kopplin** et **Tapié**, 7 mars.

Lapeyre et **Gaillard**, 22 déc. — **Laya** et Comp., 16 avril. — **Le-bel** et Comp., 10 mars. — **Lebel** et **Morel**, 10 juill. — **Lebigre** frères, 23 déc. — **Lebreton** et **Lefèvre**, 21 fév. — **Lecomte** (A.), **Say** et Comp., 29 nov. — **Lecoq** (Joseph) et Comp., 4 juill. — **Ledure** et Comp., 5 sept. — **Leloup** et Comp., 6 août. — **Lemoine** frères, 24 oct. — **Lencolais** sœurs, 27 janv. — **Leroux**, oncle et neveu, 21 oct. — **Leroy** et **Haquin**, 16 déc. — **Levasseur** et **Arnoux**, 23 juill. — **Levasseur**, **Darras**, **Arnoux** et **Toulouse**, 23 juill. — **Lhoest** frères, 8 oct. — **Loréal**, **Tallot** et Comp., 7 mars. — **Lou-vrier** et **Lefort**, 21 fév. — **Lupin** (B.), père et fils et Comp., 2 août. — **Lyon-Allemand** (Veuve) et fils, 19 mars.

Madden, **Bouwens** et Comp., 15 fév. — **Mandard** et **Lyonnet**, 8 janv. — **Margaine** et Comp., 9 mars. — **Marie** et Comp., 28 mars. — **Marret** frères, 7 août. — **Mason** et **Chicaneau**, 6 juill. — **Martin** (Emile) et Comp., 9 avril. — **Meilin** frères, 12 janv. — **Mes-sener**, **Lapeyre** et Comp., 18 août. — **Meyer**, **Heuschel** et **Deve-noge**, 27 avril. — **Mie** et **Rivail**, 30 juill. — **Melle** (P.), **Blanc** et Comp., 14 mai. — **Mouin** et **Perrier**, 24 août. — **Muller** et **Gay**, 17 janv.

Nadal (Veuve) et **Copmas**, 17 mars. — **Nicloux** frères, 8 nov. — **Ninet** et **Laporte**, 8 mars.

Ollivier-Bandin et Comp., 24 août.
Papillon et **Aboury**, 21 mai. — **Paris** père et fils, 1er janv. — **Pascal** et Comp., 23 mai. — **Patte** et **Moissard**, 15 nov. — **Payen**, **Lecerf** et **Didier**, 27, 30 mars, 12 avril. — **Payen**, **Salmon** et Comp., 1er fév., 27, 30 mars, 12 avril. — **Pelletier** et Comp., 11 sept. — **Peltier** et **Lainé**, 3 sept. — **Perrier** (A.) et Comp., 20 oct. — **Per-rée** (L.) et **A. Guillot**, 7 nov. — **Perrin**, **Bousquet** et **Montozon**, 27 oct. — **Perrolle** et Comp., 22 nov. — **Petitjean** et **Jaillon**, 19 janv. — **Picnot** et Comp., 4 avril. — **Pirolle** et **Amie**, 22 nov. — **Poisson** et **Paulin**, 21 fév. — **Potier** et **Jouanard**, 26 déc. — **Puget** et Comp., 20 oct.

Quesnel-Guibert et **Ce**, 27 avril.
Raby et **Lavoye**, 16 août. — **Ramel** et **Berthon**, 14 fév. — **Raoul** et **Lehr**, 15 janv. — **Rathier** (J.) et **Ce**, 10 juill. — **Revue de Paris**, 9 mai. — **Reymond** père et fils, 30 juill. — **Richebourg** et **Ce**, 29 et 30 mai. — **Richomme** (Fanni) et **Ce**, 8 sept. — **Riga** (R.) et **Ce**, 12 sept. — **Rigny** (Edouard de) et **Ce**, 13 juill. — **Riocreux** (J.) et **Ce**, 3 oct. — **Rivet** et **Pontichet**, 5 fév. — **Rocher** et **Figel**, 15 mai. — **Rosier** et **Renard**, 16 avril. — **Rouhaud** et **Ce**, 25 juill. — **Rous-seau**, **Moisant** et **Ce**, 2 janv. — **Roy** et **Prieur**, 21 mars. — **Ruelle** et **Legarde**, 2 fév.

Saint-Yves et **Ce**, 5 juill. — **Sallerin** frères, 12 janv. — **Salmon**, **Lupe** et **Ce**, 1er fév., 27, 30 mars, 12 avril. — **Salmon**, **payen**, et **Lupe**, 1er fév., 30 mars, 12 avril. — **Salmon**, **payen** et **Buran**, 24 juill. — **Salmon**, **Legons** et **Ce**, 30 mars. — **Sey** (H. C.) et **Ce**, 2 avril. — **Serbat** (L.) et **Ce**, 14 mars. — **Serres** et **Plantevigne**, 19 juill. — **Stolz** et **Alligier**, 29 mars. — **Strelitz** et **Ce**, 6 juill.

Taylor (Philippe) et **Ce**, 29 nov. — **Thayer** (A.), **Soulié** et **Ce**, 12 sept. — **Thomas** et **Ce**, (Dlle), 26 oct. — **Thuillier** et **Ce**, 14 août. — **Touchard** et **Jeanvenin**, 9 juill. — **Toussaint** père et fils, 24 mai. — **Tremet** et **Boullée**, 16 mars.

Ulmer et **Ce**, 19 janv. — **Uzanne** frères et **Biais**, 10 août.
Vastel, **Gabelle** et **Bourlet**, 29 nov. — **Vasasseur** (Fe) et **Fournier**, 24 mai. — **Verspiéren**, **Rivé** et **Ce**, 16 août. — **Vegrat** et **Morel**, 13 avril. — **Vilcoq** et **Seigneur**, 23 nov. — **Villiers** et **Ralichon**, 29 août. — **Vollée** et **femme Lacombe**, 15 oct. — **Vran**, **Collet**, **Châtillon** et **Ce**, 13 janv.

Wagner et **Spachmann**, 27 avril. — **Wattelet** et **Gemoud**, 16 juill. — **Weynen** et **Ce**, 7 juill. — **Willemsens** et **Ce**, 5 mars. — **Wit-terskeim** et **Deremesnil**, 19 oct.
Zedde frères, 5 avril.

FAILLITES.

Déclarations, Rapports, Reports, et Annulations.

Abret, 14 mars. — **Aguirre** (Francisca), 1er fév. — **Alaux** et **Fe**, 22 fév. — **Allioli**, 12 avril. — **Altroff**, 29 juill. — **Ancelle**, dit **Duplessier**, 7 août. — **Antérieux**, 19 avril. — **Anthaume** et **Fe**, 26 janv. — **Arson**, 28 août. — **Artasse**, 6 mars. — **Astier**, 1er fév. — **Aubenas**, 1er mars. — **Aubert** père, 19 oct. — **Augé**, 19 mai. — **Aunay**, 23 oct. — **Autesserre**, 9 fév.

Bacqueville, 5 avril. — **Bapaume**, 3 avril. — **Barbançon**, 1er mars. — **Barbier**, 26 juill. — **Bardon** fils, 26 oct. — **Barraud** (Ve), 26 oct. — **Barthélemy**, 29 juill. — **Baudry**, 29 juill. — **Bazin**, 9 mai. — **Bedel**, 7 sept. — **Belet**, 10 nov. — **Belin**, 2 oct. — **Bernard**, 3 juill. — **Bernon**, 14 sept. — **Berthier**, 20 mars. — **Bertholou**, 16 déc. — **Bertram**, dit **Bertrand**, 2 oct. — **Betry**, 9 fév. — **Biollay**, 8 janv. — **Blachez** (Ve), 30 janv. — **Blaicher**, 20 juill. — **Bonhomme**, 28 sept. — **Bonnard**, 20 août. — **Bonnet**, 15 juill. — **Bosquet** et **Fe**, 12 mai. — **Bottard**, 23 oct. — **Bouché**, 21 sept. — **Boucher**, 24 juill. — **Boulanger** fils, 13 avril. — **Boulard** (époux), 19 juill. — **Bourrier**, 9 oct. — **Briand** aîné, 21 août. — **Brisson**, 9 août. — **Broye**, 4 sept. — **Brunet**, 22 août. — **Buisine** (Ve), 26 juill. — **Buisson** (nouveau), 1er mai. — **Buisson** (ganterie), 12 oct. — **Bunelle**, 28 mars.

Cailloux et **Lefèvre**, 24 juill. — **Caillot**, 4 mai. — **Cailloux**, 11 janv. — **Cardon** et **Ce**, 7 nov. — **Cavelier**, 28 fév. — **Chameroy-Barbeau**, 16 janv. — **Charles** fils, 1er mai. — **Charron**, 30 mars. — **Chassaigue**, 22, 23 oct. — **Chauvin** (époux), 8 mars. — **Chevalier**, 21 sept. — **Claret**, 2 oct. — **Clavel**, 7 déc. — **Clerc** (Ve), 29 mai. — **Clérin**, 22 fév. — **Coipel**, 31 août. — **Collet**, 3 juill. — **Collot**, 10 nov. — **Courtois** (Baptiste) et **Bernard**, 12 juill. — **Crépinet**, 20 fév. — **Cubberdu-Verdis**, 2 oct.

Damin et **Ve Daigny**, 27 mars. — **Daveluy**, 7 nov. — **Davilla** (Tatin, veuve), 18 mai. — **Debievre**, 15 juill. — **Debraîne** (Femme), 9 mai. — **Decaze** (femme), 10 nov. — **Dehodencq**, 25 avril. — **De-lacroix**, **Schan** et **Pelleport**, 12 oct. — **Delafolie**, 16 oct. — **De-la-porte** père, 16 mars. — **Delannay**, 2 mai. — **Delavergne** (Flavien), 2 décembre. — **Delmas**, 14 fév. — **Delphin-Pétel**, 19 janv. — **Del-son**, 9 août. — **Depois**, 21 août. — **Desoin-Riquier**, 19 juill. — **Desé-zable**, 29 juill. — **Desforges** fils, 30 oct. — **Desloges**, 8 août. — **Deu-lin**, 3 fév. — **Devis**, 14 fév. — **Devouls**, 2 janv. — **Duchesne**, 24 juill. — **Duclaux**, 2 oct. — **Duprat**, 9 mars. — **Dupuis**, 28 sept. — **Dupuy**, 19 oct. — **Durand** (Toiles cirées), 26 juill. — **Durand** (bâ-timent), 16 août. — **Duris**, 5 oct. — **Durouret** (époux), 29 juill.

ÉTAT DES OUVRAGES

DE LÉGISLATION ET DE JURISPRUDENCE,

Dont l'annonce ou la notice se trouve dans la Gazette des Tribunaux, neuvième année judiciaire.

Absens (Nouveau Traité des), par M. Talandier, conseiller à Limoges, 1^{er} nov.

Actions possessoires (Traité des), par M. Garnier, avocat à la Cour de cassation, 2 avril.

Annales de médecine légale et d'hygiène, 18 sept.

Bulletin des lois, annoté par M. Lepec, avocat, 19 avril, 16, 28 juin.

Chemins (Traité des), par M. Garnier, avocat à la Cour de cassation, 18 mai.

Code civil (Commentaire sur le), par M. Boiteux, avocat, 8 mai.

Code civil (Commentaire approfondi du), par M. Mailher de Chassat, avocat, 25 avril.

Code forestier, suivi de l'ordonnance d'exécution et de la jurisprudence forestière, annoté par M. Dupin, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, député de la Nièvre, 8 août.

Code d'instruction criminelle et Code pénal, expliqués par la jurisprudence de la Cour de cassation, par M. de Grattier, conseiller-auditeur à Amiens, 7 juillet.

Code pénal progressif, commentaire sur la loi qui le modifie, par M. Adolphe Chauveau, 9 janvier, 30 oct.

Code (Nouveau) et Manuel pratique des huissiers, par MM. Lavenas fils, huissier; Marie, avocat; corrigé par Papillon aîné, huissier, 6 janvier, 19 juil.

Codes (Des) d'instruction criminelle et Pénal, expliqués par la jurisprudence de la Cour de cassation, 1^{er} mars.

Contentieux du Conseil-d'Etat (Un mot sur le), par M. Cotellet, avocat, 1^{er} février.

Contrainte par corps (Traité de la) en matière civile et commerciale, ou Commentaire sur la loi du 17 avril 1832, par M. Ginouvrier, avocat, 6 avril.

Contraventions (Manuel des) et des peines de police, par M. J. J. Frazier, avocat et juge de paix, 15 août.

Cours de droit français (Examen critique du), de M. Duranton, par M. J. J. Eugène Lagrange, 28 fév.

Cours élémentaire de droit, par M. Carré, professeur à Rennes, 14 nov.

Dictionnaire de la conversation et de la lecture, 20 oct.

Dictionnaire général et grammatical des dictionnaires français, par M. Napoléon Landais, 21, 29 juin.

Dictionnaire de la procédure civile et commerciale, par MM. Bioche et Goujet, avocats, 18 déc., 8, 10 janv.; 22 août.

Domaine public (Traité du), ou de la distinction des biens par rapport au domaine public, par M. Proudhon, doyen de la faculté de droit de Dijon, 18 juillet.

Droit civil expliqué (Le) suivant l'ordre des articles du Code, jusques et y compris le titre de la vente, par M. Troplong, président de chambre à Nancy, 6 janv.

Droit civil français: Table générale, alphabétique et analytique

des matières contenues dans les quatorze volumes de Toullier, par M. Jonaust, président du Tribunal de Rennes. Continuation du droit civil français, par M. J.-B. Duvergier, 7 mai.

Droit public et administratif (Elément de), par E. V. Foucard, avocat, professeur de droit administratif, 9 août.

Economie politique (Aperçu d'), par M. Colombel, président du Tribunal de Nantes, 14 mai.

Enregistrement (Moniteur de l') et des domaines, par un ancien employé des domaines, 8 février.

Essai sur l'étude de l'homme, par M. Dufour, médecin, 3 avril.

Faillites (Des) et des réformes dont cette matière paraît susceptible, par M. Romiguière, avocat, 18, 27 nov.

Frais (Des) de justice en matière criminelle, correctionnelle et de simple police, ou Commentaire du règlement du 18 juin 1811, par M. de Dalmas, 17 fév. 31 mars.

Harangues (Les deux) d'Eschine et de Démosthènes, sur la couronne, traduites en français par M. Plougoulin, avocat, 28 juil., 11 oct.

Histoire abrégée de la liberté individuelle chez les principaux peuples anciens et modernes, par M. Nigon de Berty, 18 oct.

Histoire de la législation romaine, suivie de l'explication historique des institutes de Justinien, par M. Ortolan, 24 avril.

Histoire parlementaire de la révolution française, par MM. Buchez et Roux, 18 déc., 17 mars.

Institutions locales et municipales en France (Des), et spécialement de la nouvelle organisation et des attributions des conseils-généraux et d'arrondissements, par M. Langlois, avocat, 15 nov.

Juges de paix (Encyclopédie des), ou Traités, par ordre alphabétique, sur toutes les matières qui entrent dans leurs attributions, par M. Victor Angier, avocat, 24 novemb.

Jurisprudence du 19^e siècle, ou Table tricennale du Recueil général des lois et arrêts, par M. de Villeneuve, 9 avril.

Jury (Du) appliqué aux délits de la presse, par M. Faustin Hélie, avocat, 12 février.

Jurys (Des devoirs et des obligations des), traduit de l'anglais de Sir Richard Philips, par M. Ch. Comte, 24 juillet.

Justices de paix (Recueil général des), par M. Biret, 26 mars.

Lois civiles et criminelles des états modernes (Collection des), par M. Victor Foucher, avocat-général à Rennes, 14 juil., 24 oct.

Manuel complet pour les aspirants au grade de licencié en droit, par MM. Lagrange et Santayra, 1^{er} déc., 21 avril.

Mariage (Traité complet du contrat de), par M. Battur, avocat, 23 fév.

Méditations d'un criminel de la jeune France, sur la peine capitale, par M. Ponchon, 3 sept.

Minorité (Code de la) et de la tutelle, par M. Marchaud, juge, 10 janv., 14 fév.

Minorités, Tutelles, etc. (Traité des), par M. Fouquet, juge, 15 février.

Monomanie (Considérations médico-légales sur la), et particulièrement sur la monomanie incendiaire, par le docteur Marc, 6 sept.

Municipalités (Code des), par MM. Gillon, député, et Stourm, avocat, 13 janvier.

Notariat (Commentaire sur la loi du 25 ventôse, sur le), par les rédacteurs du Mémorial du notariat, 25 juillet.

Nouveau régime hypothécaire, par M. Mongalvi, ancien avocat à la Cour de cassation, 27 sept.

Officier de police judiciaire (Des fonctions d'), par M. de Molènes, procureur du roi, 11 déc.

Pandectes françaises, par M. Isambert, conseiller à la Cour de cassation, 28 mai.

Paroisses (Code des), Recueil de lois, décrets, ordonnances, etc., relatifs à la législation et à la jurisprudence, en matière ecclésiastique, 17 oct.

Pensées d'un prisonnier, par M. le comte de Peyronnet, 13 oct.

Pharmaciens (Code expliqué des), ou Commentaire sur les lois et la jurisprudence en matière pharmaceutique, par M. Latterade, avocat, 2 août.

Physiologie et Hygiène des hommes livrés aux travaux de l'esprit, par J. H. Réveillé-Paris, docteur en médecine, 13 août.

Privilège de Saint-Romain (Histoire du), par M. A. Floquet, 24 juillet.

Privilèges et hypothèques (Des), par M. Troplong, président de chambre à Nancy, 17 nov., 6 janv.

Procédure civile (Introduction à la), de M. Pigeau, revue, corrigée et augmentée, par M. Poncelet, professeur de droit, 11 décembre.

Procédure civile (Ecole pratique), par M. A. Vivien, ancien avoué, avocat, 14 novembre.

Procédure civile (Théorie de la), par M. Boncenne, doyen de la faculté de droit de Poitiers, 23 avril.

Propriété (Traité de la), par M. Ch. Comte, 11 mai, 6 oct.

Qualités (Des) et des devoirs d'un président de Cour d'assises, et des améliorations à introduire dans l'administration de la justice criminelle, par M. Gaillard, conseiller honoraire à la Cour de cassation, 6 décembre.

Recherches médico-légales sur l'incertitude des signes de la mort, par M. Julia de Fontenelle, 11 juil., 6 août.

Reférés (Traité des), par M. Billard, avocat, 26 mai.

Sociétés commerciales (Des), par M. E. Persil, avocat, 28 nov.

Tarif en matière civile (Commentaire du), par M. Adolphe Chauveau, avocat, 19 janvier.

Tutelles (Traité des), par M. Coste, avocat, 8, 14 février.

Tutelles, curatelles, etc. (Traité des), par M. A. Magnin, ancien avocat, 4 janv., 14 fév., 7 avril.

Vente (Commentaire du titre de la), par M. Troplong, président de chambre à Nancy, 16 fév., 1^{er} août.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES CONTENUES DANS LA GAZETTE DES TRIBUNAUX, 9^e ANNÉE JUDICIAIRE. (1^{er} Novembre 1833 au 31 Octobre 1834.)